Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16354 – 7,50 F — MERCREDI 27 AOÛT 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

■ M. Chevènement et l'immigration

Dans un avant-projet de loi sur l'entrée et le séjour des étrangers, le ministre de l'intérieur reprend largement les propositions du rapport Weil. Des tracasseries administratives seraient supprimées, le droit d'asile renforcé, et l'efficacité des mesures de reconduite à la frontière accrue. P. 8

■ La mort de Robert Pinget

L'écrivain Robert Pinget, qui fut, à partir de 1956, l'une des figures du nouveau roman, est mort lundi 25 août à l'âge de soixante-dix-huit ans. p. 24

■ Jack Lang critique le CSA

Dans un entretien au *Monde*, l'ancien ministre de la culture demande une réforme en profondeur du CSA. p. 21

■ Les Etats-Unis contre le tabagisme

La Floride a conclu un accord avec l'industrie du tabac, portant sur 11,3 milliards de dollars, qui met fin au procès engagé à Miami contre les cigarettiers américains. p. 3

■ Dîner raté



Comment digérer un mauvais repas ? Déception au menu. La chronique de Jean-Pierre Quélin. p. 22

■ Les marchés d'Asie en crise

Le soutien des autorités monétaires internationales n'a pas pu ramener le calme sur les places financières asiatiques. p. 13

■ Egon Krenz en prison

Le dernier président de RDA a été condamné à six ans et demi de prison, tenu pour responsable de la mort des centaines de personnes tuées en tentant de franchir le Mur de Berlin. p. 3

■ M. Kabila en Afrique du Sud

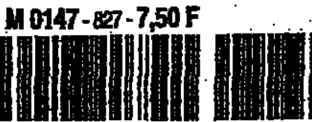
Le président du Congo-Kinshasa, soutenu par Nelson Mandela, dénonce l'installation en Afrique du sud d'anciens privilégiés du régime Mobutu. p. 4

■ Effacer les Pyrénées

Plusieurs tunnels sont en projet pour relier la France à l'Espagne. p. 10



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 827 - 7,50 F

Le ministère de l'emploi propose à Mme Aubry d'instaurer les 35 heures le 1er juillet 2000

La CGT demande une réduction du temps de travail « rapide » et sans baisse de salaire

LES SPÉCIALISTES du ministère de l'emploi ont remis à Martine Aubry un document préconisant l'instauration des 35 heures hebdomadaires de travail à partir du 1er juillet 2000. La ministre de l'emploi et de la solidarité doit arrêter sa position mercredi 27 août. Ce texte propose aussi de surtaxer, dès 1998, les heures supplémentaires au-delà de 39 heures hebdomadaires, la suppression de la loi Robien au 1er janvier 1998 et son remplacement par une nouvelle incitation financière à la réduction du temps de travail, moins avantageuse mais plus souple. Cette aide facilitera la compensation salariale, même si le gouvernement paraît ne plus faire sien le slogan des « 35 heures payées 39 ».

La conférence nationale sur l'emploi, les salaires et la réduction du temps de travail doit réunir, fin septembre ou début octobre, les représentants du gouvernement, du patronat et des syndicats. Deux sujets domineront cette conférence, dont l'organisation était inscrite dans le programme électoral du Parti socialiste : la création de 350 000 emplois pour les jeunes dans le secteur privé, qui s'ajouteront aux 350 000 postes que le gouvernement veut créer en trois ans dans les secteurs public, parapublic et associatif ; la réduction de la durée hebdomadaire du travail, qui doit faire l'objet d'un projet de loi à l'automne.



Dans sa conférence de presse de rentrée, mardi 26 août, le secrétaire général de la CGT, Louis Viannet, a appelé les salariés à se mobiliser sur les salaires et la réduction du temps de travail, qui doit être *« générale »*, *« rapide »* et sans baisse de salaire. Il estime que des *« tensions fortes vont aller en s'accentuant »* dans les mois à venir avec le patronat sur tous ces dossiers. Pour sa part, le CNPF fait des 35 heures obligatoires et généralisées un *casus belli* avec le gouvernement.

Lire pages 6 et 26

JOHN PRYKE/REUTER/MAXPP

■ RETOUR SUR IMAGES

La princesse au grand cœur

PARMI les innombrables photographies qui lui ont été consacrées, la princesse Diana a choisi elle-même un cliché de février 1996, pris au Pakistan. On l'y voit avec un enfant blotti dans ses bras. Ce petit aveugle, victime d'une tumeur qui lui rongeait le cerveau, est mort peu après. Lady Di ne l'oubliera jamais.

Lire page 11

Le bric-à-brac des époux Ceausescu aux enchères

BUCAREST
correspondance

Un collectionneur aimerait-il posséder un havane offert par le « comandante » Fidel Castro au « conducator » roumain Nicolae Ceausescu ? Quinze boîtes sont disponibles. Un parent voudrait-il gâter son enfant avec un nounours géant en peluche offert au « génie des Carpates » par le chancelier allemand Helmut Kohl ? Ces rêves vont sans doute devenir réalité. Le directeur du Musée national *d'histoire de Roumanie, Radu Florescu, n'est* en effet *« nullement intéressé à conserver ces objets kitsch »*. Il compte mettre prochainement aux enchères quelque 25 000 cadeaux reçus par le couple Ceausescu durant ses vingt-cinq ans de pouvoir.

Les générations d'élèves qui étaient de *corvée pour cette exposition, en « hommage au camarade Ceausescu »*, ignoraient qu'ils se trouvaient en face de *« tout ce que le couple n'aimait pas »*, affirme une employée. Aujourd'hui, le musée veut se débarrasser de ces objets encombrants, qui occupent jusqu'au plafond sept de ses salles, inaccessibles au public depuis l'exécution du dictateur et de son épouse en décembre 1989. Les futurs acheteurs pourront se disputer, entre autres, un casque de mineur polonais, avec son pompon en plume verte, ou un chapeau de cow-boy frappé du « label » Ceausescu, reçu par le dirigeant roumain en 1976 lors de sa visite au Texas, et qui trahit, selon les connaisseurs, sa passion pour les westerns.

Des colombes blanches de la paix, empaillées et couvertes de poussière, picorent un *missile brisé, symbole grossier de la lutte de* Ceausescu en faveur du désarmement nucléaire. Une boîte en carton décorée de photos de l'ancien président jouxte d'immenses défenses d'éléphant, cadeau d'un dirigeant africain aujourd'hui déchu.

Plus loin, la clé de la ville de New York côtoie une montre en plastique portant la tête de Mickey, témoignage irréfutable du passage du *« plus aimé fils du peuple »* roumain par Disneyland. On trouve également dans ce bric-à-brac quelque 600 tapis marocains, égyptiens, chinois ou roumains, dont une dizaine arborent le portrait de Ceausescu. *« Leur qualité est irréprochable, leur valeur historique nulle »*, commente M. Florescu.

Le musée vendra aussi la collection de cadeaux offerts par les « collectifs de travailleurs », dont *« la valeur réside dans l'effort des artistes à refléter la sottise de l'élite qui entourait le dictateur »*, ironise l'historien. Une bétonnière en cristal et des maquettes d'usines faisant l'éloge des progrès réalisés pendant les *« années de lumière communiste »* – et qui empoisonnent aujourd'hui la *santé de l'économie roumaine – sont écra*sées sous le poids d'immenses bustes en bronze.

Pour son *« tas de kitsch »*, comme il l'appelle, le directeur espère tout de même empocher 1 million de dollars, au moins, lors des prochaines enchères. Le nom de l'organisateur demeure secret mais l'initiateur de cette vente se prend à rêver à Christie's ou Sotheby's. En attendant, une commission gouvernementale sera mise sur pied pour évaluer plus précisément ce *« pénible héritage »*.

Andrei Neacsu

Le scandale de l'eugénisme suédois

INSTAURÉE en 1934 par une loi votée au Parlement, la stérilisation forcée a touché 60 000 personnes en Suède jusqu'au début des années 70. Ayant pu consulter les archives de l'organisme gouvernemental chargé de décider qui devait être stérilisé parmi les personnes déclarées mentalement attardées ou inaptes, un chercheur de l'université de Stockholm vient de rendre publique cette estimation qui dépasse largement les chiffres avancés il y a une dizaine d'années. Officiellement justifié par la recherche d'une société meilleure, ce programme eugéniste a été appliqué en vertu de critères médicaux, mais parfois sociaux ou raciaux.

Lire page 2 et notre éditorial page 12

POINT DE VUE

Droite : la tentation du suicide

par Philippe Douste-Blazy

APRÈS un printemps riche en déconvenues, la droite aura connu un été chaud. Dans les premiers jours qui ont suivi la défaite, une idée dangereuse s'est rapidement répandue ; insidieuse d'abord, savamment orchestrée ensuite, elle a peu à peu gagné des esprits désorientés par l'impossible défaite. Cette idée, simple en apparence, comme toutes les mauvaises idées, part du constat suivant : la droite parlementaire aurait perdu les élections pour n'avoir su trouver d'accord électoral avec le Front national.

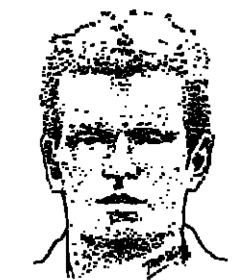
Contre toute attente, c'est le Front national qui, le premier, en la personne de Bruno Mégret, son délégué général, a avancé l'idée d'un accord avec la droite traditionnelle, et ce au grand dam de son président, Jean-Marie Le Pen. La manœuvre était habile : d'un côté, l'*extrême droite présentait* aux électeurs et aux responsables politiques des droites traditionnelles sa façade la plus respectable (Bruno Mégret) ; de l'autre, les coups de menton indignés de Jean-Marie Le Pen rassuraient ses troupes sur l'intégrité, risquerons-nous l'intégrisme, de la ligne politique du FN.

La sirène frontiste – l'image est cocasse, je vous l'accorde – n'avait d'autre but que de forcer certains membres de la majorité à se déclarer, même sous conditions, favorables à une alliance ou tout le moins à des accords électoraux. Les bénéfices que le FN pouvait espérer de la manœuvre étaient immenses : faire apparaître de nouvelles divisions au sein d'une droite institutionnelle déjà passablement agitée, se poser en pôle politique centrifuge, gagner en crédibilité et en respectabilité, faire oublier, enfin, à peu de frais, son rôle majeur dans la défaite en se présentant comme le partenaire incontournable des victoires futures. Il est regrettable que certains d'entre nous soient tombés aussi facilement dans le panneau ; ils ne tireront rien, à terme, de ces atermoiements.

Lire la suite page 12

***M. Douste-Blazy**, ancien ministre de la culture, est député des Hautes-Pyrénées, secrétaire général de Force démocrate.*

La sortie d'un champion



JIM COURIER

NUMÉRO UN mondial en 1992, vainqueur de trois tournois du Grand Chelem, le tennisman américain Jim Courier, vingt-sept ans, vit sa pire saison. Il a été éliminé au premier tour de l'US Open par son compatriote Todd Martin, qui relève d'une blessure au genou. Le déclin de ce frappeur symbolise les difficultés du tennis américain. Pete Sampras et Michael Chang occupent toujours le sommet du classement mondial, mais la relève se fait attendre.

Lire page 23

EUGÉNISME La Suède a procédé, entre 1935 et le début des années 70, à une campagne de stérilisation forcée qui a touché 60 000 personnes dans le pays, au nom d'une société meilleure et non sans certaines arrière-pensées racistes. ● LES ARCHIVES royales, étudiées par un chercheur de l'université de Stockholm, montrent que ce programme, qui a fait l'objet d'une loi adoptée par le Parlement, était destiné à stériliser les personnes jugées mentalement attardées ou inaptes et dont le traitement coûtait trop cher à la société. ● LE MODÈLE de protection sociale suédois, dont l'édification a officiellement justifié la politique de stérilisation sous la contrainte, est aujourd'hui en lente décomposition. Beaucoup d'avantages ont été rognés et les autorités ne parviennent plus, depuis près de dix ans, à garantir le plein emploi. *(Lire aussi notre éditorial, page 12.)*

La pratique de la stérilisation forcée en Suède a touché 60 000 personnes

Le programme, qui a fait l'objet d'une loi adoptée en 1934 par le Parlement et discrètement abrogée en 1976, était destiné à traiter les personnes mentalement attardées ou inaptes dont le traitement coûtait trop cher à la société

STOCKHOLM
correspondance

Le nom de Carl Lindhagen n'est pas resté dans l'histoire suédoise. Ce député social-démocrate fut pourtant le seul, en 1922, à s'élever contre une proposition du Parlement d'instaurer la stérilisation, contre leur volonté, de personnes mentalement déficientes. « *Vous voulez résoudre un problème social par la violence. Vous n'en resterez pas là*, avait-il prédit, *vous irez plus loin et stériliserez aussi d'autres malades. Et après ? Qu'est-ce qui vous empêchera de les tuer ?* » Si les autorités ne sont pas allées jusqu'à cette extrémité, elles ont néanmoins privé quelque soixante mille Suédois de leur capacité de procréer entre 1935 et le début des années 70. Au nom d'une société meilleure, et non sans certaines arrière-pensées racistes.

Handicapés mentaux, mais aussi marginaux, femmes aux moeurs libertines, délinquants, voire personnes d'origine étrangère : tous ceux qui pouvaient gêner la Suède bien-pensante dans l'édification d'une société moderne et parfaite ont risqué, et pour une grande partie d'entre eux subi, la stérilisation obligatoire pendant quatre décennies. Ce chapitre de l'histoire du royaume est resté longtemps cantonné dans l'ombre des archives gouvernementales et les publications à diffusion confidentielle d'une poignée d'historiens. Au cours de la décennie passée, quelques articles de presse ont bien levé une partie du voile entourant ce tabou. Mais il a fallu la publication, la semaine dernière, d'une enquête approfondie par un des principaux quotidiens du pays, l'influent *Dagens Nyheter*, pour que l'affaire apparaisse dans toute sa crudité et que les autorités sortent de leur mutisme.

SUBJECTIVITÉ DE LA SÉLECTION

Seule victime de ce programme national à avoir osé paraître publiquement, Maria Nordin, soixante-douze ans, a raconté son cas au journal. Celui, tristement banal, d'une fille née à la campagne dans une famille nombreuse (six enfants) et pauvre. « *Lorsque j'ai commencé l'école, j'étais terriblement timide. J'avais des problèmes de vue, mais il n'était pas question pour moi d'avoir des lunettes. Je ne pouvais pas voir ce qui était écrit au tableau. Alors ils m'ont envoyée dans une école spécialisée.* » Une sorte de maison de redressement dont elle n'est sortie qu'à l'âge de dix-sept ans, après avoir signé un document demandant sa propre ovariectomie. « *J'ai signé parce que je savais que je devais le faire si je voulais sortir de là.* » Témoin de la place considérable laissée à la subjectivité dans la sélection des « sujets » à traiter, un médecin a simplement dit à Maria Nordin qu'elle ne pourrait pas avoir d'enfant parce qu'elle n'était « *pas claire dans* [sa] *tête* ».

Ainsi travaillait le corps médical suédois après l'adoption, en 1935, d'une loi sur la stérilisation sous contrainte des personnes souffrant de maladies héréditaires. Relayés par les livres d'histoire-géographie et de biologie, les préjugés racistes prévalaient à l'époque au sein de l'élite du pays, à l'instar du reste du Vieux Continent. Le terrain avait en outre été préparé, en Suède, par l'Institut de biologie raciale d'Uppsala, dont les travaux sur l'hérédité de diverses tares et comportements (alcoolisme, perversité) ont inspiré certains députés. La classe politique de l'époque croyait encore aux vertus de l'eugénisme, à la mode dans plusieurs pays d'Europe. Non seulement dans l'Allemagne d'Adolf Hitler, qui approuva par décret la stérilisation des malades mentaux (mai 1933) en vue de purifier la race aryenne, mais aussi en Scandinavie, où la social-démocratie commençait à marquer la société au sceau du bien-être social, qui donnera naissance, après guerre, à l'Etat-providence et notamment au fameux « modèle » suédois.

Pilier, avec l'Etat, de la société suédoise, l'Eglise luthérienne est restée silencieuse face à ces pratiques, à l'inverse des catholiques allemands à pareille époque. Son implication se limitait à la présence de pasteurs dans les conseils d'administration d'hospices ou de maisons de correction. L'institution religieuse en tant que telle n'a toutefois pas coopéré avec les sociaux-démocrates dans leur politique de stérilisation, qu'elle considérait trop radicale et « *immorale* ». Une personne stérilisée ne pouvait-elle pas ensuite avoir autant de relations sexuelles qu'elle le souhaitait ?

On aurait pu croire que les atrocités commises pendant la seconde guerre mondiale et la découverte de l'existence des chambres à gaz nazies auraient incité les autorités suédoises à mettre un terme à leur politique de stérilisation forcée. Il n'en a rien été, démontre *Dagens Nyheter*, au contraire : 1 747 opérations ont été effectuées en 1945, un chiffre record dépassé l'année suivante (1 847), pour atteindre 2 264 cas en 1948, soit plus de six par jour. C'est le résultat d'un nouveau vote du Parlement, qui, en 1941, a élargi la précédente loi aux personnes menant un « *mode de vie asocial* ». Aux yeux des sociaux-démocrates, à l'origine de ce nouveau texte et fermement ancrés au pouvoir après la guerre, il s'agissait de bâtir un monde meilleur, aux antipodes du nazisme. Qu'ils aient eu recours, pour ce faire, à des méthodes aussi discutables ne semble pas les avoir gênés. Dans leur logique, expliquent des historiens, il fallait en passer par là pour réduire le nombre de personnes « *passives* » devant être entretenues par le système de bien-être social nouvellement érigé, pour réduire les coûts et favoriser les gens « *normaux* ».

« *Ce qui s'est passé est de la barbarie* », clame aujourd'hui la ministre sociale-démocrate des affaires sociales, Margot Wallström, tout en tentant de minimiser la responsabilité de son parti dans cette affaire. Elle a également promis de plaider en faveur du versement d'indemnités aux victimes. Un précédent gouvernement de même tendance avait affirmé, en 1986, qu'il ferait preuve de générosité. Mais aucun des plaignants n'a apparemment obtenu satisfaction, depuis l'abolition de la loi controversée. Celle-ci a disparu discrètement en 1976, remplacée par un texte nettement moins contraignant. Les cas de stérilisation forcée avaient néanmoins considérablement diminué depuis la fin des années 60, sous la pression notamment des féministes.

B. Pr.

Un silence difficile à briser

Les livres d'histoire étudiés par les écoliers suédois passent cette affaire de stérilisation forcée complètement sous silence. Nils von Hofsten, président du conseil d'administration de l'Institut de biologie raciale entre 1945 et 1953, ne figure par exemple d'aucune manière dans un dictionnaire suédois de 1974. C'est lui qui proclama, en 1946, que le nombre de « *personnes inférieures* » à avoir été stérilisées en Suède était plus élevé que dans tout autre pays. Cette affaire avait cependant déjà été évoquée au moins à deux reprises : au début des années 70, plusieurs articles étaient parus dans la presse spécialisée, sans provoquer de réactions. En 1986, deux journalistes de presse locale qui avaient eu accès aux dossiers de la commission de psychiatrie sociale avaient révélé que 13 000 personnes avaient été victimes de cette législation (*Le Monde* du 19 novembre 1986). Une estimation qui apparaît aujourd'hui largement dépassée.

Maija Runcis, chercheur au département d'histoire de l'université de Stockholm

« Ce programme est une honte, il n'a rien apporté de positif »

STOCKHOLM
correspondance

Maija Runcis, âgée de quarante-cinq ans, est chercheur au département d'histoire de l'université de Stockholm, spécialisée dans la politique de bien-être social, et prépare un doctorat sur la stérilisation forcée en Suède. Elle a eu accès, aux Archives royales, à des documents officiels détaillant cette pratique et a pu consulter les archives confidentielles de la direction nationale des affaires médicales, organisme gouvernemental chargé de décider qui devait être stérilisé.

« Quelle est l'origine de ce programme de stérilisation forcée ?

– Ce programme a fait l'objet d'une loi adoptée en 1934 par le Parlement, entrée en vigueur l'année suivante. Ce texte avait été à l'initiative en 1922 d'un député social-démocrate, le physicien Alfred Petrén, qui voulait faire stériliser les personnes mentalement attardées ou inaptes. Il estimait que traiter ces personnes dans des hôpitaux et des hospices coûtait trop cher à la société. A l'époque, la loi interdisait à ces catégories de gens de se marier, mais ils pouvaient avoir des enfants. En 1929, une étude prôna la stérilisation pour des motifs uniquement raciaux.

• Mais à leur arrivée au pouvoir en 1932, les sociaux-démocrates décidèrent qu'il était nécessaire d'autoriser la stérilisation pour des raisons sociales, à l'encontre des personnes ne pouvant élever leurs enfants. C'est ainsi qu'a été adoptée la loi de 1934, qui a placé les critères eugéniques au deuxième plan. La première année, elle concerna environ 200 personnes, puis entre 500 et 800 par an à la fin des années 30. Ce chiffre augmenta après l'adoption, en 1941, d'une nouvelle loi autorisant aussi la stérilisation des personnes « *asociales* ».

– Quelles étaient les cibles de cette loi élargie ?

– Cela pouvait être n'importe quel genre de personne dont la progéniture était indésirable aux yeux de la société : des femmes ayant de nombreux enfants, des jeunes au caractère difficile placés dans des maisons de redressement et ayant transgressé les normes de la société. Je me souviens de l'exemple de cette adolescente de quinze ans, stérilisée parce qu'elle sortait trop souvent danser avec les hommes... A l'école, les élèves qui avaient des problèmes pour suivre les autres en classe risquaient aussi de subir ce traitement. On ne les trouvait pas assez intelligents pour la société. Cela valait aussi pour les personnes qui ne pouvaient pas répondre à certaines questions-types (le nom du roi ou le nombre d'habitants dans la deuxième ville de Suède).

– Qui décidait si quelqu'un devait être stérilisé ?

– Un comité spécial au sein de la direction nationale des affaires médicales, à Stockholm. Il recevait des demandes écrites de la part d'hospices, d'hôpitaux pyschiatriques, de maisons de correction, de médecins ou de maîtres d'école. La plupart des demandes concernaient des femmes, parce que ce sont elles qui mettent les enfants au monde... Dans les années 30 et 40, elles représentaient entre 60 % et 70 % des cas, la moitié d'entre elles ayant moins de vingt ans. Puis leur proportion est progressivement passée à 99 %. Cela s'explique par le fait que les femmes aux moeurs sexuelles « *dissolues* » qui voulaient avorter devaient se faire stériliser ensuite.

– Peut-on parler d'une politique fondamentalement raciste, ayant touché des citoyens de souche non suédoise ?

– Des Suédois d'origine tsigane ou tatare, vivant dans le pays de longue date, ont été stérilisés de cette façon jusqu'au début des années 50. Mais très peu, car cette opération n'était pas officiellement autorisée sur des critères raciaux. Je ne pense pas que cela ait dépassé les 5 % [des 60 000 personnes touchées par le programme]. Mais on retrouve dans les dossiers des allusions raciales ou ethniques faites par les autorités pour justifier leur demande de stérilisation : par exemple, « *il a typiquement l'air gitan* ». Cela dit, je n'ai trouvé aucun cas d'opération forcée effectuée sur un citoyen d'un autre pays.

– Comment cette pratique a-t-elle pu se poursuivre après la seconde guerre mondiale et les atrocités commises au nom de la « pureté » de la race aryenne ?

– Cela peut paraître ridicule, mais je crois que les sociaux-démocrates pensaient que cette politique de stérilisation était bonne pour la société. Les mères dans le besoin avaient besoin d'aide, l'Etat n'avait pas assez d'argent. C'était perçu comme une intervention humanitaire profitable à tous, permettant d'éliminer les maladies et la pauvreté.

– Quel bilan tirer de ce programme par rapport à ses objectifs initiaux ?

– Je ne pense pas qu'il ait permis d'économiser de l'argent, car les opérations de stérilisation coûtaient cher. En fait, il a causé beaucoup de dégâts, mentaux comme physiques. Ce programme est une honte, il n'a rien apporté de positif. »

Propos recueillis par Benoît Peltier

La lente décomposition d'un « modèle » de protection sociale

STOCKHOLM
correspondance

Le fameux système de protection sociale suédois, dont l'édification a officiellement justifié la politique de stérilisation forcée, est en crise, un demi-siècle après ses premiers balbutiements. Nombre d'avantages ont été rognés, alors que les autorités ne parviennent plus depuis près de dix ans à garantir le plein-emploi. Impuissante, la population assiste à la lente décomposition d'un « modèle » naguère montré en exemple hors des frontières.

A l'origine de ce système, un rêve, une vision du dirigeant social-démocrate Per Albin Hansson : le « *folkhem* », littéralement « la maison du peuple ». Une Suède idéale où chacun pourrait vivre, travailler, pourvoir à ses propres besoins, posséder une maison avec une épouse qui s'occuperait des enfants, pas plus de trois par famille. A sa mort, en 1946, Hansson n'en aura vu que les prémices. Ses successeurs s'appliqueront à bâtir le reste, en accordant à l'Etat une place prédominante. A la journée de huit heures de travail et au congé de deux semaines, à la législation régulant le marché du travail, à l'instauration d'une assurance-chômage, d'un prêt public au logement et de l'aide maternelle s'ajouteront, peu après la guerre, une série de nouvelles mesures : création de l'assurance-maladie pour tous (incluant la gratuité des soins) et de l'allocation familiale généralisée pour tout enfant de moins de seize ans.

Ces acquis sociaux s'accompagnèrent d'une politique fiscale musclée et progressive, destinée à réduire les écarts de revenus dans la société et à compenser les transferts de plus en plus lourds de l'Etat vers les ménages. Depuis cette époque, les impôts demeurent l'un des thèmes les plus débattus du royaume. Selon une récente enquête, les Suédois, qui figurent pourtant parmi les plus « taxés » du monde, se disent prêts à payer plus d'impôts encore, en échange d'une couverture sociale renforcée. Entre-temps, la crise économique est passée par là, marquée par une dette extérieure gigantesque, par un considérable déficit budgétaire (jusqu'à 13 % du PIB), et surtout par l'apparition du chômage. Quasi inexistant dans les années 80, il a grimpé en flèche pour se stabiliser actuellement à environ 12 % de la population active.

Soudain conscients de faire mener au pays un train de vie bien supérieur à ses moyens, les dirigeants suédois – de gauche comme de droite – ont lancé, à partir de 1992, un programme d'austérité sans précédent. L'urgence s'en faisait d'autant plus sentir que la monnaie, la couronne, était alors victime d'une forte vague de spéculation.

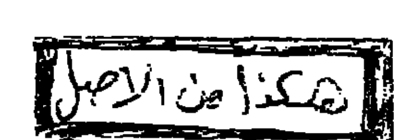
DÉPENSES PLAFONNÉES

Le niveau de remboursement des ménages en fonction de leurs revenus a baissé, passant dans certains cas de 100 % à 75 % (allocation-chômage, assurance parentale et sécurité sociale). Communes et conseils généraux ont vu leurs dépenses plafonnées. Résultat : une dégradation des services de santé, des crèches et de la prise en charge des personnes âgées.

Comble de malchance pour les sociaux-démocrates, grands ordonnateurs du système, ce sont eux qui dirigaient le pays au moment où la purge a fait le plus mal. Accusé par les syndicats de mener une « *politique de droite* », le parti au pouvoir a toutefois annoncé un prochain retour au bon vieux temps de l'Etat providence. Certaines indemnités ont été rehaussées de 75 % à 80 % du revenu, ou le seront bientôt. De plus l'Etat a fait cadeau, en juillet, de 4 milliards de couronnes (3 milliards de francs) aux communes pour améliorer leurs prestations en matière de santé et d'éducation.

Outrés d'avoir perdu des avantages auxquels ils estimaient avoir droit (pourquoi sinon payer tant d'impôts ?), retraités, chômeurs, handicapés, femmes seules avec enfant(s) à charge, veuves, sans parler des différentes corporations touchées, se sont peu à peu organisés pour formuler leurs revendications. La rentrée scolaire est à son tour victime du plan d'austérité. Des parents catastrophés ont découvert que leurs enfants avaient commencé l'année dans des classes comptant plus de trente élèves. Un niveau tacite qu'il était encore récemment impensable de devoir dépasser. Responsables de l'éducation, les communes ont dû rogner d'un cinquième leurs dépenses allouées à ce secteur entre 1991 et 1995.

B. Pr



L'industrie du tabac versera 70 milliards de francs à la Floride

Les cigarettiers acceptent de payer cette compensation afin d'arrêter les nombreuses poursuites en cours. Ils espèrent ainsi sauvegarder un secteur en pleine expansion dans le tiers-monde

Après le Mississippi, et avant le Texas et le Minnesota, la Floride a conclu, le 25 août, un accord avec les industriels du tabac. Ces derniers lui verseront, en vingt-cinq ans, 70 milliards de francs de compensations qui rembourseront les frais médicaux dispensés aux victimes du tabagisme. Diverses dispositions visant à lutter contre la consommation sont également prévues. Un accord national du même type avait été signé, en juin, avec quarante Etats. Mais ce dernier doit encore être *ratifié par le Congrès où les adversaires du tabac*, qui estiment le texte trop favorable aux cigarettiers, comptent bien le remettre en cause. Cernée par les procès que lui font les mouvements antitabac, les malades et les *organismes d'assurances sociales*, l'industrie cigarettière a compris qu'elle devait lacher du lest si elle voulait jouer un rôle sur les marchés en pleine expansion du tiers monde.

UN À UN, tous les Etats américains qui poursuivent devant les tribunaux les industriels du tabac à qui ils réclament de substantielles indemnités en compensation des frais médicaux provoqués par le tabagisme sont en train de décrocher la timbale. Lundi 25 août, la Floride a conclu un accord avec l'industrie du tabac, portant sur 11,3 milliards de dollars (environ 70 milliards de francs), qui met brutalement fin au procès engagé à Miami, il y a plusieurs mois, contre les compagnies du tabac. L'accord intervient quelques semaines après un arrangment similaire conclu le 3 juillet avec le Missisipi, pour un montant de 3,6 milliards de dollars (22 milliards de francs) ; il devrait ouvrir la voie à deux autres accords toujours en discussion avec le Texas et le Minnesota. Tous ces accords régionaux sont alternatifs à l'accord global portant sur 368,5 milliards de dollars (environ 2 260 milliards de francs), signé le 20 juin dernier entre quarante Etats et l'industrie du tabac (*Le Monde* du 23 juin), mais qui doit toujours être ratifié par le Congrès. *« Dans dans les cas, nous sommes couverts »*, a victorieusement commenté le procureur général de Floride, Bob Butterworth, lundi, après la conclusion de l'accord.

Ce dernier reprend dans ses grandes lignes l'accord national de juin : les cigarettiers verseront à la Floride, dans les trois prochaines semaines, un milliard de dollars, le reste étant étalé sur une période de 25 ans. L'argent servira à la mise en place de programmes anti-drogue et anti-tabac pour les jeunes, ainsi qu'au remboursement des dépenses engagées par les services médicaux et sociaux pour combattre les conséquences de l'abus du tabac. L'accord interdit également les panneaux publicitaires et les affiches dans les enceintes sportives, sur les autobus, dans tous les lieux liés au transport public et à proximité des écoles ; tous les panneaux interdits seront remplacés par des panneaux anti-tabac financés par les industriels de la branche, lesquels paieront également les confortables honoraires (plus de 22 millions de dollars, soit 135 millions de francs) des avocats mobilisés dans la bataille.

Pour être douloureuses, les concessions financières consenties par l'industrie du tabac étaient prévisibles. La semaine dernière, pour la première fois de sa carrière, Geoffrey Bible, patron de Philip Morris qui produit la moitié des cigarettes consommées aux Etats-Unis, avait admis devant le tribunal de Floride que son industrie avait sa part de responsabilité dans la mort de milliers de personnes (*Le Monde* du 23 août). Le lendemain, devant le même tribunal, Steven Goldstone, haut responsable de RJ Reynolds Tobacco, avait été plus loin en affirmant que le tabac *« jouait un rôle dans le cancer du poumon »*. Sa société, avait-il ajouté, était prête à mettre en garde les consommateurs du tiers-monde alors qu'aucune disposition légale en général ne l'y oblige.

Après avoir longtemps nié tous les reproches qui lui étaient adressées, l'industrie américaine du tabac semble avoir pris un tournant. En échange de beaucoup d'argent et d'un peu de contrition publique, elle espère sauver ce qui peut l'être, c'est-à-dire l'arrêt définitif des coûteuses poursuites qui se multiplient à travers tous les Etats-Unis. Elle espèrent aussi sauvegarder ses capacités de production au moment où les marchés du tiers-monde, en pleine explosion, promettent encore de beaux bénéfices. L'affaire est cependant loin d'être jouée. L'accord national conclu en juin doit être discuté, le mois prochain, par le Congrès, où déjà s'agitent ceux qui estiment qu'il fait la part trop belle aux industriels du tabac. Les adversaires de ces derniers demandent qu'un rôle accru soit reconnu à l'administration fédérale dans le contrôle des cigarettiers. Ils exigent aussi une forte augmentation de la taxe sur le paquet de cigarettes pour financer les soins médicaux des enfants dépourvus de couverture médicale. Bref, les fabricants de cigarettes risquent de devoir encore mettre la main à la poche.

Georges Marion

Le dernier président de RDA est condamné à six ans et demi de prison ferme

L'ÉPHÉMÈRE successeur d'Erich Honecker à la tête de l'ex-Allemagne de l'Est, Egon Krenz, qui était en fonction lors de l'ouverture du mur de Berlin en novembre 1989, a été condamné à six ans et demi de prison ferme lundi 25 août à Berlin. Il a été immédiatement incarcéré à la prison de Moabit.

Ses deux coaccusés, les anciens membres du Politburo Günter Schabowski et Günther Kleiber, ont été condamnés à trois ans de prison, mais laissés en liberté en attendant d'utiliser leurs possibilités de recours. Tous trois ont été reconnus coupables pour leur responsabilité dans la mort de plusieurs centaines de personnes tuées par les gardes-frontières alors qu'elles tentaient de fuir à l'Ouest.

Ce verdict a été généralement approuvé par les partis politiques à l'ouest de l'Allemagne, mais vivement critiqué par tous ceux qui estiment que la réunification s'est faite sur le dos des Allemands de l'Est. Le Parti du socialisme démocratique (PDS), né des cendres de l'ancien Parti communiste, qui représente près de 20 % de l'électorat aujourd'hui à l'Est, a qualifié ces condamnations de *« justice des vainqueurs »*.

« La RDA était un Etat internationalement reconnu. En toute connaissance de cause, de nombreux gouvernements occidentaux, y compris ceux de la RFA, ont négocié avec les représentants de la RDA (...) *sans jamais donner l'impression d'avoir à faire à des meurtriers »*, a déclaré le PDS dans un communiqué. *« Voilà ce que la nouvelle Allemagne fait des questions de morale politique. L'hypocrisie est insondable »*, a-t-il ajouté.

Personnage assez falot, Egon Krenz, le plus jeune des membres du Politburo, âgé aujourd'hui de soixante ans, avait pris les rênes pour tenter de sauver ce qui pouvait l'être de la RDA après la démission forcée d'Erich Honecker et de sa garde rapprochée, à la mi-octobre 1989. Le 9 novembre, à l'issue d'une réunion des plus hautes instances du parti consacrée au problème des réfugiés est-allemands qui s'efforçaient en masse de passer à l'Ouest, Günter Schabowski, ancien directeur de l'organe du Parti communiste *Neues Deutschland*, annonçait au cours d'une conférence de presse historique que les sorties du territoire allaient être autorisées. Le soir même, le mur de Berlin tombait, précipitant la fin du régime.

Ces dernières années, de nombreux procès avaient été intentés à d'anciens gardes-frontières et leurs officiers pour avoir tiré sur les fugitifs. Les procès contre les deux principaux responsables politiques, Erich Honecker et Erich Mielke, l'ancien patron de la Stasi (police politique), avaient tourné court en raison de l'état de santé des deux hommes. Exilé au Chili, Honecker est mort d'un cancer en 1993.

H. de B.

ASIE CENTRALE, AN VI : LA FIN DES ILLUSIONS

Achkhabad, le rêve « koweïtien » du dictateur Turkmenbachi

Nous terminons avec Achkhabad, la capitale du Turkménistan, notre série de reportages dans sept villes d'Asie centrale, commencée dans Le Monde *du 19 août.*

ACHKHABAD
de notre envoyée spéciale

Au sud de la ville, une route surgit du désert, bordée, telle un mirage, d'une enfilade d'hôtels de luxe. Alignés d'un seul côté, sur des kilomètres, entourés de jardins, fontaines, bungalows et piscines, ils seraient aujourd'hui au nombre de trente-quatre. *« Et tous pratiquement vides ! »* ricane un des locataires à l'année, diplomates et homme d'affaires, de cette poignée d'établissements passés sous la férule de gestionnaires occidentaux.

REPORTAGE

« C'est le désert, mais à 22 heures, vient la jeunesse en BMW et en Mercedes »

Les autres, relevant de ministères qui ont commandé leur construction à des sociétés turques, attendent depuis quatre années déjà que le rêve turkmène devienne réalité. Nul ne sait ce que coûte à l'Etat leur entretien, leur garde, leurs illuminations. Mais, de même que la demi-douzaine d'autres hôtels de classe internationale construits ou rénovés en ville, de même que l'aéroport d'Achkhabad, *« le plus moderne d'Asie centrale »*, ou le nouveau palais présidentiel, sorte de *Taj Mahal* construit par Bouygues sur sept hectares dégagés au centre de la capitale, ils sont là comme des fantômes, à témoigner du désir d'un seul homme, le président Saparmourad Niazov, à voir dans sa ville un futur Koweït.

Le pays s'y prêterait : renfermant d'immenses réserves de gaz, dont il fut du temps de l'URSS le deuxième exportateur mondial, il n'a que 4,6 millions d'habitants, sur un territoire aux trois quarts désertique et grand comme l'Espagne. Mais ces richesses ne sont que potentielles : elles dépendent du bon vouloir de la Russie par laquelle passent les deux gazoducs sortant du Turkménistan. Et ce bon vouloir a pris fin.

Après avoir reversé à Achkhabad, dans les années 1990-1991, quelque 2 milliards de dollars, dit-on, pour ses exportations gazières hors-CEI, la Russie s'est ensuite réservé ce marché à devises, dirigeant le gaz turkmène vers d'autres républiques soviétiques insolvables : Ukraine, Géorgie, Arménie... Aujourd'hui, même cela pourrait lui être refusé et le président turkmène lui-même, las d'accumuler des dettes, a cessé en avril dernier toute vente de gaz à l'étranger, activité qui assurait dans le temps plus de 50 % du PIB.

« Alors que s'il avait distribué à la population ne fût-ce qu'une fraction de ce qu'il a dépensé pour ses hôtels et ses palais, chacun aurait déjà investi dans un gagne-pain », affirme Begentch, un jeune ouvrier payé 120 000 manats par mois (environ 130 francs).

Il bêche pour cela huit heures par jour et par 40 degrés à l'ombre un immense « parc » en aménagement depuis deux ans. Des femmes et de maigres adolescents triment à ses côtés : il faut plusieurs fois l'équivalent de 130 francs pour nourrir une famille à Achkhabad, où les produits, de plus en plus souvent importés, atteignent des prix presque moscovites.

Les ouvriers prennent une courte pause à côté d'une rangée de fontaines « architecturales ». Les lions, dauphins et chevaux qui les ornent sont en plastique et les peintures s'écaillent déjà. Le parc serait le « cadeau » d'une firme turque qui en espère l'attribution de juteux contrats. Les fontaines, en activité, commencent au pied d'un quartier d'HLM d'aspect soviétique dont l'alimentation en eau est sévèrement rationnée, comme souvent dans cette ville de 400 000 habitants.

99,5 % DES VOIX

Mais l'important est que le président *« a la fibre constructrice »*, dit-on dans le micro-milieu diplomatique d'Achkhabad, où il n'est pas de bon ton d'ajouter que c'est le propre de tous les dictateurs. On y déplore plus volontiers la vision « caricaturale » que donneraient les médias russes et étranger du « Turkmenbachi ».

M. Niazov s'est officiellement donné, à l'instar d'Atatürk, ce titre signifiant « Chef des Turkmènes », en se faisant « réélire » président en 1992... avec 99,5 % des voix. L'année suivante, il s'assurait de cette présidence par référendum jusqu'en 2002. Le tout en expliquant que son peuple n'est pas mûr pour la démocratie.

Cet ancien chef du parti communiste turkmène poussa ensuite à un degré largement supérieur à ceux de ses voisins le culte de sa personnalité, recueillant l'indulgence de ceux qui croient, ou qui ont intérêt à croire, à son discours nationaliste et neutraliste, c'est-à-dire, principalement, antirusse. Mais il est le seul des quatre présidents turcophones de la région à avoir signé un traité de défense commune avec Moscou, qui l'arme, surveille ses frontières avec l'Iran et l'Afghanistan et lui renvoie parfois ses rares réfugiés politiques.

Ces derniers ont donc émigré plus loin, dans les pays scandinaves notamment. Mais s'il est inutile de chercher à Achkhabad des militants d'opposition, la population parle de ses peines avec un empressement inquiétant pour un pays d'apparence si quadrillé. A en juger du moins par la taille des portraits omniprésents du Turkmenbachi, par le nombre des rues, bâtiments, ou kolkhozes qui portent son nom, et par les médias locaux voués à célébrer le président.

« Cet orphelin a rendu le pays entier orphelin » lâche ainsi une femme en instance d'expulsion de sa maison pour cause de grands travaux. Elle demande à ne pas être citée pour ce lèse-majesté : il ne convient pas de rappeler que le président fut élevé dans un orphelinat, après avoir perdu son père au front en 1943, et sa mère en 1948, dans le tremblement de terre qui a presque totalement détruit Achkhabad.



Les maisons basses alentours, en cours de démolition aujourd'hui pour ouvrir une nouvelle grande artère, ont été construites juste après le séisme, en partie grâce à un nouvel afflux de population russo-ukrainienne. Les Turkmènes, peuple de grandes tribus cavalières, n'avaient pas de tradition urbaine et ce sont les colons russes qui avaient construit la ville, à la fin du XIXe siècle.

La maison de la femme abrite ses deux filles et leurs sept enfants, nourris en partie grâce à leur jardin potager. Mais ils devront emménager, comme leurs voisins, dans les étages de ces *« cages à lapins »* en bout de ville, aux appartements sans balcon, et encore dépourvus d'eau, voire d'électricité, terrifiés à l'idée de rejoindre le cortège des victimes de la *« koweïtisation »* d'Achkhabad. Presque tout son centre est déjà dégagé de ses maisons d'habitation, réduit à ses ministères, hôtels et palais.

« Ici, on voit comment deux sortes de Turkmènes vivent ensemble, sans se rencontrer » explique Sacha, un jeune Russe devenu photographe de rue. *« Les gens normaux disparaissent avant le coucher du soleil puis, c'est le désert. Mais à partir de 22 heures, vient la jeunesse en BMW et Mercedes. J'en connais. Certains peuvent laisser des centaines de milliers de dollars au casino sans pleurer... Leurs parents ont été autorisés à exporter du gaz ou du coton ».*

Sacha, lui, sait qu'il n'a guère d'avenir dans ce pays où il est né, mais il y est attaché, il n'aime pas le climat russe. Et puis, certains de ses amis, partis en masse vers la *« métropole »*, reviennent une fois par an refaire avec lui leurs excursions de jeunesse dans les montagnes. *« Peut-être que les promesses officielles d'un futur bien-être se réaliseront un jour, quand un nouveau gazoduc sera construit par l'Iran, où je ne sais où »* ajoute-t-il.

Mais Tchary, un ami turkmène de passage, n'est pas d'humeur badine : *« Du gaz, on en a vendu pendant des décennies et le peuple n'en a rien reçu. Maintenant, c'est pire : même si ce gazoduc est construit, alors que plus personne n'y croit, ce sera toujours les mêmes qui en profiteront. Notre Turkmenbachi ferait mieux de ne plus en parler. Il ne fait qu'irriter les gens ».*

Mais le président continue de promettre l'âge d'or. Alors que son pays, qu'il a *« protégé »* du FMI et de ses réformes, est le seul, au sein de la CEI, à vivre aujourd'hui avec une forte inflation et a être menacé d'une aggravation de la récession.

Le 13 mai dernier, peu après avoir doublé le prix du pain, il inaugurait le palais qu'il a payé quelque 100 millions de dollars (environ 620 millions de francs) à Bouygues, lequel édifie maintenant un nouveau *« Palais des congrès »* pour une somme équivalente, rénove la télévision, et a aussi construit une mosquée prestigieuse, à 40 kilomètres de la ville.

D'où vient l'argent ? La question est débattue au *« Florida »*, lieu de rendez-vous en forme de pub anglais des expatriés d'Achkhabad. *« Les constructions prestiges sont payées cash par les seuls intérêts des avoirs turkmènes placés en Allemagne »* disent des Français. *« Paris les finance avec des crédits garantis »*, rétorquent des Anglo-Saxons.

« Tout ça, c'est du blanchiment » tranche un vieux routier de la région. Le *« Fonds pour les victimes des violations des droits de l'homme en Asie centrale post-soviétique »*, créé par un exilé turkmène, Schoukahrat Kadyrov, semble du même avis : *« Le groupe turc Impérial, dont le chef mafieu Omer Hifti Topal a été assassiné il y a un an, à Istanbul, contrôle le secteur du tourisme et des casinos au Turkménistan ». « C'est un des groupes mafieux liés au Turkmenbachi par des trafics de diamant et du blanchiment de revenus tirés de vente de gaz »*, affirme-t-il dans un récent bulletin. Dans ce pays, on apprend périodiquement que des jeunes, présentés comme des *« drogués »*, furent exécutés en masse, selon les uns, amnistiés selon les autres...

Le jeune fonctionnaire du ministère des affaires étrangères, préposé à l'accueil des journalistes, s'inquiète des mauvaises interprétations possibles du mécontentement, qu'il *« admet »*, d'une partie de la population. Il demande de l'indulgence pour son *« tout jeune pays »* et promet une carte d'accréditation, à la réception de la copie d'un *« bon article »*. Et il offre, en guise de cadeau d'adieu, trois melons de cinq kilos chacun...

Sophie Shihab

L'Afrique du Sud est devenue un refuge privilégié pour les mobutistes en exil

Nelson Mandela soutient le nouveau maître de Kinshasa

La République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre) s'inquiète que l'Afrique du Sud soit devenue un refuge pour le clan mobutiste en exil. Nelson Mandela a indiqué qu'une enquête a été ouverte, et a par ailleurs soutenu Laurent-Désiré Kabila sur le dossier des *« prétendus »* massacres de réfugiés rwandais. Pretoria va aussi participer à l'effort de reconstruction du Congo-Kinshasa.

JOHANNESBURG
de notre correspondant

A l'occasion de sa première visite en Afrique du Sud depuis son accession au pouvoir en mai, Laurent-Désiré Kabila, le président de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), s'est inquiété, lundi 25 août, de la présence d'anciens partisans du maréchal Mobutu Sese Seko sur le territoire sud-africain. Le chef d'Etat congolais les a accusés de chercher à reprendre le pouvoir en utilisant les fonds publics qu'ils ont emportés avec eux dans leur fuite. *« Ces personnes utilisent l'Afrique du Sud comme base pour déstabiliser notre pays grâce à l'argent qu'ils ont volé »*, a affirmé M. Kabila à l'issue de sa rencontre avec le président Nelson Mandela. Ce dernier s'est déclaré *« très inquiet »*, et il a souligné que les autorités sud-africaines avaient déjà ouvert une enquête.



Le problème des mobutistes ayant trouvé refuge en Afrique du Sud contrarie les efforts du président Mandela pour établir des relations privilégiées avec le régime de M. Kabila. Après avoir joué sans succès un rôle de médiateur dans le conflit zaïrois, Pretoria – soucieux de ses intérêts économiques – s'est affirmé comme un allié inconditionnel de la RDC. La visite du président congolais est d'ailleurs l'occasion, avant tout, de finaliser l'aide que l'Afrique du Sud s'est proposée d'apporter pour reconstruire l'ex-Zaïre, et de favoriser les investissements sud-africains dans ce pays.

Le président Mandela en a aussi profité pour renouveler son soutien politique à M. Kabila face aux accusations de massacres de réfugiés rwandais imputés à ses troupes. *« M. Kabila m'a affirmé que ces accusations étaient fausses et que jamais les siens n'avaient été impliqués dans de prétendus massacres. Je n'ai aucune raison d'en douter »*, a déclaré le chef d'Etat sud-africain.

UN DOSSIER EMBARRASSANT

Dans ce contexte, la présence d'anciens partisans du maréchal Mobutu en Afrique du Sud constitue un dossier particulièrement embarrassant pour Pretoria. D'autant plus que leur installation dans le pays n'est pas récente et que leur activité n'a donné prise, pour l'instant, à aucune action légale de la part des autorités sud-africaines. Dès le début des années 90, la famille et l'entourage de M. Mobutu ont choisi l'Afrique du Sud comme lieu de prédilection pour dépenser et faire fructifier l'argent pris dans les caisses de l'Etat zaïrois.

Rebutée par le durcissement des lois sur l'immigration en Europe, toute la nomenklatura mobutiste a profité de la fin du régime d'apartheid pour s'installer dans les quartiers chics de Johannesburg ou du Cap. Séduites par des infrastructures hospitalières et scolaires uniques sur le continent africain, les familles entières des conseillers et des officiers supérieurs de Mobutu ont élu domicile en Afrique du Sud. Le général Baramoto Kpama, l'ancien commandant de la garde civile zaïroise, disposerait ainsi d'une propriété, dotée de plusieurs maisons pour loger ses différentes épouses et ses nombreux enfants, dans un quartier résidentiel de Johannesburg.

Dans la plupart des cas, ces installations se sont faites en toute légalité, avec des titres de séjour réguliers. Les avoirs et les investissements des mobutistes en Afrique du Sud sont, eux aussi, difficiles à attaquer sur le plan juridique. Faute de législation sur le blanchiment d'argent, ils fructifient – de préférence dans le secteur immobilier – à travers une nébuleuse de sociétés écrans et de prête-nom. Ce système empêche d'identifier le propriétaire et l'origine de l'argent. Bundu Te Litho, « neveu » du maréchal Mobutu, est soupçonné de gérer, à partir du Cap, plusieurs centaines de millions de dollars, représentant une partie seulement de la fortune du clan.

Les accusations de préparatifs militaires à partir de l'Afrique du Sud, elles non plus, n'ont jusqu'à présent pas pu être vérifiées. M. Kabila a affirmé que le général Baramoto était en train de préparer l'organisation d'un coup d'Etat contre le nouveau régime. La presse sud-africaine avait évoqué l'arrivée de responsables de l'armée zaïroise au moment de la chute de Kinshasa. D'après le *Sunday Independent*, les militaires auraient emporté avec eux 40 millions de dollars. L'argent servirait à financer leur retour au pouvoir grâce à l'aide de mercenaires. Mais, pour l'instant, aucune de ces allégations n'a été prouvée. L'enquête menée par les autorités sud-africaines fournira peut-être des éléments susceptibles de les accréditer. Même si aucun accord d'extradition ne lie l'Afrique du Sud à l'ex-Zaïre, Pretoria n'hésiterait sans doute pas alors à prendre des mesures contre les mobutistes afin de s'attirer les faveurs de Kinshasa.

Frédéric Chambon

Le pouvoir burundais boycotte les pourparlers de paix

La tension monte entre le Burundi et la Tanzanie

NAIROBI
de notre correspondant en Afrique de l'Est

Les pourparlers de paix sur le Burundi, qui devaient s'ouvrir lundi 25 août à Arusha (Tanzanie), ont été ajournés par le médiateur du conflit burundais, l'ancien président tanzanien Julius Nyerere, après l'annonce du boycott de la réunion par le pouvoir de Bujumbura.

Tous les partis politiques et mouvements rebelles burundais avaient été conviés à la rencontre d'Arusha, notamment les protagonistes de la guerre civile, à savoir le gouvernement (issu du putsch du 25 juillet 1996 de l'armée burundaise, dominée par la minorité tutsie) et les rebelles du Conseil national pour la défense de la démocratie (CNDD, à majorité hutue) qui s'étaient rencontrés auparavant à Rome dans le cadre de tractations secrètes.

Mais à l'absence du major Buyoya, l'homme fort du Burundi, s'est ajoutée celle de délégués de différents partis politiques, l'avion envoyé de Dar es-Salaam pour les amener à Arusha n'ayant pas reçu l'autorisation d'atterrir à Bujumbura ; deux représentants du Frodebu, le parti vainqueur des élections de 1993 et renversé l'an dernier, se sont dits *« frustrés »* de n'avoir pu se rendre aux pourparlers. N'étaient présents à Arusha que quelques délégués du Frodebu en exil, des mouvements rebelles hutus et de petits partis tutsis de Bujumbura.

Trois jours avant l'ouverture des discussions d'Arusha, le régime burundais en a demandé le report en accusant *« les autorités tanzaniennes et le médiateur d'avoir multiplié des déclarations et des comportements provoquant la tension entre les deux pays et décourageant la participation »* de Pierre Buyoya. Pour ne pas se laisser dicter le calendrier des négociations, M. Nyerere a maintenu la date du 25 août, mais il a dû se rendre à l'évidence, lundi soir, qu'en l'absence de l'homme fort du Burundi, le rendez-vous d'Arusha perdait tout son intérêt.

En acceptant de dialoguer avec les rebelles, le major Buyoya remplissait pourtant la principale condition posée par les neufs pays de la région lorsqu'ils décidèrent, huit jours après son coup d'Etat, d'imposer un strict embargo, qui s'est allégé par la suite. Ils demandaient aussi le rétablissement des partis politiques et du Parlement – une exigence à laquelle les putschistes ont cédé – ainsi que le retour à la légalité constitutionnelle.

Mais les voisins du Burundi, réunis à Kampala le 16 août dernier, ont décidé de maintenir le blocus, et le major Buyoya, qui comptait sur la levée immédiate des sanctions dès l'ouverture des négociations d'Arusha, n'a pas apprécié. Pas plus que d'entendre, quelques jours plus tard, M. Nyerere déclarer que le régime burundais n'avait pas satisfait à toutes les conditions, mais sans préciser s'il attendait la restauration du pouvoir issu des urnes ou s'il entendait ne pas relâcher la pression jusqu'à l'aboutissement des pourparlers.

> Tous les partis politiques et mouvements rebelles burundais avaient été conviés à la rencontre d'Arusha

En annonçant l'ajournement de la rencontre, Julius Nyerere a réaffirmé *« qu'il n'y avait pas d'alternative au dialogue »*, tout en rejetant les conditions posées par le régime burundais. Ces dernières semaines, le ministre des affaires étrangères du Burundi, Luc Rukingama, a reproché à la Tanzanie d'abriter des sanctuaires de la rébellion hutue dans les camps de réfugiés burundais installés sur son territoire. *« Ils n'ont rien fait pour les désarmer, ni pour les condamner ni pour les éloigner »*, a-t-il précisé.

Le ministre a accusé également Dar es-Salaam d'appliquer l'embargo plus strictement que ses voisins, notamment en bloquant des denrées de première nécessité dans son port. Enfin, il a critiqué le refus tanzanien d'accréditer un chargé d'affaires du gouvernement actuel, l'ambassade du Burundi à Dar es-Salaam étant toujours occupée par un émissaire du régime renversé en juillet 1996.

Le contretemps d'Arusha s'inscrit dans une atmosphère de plus en plus tendue entre le Burundi et la Tanzanie, dont le ministre des affaires étrangères a accusé l'armée burundaise de masser des troupes à la frontière dans le but d'attaquer les camps de réfugiés. M. Kikwete a averti que son pays exercerait des représailles militaires si ces camps étaient la cible d'une agression, *« ce qui équivaudrait à une invasion de la Tanzanie »*.

Le régime burundais a encore fait monter les enchères lundi en déclarant que la normalisation des relations entre les deux pays devait désormais faire partie du processus de paix.

Le chef de la diplomatie burundaise a notamment annoncé la tenue des prochains pourparlers sous condition du désarmement par la Tanzanie des rebelles hutus présents sur son territoire.

Jean Hélène

La crise politique s'aggrave au Mali

Le pouvoir estime que les institutions contestées par l'opposition sont légitimes. Celle-ci demande la libération de ses dirigeants

BAMAKO
de notre envoyé spécial

Trois dirigeants de l'opposition malienne ont été placés sous perfusion, samedi 23 août, après avoir entamé une grève de la faim. Ils font partie d'un groupe de dix détenus, emprisonnés depuis le 10 août à la suite du lynchage d'un policier en civil lors d'une réunion de l'opposition. En quatre mois, depuis le premier tour des élections législatives, le 13 avril, la situation politique s'est très rapidement dégradée au Mali. Le dialogue est complètement rompu entre le président Alpha Oumar Konaré et son parti, l'Alliance pour la démocratie au Mali (Adema) d'une part, les partis d'opposition d'autre part. On déplore quatre morts, des attaques contre des sièges de partis ou le domicile de dirigeants, et de nombreuses procédures judiciaires sont en cours.

Le Mali, présenté naguère comme une réussite exemplaire de la vague de démocratisation qui a traversé l'Afrique au début de la décennie, vit au rythme de proclamations incendiaires. L'opposition accuse l'Adema d'être *« une mafia décidée à se maintenir au pouvoir par tous les moyens »*, tandis que le caricaturiste d'un quotidien progouvernemental montre les grévistes de la faim se bâfrant en cachette.

Pourtant, les rues de Bamako – où la plupart des troubles se sont concentrés – sont calmes. Cette succession d'incidents, déclenchée par l'annulation des législatives du 13 avril, n'a jamais mobilisé les foules. Les marches de protestation de l'opposition et les meetings de l'Adema n'ont rassemblé que quelques milliers de personnes à Bamako, une ville frisant le million d'habitants. Seules une soixantaine de femmes ont participé le 22 août à un sit-in de l'opposition. Pour compenser ce déclin de la mobilisation, les discours et les gestes s'exacerbent. Lors du sit-in, des femmes se sont publiquement dévêtues, un geste de douleur paroxystique en Afrique de l'Ouest. Une semaine auparavant, une unité de la gendarmerie avait arrêté et tabassé les militants et les journalistes à une conférence de presse de l'opposition.

La suite des événements est liée à l'issue des procédures judiciaires entamées après le décès du policier Moussa Diarra. Les dirigeants des principaux partis ont été inculpés pour complicité de coups et blessures et dispersés dans les prisons du pays, certaines distantes de centaines de kilomètres de Bamako, ce qui n'accélérera pas l'instruction. Ces mesures empêcheront par contre la reprise du dialogue. Elles s'expliquent peut-être par la pression qu'exerce l'Adema sur le président et le gouvernement. Comme le dit le secrétaire général du parti présidentiel, Iba N'Diaye : *« Certains* [parmi nos militants] *se demandent si ce ne sont pas les concessions d'Alpha Oumar Konaré qui les encouragent. »* Le président a, à plusieurs reprises, convié l'opposition à des pourparlers. Au mois de juillet, ceux-ci ont failli aboutir, mais des déclarations intempestives de dirigeants de la majorité les ont fait capoter.

LUTTE POUR LE POUVOIR

Outre la libération de ses dirigeants, l'opposition réclame la mise en place d'un régime de transition en attendant de nouvelles élections. Après l'annulation des législatives, les opposants ont boycotté la présidentielle en mai et les nouvelles législatives en juillet-août. Le président Konaré a été élu sur un score nord-coréen, et l'Assemblée nationale est quasi monocolore. Mais le président et l'Adema, fort du satisfecit des observateurs internationaux, estiment que les institutions sont légitimes.

Cet affrontement surprend d'autant plus que la plupart des acteurs de cette crise ont combattu ensemble la dictature de Moussa Traoré, renversé en 1991. Depuis, les alliances se sont faites et défaites, et les hommes politiques maliens se sont côtoyés au sein des gouvernements successifs. *« C'est une lutte pour le pouvoir. Les hommes politiques sont en train d'oublier ce pour quoi on s'est battu »*, soupire Fatoumata Siré Diakité, présidente de la principale association féministe. *« Aucun parti n'a présenté de programme. Celui qui est au pouvoir a les moyens matériels de se faire réélire, et l'opposition se contente de gérer les erreurs de la majorité »*, dit-elle.

Cette analyse est largement partagée par les acteurs de la société civile (au Mali, la vie associative est particulièrement riche) et par les politiques s'exprimant en privé. L'Adema a exploité la prime au sortant, substantielle en Afrique. Et l'opposition, incapable de constituer une majorité à l'Assemblée ou de gagner l'élection présidentielle, n'a pas voulu attendre cinq ans et a choisi de contester les institutions.

Dans les villages, la culture démocratique est encore trop récente pour que les électeurs fassent la différence entre l'administration et le parti au pouvoir. Surtout si ce dernier s'emploie à en estomper la frontière et utilise le zèle de certains fonctionnaires. Un dirigeant de l'Union soudanaise (US-RDA), le parti de l'indépendance aujourd'hui dans l'opposition, affirme qu'*« il n'y a pas un commandant de cercle* [sous-préfet] *qui ne soit pas à l'Adema »*. Un député de la majorité présidentielle corrige : *« Aujourd'hui, les gens sont à l'Adema pour braver le commandant de cercle. »* De toute façon, l'appartenance à la majorité procure des bénéfices matériels.

L'opposition a sans doute beaucoup perdu de sa capacité de mobilisation en contractant des alliances contre nature. L'US-RDA, qui n'a pas tout à fait abjuré ses origines marxistes, fait cause commune avec les héritiers du dictateur Moussa Traoré, qui renversa pourtant le fondateur du parti de l'indépendance, Modibo Keita. Presque naïvement, Bamou Touré, le président des « Soudanais », avoue : *« Notre allié naturel, c'est l'Adema. »* Mais ce qui est perçu comme l'avidité et l'égoïsme du parti au pouvoir en ont éloigné ses partenaires potentiels.

Pour faciliter la recomposition du jeu politique, le président Konaré voudrait organiser un financement public des partis. En privé, il a reconnu que le pouvoir procurait à ses détenteurs un avantage disproportionné lors des élections, que seule l'attribution de ressources substantielles à l'opposition pourrait corriger. Peut-être voudrait-il aussi encadrer les appétits de l'Adema. Le président compte sur les municipales pour susciter une nouvelle génération de politiciens. Mais l'opération ne pourra réussir que si les fils du dialogue sont renoués.

Thomas Sotinel

Creuser un puits pour remporter une élection

Surnommé Blaise, en souvenir d'une éducation francophone, Mamadou Bakary Sangaré se réjouit des dernières élections législatives. Il est parvenu à faire élire quatre de ses candidats contre le parti du président Konaré, à Bougouni, dans le sud du pays, la région cotonnière. Haut fonctionnaire, Blaise affirme ne pas avoir besoin de son mandat de député pour vivre, et il explique ainsi son succès : *« Les gens n'ont rien à faire d'un frère qui ne vient les voir qu'à Noël. A Bougouni, je me suis associé avec des organisations humanitaires pour creuser des puits, donner un moulin à un village. Les candidats de l'opposition ne sortent pas de Bamako. Ils ne savent pas combien de piste il faut faire pour aller du village de leur mère jusqu'au goudron. Pourtant, avec 5 000 francs investis dans un microprojet, on a 1 000 voix, acquises pour longtemps. »*

هكذا من الأصل

Le Japon demande à Benyamin Nétanyahou des initiatives en faveur du processus de paix

L'Etat juif veut faire de l'Asie le nouvel axe de sa politique étrangère

Le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, devait achever mercredi 27 août une visite officielle de trois jours au Japon, dont la seule préoccupation a été pendant longtemps d'assurer ses approvisionnements en pétrole en provenance des pays arabes. Le premier ministre Hashimoto lui a conseillé de prendre des initiatives pour enrayer le pessimisme à propos du processus de paix israélo-arabe.

TOKYO
de notre correspondant

La visite au Japon du premier ministre d'Israël, Benyamin Nétanyahou, consacre le timide réchauffement des relations entre les deux pays. En répondant à l'invitation de Tokyo en dépit du regain de tension dans son pays et des inquiétudes sur l'avenir du processus de paix, M. Nétanyahou, qui poursuivra son voyage par la Corée du Sud, où il est attendu le 27 août, a tenu à souligner l'importance qu'il accorde à la croissance économique et à la coopération avec une partie du monde dont il estime qu'elle doit *« être le nouvel axe de la diplomatie israélienne »*.

Mais ses interlocuteurs japonais sont restés prudents. La sécurité est pour les Japonais la condition préalable à un accroissement de leur présence en Israël. *« La paix et la stabilité dans la région constituent un facteur important du développement de nos relations bilatérales »*, a déclaré le premier ministre Hashimoto, qui a souligné la nécessité pour le premier ministre israélien *« de prendre des initiatives pour enrayer le pessimisme qui gagne les pays arabes »*.

Le processus de paix au Proche-Orient a été l'occasion pour Tokyo de se dégager d'une diplomatie proche-orientale dont la seule préoccupation a longtemps été d'assurer les approvisionnements en pétrole en provenance des pays arabes. Si cette préoccupation demeure un élément déterminant de sa politique dans la région, le Japon, qui dispose désormais de réserves importantes en hydrocarbures (150 jours), paraît moins sensible aux menaces de représailles, et il s'est employé depuis la fin de la guerre du Golfe à rééquilibrer ses relations avec Israël.

SYNERGIE POTENTIELLE

La visite du premier ministre Itzhak Rabin à Tokyo en 1994 – la première d'un chef de gouvernement israélien – avait confirmé la réorientation de la diplomatie japonaise, ainsi que le souci de Tokyo de s'impliquer davantage dans le dossier israélo-arabe : aide de 270 millions de dollars aux Palestiniens et envoi d'une quarantaine de « casques bleus » japonais sur le Golan depuis 1995.

A Tokyo, M. Nétanyahou, qui était accompagné d'une importante délégation d'hommes d'affaires, avait pour objectif d'inciter les milieux économiques nippons à s'intéresser davantage à Israël. Les échanges entre les deux pays restent marginaux (2 milliards de dollars) et les investissements japonais faibles (27 millions). Le premier ministre a été convaincant en soulignant la synergie potentielle entre *« Israël, qui est devenu la première puissance technologique mondiale après les Etats-Unis, et le Japon, qui a démontré ses capacités de production et de marketing »*. *« Nous avons l'innovation, vous avez le don de la mettre en œuvre »*, a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse.

Mais, pour l'instant, seules de petites entreprises japonaises, intéressées par les technologies de pointe des Israéliens, entretiennent des contacts suivis avec ce pays. Une information insuffisante (à laquelle devrait remédier l'ouverture en octobre, à Tel-Aviv, d'un bureau de l'organisme du commerce extérieur nippon, Jetro) et la perception, plus difficile à modifier, d'Israël comme un pays où l'insécurité est grande ont jusqu'à présent dissuadé les grands groupes nippons. M. Nétanyahou souhaite aussi une coopération nippo-israélienne pour de grands projets d'infrastructure (comme un aéroport sur une île artificielle) et dans des pays tiers.

En juin, une mission de l'Association des industries électroniques japonaises s'est rendue pour la première fois en Israël. Le Japon pourrait être intéressé par des technologies à application militaire conçues pour des systèmes de défense intégrés à celui des Etats-Unis (ce qui est aussi son cas). Le directeur de l'agence de défense, Fumio Kyuma, s'est rendu en juillet en Israël, mais ses entretiens ont été limités, dit-on de source officielle, à la présence des « casques bleus » nippons sur le Golan.

Philippe Pons

L'ambassadeur nord-coréen au Caire aurait demandé l'asile aux Etats-Unis

TOKYO
de notre correspondant

L'ambassadeur de Corée du Nord en Egypte, Jang Sung-gil, et sa femme, qui ont disparu de leur résidence au Caire depuis vendredi, pourraient avoir demandé asile aux Etats-Unis. C'est ce qu'affirme, mardi 26 août, le quotidien coréen *Chosun Ilbo*. C'est également la version retenue par les autorités égyptiennes. Le couple se serait réfugié à l'ambassade américaine au Caire et aurait quitté l'Egypte lundi, muni de visas sous des noms d'emprunt. Le département d'Etat s'est refusé, pour l'instant, à tout commentaire.

Selon des informations non confirmées en provenance de Séoul, le frère de l'ambassadeur Jang, Jang Sung-ho, chef de la délégation commerciale nord-coréenne à Paris, aurait également demandé asile dans un pays tiers. Il a disparu vendredi de son domicile parisien avec sa femme et ses deux enfants.

La défection de l'ambassadeur Jang Sung-gil est un nouveau désaveu cuisant pour le régime de Pyongyang, après celle, en février à Pékin, de l'idéologue du « kimilsungisme », Hwang Jang-yop. Si l'arrivée du diplomate et de sa femme aux Etats-Unis est confirmée, ce sera la première fois qu'une personnalité nord-coréenne demande asile directement aux Américains. Cette défection risque de placer les Etats-Unis dans une situation délicate vis-à-vis de Pyongyang alors qu'ils viennent d'obtenir la participation de la République populaire démocratique de Corée (RPDC) aux discussions préliminaires à un accord quadripartite de paix (avec la Chine et la Corée du Sud) destiné à remplacer l'armistice de 1953.

Ancien vice-ministre des affaires étrangères, M. Jang, âgé de quarante-neuf ans, était un diplomate important pour Pyongyang. En poste au Caire depuis 1994, il passe pour l'un des négociateurs des ventes de missiles nord-coréens aux pays arabes. M. Jang avait la pleine confiance des dirigeants de Pyongyang : contre toute attente, il avait été maintenu dans ses fonctions en dépit de l'apparente défection l'année dernière de son fils, âgé de dix-neuf ans, qui aurait demandé asile au Canada. Sa femme, Choi Hye-ok, est une actrice de renom, liée à la famille de Kim Jong-il, fils et héritier de Kim Il-sung.

Philippe Pons

La nouvelle diplomatie iranienne est entravée par le contentieux d'une longue pratique terroriste

UNE DÉLÉGATION d'universitaires américains est attendue vendredi 29 août à Téhéran, pour la première visite du genre depuis la prise d'otages à l'ambassade des Etats-Unis, en novembre 1979. Le lendemain, la compagnie aérienne Iran Air inaugurera par un vol Téhéran-Djeddah une ligne régulière entre l'Iran et l'Arabie saoudite, pour la première fois depuis la chute du chah. Le nouveau chef de la diplomatie de Téhéran, Mohamad Kharazi, se dit *« ouvert »* à des rencontres avec ses homologues des pays membres de l'Union européenne (UE).

En apparence, des choses bougent dans la politique extérieure de l'Iran. Mais le nouveau président réformateur, Mohamad Khatami, a reçu en héritage quelques bombes à retardement qui risquent de retarder longtemps toute évolution positive.

Dans la normalisation timidement amorcée avec l'Arabie saoudite, son prédécesseur, Ali Akbar Hachémi Rafsandjani, avait ouvert la voie et son homologue syrien, Hafez El Assad, usé de ses bons offices auprès de Riyad. M. Khatami voudrait, disent ses proches, accélérer le processus après dix-huit années de relations pour le moins difficiles. Les deux pays ont conclu en juillet des accords économiques, et Riyad a promis de participer à haut niveau au sommet de l'Organisation de la conférence islamique, prévu en décembre à Téhéran.

Le royaume wahabite appartient au premier « cercle » prioritaire de pays voisins avec lesquels la nouvelle équipe gouvernementale à Téhéran voudrait apurer les contentieux, ou renforcer les liens quand ils existent déjà. Les Etats-Unis relèvent, eux, du dernier « cercle », après le Proche-Orient, l'Asie et l'Europe. Cette conception excessivement schématique des relations internationales oublie, ou feint d'oublier, l'influence américaine dans le Golfe, et surtout le risque de voir confirmée la responsabilité de Téhéran dans un attentat anti-américain, commis en Arabie saoudite en juin 1996, qui avait tué dix-neuf soldats américains.

Les Etats-Unis soupçonnent l'Iran – qui s'en défend – d'en être l'instigateur. Deux enquêtes ont été conduites par les Saoudiens et les Américains, sans que leurs résultats soient rendus publics. Washington détient un suspect saoudien extradé par le Canada, Abdel Rahim El Sayegh, dont le procès s'ouvre le 3 novembre. Le « dialogue critique » euro-iranien résisterait bien difficilement aux pressions américaines si la responsabilité de Téhéran était établie dans l'attentat d'El Khobar. Les Etats du nord de l'Europe, notamment le Danemark, déjà extrêmement sévères vis-à-vis de Téhéran à propos de l'affaire Salman Rushdie, risquent de réclamer alors une rupture totale.

ASSASSINATS POLITIQUES

Le dialogue est déjà bien mal en point : il a été gelé depuis qu'un tribunal allemand a accusé, le 10 avril, *« le plus haut sommet »* de l'Etat iranien d'être le commanditaire du meurtre de quatre opposants kurdes, en septembre 1992, à Berlin. Les ambassadeurs des quinze pays de l'UE, rappelés en consultations après le verdict, n'ont toujours pas regagné leurs postes, depuis que le Guide de la République islamique, l'ayatollah Ali Khameneï, a autoritairement décidé d'exclure l'ambassadeur d'Allemagne.

La politique étrangère demeure du ressort du Guide. Il vient de surcroît de s'adjoindre un conseiller pour les affaires internationales, qui n'a pas brillé par son audace puisqu'il s'agit du chef de la diplomatie pendant seize ans, Ali Akbar Velayati.

Les meurtres de dizaines d'opposants iraniens au cours des dernières années, notamment dans des pays européens, sont un autre lourd handicap pour l'image de l'Iran, même si les autorités de Téhéran ont toujours affirmé n'y être pas mêlées. Le verdict du tribunal de Berlin a déjà eu pour conséquence l'ouverture en Suisse d'une *« enquête pour espionnage »* dans le cadre de l'instruction sur l'assassinat, en 1990, du dissident Kazem Radjavi. Au moins une autre instruction en cours risque d'éclabousser sérieusement Téhéran. Elle concerne le meurtre en France d'un autre opposant, Cyrus Elahi, le 23 octobre 1990.

Ce terrorisme dirigé contre les opposants appartient désormais au passé, disent certains, et l'ancien ministre des renseignements, Ali Fallahian, son principal artisan nommément mis en cause par le tribunal de Berlin, a été remercié. Mais, même si cela est vrai, il faudra beaucoup de temps au nouveau gouvernement pour le prouver.

L'Iran de M. Khatami est aussi invité à mettre un terme à son hostilité au processus de paix israélo-arabe jusqu'ici soupçonnée, non sans quelques raisons, d'être très active. Et il doit donner la preuve qu'il ne cherche pas, comme il en est accusé au moins par les Etats-Unis et Israël, de chercher à se doter de l'arme nucléaire.

L'accession de M. Khatami à la présidence a été saluée partout comme un signe de bon augure. Cela n'équivaut pourtant pas à l'effacement de toutes les dettes.

Mouna Naïm

Dix-sept condamnations à mort par jour en Chine, selon Amnesty

PLUS DE SIX MILLE personnes, soit dix-sept par jour, ont été condamnées à mort en Chine en 1996, et 4 367 ont été exécutées, révèle un rapport d'Amnesty International, qui dénonce une logique répressive punissant avec la même rigueur les auteurs de petits larcins et ceux de crimes graves.

Entre autres exemples, Zhang Xi-zhong, un habitant de la province du Sichuan, a été exécuté en mai 1996 pour le vol de quatorze vaches. La même peine a été encourue en juin par un voleur de vélomoteurs au Fujian et par un homme qui démantelait les installations électriques pour les revendre. Amnesty indique que cette répression extrême commence à être considérée en Chine même comme la cause directe du nombre croissant de crimes violents, car les criminels savent qu'*« ils n'ont rien à perdre »* et que, s'ils sont pris, on leur réservera un sort identique, qu'ils aient eu recours ou non à la violence.

« FRAPPER FORT »

« Depuis le début des années 90, davantage de personnes ont été exécutées ou condamnées à mort en Chine que dans le reste du monde », affirme l'organisation de défense des droits de l'homme dans son rapport portant sur « La peine de mort en Chine ». Les exécutions ont cependant connu en 1996 une recrudescence sans précédent depuis 1983, avec le lancement, fin avril, de la campagne « Frapper fort contre la criminalité ». Mais « Frapper fort », contrairement aux campagnes précédentes, n'a pas de limites dans le temps. Lancée initialement pour une période de trois mois, elle s'est prolongée par la suite dans des campagnes *« d'hiver »* et de *« printemps »*, pour devenir une campagne *« à thème »*.

« La campagne "Frapper fort" est un mouvement à long terme. Elle ne s'arrêtera pas pour un oui ou pour un non. Cette année, elle sera centrée sur la lutte contre la drogue », a déclaré, lundi 25 août, un porte-parole du Bureau de la sécurité publique chinois. – *(AFP.)*

Le chancelier Kohl exclut un remaniement immédiat

BONN. Dès son retour à Bonn après ses vacances en Autriche, le chancelier Helmut Kohl a pris la parole à la télévision pour écarter, lundi 25 août, toute idée de remaniement immédiat du gouvernement allemand. Coupant court aux spéculations déclenchées par son ministre des finances, Theo Waigel, qui avait suggéré qu'il pourrait changer de poste, M. Kohl a rappelé son allié de la CSU bavaroise à l'ordre : la composition du gouvernement, *« c'est l'affaire du chancelier »*. *« On discute de ça dans le petit cercle des partis et des chefs de groupes parlementaires, mais pas sur la place publique. »* Plusieurs rendez-vous sont prévus dans les semaines à venir pour fixer la stratégie de la coalition en prévision des élections de septembre 1998. La CSU a fait savoir, lundi, qu'elle continuait à considérer un remaniement inévitable. – *(AFP, Reuter.)*

Poursuite des combats entre factions cambodgiennes à la frontière thaïe

COL DE CHON CHOM (Cambodge). Des tirs d'artillerie intermittents ont repris à la frontière cambodgienne, lundi 25 août, moins de douze heures après la chute du dernier bastion royaliste aux mains des partisans du second co-premier ministre Hun Sen. Salves d'armes lourdes et tirs de mortier ont à nouveau retenti aux abords de O'Smach, bien que les forces du prince Norodom Ranariddh se soient déclarées à court de munitions. Les troupes de Hun Sen, l'homme fort de Phnom Penh, ont riposté en fin de matinée par une vingtaine de tirs d'obus qui se sont écrasés à quelques mètres de la ligne de barbelés qui sépare O'Smach de la frontière thaïlandaise. Les éléments royalistes partis de O'Smach se sont repliés dans la jungle frontalière, où ils pourraient rejoindre quelque 21 000 civils cambodgiens réfugiés en territoire thaïlandais. – *(Reuter.)*

L'Autorité palestinienne demande l'arrêt des attentats anti-israéliens

GAZA. L'Autorité palestinienne a demandé, lundi 25 août, aux opposants palestiniens de ne pas commettre d'attentats anti-israéliens, afin d'amener Israël à respecter ses engagements dans le processus de paix, a affirmé l'agence palestinienne officielle Wafa. Cette demande a été formulée lors d'une réunion qui a rassemblé le secrétaire général de la présidence palestinienne, Tayeb Abdel Rahim, et des représentants du Mouvement de la résistance islamique, Hamas, du Djihad islamique et de plusieurs autres formations. Près de deux mille Palestiniens ont manifesté à Gaza en brandissant des affiches comparant le premier ministre israélien à Hitler et protestant contre le bouclage des territoires palestiniens. A Bethléem, en Cisjordanie, huit Palestiniens ont été blessés au cours de heurts avec l'armée israélienne pour la troisième journée consécutive. – *(AFP.)*

Plus de quarante civils tués en Algérie

ALGER. Au moins quarante-deux civils – en majorité des femmes et des enfants – ont été égorgés, éventrés ou déchiquetés depuis dimanche 24 août en Algérie lors de trois massacres et d'un attentat aveugle contre un marché d'Alger, selon des bilans hospitaliers et des témoins. Ces nouvelles tueries portent à plus de 190 le nombre de civils tués en une dizaine de jours, selon des bilans partiels. Le plus terrible massacre, à l'arme blanche, s'est déroulé dimanche soir dans un village de montagne, difficile d'accès, près de Médéa (80 kilomètres au sud d'Alger), où 29 personnes ont été exécutées. A Alger, les poseurs de bombe ont visé, lundi en milieu de journée, un marché très fréquenté, dans le quartier d'El Biar, sur les hauteurs de la capitale, où résident nombre de personnalités politiques. Quatre personnes ont trouvé la mort dans l'explosion. – *(AFP.)*

DÉVELOPPEMENT

■ **NATIONS UNIES : la directrice du Fonds des Nations unies** pour l'enfance (Unicef), l'Américaine Carol Bellamy, a annoncé, lundi 25 août, la suppression d'environ 950 postes, sur un effectif global de 6 000 personnes. L'embauche parallèle de quelque 450 personnes permettra de limiter à 7 % des effectifs la réduction des emplois. Doté d'un budget de près de 1 milliard de dollars (6 milliards de francs), l'Unicef a justifié ces mesures par une diminution des fonds qui lui sont versés et par la hausse du dollar. – *(Reuter.)*

AFRIQUE

■ **ZAMBIE : le gouvernement a démenti**, lundi 25 août, les accusations de l'ancien président Kenneth Kaunda qui affirmait que le pouvoir avait ordonné à la police de l'abattre. M. Kaunda avait été légèrement blessé par une balle samedi lors d'un meeting de l'opposition. – *(Reuter.)*

EUROPE

■ **BOSNIE : le vice-président de la Republika Srpska (RS)**, Dragoljub Mirjanic, membre du parti au pouvoir à Pale, a apporté, lundi 25 août, son *« soutien absolu »* à la présidente Biljana Plavsic. Il est la plus haute personnalité politique de la RS à faire acte d'allégeance à Mme Plavsic dans sa lutte contre les ultranationalistes de Pale. – *(AFP.)*

■ **BIÉLORUSSIE : un journaliste biélorusse** travaillant pour la télévision d'Etat russe a été libéré, lundi 25 août, en Biélorussie, après dix jours de détention. Deux autres journalistes de nationalité biélorusse, travaillant également pour ORT, restent incarcérés depuis la fin juillet sous l'accusation de franchissement illégal de frontière. Ces arrestations ont provoqué une crise diplomatique entre la Russie et la Biélorussie, deux pays qui ont signé plusieurs accords d'intégration politique et économique. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **IRAK : le président Saddam Hussein** a démis de ses fonctions, sans explications, dimanche 24 août, le ministre de l'information Hamed Youssef Hamadi et l'a remplacé par le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Houman Abdel Khaleq Abdel Ghafour. – *(AFP.)*

NÉGOCIATIONS Le gouvernement, les syndicats et le patronat préparent la conférence nationale sur l'emploi, les salaires et le temps de travail qui doit se tenir fin septembre ou début octobre. Martine Aubry doit arrêter, mercredi 27 août, sa position à partir d'un projet technique préparé par ses services. ● LES TRENTE-CINQ HEURES de travail hebdomadaire deviendrait la durée légale à partir du 1er juillet 2000 si le gouvernement retenait la suggestion des spécialistes. Ceux-ci préconisent aussi la surtaxation des heures supplémentaires et le remplacement de la loi Robien par d'autres formes d'incitation à la réduction du temps de travail. ● LE PATRONAT ne veut pas d'une baisse des horaires imposée et généralisée. Le document technique propose que la compensation financière, pour les salariés, de la diminution de la durée hebdomadaire du travail soit négociée dans les branches et les entreprises.

Les 35 heures pourraient être instaurées dès le 1er juillet 2000

Les services du ministère de Martine Aubry préparent la conférence sur l'emploi, les salaires et la durée du travail. Ils proposent une surtaxation des heures supplémentaires. La compensation financière de la réduction des horaires sera négociée au cas par cas

DANS UN MOIS, le gouvernement réunira les partenaires sociaux pour une conférence nationale sur les salaires, l'emploi et le temps de travail, promise par Lionel Jospin durant sa campagne électorale. Cette rencontre doit, selon Martine Aubry, se tenir *« fin septembre, début octobre »*. *« Entre le 25 septembre et le 6 octobre »*, précise-t-on dans les couloirs de son ministère.

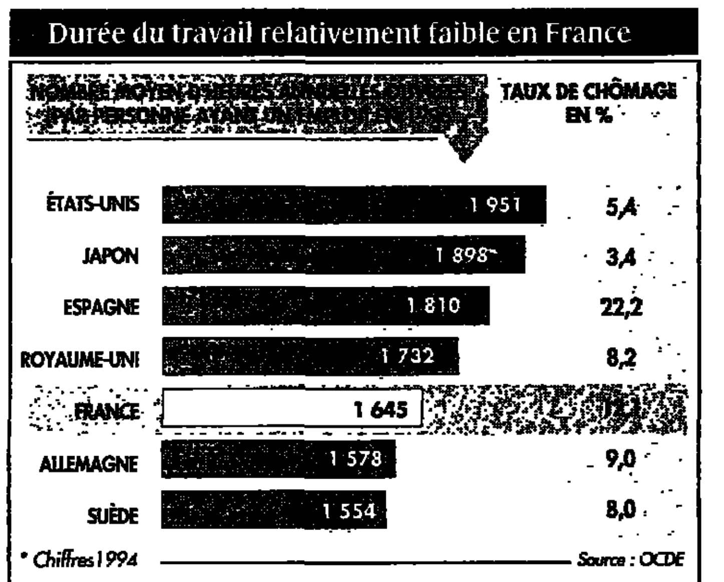
Après avoir rencontré les partenaires sociaux, les spécialistes du ministère du travail viennent de remettre au cabinet de Martine Aubry un document technique sur l'*une des principales questions* en débat : le passage aux trente-cinq heures. Il reste maintenant au ministre de l'emploi et de la solidarité à trancher entre les différentes options qui lui sont soumises – ce devrait être chose faite mercredi 27 août –, puis à discuter ce texte au cours de réunions interministérielles sous la présidence de Lionel Jospin.

Après de longues discussions entre ceux qui estiment que la réduction du temps de travail doit être rapide pour être efficace et ceux qui pensent qu'il ne faut pas *« violenter »* les chefs d'entreprise, les spécialistes du ministère proposent que les trente-cinq heures deviennent la durée légale hebdomadaire à partir du 1er juillet 2000. Entre-temps, les branches professionnelles seraient incitées à négocier la mise en place du nouveau dispositif, en particulier l'annualisation du temps de travail. Toutefois, un accord de branche ne serait pas obligatoire : les entreprises volontaires pourraient prendre les devants.

Pourquoi le feraient-elles ? Parce que des dispositions financières les y inciteraient. Deux points semblent d'ores et déjà acquis. Sans attendre l'an 2000, les heures effectuées au-delà de la trente-neuvième heure seront considérées comme des heures supplémentaires et devraient donc être surtaxées. La proposition ne peut que séduire Martine Aubry, également responsable des comptes de la Sécurité sociale. Certains de ses conseillers ont même envisagé de considérer toute heure effectuée au-delà de la trente-cinquième heure comme heure supplémentaire sans attendre le 1er juillet 2000, mais l'idée ne semble pas avoir été retenue.

Autre quasi-certitude : la loi Robien cessera d'exister le 31 décembre prochain. Certes, les accords conclus d'ici là seront honorés mais il n'y aura plus de nouvelle convention signée à partir de 1998. En revanche, l'Etat devrait accepter de réduire les cotisations sociales des entreprises qui devancent l'appel des trente-cinq heures. Une des principales décisions que devra prendre le gouvernement concerne la durée pendant laquelle l'Etat les aidera – sept ans comme la loi Robien ? – et surtout l'étendue de la réduction des charges sociales. Touchera-t-elle toutes les entreprises qui adopteront les trente-cinq heures ou seulement celles qui créeront des emplois ?

Pour des raisons financières évidentes, la nouvelle aide serait moins généreuse que la loi Robien. Alors que celle-ci coûte environ 150 000 francs par an et par emploi à l'Etat, l'entourage de Mme Aubry réfléchit à un dispositif deux fois moins élevé. En revanche, pour le rendre attractif, les conseillers du ministre préconisent, paradoxalement, d'être moins dirigistes que le texte voté par l'ancienne majorité. Celui-ci prévoit que le volume des embauches corresponde à la baisse du temps de travail ; le projet de loi pourrait être plus souple. Pour tenir compte des gains de productivité, une entreprise qui réduirait le temps de travail de 10 % (trente-cinq heures) et créerait 5 % d'emplois supplémentaires bénéficierait de l'aide gouvernementale.



TROIS SOURCES DE FINANCEMENT

Où Martine Aubry trouvera-t-elle l'argent ? Ses services lui suggèrent trois sources de financement. Par rapport au projet de budget, la fin de nouvelles entrées dans le dispositif Robien dégagerait plusieurs centaines de millions de francs. La surcotisation des heures effectuées au-delà de la trente-neuvième heure pourrait également rapporter de l'argent à l'Etat. Enfin, les services du ministère proposent de rendre financièrement moins intéressantes les aides au temps partiel. Actuellement, un emploi à temps partiel bénéficie de cotisations sociales moins élevées. Dans une entreprise ayant réduit le temps de travail collectif à trente-cinq heures grâce à la loi Robien, l'employeur cumule les deux aides pour les emplois inférieurs à environ trente et une heures. Si, pour ces trente et une heures, le salarié touche un salaire inférieur à 1,33 Smic, l'employeur bénéficie d'un troisième abattement. Dans certains secteurs professionnels (comme le textile) ou géographiques (les contrats emplois-ville), un quatrième niveau d'aide vient même se superposer. L'abandon de ce cumul rapporterait environ 7 milliards de francs par an.

Placer le curseur de l'aide sera d'autant moins facile que celle-ci constituera souvent un élément déterminant de la négociation de la compensation salariale entre employeurs et représentants du personnel. Néanmoins, avant même que Martine Aubry tranche officiellement la question, un élément semble acquis : nul ne parle plus de trente-cinq heures payées trente-neuf. Voulant favoriser l'emploi, le gouvernement entend raisonner en *« masse salariale globale »* et privilégier l'embauche plutôt que les augmentations de pouvoir d'achat des salariés ayant un travail.

Frédéric Lemaître

Le patronat récuse une réduction forcée du temps de travail

AU CNPF, on a beau avoir fait son livre de chevet de *Réduire le temps de travail*, ouvrage de Jacques Rigaudiat, conseiller social du premier ministre, on se déclare *« idiot, au point de ne pas parvenir à comprendre comment le passage à 35 heures du temps de travail hebdomadaire pourrait être bénéfique à l'économie et donc à l'emploi »*.

Certes, les rencontres informelles avec les conseillers de Martine Aubry n'ont pas été inutiles. Le patronat a bien entendu qu'on l'accusait de ne pas faire preuve d'une grande pugnacité pour créer des emplois, ce dont certains de ses membres sont convaincus. Il a pu répéter ses thèses selon lesquelles une réduction du temps de travail obligatoire, massive et sans perte de salaire dégraderait la compétitivité des entreprises, et notamment des plus petites au point de les obliger à licencier.

Il a tiré de ces premiers contacts l'impression d'un embarras certain devant les conséquences de promesses électorales, mais aussi la conviction que le gouvernement Jospin chercherait à tenir celles-ci, car, comme le fait remarquer un dirigeant patronal : *« La classe politique de gauche comme de droite n'a pas compris que le "volontarisme" n'était plus de saison quand il n'y a plus d'argent dans les caisses de l'Etat et que les déficits tuent les emplois marchands. Ce n'est pas un maire socialiste qui a institué les 35 heures à la mairie de Bordeaux ! »*

Tous les milieux patronaux ne sont pas hostiles à cette réduction. Laurent De Groote, vice-président du Centre des jeunes dirigeants, affirme que son mouvement la juge *« une bonne chose, à condition qu'elle soit négociée dans chaque entreprise et qu'elle favorise la démarche individuelle de chaque salarié »*.

L'EXASPÉRATION DOMINE

Mais, dans l'ensemble, c'est l'exaspération qui domine, car les chefs d'entreprise attendaient pour la mi-septembre le *« diagnostic »* gouvernemental sur les blocages de l'emploi et ils se sont vu *« infliger le médicament – la création de 350 000 emplois publics –, sans attendre ses conclusions »*.

Le CNPF amasse donc des munitions dans les quatre groupes créés pour cela. Le premier s'occupe de la durée du travail sous la houlette du délégué général de l'UIMM, Denis Gautier-Sauvagnac ; le second que préside Georges Drouin, président des entreprises de services à la personne, s'intéresse aux nouveaux emplois ; le troisième animé par Bernard Boisson, vice-président de la commission sociale du CNPF, et par Georges Jollès, président des industries textiles, analyse la protection sociale ; la quatrième se penche sur le coût du travail sous la responsabilité de Francis Mer, président de la commission des affaires internationales du CNPF.

Les commissions sociale et économique du CNPF se réuniront au cours de la deuxième semaine de septembre. Son conseil exécutif, le 15 septembre, et son assemblée générale, le 16, affineront les positions de l'organisation patronale, à condition que le « diagnostic » soit connu. Quelles seront les positions défendues ? Impossible à dire, car un des hommes qui a ce dossier à gérer n'exclut pas que *« la base patronale juge la négociation peu souhaitable si celle-ci doit déboucher sur un alourdissement des charges des entreprises »*.

Alain Faujas

Avec les syndicats, les contacts ne sont encore qu'informels

LE PLAN EMPLOI-JEUNES, présenté par Martine Aubry au conseil des ministres du mercredi 20 août, a sonné la rentrée sociale. Aujourd'hui, les dirigeants syndicaux se préparent à discuter d'emploi, de salaire et de réduction du temps de travail au cours de la conférence réunissant tous les partenaires sociaux, dont Rose-Marie Van Lerberghe assure la préparation pour le compte de Martine Aubry.

Dans le courant du mois de juillet, un premier tour de table a été fait avec les cinq grandes confédérations, la CFDT, la CGT, FO, la CFTC et la CFE-CGC. Le gouvernement n'ayant pas encore à l'époque choisi sa stratégie économique, ces rencontres informelles ont surtout permis de nouer des contacts et d'opérer un échange d'informations. La Commission nationale de la négociation collective avait déjà permis, le 23 juin, aux différentes centrales d'exposer leurs priorités au ministre de l'emploi et de la solidarité. Dans la foulée, chacun des patrons des confédérations a été reçu, officiellement ou officieusement, par Mme Aubry. Alain Deleu, président de la CFTC, avait demandé à être entendu sur la décision de mise sous conditions des allocations familiales, tandis que Marc Blondel, reçu avec une délégation le 3 juillet, avait procédé à de longs dégagements sur les questions de l'emploi, des salaires et de la Sécurité sociale. Louis Viannet a pris un petit déjeuner avec Martine Aubry.

De son côté, Jacques Rigaudiat, conseiller social du premier ministre, qui avait déjà occupé ce poste auprès de Michel Rocard, a repris langue avec ses interlocuteurs syndicaux. Avant de partir en vacances, Lionel Jospin a lui-même rencontré, le 30 juillet, pendant une heure et demie, Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT.

LA CGT PERPLEXE ET IRRITÉE

Au début du mois d'août, cela a été le calme plat ou presque. A Force ouvrière tout comme à la CFDT, on reconnaît tout juste que, sur quelques sujets ponctuels, des coups de fil ont été échangés avec le ministère de l'emploi. De toute façon, la majeure partie des acteurs qui comptent étaient inscrits aux abonnés absents. Qui plus est, une fois les arbitrages budgétaires rendus, le cabinet de Martine Aubry a été absorbé par le projet de loi sur l'emploi des jeunes, qu'il fallait impérativement terminer pour le conseil des ministres du 20 août.

En se déclarant *« ni informée ni consultée »* sur le plan emploi jeunes, la CGT n'a pas cherché à cacher sa perplexité et son irritation face à la manière dont le gouvernement avait procédé pour dégager 350 000 emplois dans le secteur public. C'est par la presse que la centrale de Louis Viannet a eu connaissance de l'essentiel du plan gouvernemental. Ayant la fâcheuse impression d'être placée devant le fait accompli, Maryse Dumas, membre du bureau confédéral, chargée des questions revendicatives, estime que *« cette manière de faire pose question sur la réelle volonté de concertation du gouvernement »*. Les autres centrales ont préféré ne pas s'apesantir sur cet aspect et ont plutôt demandé des éclaircissements sur la nature des emplois créés.

La conférence nationale est maintenant entrée dans une seconde phase de préparation plus active, même si sa date définitive n'a pas encore été arrêtée. A FO, on souhaite qu'elle se tienne avant la fin du mois de septembre. Des contacts bilatéraux avec chacune des centrales sont prévus pour la fin du mois d'août et le début septembre. Rose-Marie Van Lerberghe a déjà rencontré Alain Deleu, président de la CFTC, le 19 août, pour un entretien à la fois plus long et plus dense. D'autres devraient suivre. Ayant travaillé pendant l'été, l'équipe restreinte qu'elle anime a désormais l'intention de faire le point avec les différentes centrales syndicales.

Alain Beuve-Méry

Les administrations préparent un état des lieux économique et social

LE GOUVERNEMENT va ouvrir, fin septembre ou début octobre, l'un de ses dossiers les plus difficiles et les plus lourds de conséquences : la conférence sur l'emploi, les salaires et le temps de travail. Deux sujets vont dominer cette réunion : la réduction de trente-neuf à trente-cinq heures de la durée hebdomadaire du travail sans baisse de salaires, qui devrait faire l'objet d'un projet de loi à l'automne ; la création, dans les prochaines années, de 350 000 emplois pour les jeunes dans le secteur privé. Il ne s'agit pas, pour la ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, d'une grand'messe, mais du début d'un processus de négociations régulières entre le patronat et les syndicats.

L'exercice, inédit, est d'une grande complexité. Mme Aubry ne cachait pas, début juillet, qu'elle avait décidé *« un travail de préparation extrêmement lourd »* pour que cette conférence ne soit pas un sommet sans lendemain. Un petit groupe de travail animé par Rose-Marie Van Lerberghe, nommée déléguée à l'emploi par le précédent gouvernement, a préparé le terrain. Après une première série de rencontres avec les partenaires sociaux en juillet, le gouvernement va mener d'autres entretiens avec les syndicats et le patronat. De leur côté, l'INSEE, la direction de la prévision du ministère de l'économie et la direction de la recherche et des études du ministère du travail (DARES) remettront, dans la première quinzaine de septembre, un diagnostic économique et social du pays destiné à mieux appréhender l'évolution de l'emploi, des salaires, des profits et des investissements depuis une dizaine d'années. Ce diagnostic devrait permettre d'éclairer et de justifier les choix gouvernementaux.

« DÉCLASSEMENT » DES JEUNES

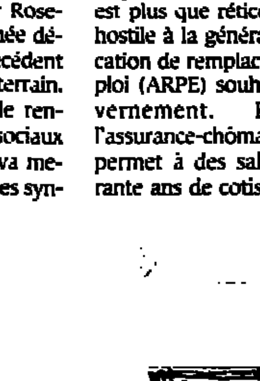
Au cours de cette conférence nationale, le gouvernement va devoir préciser comment il entend inciter les entreprises à créer 350 000 emplois jeunes dans le secteur privé, conformément au programme de Lionel Jospin. Peu après sa nomination, Mme Aubry avait exprimé le souhait d'une ouverture de négociations sur ce thème dans les entreprises à la rentrée. Le patronat est plus que réticent, comme il est hostile à la généralisation de l'allocation de remplacement pour l'emploi (ARPE) souhaitée par le gouvernement. Financée par l'assurance-chômage, cette formule permet à des salariés ayant quarante ans de cotisations retraite de cesser leur activité, l'entreprise embauchant des personnes plus jeunes à leur place.

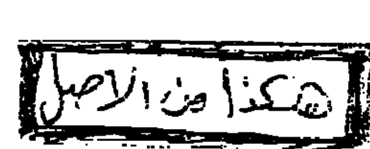
Il y a un problème spécifique sur l'emploi des jeunes. Selon l'INSEE, on assiste à leur *« déclassement »* sur le marché du travail (*Economie et statistiques*, n° 304-305, juin 1997), les moins de vingt-cinq ans ayant *« un niveau de formation a priori supérieur à celui requis pour l'emploi occupé »*. Cette situation s'est encore aggravée depuis le début des années 90. La dégradation salariale a suivi : le salaire net moyen d'un jeune embauché en 1995 était inférieur de 7 % (en francs constants) à celui d'un jeune ayant trouvé un emploi en 1991.

La question des salaires devrait aussi être abordée au cours de la conférence. Durant la campagne, M. Jospin plaidait pour une augmentation *« maîtrisée »*, arguant qu'ils avaient été les parents pauvres depuis le début des années 80 et que nombre d'entreprises avaient les moyens de les relever. Depuis sa nomination, le premier ministre est plus modéré : on insiste davantage, à Matignon, sur la nécessité d'augmenter la masse salariale, autrement dit le nombre d'emplois, que sur l'urgence qu'il y aurait à revaloriser les salaires nominaux. Le gouvernement souhaite, de toute évidence, une hausse des rémunérations, mais dans le *débat emplois-salaires*, il a, semble-t-il, choisi le premier terme de l'alternative, adoptant une position proche de celle d'Edouard Balladur et d'Alain Juppé.

Dans le cadre de la réduction du temps de travail à trente-cinq heures, plus personne ne croit qu'une telle opération se fera sans un effort financier des salariés. Dans le cadre plus global de la politique salariale, le gouvernement risque de se heurter au veto du patronat, qui juge que le coût global du travail est trop élevé, notamment pour les emplois peu qualifiés. Parallèlement à la conférence sur l'emploi, les pouvoirs publics comptent donc sur un rééquilibrage des prélèvements fiscaux et sociaux *au profit du travail* et au *détriment* du capital pour redonner du pouvoir d'achat aux actifs. Cet axe de politique économique, réaffirmé récemment par le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, prendra la forme d'un transfert d'environ deux points de cotisations maladie des salariés sur une contribution sociale (CSG) élargie à des revenus qui en sont encore exonérés.

Jean-Michel Bezat





La lutte d'influence au sein de sa direction pèse sur l'université d'été du Front national

De nombreuses associations se mobilisent contre le mouvement d'extrême droite

L'université d'été du Front national, qui a débuté lundi 25 août à Orange et doit se prolonger jusqu'à vendredi, s'est ouverte dans un climat quelque peu tendu. Une nouvelle fois, une réunion du mouvement d'extrême droite suscite de vives réactions des partis et associations de gauche. Mais le FN doit aussi faire face à la guerre d'influence entre ses dirigeants, ouverte au lendemain des élections législatives.

ORANGE
de notre envoyée spéciale

Le Front national a pris l'habitude de traiter par la dérision les manifestations organisées par ses opposants lors de chacune de ses réunions nationales. Ainsi, Jacques Bompard, maire d'Orange et membre du bureau politique du FN, a ironisé sur la participation, le week-end dernier, du ministre de la justice, Elisabeth Guigou, et de celui de la culture, Catherine Trautmann, aux journées organisées par le collectif Vivre ensemble et le Parti socialiste, en signe de protestation contre la venue des cadres du Front national (*Le Monde* du 26 août). *« Pour être sûr que la publicité de notre université soit bien faite, j'ai engagé un certain nombre de ministres et hiérarques socialistes »*, a-t-il lancé à l'assistance hilare.

Bruno Gollnisch, secrétaire général du Front national, et Bernard Antony, responsable de l'Institut d'action culturelle, organisateur des universités d'été, ont, de leur côté, fustigé les ministres, qui, selon eux, *« devraient consacrer leur temps à des problèmes plus importants »* que le Front national. Qualifiées d'*« agitatrices »* et d'*« anti-démocratiques »*, les associations organisatrices de l'université citoyenne des 29 et 30 août (Alerte Orange, Alarme Citoyen, Rassemblement citoyen des Toulonnais pour la démocratie, Ras l'Front Vaucluse, Association pour la démocratie à Nice et Les yeux ouverts-Le Barroux), initiatrices d'une manifestation à Orange vendredi, n'ont pas été oubliées.

« DÉSISTEMENT RÉCIPROQUE »

En revanche, les responsables du mouvement d'extrême droite sont beaucoup moins diserts sur la guerre d'influence qui agite la direction du FN depuis plusieurs mois. Au lendemain des élections législatives, les députés européens Jean-Claude Martinez et Marie-France Stirbois ainsi que le directeur du Front national de la jeunesse, Samuel Maréchal, avaient en effet ouvert le procès du délégué général du FN, Bruno Mégret, dont les déclarations dans nos colonnes (*Le Monde* du 11 juin) sur la nécessité de passer des accords avec les partis de droite avaient été interprétées par ses opposants comme une volonté de brader le mouvement.

Un statu quo semblait avoir été trouvé lors du conseil national du 14 juin. Le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, et Bruno Mégret étaient tombés d'accord pour affirmer que les propos de ce dernier étaient conformes à ce que M. Le Pen avait pu affirmer en d'autres temps sur la possibilité d'instaurer avec le RPR et l'UDF *« une discipline nationale de désistement réciproque »*.

En fait, les journées de travail de la direction du FN, organisées du 15 au 17 juillet à huis clos à Strasbourg, ont fourni l'occasion aux contestataires de revenir à la charge. Une contribution écrite, rédigée par Jean-Claude Martinez, Marie-France Stirbois, Martine Lehideux (secrétaire fédérale de Paris) et Bernard Antony et soutenue par Samuel Maréchal, ne préconisait rien moins que de remettre à plat la direction du parti, avec l'intention évidente de diminuer l'influence intérieure et extérieure du délégué général. Assortie de vives critiques sur l'organisation par Bruno Mégret de la dernière campagne électorale du parti et plus généralement sur l'efficacité du fonctionnement du Front, cette contribution a finalement soulevé, selon plusieurs sources, de vives protestations. Bruno Mégret mais aussi les services du parti et... Jean-Marie Le Pen, qui a volontairement opté pour une direction bicéphale (secrétaire général, délégué général) pour répartir le pouvoir entre ses deux principaux dauphins, se trouvaient en effet contestés.

Pour les protagonistes de cette lutte d'influence, l'université d'été du FN est donc la première occasion de se retrouver depuis la réunion de Strasbourg. Faut-il y voir une signification particulière ? Contrairement à la coutume, c'est Bruno Gollnisch qui assistait Bernard Antony lors de la conférence de presse inaugurale, et non Bruno Mégret. En fait, peu de militants ont dû noter l'absence. Il est vrai que les derniers spasmes internes n'ont pas eu de publicité en dehors d'un cercle réduit de responsables du mouvement d'extrême droite. Ils ne sont d'ailleurs pas invités à réfléchir sur ce sujet. Le thème de l'université 1997 est celui des régions – « Pour la France, le combat régional » – dans la perspective des élections régionales de 1998.

Christiane Chombeau

Le souvenir des étrangers morts pour la liberté de la France

STOÏQUES sous la chaleur, deux jeunes gens lisent une liste de noms, suivis d'une date, d'un lieu de naissance et d'un âge. En contrebas de l'esplanade des Droits-de-l'Homme du Trocadéro, à Paris, cet étrange cérémonial laisse les touristes indifférents. Pourtant, en ce 25 août, jour anniversaire de la libération de Paris, l'association Mémorial vivant célèbre les étrangers morts pour la France pendant la seconde guerre mondiale.

Ces « Douze Heures du mémorial vivant » veulent redonner à des oubliés de la Résistance leur juste place dans la mémoire. De midi à minuit, de jeunes acteurs se sont relayés pour lire au micro cinq mille noms d'étrangers, des immigrés réfugiés en France, des habitants de territoires alors colonies françaises, morts de s'être engagés dans la lutte contre l'occupant et ses alliés aux côtés des « Français de souche ».

Placée sous le patronage du premier ministre, Lionel Jospin, la cérémonie s'est déroulée en présence du secrétaire d'Etat aux anciens combattants, Jean-Pierre Masseret, du secrétaire d'Etat au commerce extérieur, Jacques Dondoux, lui-même fils d'un « mort pour la France », et des ambassadeurs de Pologne et du Bénin. Avant de déposer une rose sur les marches du terre-plein, ils ont assisté à la remise du prix François Schächter – du nom d'un jeune résistant d'origine hongroise tué en 1944 –, qui vise à distinguer des œuvres *« mettant l'accent sur le combat pour la liberté, l'égalité et la fraternité entre les hommes et les peuples »*. Purement honorifique, ce nouveau prix a été attribué au documentaire *Les Oubliés de l'Histoire*, produit par le MRAP et réalisé par Daniel Kupferstein, au film *Guerrillero*, de Dominique Gautier et Jean Ortiz, au livre de souvenirs *Danse avec le siècle*, de Stéphane Hessel, à *Ces femmes espagnoles, de la Résistance à la déportation*, de Neus Català, et enfin à Gilles Perrault, pour l'ensemble de son œuvre.

« SANS-PAPIERS DE L'HISTOIRE »

Le Mémorial vivant, né en mars dernier, compte dans son comité d'honneur plus de cent cinquante personnalités, parmi lesquelles Raymond et Lucie Aubrac, Serge Klarsfeld, M[e] Henri Leclerc, mais aussi des comédiens, des responsables politiques.

Pierre Olivieri, son président et fondateur, a brassé livres et archives, à l'aide de quelques étudiants, pour collecter les noms des hommes et de femmes d'une cinquantaine de nationalités ayant payé de leur vie la lutte contre le nazisme. Ce *« devoir de vérité historique »* envers les *« sans-papiers de l'Histoire »*, il le justifie par la recrudescence du racisme et de la xénophobie. Adam Rayski, responsable des organisations juives de la Résistance et membre du comité d'honneur, souligne l'importance symbolique de ce geste : *« Que soient prononcés ici, près de l'esplanade des Droits-de-l'Homme, des noms réputés imprononçables. »* Afin de développer ce travail de mise en lumière, M. Olivieri a demandé au secrétariat aux anciens combattants un accès facilité à ses fichiers et à leur informatisation. Il espère aussi pouvoir réaliser un Grand Livre du mémorial vivant, recensant le plus grand nombre possible des étrangers *« morts pour la France et la liberté »*.

La démarche s'adresse aussi et d'abord aux jeunes. La date du 8 mai, choisie pour les prochaines éditions de la cérémonie, s'y prêtera mieux. Elle s'inscrit dans le même esprit que le Concours national de la Résistance, dont le thème sera, en 1997-1998, consacré au *« rôle des étrangers dans la Résistance »*.

Laurent Wajnberg

Le climat politique se détend en Corse

BASTIA
de notre correspondant

Même si elle n'est pas encore achevée, chacun en Corse le reconnaît : la saison touristique est l'une des meilleures de ces dernières années. Autre signe positif, les carnets de commandes des petites entreprises du bâtiment se regarnissent en projets de constructions individuelles. Le climat politique participe évidemment de cette situation. Les nationalistes de tous bords ont proclamé des trêves successives. Cache-misère des luttes fratricides ou véritable évolution, la perspective des prochaines élections territoriales en 1998 est au centre de leurs stratégies.

Aujourd'hui, deux thèmes nourrissent les spéculations nationalistes : le rôle des clandestins et le dépôt – même provisoire – des armes. Le Mouvement pour l'autodétermination (MPA), vitrine légale du FLNC-canal habituel avant sa dissolution, l'Accolta naziunale corsa (ANC) et son pendant clandestin Resistanza, et même les autonomistes de l'UPC, s'accordent sur la nécessité de l'auto-dissolution – à terme – des « organisations militaires » et sur l'abandon total du recours à l'« impôt révolutionnaire ». Ce point acquis, les contacts se développent, dans l'éventualité d'une liste commune aux territoriales : le discrédit des nationalistes dans la population ne leur permet plus de courir le risque de candidatures isolées. A Cuncolta nazionalista, elle, manifeste avec constance sa solidarité et son identité de vues avec le FLNC-canal historique. La trêve décidée en juin veut s'inscrire dans la logique de la fameuse conférence de presse de Tralonca de l'organisation clandestine, en janvier 1996 : *« Ce n'est pas une trêve, mais la possibilité d'une démilitarisation de l'espace politique, c'est-à-dire à terme l'arrêt de la violence. Cela est subordonné à la prise en compte de nos objectifs fondamentaux. Les gouvernements ont changé. Nous, non. Nous sommes toujours prêts à la paix, au dialogue officiel, dans la clarté, sur la base de la réalisation progressive de nos objectifs de façon réaliste, pragmatique et juste »*, affirme Paul Quastana, élu territorial Corsica nazione et membre de l'exécutif de Cuncolta, qui semble aujourd'hui le plus qualifié pour exposer les positions de A Cuncolta et du FLNC-canal historique.

ENTENTE TACTIQUE

Il s'agit d'une façon de donner du temps au gouvernement Jospin, dont la déclaration de politique générale avait ouvert quelques perspectives en direction des spécificités culturelles de l'île. Ce crédit auprès des nationalistes n'a été nullement entamé par la visite en Corse de Jean-Pierre Chevènement, qui avait notamment déclaré qu'*« il n'y pas plus de peuple corse que de peuple belfortain »*. Si A Cuncolta prend résolument le parti d'une attente patiente face au nouveau gouvernement, elle pourrait aussi être tentée de ne pas négliger certaines possibilités d'entente tactique avec les proches de Charles Pasqua, chargés de s'investir dans les élections de mars 1998. L'ancien ministre de l'intérieur d'Edouard Balladur parraine désormais une association visant à *« refonder la société insulaire »*, à partir d'une *« sphère de dialogues »*. Ses membres sont quelquefois des personnalités dissidentes du RPR, comme Denis de Rocca-Serra, candidat malheureux aux législatives contre Jean-Pierre de Rocca-Serra, le président de l'Assemblée de Corse.

Quoi qu'il en soit, la stratégie d'A Cunccolta se développe autour de son exécutif, notamment Jean-Baptiste Canonici, le bras droit de François Santoni – le secrétaire national incarcéré depuis décembre 1996. M. Canonici, omniprésent dans les conférences de presse et débats publics de A Cuncolta, partage l'affirmation de M. Quastana. *« Nous n'avons jamais été aussi unis que dans la démarche actuelle, qui consiste à rechercher la paix. Cette union est renforcée par la douleur que nous avons connue et que nous ne voulons plus connaître, après les assassinats des nôtres. »*

Michel Codaccioni

Philippe Séguin en tournée dans les fédérations du RPR

LE PRÉSIDENT du RPR, Philippe Séguin, fera la tournée des fédérations du mouvement néogaulliste, entre le 3 et le 11 septembre. Huit réunions sont prévues, chacune d'entre elles regroupant les comités départementaux de plusieurs régions. Le premier rendez-vous aura lieu à Brive (Corrèze), le 3 septembre, pour les membres des comités des régions Auvergne et Limousin. Le 5 septembre, à Nantes, M. Séguin rencontrera les comités de Basse-Normandie, de Bretagne et des Pays de la Loire ; le 6, à Toulouse, le matin, ceux des régions Aquitaine et Midi-Pyrénées, à Marseille, dans l'après-midi, ceux de Corse, du Languedoc-Roussillon et de Provence-Alpes-Côte-d'Azur, et, le soir à Lyon, ceux de Bourgogne, de Rhône-Alpes et de Franche-Comté ; le 7 à Paris, réunion pour la Haute-Normandie, l'Ile-de-France, le Nord – Pas-de-Calais, la Picardie ; le 9 à Tours, réunion pour le Centre et Poitou-Charentes, et le 11 à Épinal, réunion pour la Champagne-Ardenne, la Lorraine et l'Alsace. Le porte-parole de l'équipe de transition, Nicolas Sarkozy, effectuera, de son côté, plusieurs déplacements en province, dont le premier à Belfort, le 29 août.

DÉPÊCHES

■ **OBSÈQUES : l'ancien ministre socialiste Jean Poperen,** décédé le 23 août (*Le Monde* du 26 août), sera incinéré, jeudi 28 août, au cimetière du Père-Lachaise à Paris (20[e] arrondissement) dans *« la stricte intimité de sa famille et de ses proches »*. La ville de Meyzieu (Rhône), dont il était le maire depuis 1977, organisera un hommage à sa mémoire le vendredi 5 septembre. Le conseil municipal se réunira, samedi 6 septembre, pour élire son successeur.

■ **SONDAGE : Lionel Jospin l'emporterait en cas d'élection présidentielle anticipée,** selon un sondage réalisé par CSA, les 18 et 19 août, auprès d'un échantillon national représentatif de 1 004 personnes et publié par *Marianne* (daté 25-31 août). En cas de duel avec Jacques Chirac, le premier ministre serait devancé au premier tour par le chef de l'Etat, mais l'emporterait avec 51 % des voix au second. Si le principal candidat de droite était Philippe Séguin, M. Jospin serait en tête au premier tour et gagnerait l'élection avec 52 % des suffrages.

■ **« MALGRÉ-NOUS » : Jean-Pierre Masseret, secrétaire d'État aux anciens combattants,** devait se rendre, mardi 26 et mercredi 27 août, en Russie, au camp d'internement de Tambow, où sont morts quelque 15 000 *« Malgré-nous »* – ces Français alsaciens et lorrains enrôlés de force dans l'armée allemande – faits prisonniers par les troupes soviétiques. M. Masseret devrait préciser les *« lignes de force de la politique française dans le domaine de la sauvegarde de la mémoire des " Malgré-nous " »*. Avant d'entrer au gouvernement, M. Masseret était sénateur de Moselle, département qui a compté de nombreux *« Malgré-nous »*.

■ **BLAYE : le premier ministre, Lionel Jospin,** s'est rendu, lundi 25 août, sur les lieux de la catastrophe de Blaye (Gironde), pour *« transmettre un message de compassion et de solidarité à l'égard des familles »*. Il a précisé qu'une enquête, engagée par le ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire, permettrait de dire s'il y a lieu de modifier les réglementations touchant ce type d'installations.

■ **FEMMES : Yvette Roudy, député PS du Calvados,** a demandé, lundi 25 août, à l'occasion de la 3[e] université d'été de l'Assemblée des femmes, réunie à Lisieux (Calvados), la nomination d'une responsable interministérielle aux droits des femmes, placée sous l'autorité directe du premier ministre. Catherine Tasca, présidente de la commission des lois à l'Assemblée nationale, a plaidé pour l'inscription de la parité dans la Constitution, promise par le premier ministre.

ÉTRANGERS Le ministère de l'intérieur vient d'achever la rédaction de l'avant-projet de loi sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France. Ce texte, qui reste soumis à des arbitrages définitifs, reprend largement les propositions du politologue Patrick Weil, auteur d'un rapport remis au premier ministre, le 31 juillet. ● EN TRENTE ARTICLES, cet avant-projet supprime bon nombre de démarches administratives et assouplit les conditions d'entrée pour certaines catégories d'étrangers. En revanche, de nouvelles dispositions sont introduites pour rendre plus efficace le dispositif de reconduite à la frontière. ● POUR LE MINISTRE de l'intérieur, *« s'il convient de prendre des mesures généreuses, (...) il convient en contrepartie de prendre les mesures nécessaires pour rendre effectives les reconduites à la frontière ».*

M. Chevènement propose une législation « ferme » sur l'immigration

Dans un avant-projet de loi, le ministre de l'intérieur s'inspire largement du rapport de Patrick Weil remis, fin juillet, à Lionel Jospin. A la suppression de nombreuses tracasseries administratives répondent des dispositions visant à améliorer l'efficacité des reconduites à la frontière

LE GOUVERNEMENT avance rapidement dans la rédaction de la nouvelle législation sur l'immigration. Un premier avant-projet de loi rédigé par le ministère de l'intérieur a été transmis, vendredi 22 août, aux administrations qui gèrent les étrangers. Ce texte préparatoire a servi de base, lundi 25 août, à une réunion interministérielle qui a rassemblé, à l'hôtel Matignon, les neuf ministères directement concernés.

Cet avant-projet de loi s'inspire de très près du rapport remis par Patrick Weil au premier ministre, Lionel Jospin, le 31 juillet. Sur trente articles, vingt-cinq en sont directement issus, précise le ministère de l'intérieur, et réexaminent l'ensemble de l'ordonnance de 1945 afin d'alléger les tracasseries inutiles tout en maîtrisant mieux les flux migratoires. Cet *« équilibre »* aboutit du même coup à renoncer à l'abrogation pure et simple des lois Pasqua et Debré, pourtant promise par le premier ministre pendant la campagne législative.

Un changement de cap condamné par de nombreuses associations et syndicats. Dimanche, le Mouvement des jeunes socialistes (MJS) a, à son tour, regretté cette décision en soulignant : *« On fait aussi de la politique avec les symboles. »* Comme le rapport de Patrick Weil, l'avant-projet se penche sur l'entrée et le séjour, mais aussi sur les moyens de reconduire les irréguliers. Premier sujet abordé : l'entrée des étrangers en France. L'avant-projet ne propose pas de bouleversement dans la politique des visas. Les consulats continueront de les accorder ou de les refuser sans justification. Le texte prévoit cependant quelques exceptions : le refus de visa devra être motivé pour un conjoint, parent ou enfant de Français, un bénéficiaire du regroupement familial, un étranger auquel le préfet aura attribué une autorisation de travail, ou à une personne inscrite sur le fichier Schengen.

ATTESTATION D'ACCUEIL

Le texte du ministère est plus audacieux concernant les certificats d'hébergement, puisqu'il en recommande la suppression et son remplacement par une simple attestation d'accueil. *« Le certificat d'hébergement est l'exemple même d'une tracasserie inutile et inefficace »*, assure le ministre de l'intérieur Jean-Pierre Chevènement. En supprimant ces certificats, le ministre de l'intérieur fait également un geste en direction de tous ceux qui, en février 1996, avaient manifesté contre le projet Debré. Conscient cependant du caractère *« politiquement sensible »* d'une telle mesure, le ministère laisse ouverte une seconde option, qui reprend, elle, la proposition de Patrick Weil sur le sujet : les maires retrouveraient le pouvoir de signer les certificats, mais, en cas de refus, le préfet serait automatiquement saisi.

L'avant-projet se penche ensuite sur le séjour des étrangers, et suit là encore les recommandations de Patrick Weil. Il crée trois nouvelles catégories de cartes de séjour temporaires : l'une portant la mention *« scientifique »*, destinée aux chercheurs et aux étudiants de haut niveau ; l'autre intitulée *« vie personnelle et familiale »* couvrira les personnes disposant de toutes leurs attaches en France, dont la loi Debré prévoyait d'ailleurs déjà la régularisation.

Enfin, la carte *« retraité »* permettra aux vieux travailleurs de toucher leur pension dans leur pays, tout en gardant la possibilité de venir en France. Au passage, le texte supprime le délai d'un an nécessaire après le mariage d'un Français avec un étranger pour que ce dernier ait droit à une carte temporaire. La condition d'entrée régulière du conjoint est toutefois maintenue. Le regroupement familial fait l'objet également d'une modification. Le principe ne change pas : l'étranger reste soumis à des conditions de ressources et de logement. De même, la règle introduite par Charles Pasqua interdisant le regroupement familial partiel demeure : c'est en une seule fois que l'étranger devra faire venir femme et enfants. On retrouve une fois de plus la patte de Patrick Weil.

LA BARRE DU SMIC

Le ministère de l'intérieur a cependant voulu aller légèrement plus loin dans ses propositions. *« L'insuffisance de ressources ne peut motiver un refus si celles-ci sont supérieures au SMIC »*, prévoit le projet. Jusque-là, le préfet n'était pas lié par la barre du SMIC. De même, l'avant-projet introduit de la souplesse dans les critères d'examen des conditions de logement nécessaires.

Enfin, l'avant-projet fait disparaître la condition d'*« entrée régulière sur le territoire »* pour l'obtention d'une carte de résident. Celle-ci demeure toutefois nécessaire pour l'obtension d'un titre provisoire.

Reste enfin le dossier le plus délicat : la reconduite des irréguliers. Une reconduite que Jean-Pierre Chevènement souhaite *« effective et efficace »*. C'est sans doute le domaine sur lequel le ministère a le plus modifié la copie de Patrick Weil. L'universitaire proposait d'étendre de dix à quinze jours le délai maximum de rétention administrative. L'avant-projet le ramène à quatorze jours, les cinq derniers jours étant très fortement encadrés. Ce dossier est particulièrement surveillé par Matignon, qui redoute une éventuelle censure du Conseil constitutionnel.

Sensible aussi, la *« rétention judiciaire »* que propose de créer Patrick Weil pour s'assurer de l'éloignement des délinquants sortant de prison. L'avant-projet de loi conserve pour le moment la rédaction de l'universitaire, *« en attendant d'avoir trouvé un autre dispositif »*, précise-t-on place Beauvau. Lors du séminaire gouvernemental, il avait été décidé de supprimer cette proposition.

L'avant-projet maintient la « double peine », à savoir la possibilité pour le juge, outre une peine de prison, de prononcer une interdiction du territoire contre un délinquant étranger, même en situation régulière. Toutefois, l'avant-projet encadre davantage cette pratique très contestée : cette décision devra être *« spécialement motivée »* par le tribunal au regard de la gravité de l'infraction, mais aussi *« de la situation personnelle et familiale de l'étranger condamné »*.

Dernier volet du projet : le droit d'asile. Le dossier est loin d'être réglé. Le ministère de l'intérieur et le ministère des affaires étrangères s'opposent sur la structure du texte comme sur les administrations qui seront en charge du dossier. Une chose est cependant tranchée : l'asile sera accordé aux réfugiés entrant dans le cadre de la convention de Genève mais aussi à deux nouvelles catégories : les *« combattants de la liberté »* et les personnes exposées à des *« risques vitaux »* en cas de retour dans leur pays.

Cet avant-projet fera encore l'objet de modifications. Une réunion interministérielle est prévue vendredi, et les ministres se retrouveront mercredi 3 septembre pour un arbitrage définitif. Il sera ensuite transmis pour consultation à la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), puis, au cours de la dernière semaine de septembre au Conseil d'Etat. Le débat parlementaire pourrait donc commencer courant octobre.

Nathaniel Herzberg

Des certificats d'hébergement au droit d'asile, quatre dossiers demeurent en discussion

A L'ISSUE de la réunion interministérielle qui s'est déroulée, lundi 25 août à Matignon, quatre sujets restent en débat au sein du gouvernement.

● **Certificats d'hébergement**. L'an dernier, Jean-Louis Debré avait envisagé d'en réformer le fonctionnement, en étendant les pouvoirs des maires mais surtout en obligeant toute personne accueillant un étranger à signaler son départ. Cette disposition avait attisé la colère des opposants contre la loi Debré. Le ministre avait fini par transférer aux préfets le soin de viser les certificats d'hébergement et au visiteur lui-même celui de remettre le certificat à sa sortie du territoire. *« Inapplicable et inutile »*, a tranché le politologue Patrick Weil, auteur du rapport remis, fin juillet, au premier ministre, et qui inspire l'avant-projet de loi du ministère de l'intérieur. Il a donc proposé de supprimer le contrôle à la sortie et de rendre aux maires le pouvoir de viser les certificats d'hébergement. Pour éviter les excès répressif de certains maires, le préfet serait immédiatement saisi en cas de refus du certificat.

A Matignon, on juge ce système compliqué, mais surtout, on ne tient pas à redonner un tel pouvoir aux maires. Le ministère de l'intérieur a donc proposé, vendredi, la suppression pure et simple du certificat, et son remplacement par une simple attestation d'accueil de l'hébergeant que l'étranger présenterait au consulat en vue d'obtenir un visa. *« L'expérience montre que ni les maires ni* a fortiori *les préfets ne sont réellement outillés pour traiter ces dossiers »*, assure Jean-Pierre Chevènement dans l'exposé des motifs de l'avant-projet. Seul problème : comment réagira l'opinion ? L'opposition ne va-t-elle pas s'engouffrer dans la brèche pour dénoncer le *« laxisme »* du gouvernement. Jean-Pierre Chevènement a contacté quelques responsables de la droite modérée qui l'auraient rassuré à ce sujet. Mais *« la décision sera prise par le premier ministre »*, assure-t-on dans son entourage.

● **Rétention administrative.** Cette fois, l'inquiétude du gouvernement tient au conseil constitutionnel. La rétention administrative permet de placer en centre de rétention des irréguliers en instance d'éloignement. La durée maximale était de sept jours avant 1993. Charles Pasqua avait vu sa proposition de passer à dix jours censurée par le conseil constitutionnel. Il avait fallu, pour obtenir cette prolongation, qu'il s'entoure de garanties judiciaires. Patrick Weil propose d'ajouter cinq jours supplémentaires pour les étrangers dépourvus de papiers ou dont le départ aurait de bonne chance d'être organisé dans l'intervalle.

Au ministère de l'intérieur, on a décidé de proposer une autre architecture : une première rétention de quarante-huit heures décidée par le préfet (comme le prévoit la loi Debré), une seconde période non plus de cinq mais de sept jours soumise à l'autorisation du juge. Enfin, une troisième période de cinq jours, là encore contrôlée par le juge, pour les seuls étrangers dépourvus de passeport susceptibles de les identifier. Au total, donc, quatorze jours de rétention administrative. *« Nous resterons le pays avec la plus courte rétention d'Europe,* souligne-t-on place Beauvau, *mais nous augmenterons notre efficacité. »*

En outre, le ministère de l'intérieur a proposé la suppression d'une mesure introduite par la loi Debré : « l'appel *suspensif* », qui permettait au parquet de s'opposer à la décision d'un juge de libérer un étranger retenu. Reste que même assortie de cet allègement, les quatorze jours encourent la censure du conseil constitutionnel. Là encore, Lionel Jospin devra décider.

● **Rétention judiciaire.** Pour *« séparer les délinquants des simples irréguliers »*, Patrick Weil a proposé de créer une *« rétention judiciaire »* pour les premiers. D'une durée de un mois et réservée à ceux qui auraient été condamnés à plus de un an de prison ferme, elle viendrait s'ajouter à la peine d'emprisonnement. Le ministère de la justice se montre farouchement hostile au système. Pas question pour lui d'instaurer une *« triple peine »* : prison, rétention, éloignement... Au ministère de l'intérieur, on souligne qu'aujourd'hui, seuls 50 % des éloignements de délinquants prononcés sont exécutés à la sortie de prison.

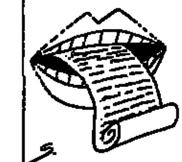
● **Asile.** L'asile fait l'objet d'une bataille de frontières entre la place Beauvau et le quai d'Orsay. Le ministère des affaires étrangères soutient la proposition de Patrick Weil de rédiger une loi spécifique sur l'asile qui regrouperait les trois catégories de réfugiés : convention de Genève, combattant de la liberté, personnes encourant des risques en cas de retour. L'Office de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), qui dépend de lui, pourrait se voir confier l'examen de toutes les demandes. Pas question, rétorque-t-on place Beauvau.

Les deux dernières catégories ne relèvent pas d'une convention internationale mais des seules lois françaises. A l'administration, donc, d'accorder ou de refuser l'asile. Matignon devra, sans doute, arbitrer ce différend.

N. H.

« Il s'agit surtout de sortir d'un débat empoisonné »

Voici les principaux extraits de l'exposé des motifs de l'avant-projet de loi sur les conditions d'entrée et de séjour des étrangers, dans sa version datée du 25 août.


VERBATIM

« La législation sur l'entrée et le séjour des étrangers en France reste, depuis près d'un demi-siècle, régie par l'ordonnance du 2 novembre 1945. (...) Certaines modifications ultérieures ont pu altérer, mais n'ont pas détruit une inspiration progressiste fondamentale (...) On peut même considérer que le débat ouvert depuis 1974 a fait apparaitre un socle de principes communs à l'ensemble des forces participant à l'arc républicain, représentées a l'Assemblée nationale :

– acceptation d'une immigration étrangère régulière présente depuis longtemps sur notre sol et souhait de la stabiliser à travers l'octroi, voté à l'unanimité par l'Assemblée nationale en mai 1984, de la carte de résident de dix ans, renouvelable de plein droit ;

– volonté d'intégration à la République des enfants nés en France de l'immigration ;

– protection spéciale apportée aux réfugiés ;

– prise en compte du droit à une vie familiale normale ;

– absence de discrimination, en matière de droit du travail ou de protection sociale, dès lors que l'étranger réside régulièrement sur notre sol.

» Mais ce consensus républicain est resté largement implicite. Il a été occulté par une escalade de surenchères dont l'objet était rarement l'essentiel, surenchères presque toutes liées à la présence, depuis les élections européennes de juin 1984, d'une extrême droite (...).

» L'intérêt de la France aussi bien que son prestige lui commandent d'accueillir réfugiés, étudiants, chercheurs et de faciliter le regroupement des familles de ceux qui sont installés durablement sur son sol.

» Cependant le poids d'un chômage de masse, les difficultés de certaines cités, la montée de modèles communautaristes aux antipodes des valeurs de citoyenneté, et, enfin, la pression migratoire résultant des déséquilibres du monde aussi bien que la nécessité de donner, en France même, au processus de l'intégration républicaine le temps de s'opérer, toutes ces raisons interdisent d'ouvrir en grand nos frontières aux travailleurs, hormis quelques secteurs étroits où des besoins existent et où l'intérêt du pays le commande. (...) La loi doit s'appliquer, à moins de se trouver discréditée, mais elle doit s'appliquer humainement.

» Reste que l'immigration a changé de nature. Elle n'est plus une immigration de travail. Elle résulte d'une mondialisation des perceptions. Elle pose le problème des blocages du développement en particulier dans les pays du Sud. C'est pourquoi il convient de dissiper certaines illusions : les problèmes qui se posent au Sud doivent trouver leur solution non pas au Nord, mais au Sud, dans la construction d'Etats, autant que possible de droit, sans lesquels il n'est pas de développement économique et social concevable. (...)

» Le mérite essentiel du rapport Weil consiste à fournir, à partir d'un grand nombre d'observations de terrain, un ensemble équilibré de propositions. S'agissant de la législation relative à l'entrée et au séjour des étrangers (...), il s'agit surtout de sortir d'un débat empoisonné. Il faut oser dire ce sur quoi un accord assez général s'est déjà dégagé au fil des débats depuis près d'une vingtaine d'années, et oser aller au fond des choses dans certains domaines où les polémiques ont cristallisé les oppositions (...).

» L'idée générale qui inspire ce projet de loi est la suivante. S'il convient de prendre des mesures généreuses dans des domaines comme l'asile, le regroupement familial, le rapprochement des conjoints, le sort fait aux ascendants et aux vieux travailleurs retraités, l'accueil des étudiants et des chercheurs, s'il convient d'assouplir le régime des visas, voire de supprimer certaines formalités tracassières et d'ailleurs inutiles pour l'administration, tels la déclaration d'entrée sur le territoire ou le certificat d'hébergement, matière à tant de polémiques récentes, il convient en contrepartie de prendre les mesures nécessaires pour rendre effectives les reconduites à la frontière. (...)

» Le rapport Weil propose donc des mesures permettant d'améliorer l'efficacité des mesures d'éloignement (augmentation de la durée de rétention administrative, création d'une nouvelle forme de rétention judiciaire). L'un va avec l'autre : si l'on facilite l'entrée aux 85 millions d'étrangers qui visitent la France chaque année et si on veut rendre la vie plus facile aux immigrés installés de longue date, il faut que ceux qui veulent se maintenir à toute force en situation irrégulière sur notre sol ne puissent le faire. (...)

Le projet de loi soumis au Parlement constitue un ensemble équilibré de mesures très pratiques. Le temps manquait pour opérer une refonte d'ensemble de la législation. La priorité a été donnée à l'action : aussi bien, rien n'empêchera ultérieurement une codification du droit des étrangers. Ce qui sera décisif c'est le changement d'état d'esprit que permettra l'adoption puis l'application de ce projet de loi. (...) »

Promesses électorales et arbitrages gouvernementaux

● **4 mars 1995** : dans un discours prononcé à l'université de Créteil (Val-de-Marne), Lionel Jospin déclare : *« Je ne dirai certainement pas (...) que je demanderai que soient barrées ou biffées d'un trait de plume les lois Pasqua. »* Le futur premier secrétaire du Parti socialiste ne souhaite alors que *« peigner »* ces lois afin de les rendre plus conformes à sa conception de la République et des droits de l'homme.

● **Septembre 1996** : face aux jeunes du MJS (Mouvement des jeunes socialistes), qui réclament *« l'abrogation des lois Pasqua »*, Lionel Jospin répète que *« tous les sans-papiers ne peuvent être régularisés »*, et assure : *« Nous reverrons les lois Pasqua, pas à la marge, mais profondément, en y substituant une nouvelle législation. »*

● **2 mai 1997** : dans leur programme « Changeons d'avenir, changeons de majorité », les socialistes promettent : *« Nous supprimerons les lois Pasqua-Debré. Nous rétablirons les droits fondamentaux au mariage, à la vie en famille et le droit d'asile, ainsi que le code de la nationalité dans sa vision républicaine. »*

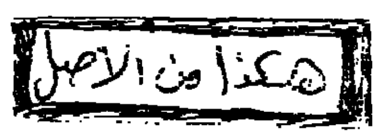
● **15 mai** : lors d'un meeting au Zénith, à Paris, Lionel Jospin reprend ce thème de campagne en déclarant : *« Nous abrogerons les lois Pasqua et Debré »*, qui seront *« remplacées par une nouvelle législation respectueuse du droit des gens »*.

● **19 juin** : lors de sa déclaration de politique générale à l'Assemblée nationale, le nouveau premier ministre annonce un *« réexamen d'ensemble »* des législations sur la nationalité et l'immigration pour la prochaine session du Parlement. Cette vaste réforme est confiée à une mission interministérielle, dirigée par le politologue Patrick Weil.

● **26 juin** : le ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, publie une circulaire adressée aux préfets les invitant à régulariser, *« à titre exceptionnel »*, onze catégories d'étrangers sans papiers. Près de 55 000 demandes de régularisation étaient déposées fin juillet.

● **31 juillet** : Patrick Weil remet au premier ministre son rapport, intitulé « Pour une politique de l'immigration juste et efficace ». Dans une centaine de propositions, il plaide pour une refonte de la politique de l'immigration sans pour autant induire de rupture avec les politiques passées.

● **21 août** : lors d'une réunion interministérielle, le gouvernement renonce à abroger les lois Pasqua et Debré. M. Jospin indique qu'il souhaite que *« l'équilibre »* du rapport Weil *« soit préservé »* dans les deux textes de lois – sur l'immigration et la nationalité – qui seront déposés à l'automne au Parlement.



Ségolène Royal annonce la réouverture de 800 classes dans les écoles primaires dès septembre

L'établissement de la carte scolaire avait provoqué des tensions

La ministre déléguée à l'enseignement scolaire a annoncé, mardi 26 août, la réouverture de *« huit cents classes »* dans les écoles primaires dès septembre, malgré la baisse démographique attendue. *Une centaine de postes proviennent de la* « réserve » du ministère, trois cent cinquante environ seront puisés dans les réserves académiques *et autant d'autres postes seraient des créations* nettes, qui devraient apparaître au budget 1998.

LA PREMIÈRE RENTRÉE de Ségolène Royal se présente, selon elle, comme *« un bon moment ministériel »*. La ministre déléguée à l'enseignement scolaire a annoncé, mardi 26 août, la réouverture de *« huit cents classes »* dans les écoles primaires dès septembre, malgré la baisse démographique attendue. L'établissement de la carte scolaire avait donné lieu, de février à mai, dans la plupart des départements, à de nombreuses tensions dues aux sept cents suppressions nettes de postes d'instituteurs prévues par le précédent gouvernement (*Le Monde* du 28 mars). M. Bayrou s'était appuyé sur la diminution du nombre d'élèves prévue (– 57 000 dans les écoles en 1997-1998) et sur la nécessité de réaliser des économies budgétaires.

Les huit cents classes promises par Mme Royal ne correspondent évidemment pas toutes à des créations de postes. Une centaine provient de la « réserve » du ministère, traditionnellement constituée pour faire face à des besoins imprévus. Trois cent cinquante postes environ seront puisés dans les réserves académiques, dont une partie devait fournir des remplaçants pour les enseignants absents. Ces postes de *« titulaires remplaçants »* serviront donc à ouvrir des classes. Enfin, trois cent cinquante postes environ seraient des créations nettes, qui devraient apparaître au budget 1998. Sur ce dernier point, les syndicats, sans bouder leur satisfaction, restent vigilants, car *« il ne s'agit que d'autorisations de paiement, et non de postes en bonne et due forme pour l'instant »*, comme le souligne Daniel Le Bret, secrétaire général du SNU-IPP (FSU).

Réagissant aux nombreuses grèves, manifestations, occupations d'écoles menées par les parents et les enseignants lors de la dernière année scolaire pour protester contre les fermetures de classes, Ségolène Royal avait promis de s'attaquer en priorité à ce dossier dès sa prise de fonctions, en juin. *« Les suppressions de classes draconiennes et les oukases qui tombent d'en haut ne sont pas admissibles »*, avait-elle déclaré d'emblée. Mardi 1er juillet, devant la commission des affaires culturelles de l'Assemblée, Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, avait rajouté : *« Il n'est plus acceptable d'appliquer des normes abstraites pour les ouvertures et les fermetures de classes. Chaque fermeture envisagée fera l'objet d'un examen attentif au cas par cas. »* Et les élus avaient été invités sur-le-champ à appeler *« utilement l'attention du gouvernement sur les cas sensibles »* avec la promesse que *« les classes indûment supprimées »* seraient *« rétablies »*. Ségolène Royal dit avoir reçu environ quatre cents lettres.

L'attribution des postes s'est cependant faite sur des critères plus objectifs. Les inspecteurs d'académie ont été priés de recenser les besoins en tenant compte des *« écoles rurales qui ont fait des efforts de regroupement pédagogique et d'équipement et des classes situées en zone urbaine prioritaire, difficile ou sensible »*. Un classement en cinq groupes de départements, du plus urbain au plus rural, a été utilisé, ainsi qu'une grille de critères *« socioscolaires »* tenant compte de l'origine sociale, du taux de chômage, de la proportion de personnes percevant le RMI, ainsi que de la concentration des handicaps scolaires.

Sans révéler le nombre exact de postes attribués par département, qui fera l'objet d'un bilan en conseil des ministres après la rentrée, Mme Royal a déclaré que le Nord, qui perdait près de cent trente postes dans la précédente carte scolaire, s'en voyait rendre une quarantaine. Il y en aura un peu moins dans le Pas-de-Calais. Trente-huit départements gagnent plus de cinq postes, dix départements en reçoivent plus de dix. Au-delà de cette révision estivale exceptionnelle, Ségolène Royal a souhaité que la prochaine carte soit négociée différemment. Les critères de *« ruralité et de difficultés sociales »* devraient être affinés et la concertation avec les élus et les associations de parents d'élèves *« institutionnalisée »*.

Béatrice Gurrey

Une rentrée échelonnée du 25 août au 4 septembre

Depuis qu'un décret de 1991 autorise le réaménagement du calendrier scolaire, notamment pour mettre en place la semaine de quatre jours ou la nouvelle journée mise en place par Guy Drut, le ministre de la jeunesse et des sports du gouvernement d'Alain Juppé, la rentrée scolaire s'effectue graduellement. Alors que le « jour J » est fixé au 4 septembre pour la plupart des écoliers et des collégiens, 1 écolier sur 6 fait sa rentrée dans la semaine du 25 août. Un peu plus de 800 élèves, *sur 6,6* millions, sont rentrés lundi 25 août, 26 300 rentrent mardi 26, dans la Somme, le Pas-de-Calais et en Alsace. Ils seront plus nombreux le lendemain, et près de 100 000 jeudi 28, les effectifs ne cessant d'augmenter jusqu'à la « vraie » rentrée du jeudi 4 septembre.

Trois millions de familles bénéficieront de l'allocation de rentrée scolaire

Son montant a été porté à 1 600 francs

COMME le gouvernement s'y était engagé, l'allocation de rentrée scolaire (ARS) est portée cette année à 1 600 francs (*Le Monde* du 21 juin). Le décret, publié au *Journal officiel* samedi 23 août, précise que le minimum légal de 420 francs est complété par une majoration exceptionnelle fixée à 1 180,11 francs *« pour chaque enfant ouvrant droit à ladite allocation »*. Dans son article 3, le décret rappelle que *« le financement de ladite majoration est assuré en totalité par l'Etat »*. Cette mesure, qui devrait coûter plus de 6 milliards de francs, ne pèsera donc pas sur les comptes de la Caisse nationale d'allocations familliales.

Les familles bénéficient de l'ARS pour chaque enfant âgé de six à dix-huit ans, à condition d'avoir disposé, en 1996, d'un revenu net imposable inférieur à 100 337 francs par an pour un enfant, plus 23 155 francs pour chaque enfant à charge supplémentaire. Il faut de surcroît avoir bénéficié, au titre de juillet 1997, d'au moins une des prestations de la CAF (allocation familiale, allocation aux adultes handicapés, aide personnalisée au logement, RMI...). En 1996, quelque trois millions de familles ont bénéficié de l'ARS, soit 5,7 millions d'enfants.

La Fédération nationale des familles de France (FNFF) regrette que le montant de l'ARS varie d'une année sur l'autre. *« Les budgets familiaux requièrent des prestations stables*, précise-t-elle dans un communiqué, *pas des "cadeaux" octroyés par le Prince. »*

COÛT D'ÉQUIPEMENT EN BAISSE

Familles de France souligne que *« le quadruplement de l'ARS est tout relatif : pour financer ces majorations, les familles sont mises à contribution, les prestations familiales n'ont pas été revalorisées correctement en 1993 et 1995 »*. Enfin, la FNFF critique le système des plafonds de ressources qui, selon elle, *« ont des effets de seuil »*.

Comme elle le fait chaque année, la FNFF vient de rendre publics les résultats de son enquête annuelle sur le coût moyen d'équipement d'un enfant entrant en sixième. Pour 1997, ce coût est évalué à 954 francs, soit une baisse de 2 % par rapport à 1996 (971 francs). Cette baisse est attribuée au *« contexte général de l'érosion des prix »*, mais surtout à *« l'aspect hautement concurrentiel du marché de la rentrée scolaire »*. Les supermarchés notamment auraient baissé leurs prix de 5,7 % en moyenne pour s'aligner sur leurs concurrents, les hypermarchés.

Acacio Pereira

CARNET

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Stéphanie et Frédéric

Bonjour Roxanne,
24 juin 1997,

Au revoir Stéphanie,
16 août 1997

Roxanne, Frédéric Numa,
1030 ch. de la Billoire, Saint-Jeannet,
06640.

Nathalie, Christophe,
Marie, Jacques Jamain,
38, rue du Docteur-Mauran,
Cagnes-sur-Mer, 06800.

Antoine est heureux d'annoncer la naissance de son petit frère

Simon,

le 22 août 1997.

Pierre et Marie NESSMANN
6, avenue Flammarion,
92600 Asnières-sur-Seine.

Décès

– le président de l'université de Rouen,
Le doyen de l'UFR de droit, sciences économiques et gestion,
Les enseignants,
L'ensemble du personnel,
Les étudiants de l'UFR de droit,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Paul ADAM,
maître de conférences d'histoire du droit,

survenu le 18 août 1997, dans sa soixante-deuxième année.

Les obsèques ont lieu le mardi 26 août, à 15 heures, à Bellegarde (Loiret).

– Alexandre Berlinski,
son fils,
Anne Avitan,
Elise Berlinski,
Albert Grigiac,
Bruno Grigiac,
ses petits-enfants,
Aviral, Rahel, Nathanaël,
Rachel, Yonathan,
ses arrière-petits-enfants,
Les familles Berlinski, Greiz et Grigiac,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Hilel BERLINSKI,
née Yentl KAC,

survenu à Paris, le 23 août 1997.

Les obsèques auront lieu le mercredi 27 août, à 10 heures, au cimetière du Montparnasse, où l'on se réunira à la porte principale, boulevard Edgar-Quinet.

Un tarif dégressif de 50 % est accordé sur une deuxième parution (Texte identique)

– Isabelle, Anne et Eve Boigeol,
ses filles,
Julie Duval, Maxime et Grégoire Caro,
Jonathan et Paul Dhiver,
ses petits-enfants,
Jean-Yves Caro et Bernard Dhiver,
ses gendres,
Les familles Boigeol, Werner et Jordan,

ont la tristesse de faire part du décès de

Roger BOIGEOL,

dans sa quatre-vingt-douzième année, à Meudon (92).

Les obsèques auront lieu le 27 août 1997, au temple protestant de Giromagny (Territoire de Belfort), à 15 heures.

Ni fleurs ni couronnes. Les offrandes recueillies seront envoyées à la CIMADE.

1, rue Saint-Germain,
94120 Fontenay-sous-Bois.
18, rue Le Verrier,
75006 Paris.
14, rue André-Antoine,
75018 Paris.

– Mme Benita Cremois,
son épouse,
Michèle et Jacques Harmand,
Martine et Claude Gaveau,
ses enfants,
Eric et Nathalie Harmand,
Alexandre et Virginie Harmand,
Annabelle Gaveau,
Germain Gaveau,
ses petits-enfants,
Alexis, Sacha et Margaux,
ses arrière-petits-enfants,
Les familles Cremois, Rolland, Atienz,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges CREMOIS,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945 avec palmes,
médaille de vermeil du travail,
ancien directeur général de la FNOSS,

survenu le 23 août 1997, à Cannes, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Des obsèques civiles auront lieu, dans le caveau familial, le vendredi 29 août, à 15 heures, à Moncontour de Poitou (Vienne).

Selon la volonté du défunt, ni fleurs ni couronnes.

Mme Georges Cremois,
Résidence Gallia Lys,
23, bd Montfleury,
06400 Cannes.

M. et Mme Jacques Harmand,
16, rue Beautreillis,
75004 Paris.

M. et Mme Claude Gaveau,
« La Gernabelle »,
58, avenue François-Tuby,
06400 Cannes-La-Bocca.

– *Mme* Jean Lestocart,
Ses enfants, sa petite-fille,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean LESTOCART,
Pharmacien,

survenu à Caen, le 22 août 1997.

34, avenue du 6-Juin,
14000 Caen.

– La Ligue de l'enseignement
a le grand regret de faire part du décès de

Jean DARROY,
ancien résistant,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien trésorier général,
ancien président
de la commission des finances,
administrateur honoraire,

le 24 août 1997.

Ses obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Un hommage public lui sera rendu ultérieurement à Metz.

Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente,
3, rue Récamier,
75007 Paris.

– Le président du CILAC,
Le conseil d'administration,
Et la direction,
ont la douleur de faire part du décès de leur vice-président.

SILAC SA
Et le conseil d'administration
ont la douleur de faire part du décès de leur président,

René DEJARDIN.

Les obsèques auront lieu le mercredi 27 août, à 15 heures, en l'église collégiale Saint-Omer de Lillers (Pas-de-Calais).

– Cécile, Véronique et Cédric Kerguelen,
ses enfants,
Mme Liliane Roussely,
Mme Adry Kerguelen,
Les familles Kerguelen, Calloc'h et Répiton-Préneuf,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Hervé KERGUELEN,

survenu le 23 août 1997, à l'âge de quarante-neuf ans.

L'incinération aura lieu au crématorium du Père-Lachaise, le mercredi *27 août, à 10 h 30.*

– *Orléans.*

Jean-Claude MASCARO,
colonel d'artillerie
troupes de marine (e.r.),
promotion général Frère,
officier de la Légion d'honneur,

a rejoint son fils

Michel,

dans la paix du Christ, le 25 août 1997.

De la part de son épouse, ses enfants et ses petits-enfants.

La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 29 août, à 10 h 30, en l'église de Saint-Marceau, suivie de l'inhumation au cimetière Saint-Marceau.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Nathalie Valcourt Poperen,
son épouse,
Claude et Eliane Poperen
et leur fille Anne,
Marcel Valcourt
et ses enfants et petits-enfants,
Maurice Valcourt,
André et Suzanne Penot
et leur fils Pascal,
Lucienne Valcourt
et ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean POPEREN,
ancien ministre,
député honoraire,
maire de Meyzieu,
chevalier de la Légion d'honneur,
dirigeant du Parti socialiste,

survenu à Paris, le 23 août 1997, à l'âge de *soixante-douze ans.*

Des registres seront à disposition du public le mercredi 27 août, de 15 heures à 17 heures, à l'hôpital du Val-de-Grâce (Paris-5e).

La *crémation aura lieu dans la stricte* intimité familiale.

(*Le Monde* du 26 août.)

– Mallemort. Senas. Marseille. La Calle-Saint-Cloud. Saint-Cannat.

M. et Mme Pierre Ravanas,
M. et Mme Louis Ravanas,
M. et Mme Henri Ravanas,
M. et Mme Dominique Ravanas,
M. et Mme Bruno Ravanas,
M. et Mme Jacques Ravanas,
Ses vingt et un petits-enfants et leurs conjoints,
Ses cinq arrière-petits-enfants,
Les familles Ravanas, Drier de Laforte, Chabas, Peten, de La Flechère,
Parents et alliés,

ont la douleur de faire part *du rappel à* Dieu de leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère, sœur et tante,

Mme Georges RAVANAS,
née Geneviève DRIER DE LAFORTE,

survenu le samedi 23 août 1997, à Combloux (Haute-Savoie), à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques religieuses ont eu lieu en l'église Saint-Michel de Mallemort, le mardi 26 août, à 10 heures. A l'issue de la cérémonie religieuse, l'inhumation a eu lieu au cimetière de Saint-Cannat.

Dons éventuels à l'association « La Chrysalide ».

– Georgette Royannez,
son épouse,
Georges et Emmanuelle Urban,
Catherine Voelckel,
Mohsen et Elisabeth Boularès,
ses enfants,
Laure, Philippe, Yerri, Anne-Christine, Marc, Alyssa, Sami, Emilie et Antoine,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la grande douleur de faire part du décès, le 20 août 1997, de

Marcel ROYANNEZ,
administrateur de la France d'outre-mer.

« J'ai combattu le beau combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi. »
Paul
(2e épître à Timothée, 4, 6)

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue Guynemer,
05000 Gap.

– Paris. Fort-de-France. Nice.

Mme Victor Sablé,
M. et Mme Serge Sablé
et leurs enfants, Laurent et Sophie,
Toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Victor SABLÉ,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien sénateur de la Martinique,
membre honoraire du Parlement,
ancien député européen,

survenu à Nice, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La *cérémonie religieuse sera célébrée* le jeudi 28 août 1997, à 15 heures, en l'église d'Auteuil, Paris-16e, où l'on se *réunira.*

L'inhumation, dans le caveau de *famille, aura lieu à Fort-de-France (Martinique)*, à une date ultérieure.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le professeur et Mme Jean Vigne,
ses parents,
Jean-Noël et Annie-France Vigne,
Eric et Jacqueline Vigne,
ses frères et belles-sœurs,
Raphaël, Laura, Jérôme et Samuel,
ses neveux et nièce,
Muriel Riot,
sa fidèle amie,
Ses oncle, tante, cousins, cousines,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

François VIGNE,

survenu le 13 août 1997, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité en Champagne, sa région natale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

20, avenue de la Belle-Gabrielle,
94130 Nogent-sur-Marne.

– Mme Fabienne Vissotsky,
Eric et Gilles,
ses enfants,
Frank et Blandine,
Claire et Julien Libaud,
ses petits-enfants,
Vivien, Domitien et Amaury,
ses arrière-petits-enfants,
Les familles de C. Millerand et Debraine,
ont le chagrin de faire part de la mort de

Jacques VISSOTSKY,

survenue à Paris, le 18 août 1997, dans sa soixante-dix-septième année.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

47, rue Bonaparte,
75006 Paris.

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

Remerciements

– M. et Mme Eric Chambrin
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
MM. Guy et Georges Bonnet,
ses frères,
remercient les proches et les amis pour leur aide et leur témoignage d'affection envers

Mme Jeannine BONNET-CHAMBRIN,
ancienne surveillante générale
des hôpitaux de Paris
de l'Assistance publique,

décédée à l'âge de soixante-cinq ans, *à Paris, le 11 août 1997.*

L'inhumation a eu lieu au cimetière parisien de Bagneux, dans le caveau de famille.

Anniversaires de décès

– 27 août 1977 - 27 août 1997.

Il y a vingt ans, disparaissait tragiquement, à Papeete (Tahiti),

Pierre d'Anglejan-Chatillon,
capitaine de frégate (c.r.),
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
directeur de la SOAEO
pour l'Asie du Sud-Est et le Pacifique.

Une affectueuse pensée à sa mémoire est demandée à tous ceux qui l'ont connu.

De la part de :
Jean-Marc,
son fils,
Tehani,
sa belle-fille,
Edouard,
son petit-fils,
Jo et Christiane d'Anglejan-Chatillon,
Bernard et Mary Sargent d'Anglejan-Chatillon,
Bruno et Alison d'Anglejan-Chatillon,
Georges et Marie-Jeanne d'Anglejan-Chatillon,
ses frères et belles-sœurs,
Et de ses amis.

38, rue Mazarine,
75006 Paris.
BP 13.898,
Punaavia Tahiti.

– Le 27 août 1988,
Dieu rappelait à lui

Mme Adrien GOUTEYRON,
née Rosie JULIEN.

Une messe sera célébrée pour elle en l'église de Rosières, Haute-Loire, ce 27 août 1997.

« Vous avez raison de fixer votre regard sur elle comme sur une lampe brillant dans un lieu obscur en attendant que se lève le jour. »

Concours

– Pour reconstruire l'humanité en nations linguistiques, participez à l'organisation de la FRANCE MONDIALE FRANCOPHONE, englobant vingt-quatre pays. Ecrivez à M. Alexis Pomerantzeff : C.P. 1048 CEP : 01059-970 Sao Paulo, Brésil, ou fax (55-11) 572-5601.

ÉQUIPEMENT Le trafic international routier est plus important dans la chaîne des Pyrénées que dans les Alpes, et les points de passage actuels sont proches de la saturation. ● ALTERNATIVE AU TUNNEL ROUTIER du Somport, la réouverture de la ligne ferroviaire Pau-Canfranc-Saragosse paraît compromise par le projet d'une traversée centrale sous le Vignemale, plus adaptée au fret international sur rail. ● ANDRÉ ETCHÉLÉCOU, chercheur au CNRS, propose d'interdire le trafic international des camions dans les Pyrénées d'ici cinq ans. ● LE TOURISME, de son côté, suscite des déceptions : les sports d'hiver ne connaissent pas le même engouement que dans le massif alpin, et les stations thermales enregistrent une baisse de fréquentation. Mais les 18 000 kilomètres de sentiers pédestres connaissent, en revanche, un franc succès.

Les Pyrénées s'orientent vers la solution du ferroutage

« Effacer les Pyrénées » est une idée ancienne, toujours caressée par les élus et les aménageurs. Un nouveau tunnel pourrait être percé d'ici à 2020, dans la partie centrale de la chaîne. Mais les temps changent : pour éviter l'asphyxie, les poids lourds seraient chargés sur des trains

TARBES et TOULOUSE
de nos correspondants

Le tunnel du Puymorens, en Ariège, n'a pas encore trois ans d'âge, celui du Somport, dans les Pyrénées-Atlantiques, ne sera mis en service qu'à la fin 1998. Pourtant, tous deux sont déjà critiqués : le premier n'aurait pas atteint les résultats escomptés par les spécialistes, en termes de transport de marchandises par camion. Ces mauvais chiffres s'accompagneraient d'une forte baisse du trafic touristique sur le trajet Ax-les-Thermes-Andorre (– 8 %) ; quant au tunnel de la vallée d'Aspe, il n'est pas encore ouvert que les études laissent deviner une saturation de la circulation sur l'axe Pau-Saragosse, due à l'absence d'axes routiers aménagés au débouché de l'ouvrage sur le versant français.

Les élus des Pyrénées-Atlantiques ont négligé ces travaux en se focalisant sur le seul tunnel du Somport, devenu objet de polémique depuis neuf ans, contrairement à leurs homologues espagnols : ceux-ci ont un réseau autoroutier déjà opérationnel dans le secteur de la vallée d'Aragon. De toute façon, ces deux traversées ne suffiront pas à résorber le trafic des camions à Hendaye et au Perthus, qui subissent, en 1997, une fréquentation inquiétante de plus de 10 000 poids lourds quotidiens à eux deux.

Les Pyrénées ont enregistré en 1995 un trafic de fret international routier de 58,1 millions de tonnes (5,5 millions seulement passent par le rail), contre 42,8 millions de tonnes pour les Alpes (8,7 millions pour le rail). Au total, la France détient le record européen dans ce domaine, et ce phénomène ne peut qu'empirer à l'horizon 2010. Pour canaliser cette vague déferlante de poids lourds, on reparle de la création d'un nouveau tunnel dans les Pyrénées.

Il ne s'agirait plus, pour cette nouvelle traversée de la chaîne, de transport routier mais de ferroutage. Un tunnel de basse altitude favoriserait le passage des trains chargés soit de conteneurs, soit de camions. Quatre projets sont à l'étude. Signe que les temps changent, les Pyrénéens veulent aujourd'hui croire aux vertus de ce mode de transport qu'ils avaient paradoxalement abandonné, au fur et à mesure qu'une politique du tout-routier s'est développée des deux côtés de la frontière, en France et en Espagne, et alors que la SNCF et la Renfe ont essentiellement modernisé leur réseau de transport de voyageurs, délaissant le transport de marchandises, trop déficitaire.

Quatre variantes pour un projet

1 250 000 habitants sur les deux versants
50 vallées
1 180 communes en France
500 "municipios" en Espagne

GRANDE ENVERGURE

La première enquête, confiée à un cabinet spécialisé, a conclu en faveur d'un tunnel ferroviaire de 41 kilomètres sous le Vignemale. Ce projet de grande envergure pourrait définitivement condamner l'idée d'une réouverture de la ligne Pau-Canfranc, souvent présentée en Béarn comme une alternative ferroviaire au tunnel routier du Somport. Ce projet est soutenu par la Communauté de travail des Pyrénées, une structure réunissant les régions d'Aquitaine, de Midi-Pyrénées, du Languedoc-Roussillon et les communautés autonomes espagnoles de Catalogne, Aragon, Navarre et Pays basque, ainsi que la principauté d'Andorre : au total, un bassin de population de plus de 17 millions d'habitants.

Le nouveau tunnel, dont le percement est imaginé dans les années 2020-2025, relierait Pierrefitte-Nestalas, dans les Hautes-Pyrénées, à Biescas, en Aragon. Il serait desservi par deux plates-formes de ferroutage à Ossun, près de Lourdes, et à Huesca, en Espagne. Trois autres variantes transfrontalières sont proposées : l'une encore dans les Hautes-Pyrénées, entre Saint-Lary et Ainsa (43 kilomètres) ; l'autre dans les Pyrénées-Atlantiques, entre Laruns et Biescas (43 kilomètres) ; la dernière en Haute-Garonne, entre Luchon et Monzon (39,3 kilomètres).

SOUTIEN EUROPÉEN

L'Union européenne soutient cette traversée centrale, dont le coût est estimé *« trop pharaonique »* – plus cher que le tunnel sous la Manche – par les associations écologistes. Celles-ci lui préfèrent la rénovation de la ligne Pau-Canfranc, afin d'éviter de transformer la vallée d'Aspe en couloir à camions. Le collectif Initiatives Pyrénées (regroupant une trentaine d'associations franco-espagnoles) veut faire contrepoids aux élus de la Communauté de travail des Pyrénées. Les associations accusent ces élus de vouloir *« soutenir une logique Nord-Sud au détriment d'une cohérence Est-Ouest », en multipliant les infrastructures de communication* [...] *et en les faisant se juxtaposer par concurrence économique »*. Elles cherchent l'appui de la ministre de l'environnement, Dominique Voynet, qui s'était prononcée en faveur de la relance de la ligne Pau-Canfranc, et du ministre des transports, Jean-Claude Gayssot, favorable au développement du ferroutage. Ces associations exigent la création d'une véritable convention pyrénéenne, pour *« garantir une gestion globale et durable du massif, comme cela a été fait dans les Alpes »*. Elles veulent freiner *« l'aménagement parfois anarchique de la montagne en posant le problème de l'écodéveloppement »*.

Il est vrai que le mot d'ordre de la « perméabilisation » des Pyrénées, relayé dans les années 80 par tous les élus de la région, chacun rêvant d'un tunnel au fond de sa vallée, ne résonne plus avec la même acuité. La montagne n'apparaît plus seulement comme un obstacle à vaincre, mais comme un atout à préserver. Si les élus réclament toujours des solutions à l'enclavement de leur territoire, certains se méfient désormais des « couloirs à camions ». *« Le trafic des poids lourds, c'est la mort de nos vallées »*, affirme René Rigoni, maire (div. d.) de Melles, en Haute-Garonne. Cette petite commune frontalière voisine de Luchon, qui s'est distinguée en réintroduisant des ours sur son territoire, voit passer à ses pieds un incessant ballet de camions, essentiellement espagnols. Le petit pont en virage qui conduit à l'ancien poste-frontière est si étroit que deux véhicules ne peuvent s'y croiser. André Rigoni n'a pourtant aucune hâte de voir la chaussée s'élargir pour faciliter le passage des poids lourds. Il a même pris un arrêté interdisant la circulation des véhicules de plus de 7 tonnes pendant la nuit. Pour une fois, le retard relatif des Pyrénées par rapport aux Alpes, longtemps vécu comme un complexe ou un handicap, est ressenti comme une chance.

Jean-Jacques Rollat et Stéphane Thépot

André Etchélécou, chercheur au CNRS, professeur à l'université de Pau

« Il faut mettre les camions sur des trains comme dans le tunnel sous la Manche »

« Votre rapport au ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire sur les transports en montagne (*Le Monde* du 11 juillet) souligne que le trafic des poids lourds dans les montagnes françaises a triplé depuis 1984. Les Pyrénées sont encore plus exposées que les Alpes avec 63 % des 100 millions de tonnes enregistrées en 1995. Pourtant, les réactions n'y sont pas aussi vives que dans la vallée de Chamonix, par exemple. Pourquoi ?

– J'avoue que je n'imaginais pas moi-même qu'il y avait davantage de poids lourds passant dans les Pyrénées que dans les Alpes. Sur 19 000 passages quotidiens de poids lourds, on en compte 11 000 dans les Pyrénées. Mais l'essentiel du trafic passe aux deux extrémités de la chaîne, à Biriatou au Pays basque et au Perthus, côté catalan. Ces deux corridors autoroutiers, les seuls dans les Pyrénées, absorbent sans doute plus facilement leurs 10 000 camions que des vallées de montagne plus encaissées. A Saint-Béat, dans la Haute-Garonne, traversé par une simple nationale, il a suffi d'une pointe de 400 camions pour faire réagir la population : les élus ont décidé unilatéralement de restreindre la circulation des camions pendant la nuit et le week-end.

» Mais les problèmes se poseront avec d'autant plus d'acuité tant que la tendance ne sera pas inversée. Il faut s'attendre à 25 000 poids lourds dans les Pyrénées d'ici à 2015. C'est intenable ! Les passages autoroutiers actuels seront saturés d'ici vingt ans, même si l'augmentation du trafic routier diminue de moitié.

– Quelles solutions préconisez-vous ?

– Géographiquement, les Pyrénées ont un atout de plus par rapport aux Alpes : on peut les contourner par les voies maritimes, à l'est comme à l'ouest. Mais la solution la plus évidente, c'est la voie ferrée. Plutôt que de tenter de doubler la capacité des corridors autoroutiers actuels, avec les problèmes que cela suppose, mieux vaut aménager un passage central, mais par ferroutage : il faut mettre les camions sur des trains, comme dans le tunnel sous la Manche.

» L'idée d'un tunnel ferroviaire de basse altitude préconisée par Marc Censi *[président (UDF) du conseil régional Midi-Pyrénées, NDLR]* est, à mes yeux, la solution la plus réaliste et la moins chère pour éviter les "couloirs à camions".

> Si on ne peut pas décréter l'interdiction des camions du jour au lendemain, pourquoi ne pas se fixer un objectif ? Plus aucun poids lourd international dans les Pyrénées d'ici cinq ans !

» L'investissement est certes lourd, mais il peut être financé pour moitié avec les économies que l'on réalisera en ayant moins de camions sur les routes : travaux d'entretien, pollutions, nuisance, accidents, etc., tout ce que les spécialistes nomment les "coûts externes" et qu'il faut "internaliser" pour réaliser une véritable étude comparative des différents moyens de transport. On s'aperçoit alors que la tonne-kilomètre est deux fois plus chère par route que par rail.

» Mais pour réellement rééquilibrer le rapport rail/route, il faudra prendre des mesures volontaristes. Si on ne peut pas décréter l'interdiction des camions du jour au lendemain, pourquoi ne pas se fixer un objectif, comme Brice Lalonde l'avait fait pour programmer la fin des décharges ? Plus aucun poids lourd international dans les Pyrénées d'ici cinq ans !

» D'après mes calculs, le ferroutage pourrait capter au bas mot 5 000 poids lourds, soit beaucoup plus que les 1 500 camions qui suffisent à rentabiliser l'exploitation du tunnel sous la Manche.

– Les camions sont-ils l'ennemi numéro un des montagnes en général, et des Pyrénées en particulier ?

– L'équation camion = danger tient davantage du slogan que de la démonstration scientifique, mais je serais plutôt tenté de répondre par l'affirmative que par la négative. Je vais conduire des travaux de thèse pour tenter de cerner les conséquences des transports routiers dans l'environnement montagnard, plus particulièrement dans les zones de forte concentration comme le Perthus ou Biriatou.

» Le problème n'est pas seulement quantitatif, il est aussi qualitatif. Il y a peu, j'ai vu un camion transportant de l'acide sulfurique presque pur, garé à l'intérieur même du parc national des Pyrénées. Il est impossible d'avoir des informations sur les matières qui transitent par les Pyrénées. Pour ma part, j'ai recensé quarante-trois matières dangereuses qui passent par le Somport.

Propos recueillis par Stéphane Thépot

★ ***Transports internationaux en montagne, sortir de l'impasse*, coordonné par André Etchélécou. Disponible auprès du Club alpin français, 24, avenue de Laumière, 75019 Paris. 232 pages, 100 francs + frais de port.**

Les déceptions du tourisme

LUCHON
de notre envoyé spécial

« On a voulu faire du tourisme comme dans les Alpes, mais on n'a pas les mêmes atouts. » Henri Denard, conseiller général (PS) du canton de Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), est amer, après une nouvelle saison d'hiver morose et peu enneigée à Superbagnères. La station de Luchon avait pourtant introduit les sports d'hiver dans les Pyrénées, juste après la toute première station créée dans les Alpes à Chamonix : l'aménagement du plateau de Superbagnères, à 1 800 mètres d'altitude, remonte à 1922, avec la construction du Grand Hôtel, qui présente son immense façade de pierre face aux sommets du massif de la Maladeta.

Une télécabine récente remplace le petit train à crémaillère qui hissait jadis les curistes de la vallée aux estives d'altitude, où les troupeaux paissent désormais au milieu d'un attirail de canons à neige et de remontées mécaniques. Mais les skieurs boudent la ville qui s'était fièrement proclamée « reine des Pyrénées ». Ils vont en plus grand nombre sur les pentes des stations voisines et concurrentes des Hautes-Pyrénées ou du val d'Aran espagnol.

CONTINUITÉ DU THERMALISME

L'exploitation de l'« or blanc » s'est révélée difficile dans les Pyrénées. Quelques stations ont dû fermer en raison d'une fréquentation trop faible et d'un endettement trop fort. D'autres envisagent de se regrouper ou de se reconvertir. Sur quarante-deux stations recensées sur l'ensemble du versant français, trente-huit proposent des pistes de ski « alpin ». L'ensemble n'attire qu'un dixième des pratiquants de sports d'hiver en France.

« Dans les Pyrénées, le tourisme n'est pas issu des sports d'hiver. Il existe de façon réelle dès le XIX[e] siècle avec le thermalisme. Il faut se rappeler que le développement des stations de sports d'hiver n'existe au début que dans une espèce de continuité de l'activité thermale : la Mongie à partir de Bagnères-de-Bigorre, Gourette à partir des Eaux-Chaudes, Superbagnères à partir de Luchon », notait Michèle Laplagne, écrivain public installé dans le petit village de Loudenvielle (Hautes-Pyrénées), lors des premières assises du développement durable organisées en Andorre par les régions pyrénéennes françaises et espagnoles, le 29 juillet. Cette militante associative redoute l'apparition de « friches touristiques », comme dans les Alpes (*Le Monde* du 14 août).

Au XIX[e] siècle, le géographe Elisée Reclus recensait cinquante-trois stations thermales dans les Pyrénées. Il en reste vingt-six en activité. Des stations désaffectées comme Eaux-Bonnes (Pyrénées-Atlantiques) offrent aujourd'hui le charme désuet de telles « friches », héritées du siècle passé : elles ont au moins la décence de ne pas apparaître comme des verrues dans le paysage...

La Confédération pyrénéenne du tourisme avait aussi le thermalisme dans son intitulé, lors de sa création en 1918. Il n'y figure plus, et le directeur de la Confédération, Gérard Boudon, préfère miser sur le « tourisme de santé ». Car le thermalisme n'a plus la forme. Même à Luchon, pourtant l'une des stations les plus réputées, la baisse de la clientèle s'est récemment fait sentir : 25 % de curistes en moins en cinq ans : *« C'est un grave déséquilibre pour Luchon, car les thermes permettent de faire vivre la ville été comme hiver, en permettant de combler le découvert de la station de ski, fortement endettée »*, constate le nouveau maire, René Rettig (UDF-FD).

Cet été semble toutefois avoir été plus favorable dans le Luchonnais. 300 kilomètres de sentiers viennent d'être inaugurés et permettent de faire le tour de tous les villages du canton : la *passejade* (promenade, en gascon) est un circuit familial en moyenne montagne, accessible à tous. *« Là, on est dans le vent. Les sentiers de randonnée sont le produit touristique de l'an 2000 »*, se félicite Henri Denard.

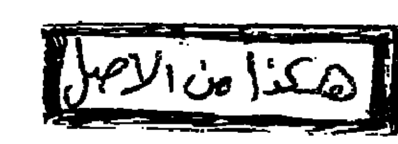
Les Pyrénées « marchent » bien, en effet. Sur les 18 000 kilomètres de sentiers balisés, dont le fameux GR 10 qui traverse la chaîne de part en part, on comptabilise environ 5 millions de randonneurs chaque année : jusqu'à 10 000 personnes par jour au pont d'Espagne, au-dessus de Cauterets (Hautes-Pyrénées), et 6 000 au lac des Bouillouses, près de Font-Romeu (Pyrénées-Orientales) ! Gavarnie, le Canigou ou la Rhune, tous les grands sites, sont victimes de leurs succès, menacés par la surfréquentation, banalisés. Dans la dernière livraison de *Pyrénées Magazine*, Serge Briffaud, enseignant à l'école d'architecture et du paysage de Bordeaux, tire la sonnette d'alarme : *« Bientôt, faute de sens, ces grand sites deviendront vulgaires, au profit de zones de loisirs ou de fonds de vallée plus accueillants »*, pronostique l'universitaire.

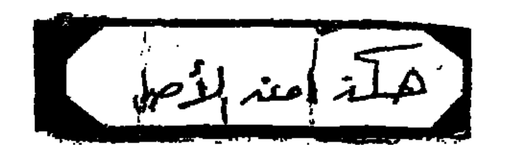
« AUTOROUTE À PIÉTONS »

Le Luchonnais n'échappe pas aux effets pervers de la surfréquentation. La montée vers le lac d'Oô est large comme une « autoroute à piétons » et le refuge s'apparente davantage à un snack-buvette. Quant à l'Hospice de France, jadis dernier refuge avant le passage – exclusivement piétonnier – vers l'Espagne par le port de Vénasque, ce n'est certes plus qu'une ruine, mais desservie par une route et flanquée d'un immense parking.

L'ancien maire, le sénateur Jean Peyraffitte (PS), caresse toujours l'idée de creuser un tunnel de 7 kilomètres sous le Vénasque, pour déboucher en voiture de l'autre côté de la frontière, en Aragon. Mais son successeur se montre plus réservé. *« Tout dépend du mode de financement »*, argumente René Rettig. *« Si nous pouvons bénéficier d'aides publiques, on pourra se contenter d'une liaison touristique à bas débit. Mais s'il faut autofinancer le tunnel par un péage, il faudrait augmenter le trafic et accepter les poids lourds. »* Or le maire ne veut pas de camions dans sa ville d'eau, et il craint un itinéraire d'accès élargi, qui saccagerait toute la vallée de la Pique.

S. Th.





RETOUR SUR IMAGES

La princesse au grand cœur



JOHN PRYKE/REUTER/MAXPPP

CETTE fois, c'est elle l'hôtesse. Et ce rôle lui va bien, qui confère à ses gestes un surplus de souplesse, et glisse dans son regard bleu roi des paillettes de gaieté et un éclair d'audace. Oui, la princesse reçoit. A 11 heures précises, indiquait même le fax. Et s'il n'y avait eu ce chauffeur de taxi qui, entendant « Kensington Palace », en déduisit qu'il ne pouvait s'agir que de l'Hôtel du même nom et pila net devant le portier, j'aurais été à l'heure... Mais la princesse n'a pas le rigorisme d'une reine qui égrène les secondes puis retire son sourire comme d'autres leur chapeau. La princesse est chez elle, décontractée, indépendante. Sans doute est-ce bien le seul endroit où elle ne risque point d'être la cible de téléobjectifs.

Elle porte une robe courte et sans manches, assortie à ses yeux, à moins qu'ils ne la reflètent. Un collier de grosses perles. Des chaussures à talons. Une assurance tranquille dont témoignent son sourire et le geste délié et gracieux avec lequel elle tend la main. Surtout elle paraît libre, et ce naturel est une jolie surprise chez celle que le protocole recommande d'appeler « Ma'am » (une contraction de « Madam », à ne pas confondre avec le fameux *« Ma'am Scarlet »* prononcé par une nounou africaine dans un film mythique américain). Mais, après tout, n'a-t-elle pas accepté avec spontanéité le principe d'un entretien autour d'une photo ? L'idée l'enchantait, a-t-elle fait répondre dès réception de la lettre. Elle était prête à jouer le jeu. La photo ? Il n'y avait que l'embarras du choix. Chacune des siennes faisant l'objet de mille et une publications, on dérogerait pour une fois à la règle en proposant à la princesse – certainement la personne la plus photographiée du monde – de lui apporter une sélection de clichés dans laquelle elle ferait son choix.

C'est dans le salon privé du premier étage que Diana propose de s'installer. Une pièce chaleureuse et féminine, avec des tons pastel, des dégradés de beige, quelques meubles anciens et des sièges confortables, et, partout où c'est possible, des cadres en bois ou en argent accueillant des photos. Celles, surtout, de ses deux fils, William et Harry ; celles de ses deux sœurs, et de son frère ; celle de son père, le comte Spencer, aujourd'hui disparu. La princesse a, paraît-il, des tiroirs de photos. Mais c'est la sélection opérée par *Le Monde* qui, tout de suite, l'intéresse. Pas de photos volées, privées, intimes. Mais les photos connues d'un personnage public qui, en braquant l'attention sur un problème de société ou une cause humanitaire, ont renforcé le mythe d'une princesse au grand cœur.

Diana les regarde une à une, en fournissant chaque fois, avec entrain, la légende des photos : où, quand, avec qui... *« Je fais très attention aux gens,* dit-elle, *et je me souviens d'eux. Chaque rencontre, chaque visite est particulière. »* Un hôpital pour enfants, un accueil de sans-abri, un centre de réinsertion, un laboratoire de recherche sur le sida, un refuge pour femmes battues, une tente pour lépreux au Zimbabwe, un camp d'aide alimentaire au Népal... Mais la princesse s'arrête. Dans sa main, la photocopie d'une photo prise en 1996 au Pakistan. *« Ce petit garçon est mort,* dit-elle sans détacher les yeux du cliché. *Je l'avais pressenti avant de le prendre dans mes bras. Je me rappelle son visage, sa peine, sa voix... Cette photo m'est très chère. »* Elle la met de côté, sur un bout du canapé, et continue, d'un regard plus distrait, à feuilleter le reste des clichés. Elle éclate de rire, parfois, quand un d'entre eux la surprend dans une pose trop officielle. Mais elle revient à la photo de l'enfant. S'il faut en choisir une, *« c'est celle-ci,* dit-elle, *sans aucune hésitation. »*

Qu'y a-t-il à expliquer ? Ce n'est ni de la coquetterie ni un calcul d'image. La photo la touche *« parce qu'elle est vraie »*, voilà. Entourée de parents d'autres petits malades, la princesse, ce jour de février 1996, se sentait à sa place, en harmonie, en sympathie, en *« communion »* avec le groupe. Son émotion n'était pas feinte, son recueillement était profond. Les battements de cœur du petit étaient, dit-elle, la chose la plus importante du moment. Elle aurait voulu lui communiquer de sa force, de sa santé, de son amour. Comment parler de princesse au travail ?

La photo témoigne d'une expérience humaine, pas d'une corvée officielle. *« Au fond, c'est un instant privé dans une manifestation publique. Une émotion privée qu'une photo transforme en comportement public. Curieux couplage. Pourtant, si j'avais le choix, c'est encore dans ce type d'environnement, avec lequel je me sens parfaitement en phase, que je préférerais être photographiée. »*

PRIVÉ, public... Où se situe la frontière ? La princesse brouille les cartes en la pulvérisant, introduisant du privé dans la sphère publique. Autrement dit en chargeant d'affectivité et d'émotion les devoirs et fonctions de sa charge. *Il n'y a plus de carapace, plus de protection, plus le moindre surmoi.* L'engagement est sincère et il est maximal. Risqué aussi. Les foules le sentent depuis le premier jour, séduites par sa compassion, et sa complicité immédiate avec la rue. L'Establishment, les politiques et princes du faux-semblant apprécient nettement moins. En une apparition, la princesse a révélé leur froideur, leur distance, leur cynisme.

Voyez ses gestes avec la grand-mère de Bosnie qu'elle presse sur son cœur, avec un jeune homme atteint du sida dont elle retient longuement la main entre les siennes, avec cette petite unijambiste angolaise qu'elle assoit sur ses genoux. Elle embrasse, caresse, enlace. *« Je touche, oui. Je crois que chacun en a besoin, quel que soit son âge. Appliquer la paume de sa main sur un visage ami, c'est entrer tout de suite en contact, communiquer de la tendresse, marquer sa proximité. C'est un geste qui m'est naturel, qui vient du cœur. Il ne se prémédite pas. »* Elle ne joue pas les dames patronesses, se moque du protocole, néglige les officiels, refuse toute position qui placerait ceux qu'elle visite en position humiliante.

Ses élans n'ont pas manqué de provoquer bien des froncements de sourcils dans la famille royale. Le « style » Diana décoiffait. Surtout quand il devint évident qu'au-delà d'afficher une image plus moderne il reflétait un autre *rapport aux gens. La jeune femme* a dû brider ses impulsions, et il lui arriva de douter de son rôle. *« Du jour où je suis rentrée dans cette famille, plus rien, de toute façon, ne pouvait se faire naturellement ! »*

C'est donc la foule qui, peu à peu, lui a donné confiance. Ce sont les malades, les enfants, les exclus qu'elle visitait avec une assiduité inédite qui l'ont convaincue de la justesse de son approche et de son don du contact.

Et c'est en eux que, en des moments difficiles, elle a puisé une énergie et presque une raison de vivre. *« Je me sens proche des gens, quels qu'ils soient. On est d'emblée au même niveau, sur la même longueur d'onde. C'est pour ça que je dérange certains cercles. Parce que je suis beaucoup plus proche des gens d'en bas que des gens d'en haut, et que ces derniers ne me le pardonnent pas. Parce que j'ai une vraie relation de proximité avec les plus humbles. Mon père m'a toujours appris à traiter quiconque comme un égal. Je l'ai toujours fait et je suis sûre que Harry et William en ont pris de la graine. »*

IL est des valeurs sur lesquelles la mère du futur roi ne transige pas. C'est une jeune femme déterminée qui parle. Une princesse de trente-six ans qui ne sait pas encore quel cours suivra sa vie personnelle mais qui, quoi qu'il arrive, entend poursuivre son engagement. *« Etre en permanence dans l'œil du public me confère une responsabilité particulière. Notamment celle de jouer de l'impact des photos pour faire passer un message, sensibiliser le monde à une cause importante, défendre certaines valeurs. »* Ambassadrice ? Porte-parole de prestige ? *« Si je devais définir mon rôle, j'utiliserais plutôt le mot de messager. »*

Ses obligations officielles ont fondu avec la prononciation de son divorce et ses interventions ne sont plus le fait que de son seul choix. Là encore, elle affiche sa liberté. *« Personne ne peut me dicter ma conduite. Je travaille à l'instinct. C'est mon meilleur conseiller. »* La lutte contre les mines antipersonnel, le sida, la recherche contre le cancer, les léproseries – la photo la représentant serrant les mains de lépreux aurait fait plus pour démythifier la maladie que les campagnes de presse organisées *depuis vingt ans* –, *demeurent ses* priorités.

Mais que de controverses, d'humiliations, de débats. *« A chaque fois ! »*, soupire-t-elle. Une visite dans un centre de sans-abri, et on l'accuse de vouloir embarrasser le gouvernement conservateur. Un geste de tendresse envers un malade du sida (au début des années 80), et certains conservateurs y voient une indulgence coupable pour l'immoralité. Son contact spontané, en Inde, avec des « intouchables » ? Les vieux amis de l'Empire s'étranglent à l'unisson. Sa visite à Lahore, dans l'hôpital créé par Imran Khan, le mari de son amie Jemima ? La presse embraye sur l'accusation de Benazir Bhutto jugeant scandaleux le soutien politique apporté ainsi par Diana à son hôte, considéré comme un opposant. Sa présence dans une salle d'opération africaine lors d'une transplantation cardiaque ? On l'accuse d'indécente coquetterie, les journaux focalisant l'attention du public sur un cliché la représentant en gros plan, masque de chirurgie sur le visage, et les yeux... maquillés !

« La presse est féroce, dit-elle. *Elle ne pardonne rien, elle ne traque que l'erreur. Chaque intention est détournée, chaque geste critiqué. Je crois qu'à l'étranger, c'est différent. On m'y accueille avec gentillesse, on me prend comme je suis, sans a priori, sans guetter le faux-pas. En Grande-Bretagne, c'est le contraire. Et je crois qu'à ma place n'importe qui de sain serait parti depuis longtemps. Mais je ne peux pas. J'ai mes fils. »*

L'ÉPISODE le plus frappant fut probablement son voyage en Angola, au début de cette année. La princesse avait préparé de très longue date ce déplacement organisé par la Croix-Rouge, destiné à attirer l'attention sur le drame des victimes de mines antipersonnel (plus de 70 000 Angolais) et soutenir la campagne mondiale visant à les interdire.

On la vit donc passer des heures à écouter les témoignages de jeunes gens mutilés par les mines, des médecins, des démineurs. On la photographia portant armure et visière blindée pour traverser un champ de mines et suivre les opérations de désamorçage. Mais c'est Londres qui déclencha les gros titres, et la polémique, une fois de plus, prit le pas. Les milieux conservateurs se déchaînaient, le Foreign Office restait tapi dans l'ombre.

« Un canon devenu fou », lâchait un député, comte de son état. *« Une naïve, mal conseillée et totalement irréaliste ! »*, affirmait avec commisération un autre représentant. *« Mal informée surtout,* raillait un speaker en esquissant un parallèle douteux avec Brigitte Bardot. *Le sujet est beaucoup trop compliqué pour sa petite tête d'oiseau. »* Rarement critiques avaient atteint un tel degré. Jamais misogynie n'était apparue avec tant de force. Le gouvernement se tut officiellement, mais son malaise était évident, étant donné son obstination à juger *« efficace, nécessaire pour nos forces armées »* un certain type de mines. Diana fut profondément blessée. Encore la campagne conservatrice obligea-t-elle toute la presse à braquer ses projecteurs sur l'Angola. *« La polémique a ruiné une journée de travail, mais décuplé la couverture média. »*

Alors elle ne cache pas sa joie devant la décision immédiate du gouvernement travailliste de rallier les pays prônant l'interdiction totale des mines. *« Sa position sur ce sujet a toujours été claire. Il va faire un travail formidable. Son prédécesseur était tellement désespérant. J'espère que nous parviendrons à convaincre les Etats-Unis de signer en décembre, à Ottawa, la charte d'interdiction. »* Car il s'agit bien d'un engagement à long terme. Elle ne fait pas de *« politique »*, mais de l'*« humanitaire »*. Et elle entend suivre les dossiers. Malgré quelques échardes.

« Au fil des ans, j'ai dû apprendre à me situer au-dessus de la critique. Mais l'ironie fait qu'elle m'a été utile en me donnant une force que j'étais loin de penser posséder. Cela ne veut pas dire qu'elle ne m'a pas blessée. Au contraire. Mais cela m'a communiqué la force de continuer sur le chemin que j'avais choisi. »

Ce n'était donc pas l'affaire du « baiser sur le yacht » qui allait lui faire renoncer, mi-août, au voyage en Bosnie. Le message sur les mines y perdra de sa force, mais Diana prouvera qu'on ne l'intimide plus, que les paparazzi ne gouvernent pas sa vie et qu'elle sait maintenir le cap.

La sincérité, dit-elle. Tout est là. Comme sur la photo de Lahore... On ne fait rien de bien qu'on ne ressente avec son cœur. *« Rien ne me communique plus de bonheur que d'essayer d'aider les plus vulnérables de cette société. C'est un but et une partie désormais essentiels de ma vie. Une sorte de destin. Quiconque en détresse m'appellera, j'accourrai, où qu'il soit. »*

Annick Cojean

22 FÉVRIER 1996

Lady Diana

« Nous sommes au Pakistan, à l'hôpital Shaukat Kharum de Lahore, spécialisé dans le traitement du cancer. Je suis venue y passer une journée pour rencontrer les enfants malades, encourager le personnel, et peut-être aider à la collecte de financement. Ma visite a été annoncée et il y règne une effervescence sympathique et joyeuse. Je parle aux uns et aux autres, m'attarde avec certains enfants. Tout à l'heure, il y aura la distribution de bonbons et le spectacle préparé par une quarantaine de petits patients costumés. Mais un petit malade accroche soudain mon regard. Un petit garçon sérieux, avec des yeux tristes, et un corps épuisé. Et je ne vois plus que lui. Je ne peux pas dire pourquoi. Je sais qu'il va mourir. "Puis-je le prendre dans mes bras ?" dis-je à sa maman. Elle est souriante, ravie. Nous rions gentiment pendant qu'on me confie l'enfant. Mais voilà qu'il supplie, d'une petite voix anxieuse : "S'il vous plaît, ne vous moquez pas de moi." Mon Dieu ! Comment pourrions-nous ? Je reste interdite. La maman lui explique que nous parlions simplement. Mais l'enfant ne voit pas, ne voit plus. Oui, l'enfant est aveugle. Une tumeur lui ronge le cerveau. Je le serre très fort dans mes bras.

» L'enfant est mort peu après, je l'apprendrai lors d'une visite ultérieure. Je ne l'oublie pas. »



DAMIR-MEIGNEUX

Juillet 1997 - Londres

PROCHAIN ARTICLE
Le martyr
du Kosovo

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Le « meilleur des mondes »

EUGÉNISME plus social-démocratie à la suédoise : de 1935 aux années 70, au moins 60 000 personnes supposées inaptes ou mentalement attardées ont été stérilisées de force. Paradoxale jusqu'à la monstrueuse aberration, cette sinistre addition, dont l'ampleur vient d'être confirmée par un chercheur de l'université de Stockholm, n'est pas seulement une tragique page d'histoire s'ajoutant à tant d'autres.

Certes, on connaissait la trop longue saga des théories et idéologies d'inspiration plus ou moins darwinienne, plus ou moins mâtinées de racisme, de leurs traductions législatives et de leurs « applications » par des régimes politiques hors normes ou de respectables démocraties durant toute la première moitié du XXe siècle. Le sombre palmarès est divers. A l'ombre du Français Arthur de Gobineau et de l'Anglais Francis Galton – cousin de Charles Darwin et « père » de l'eugénisme –, nombre de projets à prétentions « médicales », « hygiénistes » ou « sociales » ont prospéré dans des pays et des circonstances bien différents. Ce fut le cas de nombre d'Etats américains à partir de 1907, puis de pays scandinaves, et évidemment du Japon et de l'Allemagne nazie dans le délire raciste et avec l'ampleur que l'on sait.

La leçon suédoise n'en est que plus amère. En Suède aussi, pays du culte du bien-être, temple de l'Etat-providence, un « institut de biologie raciale » – celui de l'université d'Uppsala, fondé en 1922 – pouvait prospérer et inspirer les pratiques dont l'ampleur est aujourd'hui révélée. A la même époque, en France, dans l'entre-deux-guerres, puis surtout sous l'Occupation, le très équivoque Prix Nobel de médecine (1912) Alexis Carrel défendait les mêmes théories, au sein de sa Fondation pour l'étude des problèmes humains.

Pis, la terrifiante leçon du nazisme n'a pas empêché, une trentaine d'années durant, ces pratiques de se perpétuer en Suède. Un régime politique respectable, une ambiance religieuse ou idéologique banale – ici, le puritanisme – ont donc pu recouvrir, conformisme social aidant, de telles pratiques dans une discrétion qui confine à l'autocensure. Au point que la Suède n'en prend réellement conscience que vingt ans après l'abrogation, tout aussi discrète, des textes les légitimant.

Cette histoire sidérante nous oblige à considérer le présent et le proche avenir. De nos jours, un néo-scientisme, lié au développement spectaculaire de certaines biotechnologies et aux avancées de la génétique, ne risque-t-il pas de nous faire retrouver par d'autres voies ces vieux démons ? Au nom du progrès, la science peut-elle n'avoir ni bornes ni frontières et s'émanciper de toute réflexion éthique ? Le scandale suédois nous met en garde en nous rendant la mémoire. Non seulement le « meilleur des mondes », sincèrement désiré ou prétexté, conduit souvent au pire des mondes, mais l'un et l'autre peuvent quelquefois dangereusement cohabiter.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « *Les rédacteurs du Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La paix avec le Japon

LA CONFÉRENCE qui s'ouvre aujourd'hui 26 août à Canberra est une préparation à la discussion ultérieure des divers problèmes que posera l'établissement de la paix avec le Japon.

Près de cent délégués, conseillers et membres des états-majors du Commonwealth britannique sont assemblés.

En proposant cette conférence, le gouvernement australien a eu l'intention de provoquer un échange de vues entre les gouvernements du Commonwealth et non de créer une sorte de bloc des nations qui avaient participé à la guerre du Pacifique.

Le désir de toutes les puissances est que le Japon ne menace pas la paix, mais contribue au contraire au développement de l'Asie en particulier et du monde en général. Les méthodes seules peuvent différer pour atteindre ce but.

Lord Addison, ministre des dominions, après avoir déclaré au cours d'une récente conférence de presse que la Grande-Bretagne n'entendait abandonner aucun de ses intérêts dans le Pacifique, ajouta que son pays, d'accord en cela avec l'Australie, ne voulait pas qu'il y eût de veto à la conférence de la paix et souhaitait que les « quatre Grands » ne soient pas les seuls à rédiger ce traité, mais qu'ils soient aidés par tous les pays qui avaient participé à la guerre.

Le secrétaire d'Etat aux relations avec le Commonwealth ajouta que l'Angleterre était d'avis que le Japon devait être réduit à ses seules îles métropolitaines, mais qu'il ne devait pas être appauvri au point de devenir une charge pour les autres.

(27 août 1947.)

La dure vie des journalistes latino-américains

EN MATIÈRE de liberté de presse, en Amérique latine, il faut distinguer la manière cubaine et l'autre. A la cubaine, la liberté de presse se décline avec une rudesse toute bureaucratique : dans un univers où l'information est monopole d'Etat, le journaliste hétérodoxe est chroniquement interpellé, sous de futiles prétextes, fermement « invité » à quitter le pays, et parfois condamné à de lourdes peines de prison. Le tout s'accompagne de harcèlements variés : voisins, collègues et cadres des organisations sociales stigmatisent à l'envi la brebis galeuse.

Dans les pays voisins, où la liberté de la presse est en principe garantie par la Constitution, l'intérêt des pouvoirs publics à l'égard des journalistes et de ce qu'ils écrivent n'est pas moins soutenu, et la démarche, pour être plus sournoise, peut se révéler autrement plus sanglante. Le journaliste gênant y est souvent poursuivi par des juges aux ordres, intimidé par des appels téléphoniques anonymes, agressé par des « voleurs inconnus » jamais retrouvés, et, parfois, assassiné. Quant aux organes de presse, leur liberté ne tient souvent qu'aux manœuvres de coulisse des pouvoirs politiques ou économiques.

Deux styles donc, mais des comportements qui rappellent que l'information demeure un enjeu très convoité par les pouvoirs, un outil qu'ils cherchent à contrôler pour mieux servir leurs intérêts propres.

Sur le front de la presse, Cuba, ces derniers temps, a assurément tenu la vedette. Après trois attentats d'origine inconnue commis contre des établissements hôteliers de La Havane, les services de sécurité ont fait leur traditionnelle descente dans le petit milieu déjà étroitement surveillé des journalistes indépendants. Au milieu de mille difficultés matérielles – à Cuba la possession d'une machine à écrire ou d'un fax est soumise à autorisation préalable –, les journalistes indépendants, souvent issus de la presse officielle d'avec laquelle ils ont coupé les ponts, tentent de rendre compte des évolutions d'une société dont la transparence n'est pas la première vertu. Circonstance aggravante, ce sont les médias étrangers, et, plus encore, ceux de l'émigration cubaine, qui abritent la production que ces parias ne sont pas autorisés à diffuser dans leur propre pays. Il n'en faut pas plus pour que les autorités se croient permis tous les abus de pouvoir.

Selon des sources appartenant à l'opposition cubaine, quelque quatre-vingt-cinq personnes auraient été interpellées ces quatre dernières semaines. Un nombre indéterminé d'entre elles ont, depuis, été relâchées ; d'autres seront traduites devant les tribunaux, dont un certain nombre de journalistes qui risquent de lourdes peines pour « *diffusion d'informations à l'extérieur* ».

Bien que leur marge de liberté soit moins étroite que celle de leurs confrères cubains, les journalistes péruviens entretiennent avec le gouvernement de Lima des relations particulièrement difficiles. Les dernières tensions sont nées des conséquences de la spectaculaire prise d'otages perpétrée, en décembre 1996, par un commando du MRTA, dans l'ambassade du Japon. Elles se sont amplifiées avec la volonté du président sortant, Alberto Fujimori, de briguer un troisième mandat, décision vivement critiquée par les plus hautes autorités judiciaires, qui l'estiment inconstitutionnelle. Elles ont culminé avec la révélation des tortures commises par des membres des services secrets sur deux de leurs propres agents. Les journalistes en première ligne dans ces diverses affaires ont, depuis, connu quelques ennuis : écoutes téléphoniques, menaces, agressions nocturnes.

173 TUÉS EN DIX ANS

L'exaspération des autorités est telle qu'elles ont retiré sa nationalité péruvienne à Baruch Ivcher, principal porteur de parts de la chaîne de télévision *Frecuencia latina*, aujourd'hui exilé à Miami. Homme d'affaires d'origine israélienne, naturalisé péruvien en 1984, Baruch Ivcher s'obstinait à pratiquer un journalisme dérangeant. Sa chaîne est à l'origine de la révélation de plusieurs scandales qui ont éclaboussé le régime. La réaction des autorités n'a pas tardé : il y a quelques semaines, elles ont purement et simplement déchu Baruch Ivcher de sa nationalité tandis que les journalistes qui faisaient écho aux informations de *Frecuencia latina* avaient droit à un contrôle fiscal.

C'est au gouvernement panaméen que Gustavo Gorriti, journaliste péruvien en poste au Panama, doit ses ennuis. En 1992, alors qu'il vivait encore à Lima, ce contempteur du président Fujimori avait fait un bref séjour en prison ; on voulait lui apprendre... à écrire avec prudence. Menacé à sa sortie, il avait dû engager des gardes du corps. Quelques années plus tard, rédacteur en chef du quotidien panaméen *La Prensa*, il a notamment révélé qu'un célèbre narcotrafiquant colombien avait versé 51 000 dollars au fond de campagne du président Ernesto Perez Balladares. Il vient d'être averti qu'il avait à quitter le pays ; les services de l'immigration venaient de s'apercevoir que, Péruvien, Gustavo Gorriti n'avait pas droit au permis de travail qu'elles lui avaient jusque-là accordé sans difficulté... Quatre mois auparavant, un cousin du président s'était plaint : les révélations de Gorriti gênaient la construction de son empire télévisuel.

Les exemples des difficultés que vit la presse latino-américaine sont innombrables. Au Venezuela, le gouvernement s'est mis à la rédaction de textes dont l'objectif proclamé est de protéger le public contre la diffusion de fausses nouvelles.

En Argentine, un projet de loi en cours de discussion propose d'interdire la publication des déclarations de revenus, sous peine de deux ans de prison.

Selon l'Association interaméricaine de presse (IAPA), cent soixante-treize journalistes latino-américains de toutes disciplines ont été tués en dix ans. Certes, le rythme des assassinats a sensiblement baissé depuis que les pays de la région sont revenus à la démocratie : selon Reporters sans frontières, ils ne sont « que » huit à être tombés depuis le 1er janvier 1997. Mais, rappelait l'IAPA en juillet, lors de ses assises à Guatemala, dans ces affaires, encore, « *l'impunité est la règle et non l'exception* ».

Georges Marion

Droite : la tentation du suicide

Suite de la première page

Certes, les arguments n'ont pas manqué à la droite traditionnelle non plus : à terme, le Front national pourrait connaître une évolution à l'italienne avec Bruno Mégret dans le rôle d'un Gianfranco Fini, débarrassant le parti d'extrême droite de ses responsables les plus répugnants pour mieux arrimer sa formation au bloc des droites républicaines. Outre que le mal ne change pas de nature en changeant de visage, c'est oublier que, pour sceller son alliance, Gianfranco Fini a accepté de renier l'ensemble de ses thèses extrémistes et même de dissoudre son parti. Il existe donc là une différence de nature profonde entre l'évolution récente de la droite italienne et ce que certains semblent vouloir envisager pour la France. A dire vrai, je n'imagine pas Bruno Mégret, et à plus forte raison Jean-Marie Le Pen, aller ainsi à Canossa.

Autre argument entendu, ici ou là : la droite ferait bien de s'inspirer, au plus vite, de la stratégie de François Mitterrand étouffant définitivement le Parti communiste français en s'alliant avec lui pour conquérir, puis partager le pouvoir. L'erreur d'appréciation est totale. François Mitterrand n'a pas été l'artisan de l'effondrement du PC, il s'est simplement contenté d'accompagner le déclin inéluctable d'un parti en perte de vitesse, décrédibilisé par son soutien sans faille à la politique étrangère calamiteuse de l'ancienne URSS. Le FN est, au contraire, à l'image de son chef, une formation politique sûre d'elle-même et dominatrice, qui ne se laissera pas faire aussi facilement. Imagine-t-on la SFIO s'allier avec le PC triomphant et populaire de l'après-guerre ? C'est l'erreur que certains voudraient nous faire commettre.

Je le dis ici clairement et sans affectation : il ne peut y avoir d'alliance, à quelque niveau et à quelque condition que ce soit, avec le FN qu'à notre seul détriment. Nous y perdrions à la fois notre âme et les élections. Une alliance du RPR et de l'UDF avec le FN déplacerait de façon irréversible l'épicentre d'une opposition ainsi redéfinie. Les valeurs humanistes et européennes qui forgent aujourd'hui l'identité de la droite parlementaire devraient alors céder le pas à la xénophobie, à l'autoritarisme et au protectionnisme qui, avec l'obsession de l'ordre moral et le recours à la censure comme à l'insulte, forment le pot-pourri des « valeurs » de l'extrême droite. Ce déplacement aurait pour conséquence immédiate de restituer à la gauche une partie de l'électorat protestataire perdu au profit du FN. La droite ainsi « recomposée » se retrouverait minoritaire pour longtemps. Voilà le beau marché de dupes que certains voudraient nous voir conclure.

Pour autant, je ne suis pas disposé à voir ma famille politique perdre indéfiniment les élections pour le simple plaisir de rester vertueuse. La condamnation morale du FN, registre dans lequel la gauche excelle, ne suffit plus. Elle devient même insupportable à nos propres électeurs, qui considèrent, avec raison, que l'urgence est ailleurs. Avec la diabolisation du Front national, la gauche, relayée par les pères la Vertu du « politiquement correct », est parvenue à nous enfermer dans une logique absurde.

Sous prétexte que le FN en faisait son fonds de commerce, la droite s'est vu peu à peu interdire une grande partie des thèmes qui faisaient son identité. Depuis bientôt quinze ans, il n'est plus possible de prononcer les mots nation, famille, immigration, défense, sécurité ou encore civisme et mérite républicain sans que les gardiens, auto-institués, du temple démocratique hurlent à la lepénisation des esprits. Sous prétexte que le FN risquait d'accéder aux responsabilités politiques si on ne lui faisait pas barrage, les bonnes âmes du PS ont ressorti de leur arsenal d'avant-guerre l'idée aussi poussiéreuse qu'inefficace de « front républicain ». Il aura suffi à la droite classique, soucieuse de prouver à ses adversaires la pureté de ses sentiments, de se prêter à ce jeu de dupes pour achever de déstabiliser son électorat, et de permettre au FN, ravi, de se poser en unique parti de droite.

La gauche – et, pourquoi ne pas le dire, François Mitterrand lui-même – a joué un rôle majeur dans l'émergence du FN. Elle l'a, pour ainsi dire, créé de toutes pièces au début des années 80. Le PS n'a cessé, depuis, de l'instrumentaliser à son profit. Que cette gauche assume aujourd'hui ses responsabilités ; qu'elle éteigne elle-même les feux qu'elle a allumés et soigneusement entretenus par nombre de provocations inutiles – la régularisation des clandestins étant la plus récente. La droite française n'a pas pour vocation de voler indéfiniment au secours de ces pompiers pyromanes.

A ceux qui désespèrent et qui voudraient se jeter dans les bras tendus du parti de Jean-Marie Le Pen, je réponds que nous ne devons pas céder à la tentation du suicide. Nous devons au contraire sortir impérativement de cette alternative sinistre et trouver les moyens de gagner les élections tout en conservant notre âme. La politique est tout sauf un exercice d'arithmétique et les élections ne se gagnent pas par de simples additions.

Avant de rêver aux improbables profits que nous pourrions tirer d'éventuels accords électoraux avec le FN, soyons d'abord nous-mêmes. Développons un projet de société en accord avec nos principes. Chacun au sein de la droite parlementaire doit pouvoir développer sa propre partition. Il n'y a jamais eu en France une droite, mais des droites ; cette spécificité, héritée de la Révolution, fait notre richesse. J'appartiens à un mouvement foncièrement européen et humaniste ; d'autres sont libéraux, voire ultralibéraux ; mes amis du RPR se réclament avant tout du gaullisme. Ces différences doivent pouvoir s'exprimer librement au sein de nos formations politiques sous peine d'abandonner aux extrémistes des thèmes qui ne leur reviennent pas de droit.

> Il ne peut y avoir d'alliance, à quelque niveau et à quelque condition que ce soit, avec le FN qu'à notre seul détriment. Nous y perdrions à la fois notre âme et les élections

Pour autant, il est hors de question de continuer à reléguer les électeurs du FN au rang de citoyens passifs : ils nous le feront payer tôt ou tard. Ces électeurs ne se laissent plus influencer dans leurs votes par les anathèmes dont on les accable. Au contraire, ce travail de culpabilisation, auquel nous participons trop souvent, n'a pas d'autre effet que de les conforter dans leur choix. Il est un peu difficile de les accuser de menacer la démocratie, alors que nous interdisons, par un système électoral contestable, toute représentation démocratique. Il est inacceptable et dangereux que plus de 3 700 000 électeurs soient quasi absents de l'Assemblée nationale, quand 2 500 000 électeurs communistes sont représentés par près de quarante députés. Il y a là un déni majeur de démocratie, une insulte à la République par un retour voilé à un suffrage censitaire d'un nouveau genre.

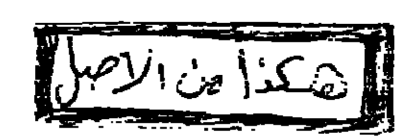
Paradoxalement, cette absence renforce les positions de l'extrême droite, qui a toujours préféré la rue à l'hémicycle. Le FN est aujourd'hui un parti virtuel qui tire tous les avantages de cette situation. N'exerçant aucune responsabilité politique, il peut cristalliser toutes les angoisses, accueillir toutes les déceptions, entretenir la paranoïa de ses troupes et proposer toutes les solutions, mêmes les plus irréalistes ou les plus contradictoires. Il n'est jamais démenti par une réalité politique à laquelle il ne participe pas. C'est là qu'est le danger majeur pour la démocratie : tant que le parti de Jean-Marie Le Pen restera un fantasme, il ne cessera de croître et d'embellir jusqu'au jour où il prendra, d'un coup, la réalité du pouvoir. Alors, il sera trop tard.

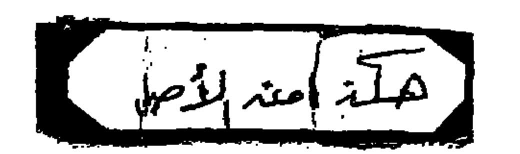
Ce n'est pas par le biais des combinaisons et des accords politiciens que nous regagnerons les voix des électeurs frontistes, mais en jouant le jeu de la démocratie, pas seulement dans les mots mais dans les faits. Je n'ai pas peur de le dire, et je considère que mes passes d'armes avec Jean-Marie Le Pen, qui a fait de moi l'homme à abattre, me dispensent de toute précaution oratoire : nous devons rendre aux électeurs du Front national leurs droits civiques.

Oui, je reconnais au FN et à ses 15 % d'électeurs le droit d'être représentés à l'Assemblée nationale, mais je lui refuse catégoriquement celui de prendre la vie politique française en otage. Ne nous leurrons pas : c'est ce qui ne manquerait pas de se produire dans le cadre d'une Assemblée élue à la proportionnelle intégrale au sein de laquelle aucune majorité stable ne pourrait émerger. Pour contourner cet effet secondaire du scrutin proportionnel, il nous faut impérativement adapter notre système électoral aux réalités politiques du pays.

Pourquoi ne pas imaginer à cet effet, un système combinant les deux types de scrutin ? Une soixantaine de députés seraient élus au scrutin proportionnel. En contrepartie, l'ensemble des députés restants pourraient être élus selon un scrutin strictement majoritaire ; seuls les deux candidats en tête du premier tour seraient autorisés à se maintenir au second. Le modèle unanimement reconnu de l'élection présidentielle serait ainsi appliqué aux législatives. Une telle réforme aurait l'avantage de donner légalement la parole au Front national sans pour autant le placer en position d'arbitre politique. Avec des élus, à l'Assemblée comme ailleurs, le parti de Jean-Marie Le Pen devra faire face aux responsabilités qui sont les nôtres et sortir enfin de cette virtualité qui fait sa fortune depuis dix ans. Les électeurs ne s'y tromperont pas ; ils pourront juger sur pièces. La démocratie française a tout à y gagner.

Philippe Douste-Blazy





MONNAIES Les places financières d'Asie du Sud-Est subissaient un *nouveau recul, mardi* 26 août. La veille fut une journée noire avec un plongeon des devises, une chute des Bourses de Bangkok, de Djakarta et de Manille et une remontée des taux d'intérêt. ● CETTE SPIRALE négative contredit les propos rassurants tenus, jeudi 22 août, par le directeur du Fonds monétaire international (FMI) Michel Camdessus, selon qui *« le plus gros de la crise est passé »*. ● LA THAÏLANDE demeure au centre de la tourmente malgré la mise en place d'un plan de sauvetage dont un crédit stand-by du FMI. Le baht s'est déprécié de 30 % par rapport au dollar et la Bourse a perdu 20 % depuis le 2 juillet. ● LES PAYS de la zone réagissent différemment suivant l'état de leur structure économique et de leur conjoncture.

La crise monétaire et financière se prolonge en Asie du Sud-Est

Les investisseurs étrangers restent méfiants malgré le plan de sauvetage adopté par le FMI en faveur de la Thaïlande. La Malaisie, les Philippines et l'Indonésie sont affectées par contagion. Singapour et Hongkong devraient être en mesure de mieux résister

LE CALME *ne parvient* pas à revenir sur les places financières asiatiques, en dépit des importantes mesures de soutien annoncées par les autorités monétaires internationales en faveur de la Thaïlande et de plusieurs autres pays de la région. Les propos rassurants tenus, jeudi 21 août, par le directeur du Fonds monétaire international (FMI) Michel Camdessus, selon qui « le plus gros de la crise est passé » n'ont pas jusqu'à présent été confirmés par les faits. Au contraire. Depuis l'adoption, en fin de semaine dernière, par le FMI, d'un crédit stand-by de 3,9 milliards de dollars en faveur de Bangkok, les mouvements spéculatifs n'ont pas cessé de se renforcer.

Les marchés d'Asie du Sud-Est ont même connu, lundi 25 août, une séance noire, marquée par un plongeon des devises, une chute des Bourses et une remontée des taux d'intérêt. La Bourse de Bangkok a plongé de 5,36 % tandis que celle de Djakarta perdait 5,5 % pour atteindre son plus bas niveau depuis un an. La Bourse de Manille a terminé la séance sur un repli de 2,7 %. Mardi 26 août, les places subissaient un nouveau recul. La Bourse de Kuala Lumpur cédait 1,38 % en milieu de journée et celle des Philippines abandonnait 2,67 %. La contagion touche l'Inde où la roupie a perdu 1,8 % en deux jours vis-à-vis du dollar.

Les places asiatiques semblent entrées dans un cercle vicieux. Les investisseurs internationaux, craignant qu'une baisse des devises ne provoque une dépréciation des actifs financiers qu'ils possèdent, vendent les titres, ce qui provoque une nouvelle chute de la monnaie. Ils redoutent aussi que les mesures destinées à freiner le recul des monnaies (maintien de taux d'intérêt élevés) et à rééquilibrer les comptes extérieurs des Etats ne se traduisent par un ralentissement du rythme de croissance, n'affectent les résultats des entreprises et n'aggravent les difficultés des banques.

MOINS-VALUES CONSIDÉRABLES

Enfin, les sociétés et les établissements de crédit locaux, dont les dettes sont le plus souvent libellées en dollars, se voient contraints d'acheter des billets verts – et de vendre leur monnaie nationale – afin de pouvoir rembourser leurs emprunts.

Cette mécanique de baisse trouve sa meilleure illustration en Thaïlande, où le baht s'est déprécié de 30 % par rapport au dollar et la Bourse a perdu 20 % depuis le 2 juillet, date à laquelle le gouvernement a choisi de rompre le lien traditionnel entre sa devise et le billet vert. Les opérateurs redoutent les conséquences récessives, pour l'économie thaïlandaise, du programme d'assainissement mis en place sous l'égide du FMI. Afin de réduire le déficit des comptes courants (de 8 % du produit intérieur brut en 1996 à 5 % en 1997 et 3 % en 1998) et limiter les tensions inflationnistes, le FMI préconise un plan de refroidissement qui limiterait la croissance à 2,5 % en 1997 et 3,5 % en 1998 (après 6,7 % en 1996 et 8,6 % en 1995).

A ces craintes de nature économique viennent s'ajouter, pour les opérateurs, des inquiétudes d'ordre financier, liées à l'énormité du coût qu'aura eu la défense infructueuse du baht. Ils ont appris que la banque centrale thaïlandaise a, au cours de la bataille perdue contre les marchés, engagé des positions à hauteur de 23,4 milliards de dollars (sur les 30 milliards de dollars de réserve qu'elle possédait fin juin). Lorsque ces dernières arriveront à échéance, l'institut d'émission risque d'enregistrer des moins-values considérables, de la même façon que la Banque d'Angleterre avait perdu beaucoup d'argent à l'automne 1992, lors de la chute du sterling. La fragilité financière de la Thaïlande pourrait s'en trouver accrue et le projet du FMI de maintenir les réserves de changes du pays à 23 milliards de dollars en 1997 sérieusement compromis.

Le scénario thaïlandais se vérifie sur les autres places de la région, mais dans des proportions variables et fonction de la solidité économique et financière de chaque pays. Le peso philippin a abandonné 11 % de sa valeur depuis le début de la crise, la roupie indonésienne 10 % et le ringgit malaisien 9 %. Comme le note Fadhel Lakhoua, économiste à la Caisse des dépôts et consignations, *« si ces économies présentent des fragilités communes, parmi lesquelles les déficits extérieurs ou les faiblesses du système bancaire, ce qui peut justifier la contagion de la crise, elles présentent aussi des différences notables, sur les plans conjoncturels et structurels »*. Selon lui, *« l'Indonésie et la Malaisie pourraient connaître une sortie en douceur des turbulences actuelles. Pour les Philippines, les risques d'un scénario catastrophe (crise de la balance des paiements, récession) doivent à priori être écartés. Pour la Thaïlande en revanche, la situation reste inquiétante et la sortie de crise implique une phase d'ajustement relativement longue et douloureuse »*.

Nouveau recul du baht

échelle inversée

22 – 24 – 26 – 28 – 30 – 32 – 34 – 36

le 26 août 33,7

MAI | JUIN | JUILLET | AOÛT

Source : Bloomberg

Depuis le début du mois de juillet, le baht thaïlandais a perdu 30% de sa valeur face au dollar.

MATURITÉ ÉCONOMIQUE

Enfin, une contagion de la crise monétaire asiatique à Singapour et Hongkong, estiment les experts, apparaît peu probable, même si les places financières de ces deux pays ont été quelque peu chahutées depuis quelques semaines. D'une part les deux pays possèdent une maturité économique sans comparaison avec celle des autres États de la région (la richesse par habitant y est plus de vingt fois supérieure à celle constatée aux Philippines). D'autre part, ils possèdent des réserves de changes très importantes à même de dissuader les spéculateurs. La Hongkong Monetary Authority (HKMA) dispose par exemple d'avoirs en devises d'un montant de 82 milliards dollars, auxquels il faut ajouter les 120 milliards de dollars de réserves de Pékin. Le dollar de Hongkong apparaît donc imprenable. C'est aussi le sentiment du financier américain George Soros, qui s'est dit convaincu, lundi, que *« la liaison entre le dollar de Hongkong et le dollar américain ne sera pas coupée »*. Il a précisé qu'il n'avait pas pris de position à la baisse sur le dollar de Hongkong et estimé que quiconque le fera *« ne s'enrichira pas »*.

Pierre-Antoine Delhommais

Taïwan au plus haut

Alors que la plupart des autres places de la région poursuivaient leur baisse, la Bourse de Taïwan a terminé la séance du mardi 26 août en hausse, à son plus haut niveau depuis sept ans. L'indice des principales valeurs a gagné 1,05 % pour s'inscrire en clôture à 105,37 points. Depuis le début de l'année, elle s'est appréciée de 45,90 %.

La Bourse de Taïwan est soutenue par les données économiques favorables du pays : une croissance soutenue (6 %), une inflation contenue (3,4 %) et des comptes extérieurs excédentaires. Alors que la Thaïlande a enregistré en 1996 un déficit de sa balance courante de 14,7 milliards de dollars, Taïwan a dégagé un solde positif de 8,7 milliards de dollars, soit 2,8 % du produit intérieur brut.

Taïwan dispose aussi de réserves de changes très importantes (95 milliards de dollars), ce qui place l'île au troisième rang mondial derrière le Japon et la Chine et ce qui est de nature à décourager toute tentative de déstabilisation de la devise.

La CMR a du mal à croire en son avenir

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Après l'optimisme du week-end (*Le Monde* du 23 août), le doute s'est à nouveau emparé des esprits dans ce qui reste de la réparation navale marseillaise : les 300 salariés de la Compagnie marseillaise de réparations (CMR), qui devaient se prononcer lundi sur le plan de reprise de leur société par l'Italien Marinvest, ont repoussé leur décision à mardi 26 août en fin de matinée, jour où le tribunal de commerce devait ensuite statuer sur le sort de l'entreprise.

La CGT, constatant que l'armateur refusait de prendre en compte les propositions gouvernementales, qui avaient fait l'objet de longues négociations avec le préfet tout le week-end, suspendait son acceptation du plan à la signature par Marinvest du volet industriel des engagements gouvernementaux. Pour le représentant local de Marinvest, Mᵉ Lestournelle, il n'était pas question de s'engager par avance à réembaucher d'ici un an 40 salariés de plus que les 110 qu'ils avaient accepté de conserver dans le plan validé par le tribunal de commerce le 11 juillet dernier.

Malgré les 75 millions de commandes supplémentaires garanties par l'Etat, l'avocat estimait que tout dépendrait du cahier de charges effectivement obtenu dans les deux ans qui viennent. S'il s'améliorait, alors son client reprendrait 40 ouvriers de plus, 20 par année. En attendant, il s'en tient aux 110 salariés, et au volet social déjà négocié. L'occupation de l'entreprise depuis le 11 août l'empêchant de disposer de l'outil de travail, il s'apprêtait à demander au tribunal de constater l'impossibilité pour Marinvest d'appliquer son plan et devait donc le retirer. Ce qui conduirait les juges à prononcer immédiatement la liquidation judiciaire de la CMR. Estimant avoir fait les concessions maximales, la CGT, *« constatant que le gouvernement apporte du travail »*, proposait au contraire *« aux salariés de poursuivre l'occupation de l'entreprise »*.

L'ultime réunion de lundi soir, à la préfecture, en présence des trois parties – l'armateur, la CGT et le préfet – avait finalement débloqué la situation. Le syndicat parlait, mardi matin, de *« petites avancées »*. A 9 heures 30, au cours de l'assemblée générale du personnel de la CMR, la CGT proposait donc un vote d'acceptation du plan gouvernemental. Restait alors à savoir ce que dirait Marinvest, deux heures plus tard, devant le tribunal de commerce.

Michel Samson

Sheaffer ne veut plus se vendre à Bic

LE MARIAGE de la petite bille d'acier et de la plume en or est compromis. Bic, le numéro un mondial du stylo à bille, avait annoncé le 31 juillet avoir conclu le rachat de l'une des marques américaines les plus prestigieuses dans le domaine des « instruments d'écriture » de luxe : Sheaffer. Une diversification de plus, après le rachat des crayons Conté et des effaceurs Tipp-Ex, pour le groupe de feu le baron Bich, désormais dirigé par son fils Bruno. Mais, vendredi 22 août, le propriétaire de Sheaffer, le groupe financier Gefinor, basé au Luxembourg, a informé Bic qu'il avait finalement décidé de vendre le fabricant américain à ses dirigeants.

Le PDG de Sheaffer, Owen Jones, et son directeur financier Shane Dolohanty – deux anciens de Parker –, soutenus par un fonds d'investissement britannique, Alchemy Partners, auraient fait jouer un « droit de premier refus » pour faire une contre-offre, dont le montant n'a pas été dévoilé.

Bic répliquait aussitôt, d'une part en augmentant de 2 millions de dollars son offre initiale – dont le montant reste secret –, d'autre part en assignant Sheaffer en justice à New York. *« Sheaffer a rompu l'accord qu'il avait conclu avec Bic. (...) Les dirigeants de Sheaffer ont, entre autres choses, exercé de manière non valable le prétendu droit de préférence dont ils bénéficient. »* Dans son communiqué du 31 juillet, Bic reconnaissait que l'acquisition, qui devait être conclue vers la mi-septembre, était suspendue *« à la condition du non-exercice du droit de préférence dont bénéficient certains membres de la direction de Sheaffer. »* En vertu de quoi ce droit est-il devenu *« prétendu »* trois semaines plus tard ? Bic refusait d'en dire plus, lundi 26 août. Le groupe français aurait-il fait une offre initiale trop faible ? Il a lui-même reconnu que celle-ci était *« significativement inférieure »* au chiffre d'affaires de Sheaffer, qui est de 50 millions de dollars (310 millions de francs.

Pascal Galinier

DÉPÊCHES

■ **RATP : la CGT appelle à des débrayages de deux heures** à la prise de service du matin et en fin de travail mardi 2 septembre dans les métros, bus et RER. De leur côté, FO et le SAM (machinistes autonomes) ont déposé un préavis de grève concernant le service nocturne des bus pour la nuit du 1ᵉʳ au 2 septembre pour protester contre la suppression du service spécifique de transport du personnel, qui doit fusionner avec le réseau des bus de nuit Noctambus.

■ **VIRGIN : le groupe britannique de Richard Branson** s'apprête à lancer un appel d'offres pour l'achat d'une quarantaine de trains à technologie pendulaire pour un montant d' environ 5 à 6 milliards de francs. Ces trains, dont la vitesse pourra atteindre 200 kilomètres par heure, pourraient rouler dès 2002 sur la ligne West Coast Line entre Londres et Glasgow, dont Virgin a obtenu la concession en février dernier.

■ **ANDRÉ : le groupe de chaussures et de vêtements** a annoncé, lundi 25 août, la cession d'Adolphe Lafont (vêtements de travail) à la société d'investissement néerlandaise Wagram Equity Partners, associée à un particulier, Claude Dieudonné. Le groupe a annoncé simultanément qu'il renonçait à la vente de Liberto, son activité jeans, qui figurait jusqu'à présent sur la liste des cessions au titre de sa stratégie de recentrage.

■ **BZW France : *Philippe Villin*, ancien numéro deux du groupe Hersant** et ex-PDG du *Figaro*, prend la tête de BZW France, la filiale de la banque d'affaires du groupe britannique Barclays.

François-Charles Oberthur, l'imprimeur breton des billets de loterie chinois

Nous poursuivons la publication d'une série de portraits d'entreprises, retraçant l'histoire d'un métier, au cœur de l'économie d'une région.

Le tourisme industriel a beau être à la mode, l'usine Oberthur de Chantepie, près de Rennes, *ne se visite pas*. Spécialisée dans la fabrication de billets de banque, c'est un site *classé* sensible. Comme la plupart des usines du groupe François-Charles Oberthur (FCO). Jean-Pierre Savare, son président, ne veut même pas expliquer comment sa sécurité est assurée. Secret défense.

Pourtant, le dirigeant de l'*« imprimeur de haute sécurité »* manque rarement une occasion de vanter la qualité et le savoir-faire technique développé sur les sites de son groupe. C'est ce qui séduit ses prestigieux clients, en l'occurrence les trente-cinq banques centrales d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie ou d'Europe de l'Est dont il imprime les devises. Plus d'un milliard de billets de banque sortent chaque année de ses imprimeries.

UN MÉTIER, UNE RÉGION

Cette qualité de façon fait partie de la tradition de la maison, qui, malgré moultes péripéties, porte toujours le nom de son fondateur, le maître imprimeur François-Charles Oberthur, un Alsacien arrivé en Bretagne au milieu du XIXᵉ siècle. Jean-Pierre Savare s'est attaché à la préserver depuis cette année 1984 où il a repris le département fiduciaire du groupe après son dépôt de bilan. Au même moment, les Editions Oberthur, éditeur des calendriers des postes et des agendas, et l'imprimerie traditionnelle étaient reprises par deux autres entrepreneurs.

Depuis, investissement après investissement, acquisition après acquisition, il en a fait un vrai groupe international, qui n'a plus grand-chose à voir avec *« la perle cachée dans la boue »* que cet ancien banquier avait su déceler. *« A l'époque, nous étions quarante-trois personnes à l'usine de Chantepie et trois personnes à Paris, installées dans un entresol. Aujourd'hui, nous sommes deux mille sept cents, dont la moitié hors de France. Nous réalisons plus de 2 milliards de francs de chiffre d'affaires et plus de 200 millions de résultat avant impôt »*, explique-t-il. Le groupe compte six usines en France et sept aux Etats-Unis, au Canada et en Australie. Des pays où Jean-Pierre Savare, qui se dit gaulliste et chiraquien, avoue bien se sentir. Le siège de FCO a, lui, été déplacé dans un splendide et confortable hôtel particulier du 17ᵉ arrondissement. Lorsqu'il ne voyage pas, Jean-Pierre Savare y retrouve ses trois enfants : ils ont tous décidé de travailler dans l'entreprise familiale.

« Au départ, nous imprimions des actions, des obligations, des billets de loterie, des traveller's cheques. Nous sous-traitions l'impression de billets de banque. Depuis, nous avons lancé la carte à puce et beaucoup développé les billets de loterie. Nous en fabriquons pour plus de quarante pays », relève M. Savare, très fier de son rang de numéro un mondial du marché de la chance, avec une part de marché de 35 %. *« Nous imprimons six milliards de billets de loterie chaque année. Avec notre nouvelle usine de San Francisco, en Californie, nous pourrons produire quatorze milliards de billets par an. »* Tac O Tac, Millionnaire ou Goal en France, billets de loterie québécois, tchèques, australiens, chinois... Les usines de Puy-Guillaume, fief de Michel Charasse, ou de BABN Technologies, la filiale canadienne, sur laquelle le groupe a appuyé son développement, envoient leur production dans le monde entier.

Numéro trois mondial de la fabrication des billets de banque, numéro un du chéquier en France, le groupe est aussi le premier fabricant privé de timbres aux Etats-Unis. Il mise sur une diversification qui semble bien lui réussir : la carte à puce. C'est le pôle le plus rentable. Oberthur Smart Cards a été construit autour de deux entités : CP8, une ex-filiale de Bull, et Kirk Plastic, numéro deux de la carte aux Etats-Unis, racheté par le groupe en 1996. Au-delà des cartes de crédit, FCO fabrique des cartes de téléphone, y compris pour les téléphones GSM, et vient d'obtenir 40 % du marché de la fabrication et de la personnalisation des cartes de Sécurité sociale Sesam Vitale.

Devenu « multinational » et peu à peu très « parisien », François-Charles Oberthur n'a plus rien à voir, si ce n'est une petite partie de son nom, avec sa cousine bretonne, les Editions Oberthur. Reprise par un autre banquier, Gérard Sognies, celle-ci s'est, elle aussi, rapidement redressée. Implantée à Cesson, au sud de Rennes, près d'une des usines de FCO, elle produit toujours les calendriers vendus par les facteurs au moment des étrennes, ainsi qu'une large gamme de semainiers, d'agendas et d'*organisers* en papier ivoire distingué. *« Lorsque nous l'avons reprise, l'usine comptait cent dix personnes. L'entreprise emploie aujourd'hui cent cinquante-cinq personnes »*, explique Daniel Vappereau, son directeur général. Les agendas scolaires à l'effigie de Tintin, les accessoires Astérix ou Fido Dido, c'est encore Oberthur.

Sophie Fay

PROCHAIN ARTICLE
La liberté retrouvée
des paludiers de Guérande

● **LA BOURSE DE TOKYO** a terminé la séance de mardi 26 août en hausse de 0,9 %. L'indice Nikkei a gagné 158,81 points pour clôturer à 18 814,98 points.

● **LE MARK** en recul à 3,3635 francs cotait 1,8234 deutschemark pour 1 dollar à Paris après la décision de la Bundesbank de laisser son taux de prise en pension à 3 %.

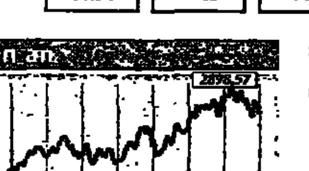
● **LE DOLLAR** s'est légèrement raffermi lors des premières transactions entre banques sur les places européennes. Il cotait 1,82 mark et 6,14 francs.

● **WALL STREET** a repris son souffle lundi 27 août. Le Dow Jones, indicateur de la Bourse de New York, a terminé en recul de 28,11 points (– 0,35 %), à 7 859,80 points.

● **L'OR** a ouvert en hausse mardi 26 août sur le marché de Hongkong à 324,30-324,70 dollars l'once, contre 324,50-325 dollars lundi en clôture.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN ↗ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30



Le dollar fait chuter Paris

LA BOURSE DE PARIS est rapidement repartie à la baisse quelques instants après avoir ouvert en hausse, mardi 26 août. Vers midi, l'indice CAC 40 perdait 1,47 %, à 2 855 points. Les actions françaises étaient affectées par la faiblesse du dollar, qui est passé dans la matinée sous la barre des 6,06 francs contre 6,13 francs la veille. Dans le même temps, le dollar est descendu au-dessous de 1,80 deutschemark, mais est repassé au-dessus de 118 yens.

Paradoxalement, la décision de la banque centrale allemande de laisser inchangé à 3 % son taux de prise en pension a affaibli la devise américaine. Les prix à la consommation en Allemagne ont augmenté de 0,2 % en août par rapport à juillet, ce qui porte leur hausse sur un an à 2 %. Cette progression, qui est supérieure aux prévisions de la plupart des analystes, a relancé les craintes d'un durcissement de la politique monétaire de la Bundesbank. Le chef économiste de la fédération allemande des chambres de commerce et d'industrie (DIHT) a estimé que la hausse des prix mettait la Bundesbank en *« état d'alerte »*.

En France, le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, a déclaré lundi qu'une hausse des taux d'intérêt en France serait *« un frein »* pour la croissance économique.

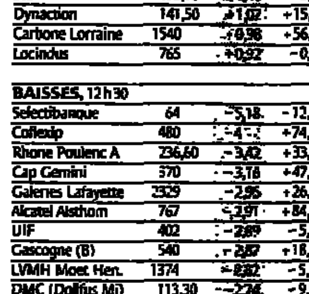
Thomson CSF, valeur du jour

L'ACTION Thomson CSF a poursuivi son mouvement de hausse avec une progression de 5,4 %, à 161 francs, dans un volume de 361 000 titres. Depuis le début de l'année, le titre avait chuté de 4,3 % alors que, dans le même temps, l'indice CAC 40 avait enregistré un gain de 25 %.

Les déclarations du ministre de la défense, Alain Richard, indiquant que la privatisation de Thomson-CSF et la fusion entre Dassault Aviation et Aerospatiale interviendront *« avant la fin septembre »*, sont à l'origine du regain d'intérêt pour le titre.

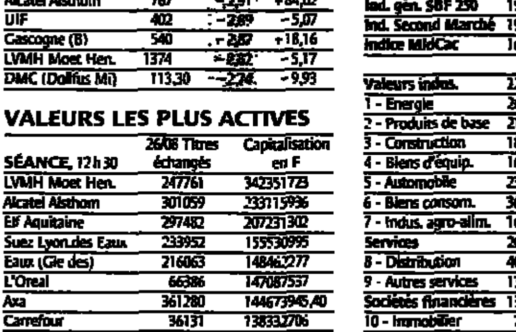
PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 26/08	Var. % 25/08	Var. % 31/12
UFB Locabail	598	+6,97	+26,02
Metrologie Inter.	17	+3,65	+7,93
Rochette (La)	26,80	+1,90	+3,67
Fromageries Bel	4199	+1,79	–2,30
Eramet	298	+1,78	+9,55
Groupe Andre S.A.	558	+1,63	+39,84
BIS	498,10	+1,40	–6,54
Dynaction	141,50	+1,02	+15,88
Carbone Lorraine	1540	+0,98	+56,82
Locindus	765	+0,92	–0,13
BAISSES, 12h30			
Selectibanque	64	–5,18	–12,32
Coflexip	480	[illegible]	+74,54
Rhone Poulenc A	236,60	–3,42	+33,74
Cap Gemini	370	–3,18	+47,46
Galeries Lafayette	2329	–2,95	+26,16
Alcatel Alsthom	767	–2,91	+84,02
UIF	402	–2,89	–5,07
Gascogne (B)	540	–2,87	+18,16
LVMH Moet Hen.	1374	–2,82	–5,17
DMC (Dollfus Mi)	113,30	–2,24	–9,93



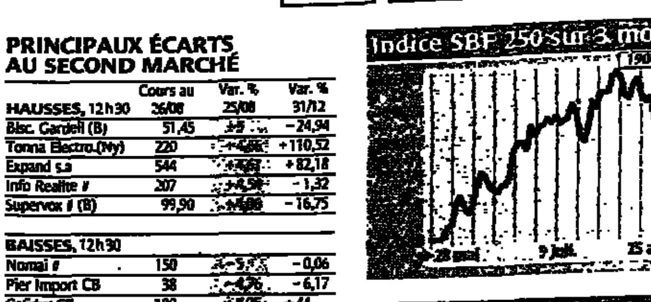
VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	26/08 Titres échangés	Capitalisation en F
LVMH Moet Hen.	247761	342351723
Alcatel Alsthom	301059	233115936
Elf Aquitaine	297482	207231302
Suez Lyon.des Eaux	233952	155530995
Eaux (Gle des)	216063	148462277
L'Oreal	66386	147087537
Axa	361280	144673945,40
Carrefour	36131	138332706
Rhone Poulenc A	527778	126508861,30
Air Liquide	91160	84401186



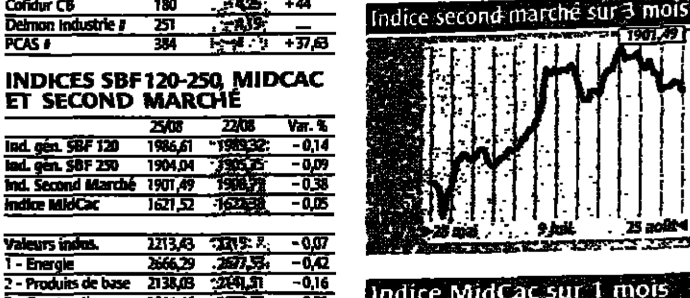
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

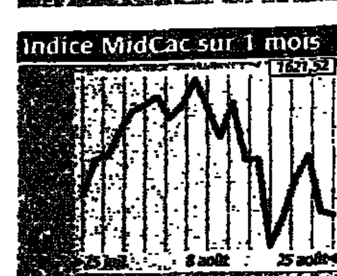
HAUSSES, 12h30	Cours au 26/08	Var. % 25/08	Var. % 31/12
Bisc. Gardeil (B)	51,45	[illegible]	–24,94
Tonna Electro.(Ny)	220	+4,86	+110,52
Expand s.a	544	+4,63	+82,18
Info Realite #	207	+4,50	–1,32
Supervox # (B)	99,90	[illegible]	–16,75
BAISSES, 12h30			
Nomai #	150	–5,[illegible]	–0,06
Pier Import CB	38	–4,76	–6,17
Cofidur CB	180	[illegible]	+44
Delmon Industrie #	251	[illegible]	—
PCAS #	384	[illegible]	+37,63



INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	25/08	22/08	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1986,61	1989,32	–0,14
Ind. gén. SBF 250	1904,04	[illegible]	–0,09
Ind. Second Marché	1901,49	[illegible]	–0,38
Indice MidCac	1621,52	[illegible]	–0,05
Valeurs indus.	2213,43	[illegible]	–0,07
1 - Energie	2666,29	2677,55	–0,42
2 - Produits de base	2138,03	2141,31	–0,16
3 - Construction	1866,66	1872,53	–0,31
4 - Biens d'équip.	1622,86	[illegible]	+0,12
5 - Automobile	2321,29	[illegible]	+1,05
6 - Biens consom.	3613,74	[illegible]	–0,16
7 - Indus. agro-alim.	1675,20	[illegible]	–0,23
Services	2065,71	[illegible]	–0,11
8 - Distribution	4025,55	[illegible]	–0,47
9 - Autres services	1308,79	1306,92	+0,14
Sociétés financières	1384,65	[illegible]	–0,11
10 - Immobilier	766,62	[illegible]	–0,31
11 - Services financ.	1378,34	[illegible]	–0,28
12 - Sociétés invest.	1859,84	[illegible]	+0,50





Tokyo se ressaisit

LA BOURSE de Tokyo a terminé en hausse de 0,9 % mardi, dopée par des chasses aux bonnes affaires sur les valeurs bancaires, ainsi que sur les titres de l'électronique grand public et de la haute technologie, selon les opérateurs. L'indice Nikkei des valeurs vedettes a gagné 158,81 points, pour clôturer à 18 814,98 points.

La veille, le Dow Jones, indicateur des valeurs vedettes de la Bourse de New York, a repris son souffle et a terminé en recul de 28,11 points (– 0,35 %), à 7 859,80 points à la clôture d'une séance calme. Le Dow Jones n'a pas subi en cours de séance les variations connues la semaine dernière. Les coupe-circuits, qui limitent les transactions informatiques, ont toutefois été activés à deux reprises en cours de séance, en fin de matinée, alors que les gains de l'indice dépassaient 50 points, et une demi-heure avant la clôture le Dow Jones perdant alors plus de 50 points.

Le volume d'échange a reflété la quiétude de la séance, avec seulement 391,4 millions de titres échangés. Il s'agit du deuxième plus faible volume d'échanges depuis le début de l'année.

INDICES MONDIAUX

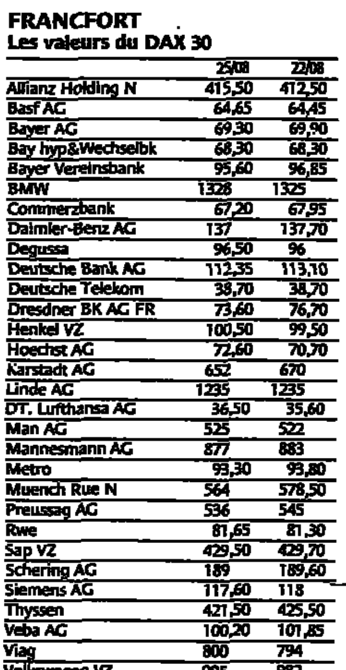
	Cours au 25/08	Cours au 22/08	Var. en %
Paris CAC 40	2898,57	2904,23	–0,20
New-York/DJ indus.	7928,79	7887,91	+0,52
Tokyo/Nikkei	18656,20	18650,20	+0,03
Londres/FT100	4901,10	4901,10	—
Francfort/Dax 30	4071,79	4086,01	–0,35
Frankfort/Commer.	1369,42	1382,60	–0,96
Bruxelles/Bel 20	2884,63	2892,57	–0,28
Bruxelles/Général	2360,84	2367,34	–0,28
Milan/MIB 30	1167	1164	+0,26
Amsterdam/Gé. Cbs	629,10	623,80	+0,84
Madrid/Ibex 35	585,94	582,56	+0,58
Stockholm/Affarsal	2498,62	2516,61	–0,72
Londres FT30	3139,20	3139,20	—
Hong Kong/Hang S.	15598,90	15429,80	+1,08
Singapour/Strait t	1913,55	1945,44	–1,67

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	25/08	22/08
Alcoa	86,43	84,81
Allied Signal	85,31	86,50
American Express	81,06	81,87
AT & T	40,25	40,25
Boeing Co	55,50	55,62
Caterpillar Inc.	59,81	59,62
Chevron Corp.	78,56	79,43
Coca-Cola Co	59,62	60,56
Disney Corp.	78,31	78,25
Du Pont Nemours&Co	65,50	65,62
Eastman Kodak Co	66,31	66,68
Exxon Corp.	62,37	62,75
Gen. Motors Corp.H	66,25	64,81
Gen. Electric Co	64,12	64,93
Goodyear T & Rubbe	62,93	63
Hewlett-Packard	62,62	63,87
IBM	104,87	106,37
Intl Paper	54,62	53,81
J.P. Morgan Co	111,50	111,18
Johnson & Johnson	57,62	58,56
Mc Donalds Corp.	49,37	49,75
Merck & Co.Inc.	93,50	94,37
Minnesota Mng.&Mfg	92,68	92,62
Philip Moris	44,93	44,12
Procter & Gamble C	135,81	138,50
Sears Roebuck & Co	59,56	58,81
Travelers	66,25	66,81
Union Carb.	53	52,93
Utd Technol	79,37	79,75
Wal-Mart Stores	36,75	36,25

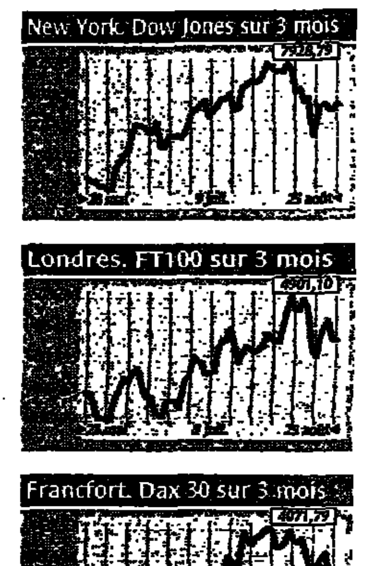
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	25/08	22/08
Allied Lyons	4,66	4,61
Barclays Bank	14,05	14,08
B.A.T. industries	5,14	5,08
British Aerospace	14,41	14,41
British Airways	6,57	6,54
British Petroleum	8,76	8,78
British Telecom	4,36	4,35
B.T.R.	2,14	2,14
Cadbury Schweppes	5,82	5,82
Eurotunnel	0,68	0,70
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	12,28	12,29
Granada Group Plc	8,12	8,07
Grand Metropolitan	5,80	5,78
Guinness	5,68	5,75
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,39	6,38
H.S.B.C.	20,37	20,32
Imperial Chemical	10,08	10,10
Legal & Gen. Grp	4,48	4,48
Lloyds TSB	7,24	7,24
Marks and Spencer	5,76	5,87
National Westminst	7,92	7,94
Peninsular Orienta	6,45	6,46
Reuters	6,29	6,24
Saatchi and Saatch	1,19	1,17
Shell Transport	4,23	4,22
Tate and Lyle	4,23	4,25
Univeler Ltd	18,09	17,95
Zeneca	19,46	19,39



FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	25/08	22/08
Allianz Holding N	415,50	412,50
Basf AG	64,65	64,45
Bayer AG	69,30	69,90
Bay hyp&Wechselbk	68,30	68,30
Bayer Vereinsbank	95,60	96,85
BMW	1328	1325
Commerzbank	67,20	67,95
Daimler-Benz AG	137	137,70
Degussa	96,50	96
Deutsche Bank AG	112,35	113,10
Deutsche Telekom	38,70	38,70
Dresdner BK AG FR	73,60	76,70
Henkel VZ	100,50	99,50
Hoechst AG	72,60	70,70
Karstadt AG	652	670
Linde AG	1235	1235
DT. Lufthansa AG	36,50	35,60
Man AG	525	522
Mannesmann AG	877	883
Metro	93,30	93,80
Muench Rue N	564	578,50
Preussag AG	536	545
Rwe	81,65	81,30
Sap VZ	429,50	429,70
Schering AG	189	189,60
Siemens AG	117,60	118
Thyssen	421,50	425,50
Veba AG	100,20	101,85
Viag	800	794
Volkswagen VZ	995	982



LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

Progression du Matif

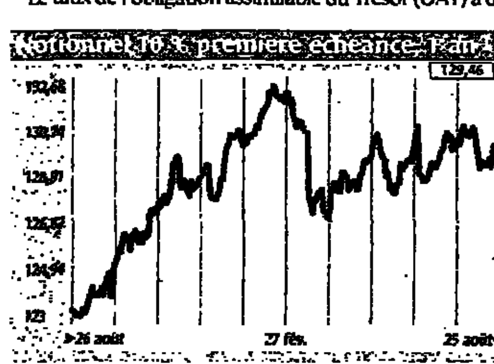
LE MARCHÉ obligataire français a ouvert en hausse, mardi 26 août. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'État, gagnait 24 centièmes, à 129,70 points.

Les opérateurs étaient rassurés par l'annonce du maintien à 3 % du niveau des prises en pension de la Bundesbank.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,58 %, soit 0,11 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance.

La veille, les obligations américaines avaient terminé la séance sur une note stable, en l'absence d'indicateurs économiques majeurs. Le rendement du titre à 30 ans s'était inscrit à 6,65 % en clôture.

La Banque de France a maintenu à 3,19 %, mardi matin, le taux de l'argent au jour le jour.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 25/08	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,13	5,62	6,33	1,70
Allemagne	3,02	5,71	6,41	1,80
Grande-Bretagne	7	7,12	NC	2,80
Italie	6,88	6,63	7,28	2,60
Japon	0,52	2,28	NC	0,50
États-Unis	5,47	6,36	6,65	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 25/08	Taux au 22/08	indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'État 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'État à TME	–1,95	–1,96	98,28
Fonds d'État à TRE	–2,18	–2,15	98,86
Obligat. franç. à TME	–2,20	–2,03	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 25/08	Vente 25/08	Achat 22/08	Vente 22/08
Jour le jour	3,1875	—	3,1875	—
1 mois	3,22	3,32	3,23	3,33
3 mois	3,30	3,43	3,32	3,42
6 mois	3,47	3,57	3,42	3,55
1 an	3,58	3,70	3,62	3,74
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3340	—	3,3340	—
Pibor Francs 3 mois	3,4316	—	3,4316	—
Pibor Francs 6 mois	3,5430	—	3,5430	—
Pibor Francs 9 mois	3,6406	—	3,6406	—
Pibor Francs 12 mois	3,7402	—	3,7402	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Écu 3 mois	4,3490	—	4,3490	—
Pibor Écu 6 mois	4,4375	—	4,4375	—
Pibor Écu 12 mois	4,5000	—	4,5000	—

MATIF

Échéances 25/08	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 97	27199	129,46	129,58	129,34	129,42
Déc. 97	1511	98,42	98,56	98,36	98,48
Mars 98	2	97,88	97,88	97,88	97,88
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 97	4423	96,49	96,50	96,48	96,50
Déc. 97	6428	96,27	96,30	96,26	96,30
Mars 98	1518	96,16	96,20	96,15	96,19
Juin 98	1081	96,03	96,06	96,02	96,06
ÉCU LONG TERME					
Sept. 97	361	96,52	96,60	96,50	96,56
Déc. 97	—	—	—	—	—

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 25/08	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Août 97	15639	2899	2937	2874	2937
Sept. 97	2509	2902	2946	2883,50	2942,50
Déc. 97	1	2967	2967	2967	2967
Mars 98	—	—	—	—	—

LES MONNAIES

US/F ↗ 6,1460 | US/DM ↘ 1,8180 | US/¥ ↗ 118,7400 | DM/F ↗ 3,3695 | £/F ↗ 9,8600

Légère hausse du dollar

LE DOLLAR s'inscrivait en légère hausse, mardi matin 26 août, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,8220 mark et 6,14 francs.

Le billet vert était soutenu par la décision de la Bundesbank de ne pas modifier le niveau de ses prises en pension hebdomadaires. Une hausse des taux en Allemagne rendrait le deutschemark plus attractif et pénaliserait au contraire le billet vert. Les devises d'Asie du Sud-Est restaient sous pression, tandis que le yen cédait un peu de terrain, à 118,58 yens pour 1 dollar.

Le franc était stable, mardi matin, face à la monnaie allemande. Il cotait 3,3685 francs pour 1 deutschemark. La livre sterling était orientée à la baisse, à 2,9272 marks et 9,86 francs.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 25/08	% 22/08	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	336,9500	+0,03	326	350
Écu	6,6225	+0,02	—	—
États-Unis (1 usd)	6,1460	+0,56	5,8500	6,4500
Belgique (100 F)	16,3210	+0,05	15,7700	16,8700
Pays-Bas (100 fl)	299,2400	+0,02	—	—
Italie (1000 lir.)	3,4550	+0,06	3,2100	3,7100
Danemark (100 krd)	88,4500	+0,05	84,2500	94,2500
Irlande (1 iep)	8,9965	–0,06	8,5800	9,4200
Gde-Bretagne (1 L)	9,8600	+0,88	9,3800	10,3500
Grèce (100 drach.)	2,1445	+0,02	1,9200	2,4200
Suède (100 krs)	77,1700	+0,04	73,5000	83,5000
Suisse (100 F)	409,1600	+0,41	397	421
Norvège (100 k)	80,7400	–0,07	77,5000	86,5000
Autriche (100 sch)	47,8850	+0,03	46,3500	49,4500
Espagne (100 pes.)	3,9860	+0,04	3,7100	4,3100
Portugal (100 esc.	3,3250	+0,15	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	4,4207	+0,94	4,1500	4,7500
Japon (100 yens)	5,1962	–0,91	5,0100	5,3600
Finlande (mark)	112,7100	+0,05	107,5000	118,5000

PARITÉS DU DOLLAR	26/08	25/08	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,8180	1,8192	–0,07
TOKYO : USD/Yens	118,7400	118,2500	+0,41

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar États-Unis	6,1467	6,1457	6,1865	6,1845
Yen (100)	5,2064	5,2034	5,2759	5,2726
Deutschemark	3,3700	3,3695	3,3704	3,3689
Franc Suisse	4,0948	4,0914	4,0929	4,0895
Lire ital. (1000)	3,4525	3,4500	3,4576	3,4555
Livre sterling	9,8562	9,8488	9,8341	9,8263
Peseta (100)	3,9854	3,9840	3,9897	3,9878
Franc Belge (100)	16,322	16,310	16,318	16,312

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,28	3,36	3,50
Eurodollar	5,56	5,69	5,78
Eurolivre	7,18	7,38	7,32
Eurodeutschemark	3,16	3,19	3,39

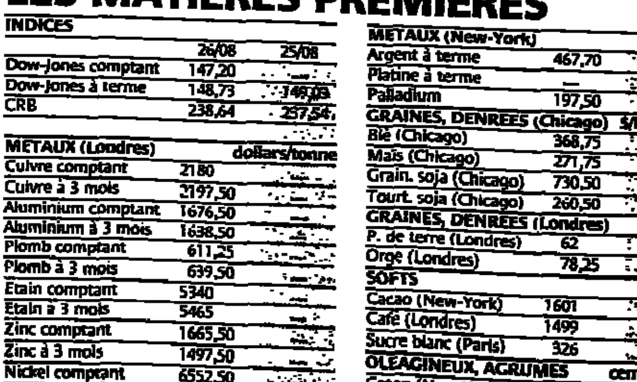
L'OR

	cours 25/08	cours 22/08
Or fin (k. barre)	63600	63600
Or fin (en lingot)	63550	64200
Once d'Or Londres	324	—
Pièce française(20f)	365	370
Pièce suisse (20f)	364	368
Pièce Union lat(20f)	364	368
Pièce 20 dollars us	2355	2355
Pièce 10 dollars us	1322,50	1322,50
Pièce 50 pesos mex.	2355	2370

LE PÉTROLE

En dollars	cours 26/08	cours 25/08
Brent (Londres)	18,57	—
WTI (New York)	19,77	19,36
Light Sweet Crude	20,06	19,23

LES MATIÈRES PREMIÈRES

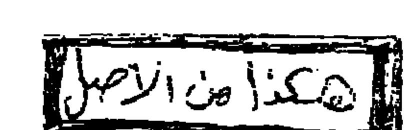


INDICES

	26/08	25/08
Dow-Jones comptant	147,20	—
Dow-Jones à terme	148,73	149,03
CRB	238,64	237,54

METAUX (Londres)	dollars/tonne	
Cuivre comptant	2180	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2197,50	[illegible]
Aluminium comptant	1676,50	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1638,50	[illegible]
Plomb comptant	611,25	[illegible]
Plomb à 3 mois	639,50	[illegible]
Etain comptant	5340	[illegible]
Etain à 3 mois	5465	[illegible]
Zinc comptant	1665,50	[illegible]
Zinc à 3 mois	1497,50	[illegible]
Nickel comptant	6552,50	[illegible]
Nickel à 3 mois	6665	[illegible]

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	467,70	460,80
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	197,50	196
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	368,75	365,25
Maïs (Chicago)	271,75	271,25
Grain. soja (Chicago)	730,50	662,25
Tourt. soja (Chicago)	260,50	244,50
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	62	[illegible]
Orge (Londres)	78,25	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1601	1615
Café (Londres)	1499	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	326	325,50
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	73,69	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	67,80	67,60



RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 26 AOUT

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↘ PARIS
−1,44 %
CAC 40 : 2856,84

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	975	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	980	[illegible]	−5,20	[illegible]
Renault (T.P.)	1848	[illegible]	−0,97	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2233	[illegible]	+1,65	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1270	[illegible]	+0,47	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1000	[illegible]	−1,50	[illegible]
Accor	968	[illegible]	−2,47	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	219	[illegible]	−2,46	[illegible]
Air Liquide	923	[illegible]	+0,21	[illegible]
Alcatel Alsthom	790	[illegible]	−2,91	[illegible]
Atos (ex.Axime) CA	630	[illegible]	−1,11	[illegible]
Axa	405	[illegible]	−1,55	[illegible]
Bail Investis	764	[illegible]	−1,70	[illegible]
Bancaire (Cie)	700	[illegible]	−1	[illegible]
Bazar Hot. Ville	550	[illegible]	−2,18	[illegible]
Bertrand Faure	328	[illegible]	−1,21	[illegible]
BIC	483	[illegible]	−2,42	[illegible]
BIS	491,20	[illegible]	+1,40	[illegible]
B.N.P.	281	[illegible]	−2,24	[illegible]
Bollore Techno.	800	[illegible]	−1,12	[illegible]
Bongrain	2180	[illegible]	—	[illegible]
Bouygues	502	[illegible]	−1,33	[illegible]
Bouygues Offs.	241,40	[illegible]	−0,57	[illegible]
Bull#	60,70	[illegible]	−0,16	[illegible]
Canal+	1014	[illegible]	+0,09	[illegible]
Cap Gemini	382,10	[illegible]	−3,16	[illegible]
Carbone Lorraine	1525	[illegible]	+0,98	[illegible]
Carrefour	3835	[illegible]	−0,26	[illegible]
Casino Guichard	288	[illegible]	−0,65	[illegible]
Casino Guich.ADP	235	[illegible]	−1,70	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	715	[illegible]	+0,13	[illegible]
C.C.F.	313,90	[illegible]	−2,32	[illegible]
Cegid (Ly)	595	[illegible]	+0,84	[illegible]
Cerus Europ.Reun	34,95	[illegible]	−0,71	[illegible]
Cetelem	648	[illegible]	−0,92	[illegible]
CGIP	1740	[illegible]	−1,09	[illegible]
Chargeurs	358	[illegible]	−2,23	[illegible]
Christian Dalloz	2390	[illegible]	—	[illegible]
Christian Dior	990	[illegible]	−1,57	[illegible]
Ciments Francais	224,80	[illegible]	−1,69	[illegible]
Cipe France Ly #	664	[illegible]	−0,60	[illegible]
Clarins	730	[illegible]	+0,82	[illegible]
Club Mediterranee	497,90	[illegible]	−0,84	[illegible]
Coflexip	500	[illegible]	−4	[illegible]
Colas	786	[illegible]	+0,50	[illegible]
Comptoir Entrep.	10,30	[illegible]	—	[illegible]
Comptoirs Mod.	2775	[illegible]	+0,54	[illegible]
CPR	464	[illegible]	+0,86	[illegible]
Cred.Fon.France	63,10	[illegible]	−1,74	[illegible]
Credit Lyonnais CI	340	[illegible]	−0,14	[illegible]
Cred.Nat.Natexis	374	[illegible]	−0,80	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	214	[illegible]	−1,40	[illegible]
Damart	4506	[illegible]	—	[illegible]
Danone	923	[illegible]	−0,97	[illegible]
Dassault-Aviation	1335	[illegible]	+0,44	[illegible]
Dassault Electro	536	[illegible]	+0,37	[illegible]
Dassault Systemes	393	[illegible]	+0,25	[illegible]
De Dietrich	250	[illegible]	—	[illegible]
Degremont	413	[illegible]	−0,24	[illegible]
Deveaux(Ly)#	720	[illegible]	+0,13	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	44,35	[illegible]	−1,01	[illegible]
Dexia France	553	[illegible]	−0,72	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	116,50	[illegible]	−2,74	[illegible]
Dynaction	140	[illegible]	+1,07	[illegible]
Eaux (Gle des)	694	[illegible]	−1,44	[illegible]
Eiffage	326,50	[illegible]	−0,15	[illegible]
Elf Aquitaine	704	[illegible]	−1,42	[illegible]
Eramet	293	[illegible]	+1,70	[illegible]
Eridania Beghin	810	[illegible]	+0,74	[illegible]
Essilor Intl	1539	[illegible]	−0,45	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1420	[illegible]		[illegible]
Esso	540	[illegible]	−0,74	[illegible]
Eurafrance	2355	[illegible]	−0,63	[illegible]
Euro Disney	8,70	[illegible]	−1,14	[illegible]
Europe 1	1371	[illegible]	—	[illegible]
Eurotunnel	7	[illegible]	−0,71	[illegible]
Fimalac SA	508	[illegible]	+0,39	[illegible]
Finextel	106	[illegible]	—	[illegible]
Fives-Lille	427	[illegible]	−1,40	[illegible]
Fromageries Bel	4125	[illegible]	+1,79	[illegible]
Galeries Lafayette	2400	[illegible]	−2,95	[illegible]
GAN	141	[illegible]	−0,70	[illegible]
Gascogne (B)	556	[illegible]	−2,67	[illegible]
Gaumont #	440	[illegible]	−1,25	[illegible]
Gaz et Eaux	2640	[illegible]	−0,83	[illegible]
Geophysique	720	[illegible]	—	[illegible]
G.F.C.	500	[illegible]	+0,20	[illegible]
Groupe Andre S.A.	549	[illegible]	+1,63	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	152	[illegible]	−0,98	[illegible]
GTM-Entrepose	333	[illegible]	−0,30	[illegible]
Guilbert	813	[illegible]	−0,36	[illegible]
Guyenne Gascogne	2045	[illegible]	+0,24	[illegible]
Hachette Fil.Med.	1301	[illegible]	−0,07	[illegible]
Havas	374,40	[illegible]	−0,37	[illegible]
Havas Advertising	708	[illegible]	−1,12	[illegible]
Imetal	838	[illegible]	+0,23	[illegible]
Immeubl.France	331	[illegible]	—	[illegible]
Infogrames Enter.	799	[illegible]	−2,37	[illegible]
Ingenico	150,70	[illegible]	−0,79	[illegible]
Interbail	149,50	[illegible]	+0,33	[illegible]
Intertechnique	1400	[illegible]	−1,35	[illegible]
Jean Lefebvre	304,90	[illegible]	—	[illegible]
Klepierre	760	[illegible]	—	[illegible]
Labinal	1578	[illegible]	−1,64	[illegible]
Lafarge	407	[illegible]	−1,42	[illegible]
Lagardere	165,30	[illegible]	+0,42	[illegible]
Lapeyre	369	[illegible]	—	[illegible]
Lebon	220	[illegible]	—	[illegible]
Legrand	1083	[illegible]	—	[illegible]
Legrand ADP	760	[illegible]	+0,65	[illegible]
Legris indust.	233,10	[illegible]	−0,42	[illegible]
Lociadus	758	[illegible]	+0,92	[illegible]
L'Oreal	2241	[illegible]	−0,66	[illegible]
LVMH Moet Hen.	1414	[illegible]	−2,82	[illegible]
Marine Wendel	626	[illegible]	−1,43	[illegible]
Metaleurop	93,60	[illegible]	−0,64	[illegible]
Metrologie Inter.	16,40	[illegible]	+3,65	[illegible]
Michelin	353	[illegible]	−0,87	[illegible]
Moulinex #	142	[illegible]	+0,70	[illegible]
Nord-Est	121,50	[illegible]	−1,64	[illegible]
Nordon (Ny)	375	[illegible]	—	[illegible]
NRJ #	884	[illegible]	−1,58	[illegible]
Olipar	78,35	[illegible]	−2,74	[illegible]
Paribas	437,40	[illegible]	−1,18	[illegible]
Pathe	1182	[illegible]	−1,94	[illegible]
Pechiney	263,80	[illegible]	−1,05	[illegible]
Pernod-Ricard	297	[illegible]	−1,48	[illegible]
Peugeot	679	[illegible]	−0,58	[illegible]
Pinault-Print.Red.	2700	[illegible]	−2,07	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	470	[illegible]	−1,06	[illegible]
Primagaz	516	[illegible]	—	[illegible]
Promodes	2154	[illegible]	−1,11	[illegible]
Publicis #	590	[illegible]	−0,84	[illegible]
Remy Cointreau	120,70	[illegible]	−0,16	[illegible]
Renault	166,50	[illegible]	−1,50	[illegible]
Rexel	1698	[illegible]	−2,23	[illegible]
Rhone Poulenc A	245	[illegible]	−3,42	[illegible]
Rochette (La)	26,30	[illegible]	+1,90	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	5600	[illegible]	−0,35	[illegible]
Sade (Ny)	193	[illegible]	−2,48	[illegible]
Sagem SA	2920	[illegible]	−0,34	[illegible]
Saint-Gobain	867	[illegible]	−0,57	[illegible]
Salomon (Ly)	440	[illegible]	−2,50	[illegible]
Salvepar (Ny)	471	[illegible]	−0,21	[illegible]
Sanofi	604	[illegible]	−1,49	[illegible]
Sat	1550	[illegible]	—	[illegible]
Saupiquet (Ns)	625	[illegible]	+0,32	[illegible]
Schneider SA	320,20	[illegible]	−1,62	[illegible]
SCOR	251,50	[illegible]	−0,19	[illegible]
S.E.B.	960	[illegible]	−0,83	[illegible]
Sefimeg CA	405	[illegible]	—	[illegible]
SEITA	176	[illegible]	−0,51	[illegible]
Selectibanque	67,50	[illegible]	−5,18	[illegible]
SFIM	950	[illegible]	−1,05	[illegible]
SGE	139	[illegible]	—	[illegible]
Sidel	447,50	[illegible]	−0,29	[illegible]
Silic CA	810	[illegible]	+0,12	[illegible]
Simco	465	[illegible]	—	[illegible]
S.I.T.A	1170	[illegible]	−1,28	[illegible]
Skis Rossignol	116	[illegible]	−0,86	[illegible]
Societe Generale	779	[illegible]	−0,77	[illegible]
Sodexho Alliance	2799	[illegible]	−0,14	[illegible]
Sommer-Allibert	215	[illegible]	−2,32	[illegible]
Sophia	224	[illegible]	+0,44	[illegible]
Spir Communic. #	480	[illegible]	−1,06	[illegible]
Strafor Facom	409	[illegible]	−0,95	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	666	[illegible]	−0,90	[illegible]
Synthelabo	723	[illegible]	−1,65	[illegible]
Technip	750	[illegible]	−0,66	[illegible]
Thomson-CSF	161	[illegible]	−1,80	[illegible]
Total	605	[illegible]	−2,64	[illegible]
UFB Locabail	559	[illegible]	+6,97	[illegible]
UIF	414	[illegible]	−2,89	[illegible]
UIS	204	[illegible]	−1,22	[illegible]
Uniball porteur	579	[illegible]	−0,51	[illegible]
Union Assur.Fdal	636	632	−0,62	19
Usinor	110,80	110,30	−0,45	3
Valeo	381,20	372	−2,41	2
Vallourec	362,50	363	+0,13	6
Via Banque	159,80	159,60	−0,12	12
Worms & Cie	334,90	332	−0,86	9,50
Zodiac ex.dt divid	1403	1406	+0,21	10
Elf Gabon	1400	1401	+0,07	43,50

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
ABN Amro Hol.#	■ 132,10	127,20	−3,70	4,18
Adecco S.A.	2228	2190	−1,70	13,13
Adidas AG #	775	765	−1,29	2,71
American Express	501	488,50	−2,49	1,20
Anglo American #	325	350,80	+7,93	7,30
Amgold #	340	346	+1,76	3,96
Arjo Wiggins App.	17,45	19	+8,88	0,42
A.T.T. #	245	241,50	−1,42	1,63
Banco Santander #	172	170	−1,16	4,01
Barrick Gold #	141,60	142,10	+0,35	0,34
B.A.S.F. #	218,40	213	−2,47	4,18
Bayer #	235	227	−3,40	4,19
Cordiant PLC	11,75	12	+2,12	0,10
Crown Cork ord.#	310	309	−0,32	1,31
Crown Cork PF CV#	290	[illegible]	—	2,47
Daimler Benz #	459,80	455	−1,04	2,71
De Beers #	195,10	195	−0,05	1,98
Deutsche Bank #	375	369	−1,60	4,14
Dresdner Bank	249,40	245	−1,76	3,82
Driefontein #	46	45,60	−0,86	0,99
Du Pont Nemours #	399,60	401	+0,35	1,68
Eastman Kodak #	409	402,30	−1,63	2,21
East Rand #	1,42	1,42	—	0,10
Echo Bay Mines #	31,20	31,80	+1,92	0,35
Electrolux #	454,40	454,90	+0,11	6,63
Ericsson #	266,40	262	−1,65	1,30
Ford Motor #	269,20	266,30	−1,07	2,22
Freegold #	32,80	32,50	−0,91	2,68
Gencor act.regr.	14,70	13,50	−8,16	—
General Elect. #	400,20	392,10	−2,02	1,36
General Motors #	400	402,70	+0,67	2,67
Gle Belgique #	554	[illegible]	—	14,34
Grd Metropolitan	56	57	+1,78	0,95
Guinness Plc #	56	55,90	−0,17	1,89
Hanson PLC reg.	29,60	29,65	+0,16	—
Harmony Gold #	30,90	30,35	−1,77	0,47
Hitachi #	62,55	62	−0,87	0,24
Hoechst #	247	237,50	−3,84	3,45
I.B.M #	651	634	−2,61	1,07
I.C.I #	95,10	101	+6,20	1,88
Ito Yokado #	354,20	348,80	−1,52	0,75
Kingfisher plc #	72	72,50	+0,69	1,44
Matsushita #	114	114,70	+0,61	0,30
Mc Donald's #	303,40	298,10	−1,74	0,47
Merck and Co #	577	568	−1,55	2,11
Mitsubishi Corp.#	65	64	−1,53	0,18
Mobil Corporat.#	453	450	−0,66	2,78
Morgan J.P. #	693	672	−3,03	4,52
Nestle SA Nom. #	7490	7380	−1,46	78,56
Nipp. MeatPacker #	76,50	75,40	−1,43	0,71
Nokia A	495	488,70	−1,27	3,94
Norsk Hydro #	319,30	318	−0,40	4,78
Petrofina #	2215	2175	−1,80	99,02
Philip Morris #	275,50	269,80	−2,06	2,06
Philips N.V #	453	439,60	−2,95	3,59
Placer Dome Inc #	107	105,50	−1,40	0,32
Procter Gamble #	855	828	−3,15	2,55
Quilvest	356	357	+0,28	13,93
Randfontein #	11,10	11,15	+0,45	0,62
Rhone Poul.Rorer #	589	581	−1,35	1,72
Rio Tinto PLC #	98	100,50	+2,55	1,23
Royal Dutch #	325	315,50	−2,92	14,05
Sega Enterprises	178,30	[illegible]	—	1
Saint-Helena #	25,75	25	−2,91	0,63
Schlumberger #	455,30	445,10	−2,24	2,30
SGS Thomson Micro.	582	584	+0,34	—
Shell Transport #	41	42	+2,43	2,13
Siemens #	395	383,70	−2,86	3,70
Sony Corp. #	560	575	+2,67	1,38
Sumitomo Bank #	94,50	93,65	−0,89	0,18
T.D.K #	478,90	486	+1,48	1,55
Telefonica #	160,50	158,10	−1,49	1,61
Toshiba #	37	38	+2,70	0,22
Unilever #	1316	1307	−0,68	10,60
United Technol. #	■ 490,40	482	−1,71	1,62
Vaal Reefs #	336	324,90	−0,33	12,97
Volkswagen A.G #	4510	4413	−2,15	22,14
Volvo (act.B) #	163,90	160,40	−2,13	2,25
Western Deep #	151	154,40	+2,25	4,60
Yamanouchi #	149	149	—	0,71
Zambia Copper	17,10	17	−0,58	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
MARDI 26 AOUT

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq.9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	110,15	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	121,81	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	119,40	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	106,47	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	100,26	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	117,18	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	111,29	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	102,21	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	123	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	117,05	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	—	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	109,71	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	118,54	[illegible]
Finansder 9%91-06#	123,70	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	115,03	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	110,81	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	100,56	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	101	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	104,56	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,91	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	106,84	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	—	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	104,45	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	114,47	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	103,10	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,73	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	127,73	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	—	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	105,90	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	969	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	78	[illegible]
Baccarat (Ny) ◆	640	[illegible]
Bains C.Monaco	640	[illegible]
Bque Transatlanti. ◆	194,50	[illegible]
B.N.P.Intercont. ◆	806	[illegible]
Bidermann Intl ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) ◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy	440	[illegible]
Champex (Ny) ◆	24,30	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	421,50	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2051	[illegible]
Concorde-Ass Risq	1287	[illegible]
Continental Ass.Ly.	559	[illegible]
Darblay ◆	550	[illegible]
Didot Bottin	799	[illegible]
Eaux Bassin Vichy	3750	[illegible]
Ecia	1027	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	1450	[illegible]
Fichet Bauche ◆	73,40	[illegible]
Fidel ◆	36	[illegible]
Finalens ◆	327	[illegible]
F.I.P.P. ◆	329	[illegible]
Fonciere (Cie)	590	[illegible]
Fonc. Lyonnaise #	729	[illegible]
Foncina # ◆	465	[illegible]
Francarep ◆	282,20	282,20
France S.A. ◆	1250	1250
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gevelot ◆	1352	1352
G.T.I (Transport)	199	190
Immobail	147,70	142
Immobanque	610	608
Locamion (Ly) ◆	463	463
Lucia ◆	61	61
Monoprix	246,10	246
Metal Deploye ◆	400	400
Mors ◆	7,80	7,80
Navigation (Nle)	102,50	103,90
Optorg ◆	326,50	326,50
Paluel-Marmont ◆	300	300
Exa.Clairefont(Ny) ◆	938	938
Parfinance	289	285
Paris Orleans	268,10	268,30
Promodes (CI)	1900	1899
PSB Industries Ly	441	441
Rougier #	367	367
Saga	85	85
S.I.P.H. ◆	340	340
Sofragi	5090	4930
Taittinger	3050	2950
Tour Eiffel	251	239
Vicat	547	547
Caves Roquefort ◆	1990	1990
Elyo	322	322
Finaxa	343	343
Gaillard (M) ◆	1600	1600
Givaudan-Lavirotte ◆	1291	1291
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	150	150
Gd Moul.Strasbourg ◆	1965	1965
Hotel Lutetia	300	306
Hotels Deauville ◆	580	580
Immeub.Lyon(Ly)#	542	547
L.Bouillet (Ly)	305	306
Lloyd Continental ◆	8300	8300
Lordex (Ny) ◆	18	18
Mag.Lyo.Gerl.(Ly)# ◆	170	170
Matussiere Forest.	58,60	59,80
Moncey Financiere	3170	3170
M.R.M. (Ly) ◆	440	440
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	110	110
Pechiney Intl	126,20	125
Poliet ◆	509	509
Sabeton (Ly)	821	821
Samse (Ly)	874	873
Sechilienne (Ly) ◆	1141	1141
Sucr.Pithiviers	3370	3350
Tanneries Fce (Ny)	248	247,90
Teleflex L. Dupont	112	112
Union Gle Nord(Li) ◆	220	220

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	285	285
Commerzbank AG	229,90	229,90
Fiat Ord.	20	20
Gevaert	515	515
Gold Fields South	143,50	143,50
Kubota Corp.	24	24
Montedison act.ep.	9,60	9,60
Olympus Optical	46,80	46,80
Robeco	592	586
Rodamco N.V.	187	187
Rolinco	589	586
Sema Group Plc	144,80	143,50
Solvay SA	3320	3320

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
MARDI 26 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	54,15	[illegible]
AFE #	503	[illegible]
Aigle #	300	[illegible]
Albert S.A (Ns)	172	[illegible]
Altran Techno. #	1881	[illegible]
Arkopharma#	303,90	[illegible]
Montaignes P.Gest.	2911	[illegible]
Assystem #	329	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	719	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	350,90	[illegible]
Bque Vernes	155	[illegible]
Beneteau #	920	[illegible]
B I M P	99,50	[illegible]
Boiron (Ly) #	342	[illegible]
Boisset (Ly) # ◆	690	[illegible]
But S.A.	298,80	[illegible]
Cardif SA ◆	751	[illegible]
C.E.E #	129	[illegible]
CFPI # ◆	380	[illegible]
Change Bourse (M)	224	[illegible]
CNIM CA#	234	[illegible]
Codetour	348	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	430	[illegible]
Conflandey #	315,20	[illegible]
C.A. Hte Normandie	314	[illegible]
C.A. Paris IDF	790	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	330	[illegible]
C.A.Loire Atl.Ns # ◆	292	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)	324	[illegible]
C.A.Pas de Calais	526	[illegible]
C.A.du Nord (Li)	548	[illegible]
C.A. Oise CCI ◆	316,70	[illegible]
C.A. Somme CCI	319	[illegible]
C.A.Toulouse (B)	420	[illegible]
Devanlay	619	[illegible]
Devernois (Ly)	583	[illegible]
Ducros Serv.Rapide ◆	77	[illegible]
Emin-Leydier (Ly)#	407	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#	376,50	[illegible]
Expand s.a	520	[illegible]
Factorem	698	[illegible]
Faiveley #	214	[illegible]
Finacor	70,10	[illegible]
Fininfo	728	[illegible]
Fructivie	651	[illegible]
Gautier France #	245	[illegible]
Gel 2000	45	[illegible]
GFI Industries #	941	[illegible]
Girodet (Ly) # ◆	34,50	[illegible]
GLM S.A.	266,10	[illegible]
Grandoptic.Photo #	978	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	217	[illegible]
Kindy #	186	[illegible]
Guerbet	236	[illegible]
Hermes internat.1#	542	[illegible]
Hurel Dubois	714	[illegible]
ICBT Groupe #	229	[illegible]
I.C.C.	130,60	[illegible]
ICOM Informatique	485	[illegible]
Idianova	74,70	[illegible]
Int. Computer # ◆	87	[illegible]
IPBM	66,50	[illegible]
M6-Metropole TV	620	[illegible]
Manitou # ◆	770	[illegible]
Manutan	460	[illegible]
Marie Brizard #	679	[illegible]
Mod-Livres/Profr#	46,50	[illegible]
Mecelec (Ly) ◆	60,10	[illegible]
MGI Coutier #	305	[illegible]
Monneret Jouet Ly#	151	[illegible]
Naf-Naf #	69	[illegible]
Norbert Dentres.#	865	[illegible]
NSC Groupe Ny ◆	850	850
Onet #	1005	1020
Paul Predault #	164	169
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy # ◆	96,30	96,30
Phyto-Lierac #	410	406
Pochet ◆	812	812
Poujoulat Ets (Ns) ◆	240	240
Radiall #	750	753
Robertet #	1307	1300
Rouleau-Guichard ◆	339,50	339,50
Securidev #	113	112
Smoby (Ly)#	630	638
Sofco (Ly) ◆	22	24,25
Sofibus ◆	388,50	388,50
Sogeparc (Fin)	370	365
Sopra #	630	629
Steph.Kelian #	79	77,10
Sylea	555	549
Teisseire-France ◆	178	178
TF1	491	490,10
Thermador Hol. #	298	299
Trouvay Cauvin #	111	109
Unilog	820	820
Union Fin.France	645	629
Viel et Cie #	126,80	127
Vilmorin et Cie #	474	478
Virbac	550	563

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h30
MARDI 26 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	52	51
Belvedere	830	835
BVRP	185	186
Coil	231	233
Electronique D2	900	906
FDM Pharma n.	220	220
Genset ◆	363	363
Guyanor action B ◆	14,30	14,30
High Co. ◆	170,90	170,90
Infonie	92	94
Joliez-Regol ◆	77	77
Mille Amis	59,90	58
Naturex	81	80
Olitec	1249	1240
Picogiga ◆	200	200
Proxidis	19,40	19,40
R21 Santé	422	421,90
Stelax	8,20	8,10

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30
MARDI 26 AOUT

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin Cl ◆	745	745
Crédit Gén.Ind. ◆	8,50	8,50
Générale Occidentale ◆	178	178
Mumm ◆	998	998
Sté lecteurs du Monde ◆	150	150
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 25 août

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	146,66	[illegible]
Agipi Actions (Axa)	123,90	[illegible]
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2444,66	[illegible]
BNP — 3615 BNP		
Natio Court Terme	14258	[illegible]
Natio Epargne	2223,87	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D	17126,60	[illegible]
Natio Ep. Croissance	3330,93	[illegible]
Natio Ep. Patrimoine	145,78	[illegible]
Natio Epargne Retraite	164,09	[illegible]
Natio Epargne Trésor	11281,10	[illegible]
Natio Euro Valeurs	1098,09	[illegible]
Natio Euro Oblig.	1020,36	[illegible]
Natio Euro Opport.	1128,93	[illegible]
Natio Inter	2235,34	[illegible]
Natio Opportunités	201,62	[illegible]
Natio Revenus	1110,63	[illegible]
Natio Sécurité	11482,73	[illegible]
Natio Valeurs	1413,54	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Monedien	92768,11	[illegible]
Oblig. tres cat.	271,94	[illegible]
CDC-GESTION (Groupe Caisse des Dépôts)		
Livret Bourse Inv. D	862,54	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C ◆	2668,97	[illegible]
Nord Sud Dévelop. D ◆	2521,88	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	313,31	[illegible]
Patrimoine Retraite D	303,83	[illegible]
Sicav Associations C	2430,36	[illegible]
CDC TRÉSOR		
Fonsicav C	19732,98	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	19372,15	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE		
Écur. Act. Futur D PEA	290,28	[illegible]
Écur. Capitalisation C	253,76	[illegible]
Écur. Expansion C	83198,29	[illegible]
Écur. Géovaleurs C	3725,03	[illegible]
Écur. Investis. D PEA	233,42	[illegible]
Écur. Monépremière	11374,33	[illegible]
Écur. Monétaire C	13082,60	[illegible]
Écur. Monétaire D	12459,51	[illegible]
Écur. Trésorerie C	321,24	[illegible]
Écur. Trésorerie D	308,76	[illegible]
Écur. Trimestriel D	2008,56	[illegible]
Éparcourt-Sicav D	192,90	[illegible]
Géoptim C	12274,94	[illegible]
Géoptim D	11734,29	[illegible]
Horizon C	2342,97	[illegible]
Prévoyance Écur. D	105,59	[illegible]
Sensipremière C	13168,19	[illegible]
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	12076,58	[illegible]
Écur. Sécuripremière C	12017,30	[illegible]
INDOCAM — CNCA		
Amplia o	120154,14	[illegible]
Atout Amérique	200,92	[illegible]
Atout Asie	119,26	[illegible]
Atout Futur C	835,81	[illegible]
Atout Futur D	786,80	[illegible]
Coexis	1958,17	[illegible]
Dieze	2207,92	[illegible]
Elicash o	953716,49	[illegible]
Epargne-Unie	218,31	[illegible]
Eurodyn	2737,62	[illegible]
Indicia ◆	1810,92	[illegible]
Moné.JC o	11996,44	[illegible]
Moné.JD o	11615,07	[illegible]
Oblifutur C	548,35	[illegible]
Oblifutur D	525,43	[illegible]
Oraction	1853,29	[illegible]
Revenu-Vert	1204,68	[illegible]
Sévéa ◆	119,30	[illegible]
Synthésis	18183,33	[illegible]
Uni Association o	121,18	[illegible]
Uni Foncier	1437,88	[illegible]
Uni France	896,09	[illegible]
Uni Garantie C	1899,06	[illegible]
Uni Garantie D	1452,48	[illegible]
Uni Régions	1799,22	[illegible]
Univar C o	310,83	[illegible]
Univar D o	297,89	[illegible]
Univers Actions	262,09	[illegible]
Univers-Obligations	251,65	[illegible]
CIC — CIC BANQUES		
Francic	766,69	744,36
Francic Pierre	141,11	137
Francic Régions	2004,78	1946,39
CIC PARIS		
Associc	1124,44	1124,44
Cicamonde	1657,30	1609,09
Converticic ◆	415,58	409,44
Ecocic	1807,98	1755,32
Mensuelcic	10187,06	10086,20
Oblicic Mondial	4053,40	3993,50
Oblicic Régions	1174,09	1156,74
Rentacic	165,02	162,58
CRÉDIT LYONNAIS		
Euro Solidarité	1389,31	1375,55
Lion 20000 C	17226,18	17226,18
Lion 20000 D	16524,52	16524,52
Lion Associations C	11101,44	11101,44
Lion Associations D	11101,44	11101,44
Lion Court Terme C	26522,19	26522,19
Lion Court Terme D	24048,65	24048,65
Lion Plus C	1575,31	1544,42
Lion Plus D	1502,70	1473,24
Lion Trésor	2454,87	2438,56
Oblilion	2184,54	2162,91
Sicav 5000	762,08	747,14
Slivafrance	1281,81	1256,68
Slivam	607,53	595,62
Slivarente	246,38	241,55
Slivinter	844,58	828,02
Trilion	5210,72	5143,85
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2374,16	2322,61
CM Option Dynamique	136,21	134,36
CM Option Equilibre	264,44	261,50
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	165,08	160,66
Créd.Mut.Ep.Cour.T	923,40	923,40
Créd.Mut.Ep.Ind.C	148,16	144,19
Créd.Mut.Ep.J	23028,41	23028,41
Créd.Mut.Ep.Monde	1768,30	1720,97
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1881,86	1844,96
Créd.Mut.Ep.Quatre	1108,24	1086,51
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	102,10	101,09
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	965,57	923,99
Saint-Honoré Capital	19971,82	19390,12
St-Honoré March. Emer.	1015,29	971,57
St-Honoré Pacifique	818,04	782,81
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1838,76	1838,76
Stratégie Actions	1192,96	1147,08
Stratégie Rendement	1989,27	1926,65
LA POSTE		
Amplitude Amérique	122,58	119,59
Amplitude Europe C	168,10	164
Amplitude Europe D	165,28	161,25
Amplitude Monde C	1112,32	1085,19
Amplitude Monde D	1061,16	1035,28
Amplitude Pacifique	116,98	114,13
Elanciel D PEA	189,33	184,71
Émergence Poste D PEA	156,50	152,68
Géobilys C	660,38	650,62
Géobilys D	624,80	615,57
Kaleis Dynamisme	1131,68	1109,49
Kaleis Équilibre	1085,81	1064,52
Kaleis Sérénité	1048,60	1038,22
Latitude C	149,05	149,05
Latitude D	135,79	138,79
Oblitys D	622,38	613,18
Plénitude D PEA	212,94	207,75
Poste Gestion C	14923,59	14923,59
Revenus Trimestr. D	5223,26	5171,54
Solstice D	2367,34	2361,44
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	38142,40	38142,40
Actimonétaire D	31058,40	31058,40
Cadence 1 D	1073,90	1063,27
Cadence 2 D	1063,54	1053,00
Cadence 3 D	1064,23	1053,60
Capimonétaire C	412,12	411,71
Capimonétaire D	371,85	371,48
Sogeoblig C/D	9303,09	9210,98
Interoblig C	7610,06	7534,71
Intersélection France D	751,02	736,29
S.G. France opport. C	2090,83	2049,83
S.G. France opport. D	1995,96	1956,82
Sogenfrance C	1942,23	1904,15
Sogenfrance D	1775,30	1740,49
Sogépargne D	314,50	311,39
Soginter C	2703,97	2650,95
Fonds communs de placements		
Favor D	1612,40	1550,38
Sogeliance D	1694,77	1627,99
Sogenfrance Tempo D	215,71	211,48

SYMBOLES
o cours du jour; ◆ cours précédent.

Le Monde des Cadres



RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

Créer le monde de demain, c'est le projet du nouvel opérateur des télécommunications.

Juriste confirmé en droit des affaires

CEGETEL, le pôle télécommunications du groupe Générale des Eaux, a choisi d'être un opérateur global sur l'ensemble du territoire français. Ses références sur les créneaux actuellement ouverts à la concurrence : SFR dans le téléphone mobile, Tam Tam dans les pagers... parlent déjà haut et fort. Le 1[er] janvier 1998, c'est sur la téléphonie fixe et les télécommunications des entreprises que **CEGETEL** prendra une autre dimension. Dans le cadre du développement de nos activités, nous recrutons pour notre Direction Juridique centrale

Au sein du Service Droit des Affaires, vous garantissez la rédaction et la négociation des contrats auprès de nos fournisseurs et la gestion des marques du Groupe CEGETEL. Vous assurez la préparation, la négociation, la rédaction et la validation des contrats d'achats, de prestations de services et des contrats informatiques pour toutes les activités du Groupe : infrastructures, technologies nouvelles, services et maintenance, développements de logiciels, contrats d'intégration, accords de confidentialité...

Vous prenez en charge la gestion juridique du portefeuille de marques : dépôt, recherche d'antériorité, renouvellement...

Votre mission vous amène à travailler avec les entités opérationnelles et à intervenir en soutien auprès des juristes délégués dans les business units et les filiales.

De formation DESS/DEA en Droit des Affaires, vous disposez d'une expérience professionnelle de 5 à 8 années au sein d'une Direction Juridique, dans une entreprise industrielle ou de services, idéalement dans le domaine des Hautes Technologies, avec une pratique de la négociation contractuelle.

Vous faites preuve de qualités relationnelles et de facultés d'adaptation, avec le sens du travail en équipe. La maîtrise de l'anglais et une très bonne aisance rédactionnelle sont indispensables.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) en précisant la référence JDA/IC/LM (sur la lettre et l'enveloppe), à CEGETEL, Département Recrutement Gestion de l'Emploi, 1 place Carpeaux, 92915 Paris-La Défense Cedex.

MÉDIA SYSTEM - Photogram-Stone

CEGETEL



...OUI !

...ALLÔ, L'AVENIR ?

Dans l'espace Bouygues Telecom votre talent prend toute sa dimension.

Quand on a du talent, pourquoi ne pas lui donner toute sa dimension ? Sur le marché le plus prometteur de la décennie, Bouygues Telecom lance la téléphonie personnelle. Téléphoner devient un sixième sens. Bouygues Telecom offre un espace professionnel, humain et technologique exceptionnel. Une aventure à vivre sous le signe de la croissance, de l'innovation et du service dans une entreprise qui se donne les moyens de ses ambitions. Si vous voulez dire OUI à l'avenir, rejoignez-nous.

CONSULTANTS EN ORGANISATION COMMERCIALE ET LOGISTIQUE H/F

Au sein de la Direction Commerciale, vous analysez et rédigez les besoins des utilisateurs dans les domaines de l'organisation commerciale, de l'administration des ventes et la logistique. Interlocuteur privilégié de la Direction Informatique, vous validez le cahier des charges informatique, suivez les développements réalisés et coordonnez la mise en place des outils et de l'organisation dans les services utilisateurs.

De formation Ingénieur ou Ecole Supérieure de Commerce, vous êtes débutant ou justifiez d'une expérience de plusieurs années acquise dans un cabinet de conseil, au sein d'une Direction de l'organisation ou en société de services, dans le cadre de missions accomplies auprès de sociétés commerciales dans le domaine de la distribution.

Vous avez une connaissance de l'organisation dans les différents domaines précités et avez déjà participé à des projets de systèmes d'information.

Ce poste est basé à Vélizy (78).

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV, photo et prétentions) sous réf. CHB/LM/COL à Bouygues Telecom - Département Recrutement - 51 avenue de l'Europe - 7944 Vélizy cedex.



Bouygues Telecom

ET SI NOUS GRANDISSIONS ENSEMBLE ?

★ EURO RSCG

Nous sommes un cabinet de conseil en ressources humaines spécialisé dans la recherche par approche directe de cadres dirigeants et cadres spécialisés. Nous intervenons dans des secteurs diversifiés avec une dominante dans ceux de la communication. Nos clients apprécient notre professionnalisme et nos collaborateurs, notre convivialité. Notre outil informatique est particulièrement performant. Nous recherchons un

Chargé(e) de mission en approche directe

Vous aurez pour principales missions de participer à la définition des postes avec les clients, d'établir avec les consultants un plan de recherche, d'assurer les contacts avec les candidats potentiels. Vous pourrez assister à des entretiens. Vous prenez en charge également la gestion du fichier, la documentation et les relations avec les écoles.

Nous souhaitons rencontrer des candidats ayant une très bonne communication personnelle, diplômés d'études supérieures et justifiant, si possible, de deux ans d'expérience dans cette activité. La personnalité, la formation de base, la disponibilité et la motivation pour ce métier pourront compenser une expérience plus courte.

Bien entendu, votre anglais est courant.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à notre conseil, en notant la référence A/1271 sur l'enveloppe. ORNICAR - 28, rue de la Trémoille - 75008 PARIS.

ornicar
GROUPE H&C CONSEIL

Évidence

Trust Consult

Implanté dans plusieurs capitales européennes, notre cabinet de conseil, spécialisé dans la conception et la vente de progiciels de gestion financière, comptable et juridique, est l'interlocuteur privilégié des grands groupes internationaux. Grâce à la qualité de notre offre, nous détenons aujourd'hui 25 % du marché français et 50 % des sociétés inscrites au CAC 40 font partie de nos clients. Dans le cadre du déploiement de notre nouvelle génération de produits, nous créons un poste de :

Consultant

Solutions informatiques pour les directions financières et juridiques

Après une formation supérieure, vous travaillez depuis deux ou trois ans chez un éditeur de logiciels où vous avez acquis des connaissances solides en informatique et réseaux (client/serveur, WAN, SGBD-R) et vous êtes familiarisé avec la gestion financière et comptable.

Vous souhaitez aujourd'hui évoluer vers un poste plus fonctionnel et plus proche des utilisateurs et des décideurs.

Nous vous proposons d'être le conseiller des directeurs financiers et juridiques au sein de grands comptes français et étrangers, avec une triple mission :

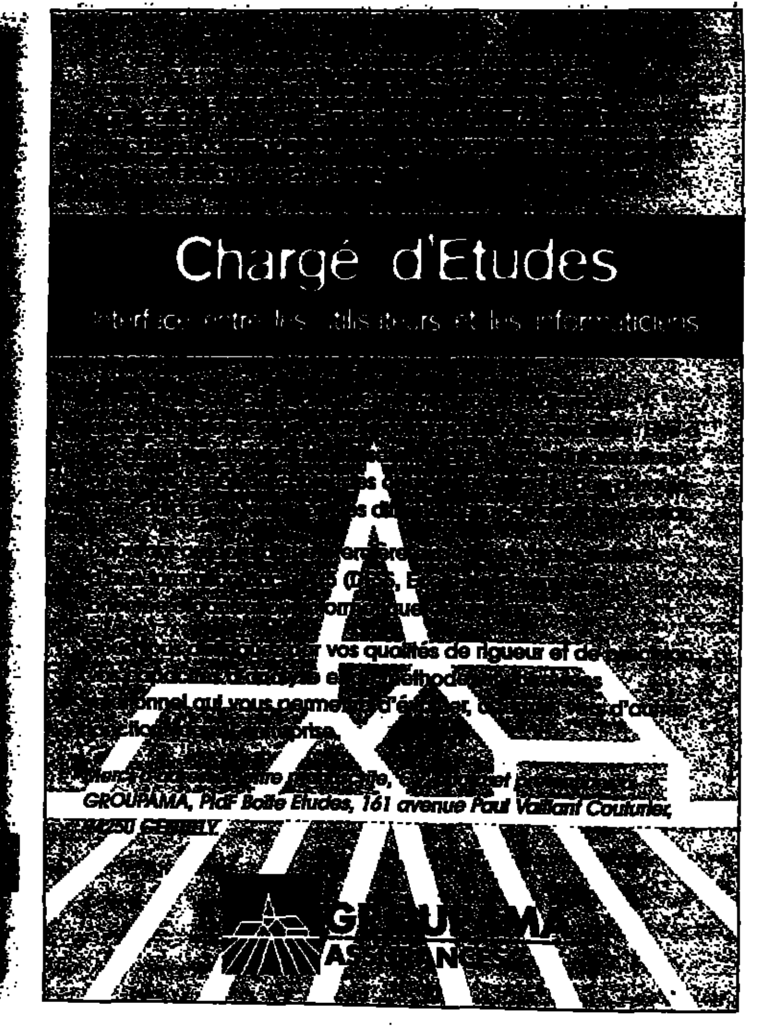
- identifier et formaliser les besoins en système d'information pour la gestion financière, administrative et juridique des sociétés,
- préconiser des solutions personnalisées à partir de notre offre (progiciel fonctionnant sur plates-formes PC, en architecture client/serveur avec Windows),
- piloter la mise en place et assurer le suivi auprès des utilisateurs.

Votre réussite et votre évolution seront à la mesure de vos qualités personnelles : autonomie et esprit d'équipe, rigueur et communication, réactivité et vision à long terme.

Basé à Boulogne (92), ce poste comporte des missions à l'étranger. La pratique courante de l'anglais est donc indispensable.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence, FD-TC-CS, à notre conseil : Bernard Riquier Conseil 2 bis, avenue Desfeux - 92100 Boulogne.

bernard riquier CONSEIL





Entreprise Générale de Bâtiment (130 pers.), filiale d'un Groupe, recherche

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER H/F

Le Responsable Administratif et Financier prend en charge la comptabilité générale et analytique, le contrôle de gestion, la gestion du Personnel et participe à la politique sociale de la Société. Autonome, il organise et supervise le travail d'une équipe de 3 Collaborateurs. Doté d'une aisance relationnelle, il sera l'interlocuteur privilégié de la Société auprès, notamment, de notre Maison Mère et de nos partenaires extérieurs.

Agé d'environ 35 ans, de formation de type DESCF, vous avez une expérience similaire de plusieurs années dans le secteur du Bâtiment.

Directement opérationnel, le candidat retenu saura s'imposer par ses compétences, ses capacités de dialogue, de négociation, mais également de conviction.

Envoyez lettre manuscrite, CV, photo sous référence 9772 à : **FRANCE CONSEIL SELECTION** Rés. les Mousquetaires - 28, rue de Bourgogne - 97490 SAINTE-CLOTILDE.

Notre rubrique d'offres d'emplois du vendredi*

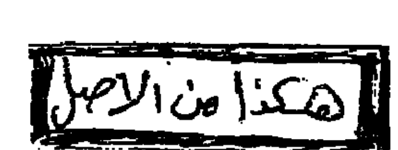
Le Monde

INITIATIVES LOCALES

est le rendez-vous hebdomadaire des cadres de l'administration.

Contactez Sacha LAUZANNE au 01.42.17.39.34

** daté samedi.*



Le Monde des Cadres



CONSEILLER DU PRESIDENT H/F

La fédération Nationale de la *Mutualité Française*, avec 3000 mutuelles adhérentes, représente un poids économique de 64,4 Milliards de Francs. Leader dans le domaine de la complémentaire maladie et de la santé, la mutualité française est un intervenant significatif dans le domaine sanitaire et social du pays. Aujourd'hui, nous recherchons un

Vous assurerez pleinement un rôle de conseil auprès du Président de la Mutualité Française et participerez activement à la vie de son cabinet.

Vos missions seront notamment les suivantes :
- relations avec les membres des cabinets ministériels pour l'ensemble des dossiers ayant un impact sur la mutualité et ses activités (santé, protection sociale, prévoyance, réalisations sanitaires et sociales).
- coordination des relations des services de la Mutualité avec la représentation nationale (Parlement-Sénat) et européenne.
- suivi de l'évolution du droit européen et de ses conséquences sur le mouvement mutualiste.

Diplômé de Sciences-Po, possédant une formation juridique complémentaire droit social - droit européen, votre expérience minimale de 10 ans vous permet de maîtriser tous les aspects de la protection sociale.

Vous avez également exercé des fonctions d'encadrement. Capacités d'anticipation, d'argumentation, force de conviction et savoir-faire *relationnel sont par ailleurs* nécessaires pour réussir cette mission.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. *PDT* à MUTUALITE FRANCAISE Développement des Ressources Humaines TE 59003 75719 PARIS CEDEX 15.





UNE DOUBLE COMPETENCE RESSOURCES HUMAINES ET GESTION

1 800 personnes, 10 établissements
CA : 6,2 milliards de francs, 50 % à l'export

Une politique sociale innovante qui met l'accent sur le dialogue et investit fortement sur le développement des hommes et de leurs compétences accompagne nos efforts constants de compétitivité et de qualité.

Nous vous proposons de l'animer dans le poste de **Responsable du Service Administratif et Ressources Humaines** *de l'une de nos usines en Picardie.*

Vous possédez une formation de type écoles de gestion complétée par un troisième cycle en ressources humaines et une première expérience de deux ans environ.

Assumer les différents volets de la fonction ressources humaines dans un environnement industriel, manager une équipe répondent à vos aspirations.

Piloter l'activité contrôle de gestion et comptabilité représente pour vous une chance d'élargir vos compétences.

Bras droit du Directeur, vous vous impliquerez fortement dans la vie et les objectifs de l'usine, jouerez un rôle motivant de conseil et d'interface avec une grande diversité d'interlocuteurs internes et externes.

Vous trouverez dans la richesse et l'ouverture de ce poste l'opportunité d'exprimer vos talents pour gérer et organiser avec rigueur, communiquer, négocier et faire vivre l'information, être un acteur constructif au sein d'une équipe.

Ecrire sous réf. 35A 3209 7M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

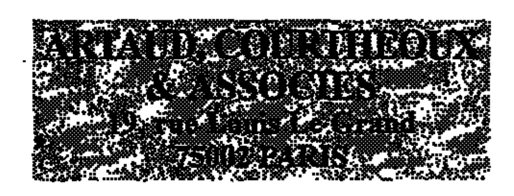
Nous sommes un cabinet de conseil de 40 collaborateurs intervenant pour une clientèle de *premier plan* et *nous recherchons pour renforcer notre structure des :*



Vous êtes :
Diplômé d'une grande école d'ingénieur ou de commerce et vous avez désormais une première expérience de 2 à 4 ans de mise en place de systèmes informatiques de gestion en environnement moyen ou grand système dans l'un des secteurs suivants : banque, assurance, industrie ou service. *La connaissance fonctionnelle d'un progiciel majeur du marché sera un atout important.* Vous avez par ailleurs acquis, ou vous souhaitez acquérir, des compétences complémentaires dans le domaine de la conduite de grands projets et de l'organisation.

Nous vous proposons :
De faire évoluer votre carrière vers le conseil en informatique de gestion, au sein d'une équipe jeune et de haut niveau. Vous participerez à des missions très variées avec une large autonomie : assistance à la mise en place de progiciels, maîtrise d'oeuvre, étude d'organisation, évaluation de solutions, étude d'opportunité, stratégie d'évolution informatique...
Votre intégration sera facilitée par une formation technique et pratique appropriée.
La nature des interventions en clientèle, et les perspectives d'évolution de ces postes sont particulièrement motivantes.

Si vous pensez avoir le profil des personnes que nous recherchons, nous vous remercions de nous adresser votre lettre de candidature et votre curriculum vitae à l'attention d'Anne Bougamont sous référence C9706, et nous étudierons avec vous les possibilités d'une future collaboration.





L'Ouverture Ernst & Young

La vocation d'Ernst & Young, leader mondial de l'Audit et du Conseil est d'apporter à nos clients un service global pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs stratégiques, améliorer leurs performances et conduire le changement. **Afin de renforcer notre équipe spécialisée en *Conseil* auprès des *collectivités territoriales*,** nous recherchons pour **LYON** un

Consultant expérimenté en management et organisation
dans les collectivités territoriales

■ Implantés dans les principales métropoles régionales, nous aidons, depuis plus de 14 ans, de très nombreuses collectivités territoriales à optimiser leur organisation, leur gestion, leurs moyens d'action et leurs finances.

■ A 30/40 ans environ, diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez acquis, à un poste de direction dans une moyenne ou grande collectivité territoriale, une solide expérience des composantes du management, à savoir l'organisation et les ressources humaines. Vous avez également développé de bonnes connaissances en contrôle de gestion, en informatique et en évaluation de politiques publiques. Une double expérience en collectivité territoriale et en cabinet de conseil serait particulièrement appréciée.

■ Reconnu pour vos compétences et votre professionnalisme, à l'écoute des besoins de vos clients internes et/ou externes, vous avez su créer, par votre implication personnelle, des relations de confiance durables.

■ Nous offrons à un candidat ambitieux, dynamique, doté d'excellentes capacités de communication tant écrites qu'orales, l'opportunité de développer ses qualités personnelles et professionnelles au *sein d'équipes pluridisciplinaires*, fortement engagées dans la qualité et la réussite de leurs missions, tout en bénéficiant des outils et méthodologies d'Ernst & Young.

Pour ce poste basé à LYON, nous vous remercions d'adresser sans tarder votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle), en précisant la réf. *EYC 992M2 à Monique Herbet - Ernst & Young Conseil - Tour Manhattan - Cedex* 21-92095 Paris-la Défense 2.

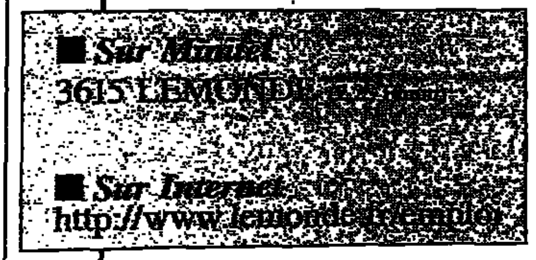
ERNST & YOUNG
COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Un Monde de carrières à portée de clavier

Consultez toutes les offres d'emploi parues dans *LE MONDE* et dans 18 autres titres de presse.

Recherche multi-critères : fonction, secteur, lieu, mot-clé

Mise à jour hebdomadaire le jeudi



Une façon
SIMPLE
FIABLE
EFFICACE

- de rechercher un emploi
- de retrouver une annonce déjà parue

jeune professionnel de la communication



Vous aimez bouger, vous aimez construire des stratégies de *communication de recrutement* innovantes pour vos clients, vous aimez gérez votre portefeuille. Vous êtes un commercial dans l'âme, un battant, volontaire, organisé, souple et diplomate à la fois. Votre relationnel, vous l'avez dans la peau. Mais votre différence à vous, c'est votre sensibilité, celle des mots en particulier, ceux qui touchent autant le coeur que l'esprit. Et maintenant ? Comment voyez-vous votre avenir ? Vous ne trouvez pas qu'il y a un peu de routine sur ce marché, que l'on prend vite des habitudes ? Et pourtant, il y a vraiment tout à faire, tout à créer pour imaginer des communications adaptées aux enjeux humains des entreprises d'aujourd'hui. Alors réfléchissez, vous êtes sûrement dans une excellente agence, mais êtes-vous étonné tous les jours ? L'étonnez-vous, vous-même, tous les jours ? Vous voulez que l'on vous fasse confiance ! Nous vous donnerons les moyens de vos ambitions. Nous avons *des projets, des idées et du souffle* pour demain. Vous en avez autant ? Alors, rejoignez-nous en écrivant à Charline Le Glédic, 6 rue Edouard Vaillant, 92300 Levallois-Perret.

EUROMAN

Nous sommes la première entreprise européenne du secteur des "chasseurs de têtes" à être inscrite en bourse. Nous avons réussi à définir un environnement et des méthodes de travail efficaces comportant certains AVANTAGES CONCURRENTIELS déterminants. Participez activement à notre développement :

5 CONSULTANTS RESPONSABLE CLIENTS

30/35 ans	Grande Ecole Ingénieur/Commerce
Basé à Paris	Anglais courant indispensable

VOTRE MISSION : ❑ Vous contribuez à la *compétitivité* et à la *performance* des entreprises en contact direct avec les décideurs ❑ Vous développez vos compétences principalement dans le domaine du recrutement mais aussi dans ceux du management, de la stratégie, du marketing et de l'organisation.

NOUS VOUS OFFRONS : ❑ Une formation personnalisée en fonction de votre expérience ❑ L'intégration au sein d'une équipe de haut niveau dans un contexte international ❑ De réelles perspectives de développement personnel liées au marché et à notre positionnement ❑ Un travail complet, au coeur de l'entreprise et des enjeux économiques ❑ Des conditions très motivantes *(salaire, intéressement, participations, stocks-options...).*

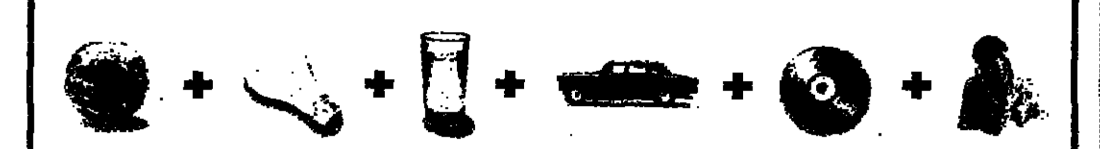
Une expérience exigeante réussie est importante mais vos qualités personnelles sont déterminantes.

❑ Forte motivation pour l'économie et l'entreprise ❑ Dynamisme ❑ Jugement ❑ *Efficacité* ❑ *Esprit pratique* ❑ Bon relationnel ❑ Goût pour la vente et la négociation ❑ Autonomie.

Adresser ou télécopier CV, lettre et photo à EUROMAN - 31 rue des Princes 92100 BOULOGNE - Fax 01 41 86 13 14 **en précisant la réf. 3483** *sur la lettre et sur l'enveloppe.*

EUROMAN

Informatique - Secteurs de Pointe



NOS RÉFÉRENCES MULTIPLIENT FORCÉMENT VOS RÉFÉRENCES

Pôle informatique du Réseau Eurisys, le Groupe Euriware a réalisé un CA de 900 MF en 1996 avec un effectif de 860 personnes.
A travers les métiers d'intégration de systèmes et d'infogérance, le Groupe Euriware intervient sur les applications des systèmes d'information et de communication et leur exploitation.

Ingénieur d'affaires **Réf. IA97-06**

Après identification des besoins par les commerciaux, vous assurez un rôle majeur d'avant-vente : sur les secteurs de l'électronique, de l'automobile et des équipements automobiles, et en liaison étroite avec les équipes commerciales et projet, vous répondez aux appels d'offres incluant des architectures de solutions. Vous pouvez aussi, selon vos aptitudes, assurer des missions de consulting ou de suivi des projets.

A 30 ans environ, de formation école d'ingénieurs (ECP, ECL, ENSAM...), vous avez une expérience professionnelle d'environ 5 années, acquise de préférence dans une SSII, en informatique industrielle, si possible dans l'un des secteurs d'activité précités.

Consultant architecte de systèmes **Réf. CA97-06**

Vous assurez, dans un premier temps, une mission de tutoring auprès d'un grand compte qui réfléchit à son schéma directeur informatique. Cette expérience vous servira de référence pour d'autres entreprises qui attendent ce type de compétences : votre mission comportera donc aussi une dimension d'avant-vente d'ingénieur d'affaires. De bonnes compétences techniques d'Unix sont nécessaires (Unix BSD et SYS V, scripts Shell Unix...).
A 32/35 ans, après une formation d'ingénieur à dominante informatique industrielle/réseaux, vous avez acquis dans un contexte multiconstructeur (Bull, IBM, HP, SUN), une expérience de type : • mise en place et/ou choix d'outil d'exploitation • mise en place de configurations de réseaux sous Unix • installation et paramétrage de progiciel • participation à l'exploitation de type Mainframe.

Pour ces postes basés à Lyon, la maîtrise de l'anglais est souhaitable. Outre votre crédibilité technique, nous serons particulièrement sensibilisés par votre capacité d'écoute et votre sens du service.

Merci d'adresser votre candidature (lettre et CV), en précisant la référence choisie, à Euriware, Tour du Crédit Lyonnais, 129 av. Servient, 69003 Lyon.



RESEAU EURISYS

L'industriel des systèmes d'information

MEDIA SYSTEM

MAÎTRISE D'ŒUVRE, INGÉNIERIE DES TRANSPORTS PUBLICS

SEMALY — INGÉNIERIE DES TRANSPORTS PUBLICS — GROUPE SCETAUROUTE

Directeur des Projets

Filiale du Groupe SCETAUROUTE (2 500 personnes), la SEMALY est aujourd'hui l'un des leaders de l'ingénierie des transports publics et connaît une croissance forte, tant en France (Lyon, Nantes, Strasbourg, Montpellier...) qu'à l'étranger (Irlande, Portugal, Italie, Suisse, Espagne, Moyen-Orient, Asie...). Elle développe des missions complètes d'ingénierie pour des investissements de 1 à 5 Milliards de Francs : réalisations de métros, tramways, bus en site propre...

La Direction des Projets a la responsabilité vis à vis des clients d'une part, et du PDG d'autre part, du bon déroulement des projets, de toute nature et de toute importance, de la Société. Elle intervient :
- en phase d'offre, en appui à la Direction du Développement,
- en phase de réalisation, avec l'appui de la Direction des Services Techniques qui assure notre production (études, plans, consultation d'entreprises, gestion de marchés, contrôle de réalisation).

Ses moyens sont constitués d'une équipe permanente de 30 personnes composée de chefs de projets et d'un Service de Gestion de Projets qui assure les missions de gestion des délais, coûts, procédures administratives et assurance qualité.

Directement rattaché au PDG, vous avez pour missions :
- au quotidien, l'estimation, le lancement et le bon déroulement des projets, en apportant votre appui aux Chefs de projets et en assurant le contrôle de leur activité,
- dans la durée, et avec une vision stratégique : développement et adaptation des moyens humains de la Direction des Projets, ainsi que des méthodes de gestion de projets. Vous prenez en compte l'évolution de notre métier vers une ingénierie globale et le montage d'opérations complexes en Groupements.

48 ans environ, de formation Grandes Ecoles (X, ECP, Ponts, A&M...), vous possédez une expérience forte dans la conduite de grands projets d'infrastructures, acquise dans l'ingénierie, les entreprises de Travaux Publics ou l'industrie.

Vous avez une capacité naturelle à manager une équipe d'ingénieurs/chefs de projets expérimentés.

Rigoureux dans le contrôle de l'activité, vous avez aussi acquis un véritable savoir-faire pour guider les chefs de projets dans la résolution de situations complexes.

Vous parlez couramment anglais. Poste basé à Lyon.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et rémunération actuelle) s/réf. 6565 GMD à notre Conseil Dominique Pierre MILLOT

People & People
RECRUTEMENT ET AUDIT
1, place des Cordeliers 69002 Lyon

OPCA

Constitué sur le principe d'une société de moyens, notre Cabinet Conseil en recherche de Dirigeants et Cadres (par approche directe et par voie d'annonce) souhaite accueillir un

Consultant Senior

Vous avez de préférence une compétence affirmée dans les Technologies de l'Information ou dans les Bio-Technologies.

Vous traitez actuellement un CA significatif de manière autonome et aimeriez rejoindre une équipe de professionnels au sein d'un Cabinet en expansion rapide pour y fonctionner en partage de frais fixes tout en conservant la parfaite maîtrise de votre clientèle.

Nous vous offrons moyens, support et autonomie pour développer votre portefeuille. Membre du réseau INTERNATIONAL SEARCH GROUP, notre société se positionne comme un partenaire "global" pour ses clients. Et nous sommes très attachés à exercer notre métier en respectant l'éthique de notre profession.

Si, comme tous les membres de notre équipe, vous avez acquis précédemment l'expérience du management des entreprises et des hommes et si vous partagez notre conception, adressez-nous votre candidature (lettre manuscrite) sous réf. CS 97/LM à Jean-Pierre DEBETTE MOMENTUM - 27, rue Garnier - 92523 Neuilly-sur-Seine Cedex.

MOMENTUM
International Search Group

Evidence

LE MONITEUR

Avec 600 collaborateurs, le groupe Moniteur est le numéro 1 français de la presse professionnelle spécialisée dans le domaine de la construction.
Pour accompagner notre développement dans le monde du numérique, nous recherchons un

Directeur de Projet

Poste basé à Paris **(H/F)** **Rémunération attractive**

Dans le cadre d'un projet stratégique de développement d'une base de données destinée à alimenter un service d'information sur les marchés de la construction, vous serez le coordinateur des différents intervenants du projet et une force de proposition auprès de votre direction.

Au sein du Département Marchés, et directement rattaché à son directeur, vous agirez comme un élément moteur du projet et serez l'interlocuteur privilégié de la Direction Informatique. Une importante culture du Multimedia est nécessaire à ce poste, ainsi qu'une bonne connaissance des SGBDR et d'Oracle V7 en particulier.

De formation supérieure, avec au moins 3 ans d'expérience dans la gestion de projet, votre hauteur de vue et votre goût du terrain vous permettront d'insuffler votre vision à vos collaborateurs.

Si vous êtes interessé(e), merci d'adresser votre dossier de candidature à **Dimitri Tsamados, Michael Page Informatique,** 3 bd bineau 92594 Levallois-Perret cedex ou **de taper votre CV sur 3617 MPage** *(Coraliche 3.48F/Mia)* ou de vous connecter au **http://www.mpfrance.com** sous la réf. DT17276.

Michael Page Informatique
Le spécialiste du recrutement Informatique

Etablissement Financier Français de tout premier plan, au rayonnement international recherche deux collaborateurs :

Ingénieur Systèmes et Réseaux

(H/F)

Vous participez à la mise en place et à l'administration des technologies Windows NT au sein de l'entreprise. Vous assurez le bon fonctionnement des systèmes d'information qui vous seront confiés et effectuez un travail de veille technologique, qui vous permet d'être une vraie force de proposition..

Vous disposez d'une expérience réussie de 3 ans au moins en tant qu'Ingénieur Système Windows NT, Micro ou UNIX, et possédez une bonne maîtrise des technologies et protocoles réseaux. ***Réf. SLX16258***

Développeur Lotus Notes / Support Bureautique

(H/F)

Au sein de l'équipe informatique, vous développez dans un environnement Lotus Notes. A l'écoute des utilisateurs, vous les assistez sur les questions bureautiques et participez à des actions de formation sur les nouveaux outils informatiques que l'entreprise est amenée à déployer.

A 28 ans environ, vous maîtrisez Lotus Notes et l'environnement Micro bureautique et disposez d'une expérience d'au moins 2 ans dans un poste de développement. ***Réf. DT16256***

Vous souhaitez évoluer au sein d'une équipe à taille humaine de haut niveau, vous êtes animé d'un fort esprit de service, prêt à adhérer aux valeurs de l'entreprise, curieux techniquement et intéressé par le monde de la banque et de la finance :

Merci d'adresser CV + photo + n° de tél. + rémunération actuelle à **Stéphane Lehideux ou Dimitri Tsamados, Michael Page Informatique,** 3 boulevard Bineau, 92594 Levallois-Perret Cedex, de taper **votre CV sur 3617 MPage** ou de vous connecter au **http://www.mpfrance.com** sous la référence choisie.

Michael Page Informatique
Le spécialiste du recrutement Informatique

CASIMIR Pôle technologique d'Auvergne recrute

DEUX CONSEILLERS EN DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

Le CDT identifie les projets de développement technologique, les besoins en accompagnement, partenariat et prestations des PME et TPE. Le CDT connaît les ressources régionales et extra-régionales.
Homme (ou femme) expérimenté(e) (10 ans d'expérience industrielle).
A l'aise dans les réflexions stratégiques, curieux, ouvert et performant dans ses capacités d'écoute et d'expressions. Son éthique est irréprochable. Le lieu de travail est Clermond-Ferrand et nécessite de nombreux déplacements courts. Le salaire n'est pas inférieur à 200 KF annuel.

- **CDT : SECTEUR SANTE** - Profil : diplômé en biologie humaine, expérience avérée en production, affaires réglementaires et produits nouveaux, domaines : GBM, cosmétologie, pharmacie et nutrition.
- **CDT : MAITRISE DES PROCEDES** - Profil : ingénieur diplômé, expérience en tous procédés (mécanique, métallurgie, plasturgie et agroalimentaire), contrôle industriel (capteurs, automatismes, maintenance, traçabilité...), machines spéciales.

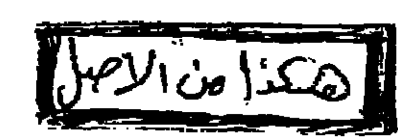
CASIMIR - BP 154 - 63173 AUBIERE CEDEX

Notre agence de publicité recherche pour participer à une étude qualitative

des ingénieurs et des techniciens en informatique et dans les télécoms ayant une expérience de 2 années minimum dans le secteur des télécoms.

Indemnisation prévue

Si cette offre vous intéresse, appelez le  **01 41 38 17 17** avant le 05/09.





Le Monde des Cadres

RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

Division du groupe international CARRIER, CARRIER TRANSICOLD, avec plus de 1 milliard de francs de chiffre d'affaires et un effectif de 800 personnes, est spécialisée dans la réfrigération de transport.
CARRIER TRANSICOLD INDUSTRIES, centre industriel de CARRIER TRANSICOLD en Europe recherche son :

Responsable Méthodes



Sous la responsabilité du Directeur Général, en collaboration avec les départements Engineering, Qualité et Achats en France et aux Etats-Unis et avec le *support d'une équipe*, votre mission sera de :
• participer au processus de définition du produit pour les parties montage et assemblage
• coordonner l'introduction des nouveaux produits en production en intégrant les équipes projet
• organiser les process de *fabrication de manière à* optimiser la qualité et le coût des produits (implantation, rééquilibrage des postes de travail...)
• participer à la politique de sourcing des composants

De formation Ingénieur, vous possédez **impérativement un minimum de 5 ans d'expérience dans un poste similaire dans le secteur des biens d'équipement. Vous *parlez anglais couramment* et vous avez l'habitude du travail dans un environnement international.** Créatif et rigoureux, vous possédez de bonnes qualités relationnelles et de leadership. Pour ce poste basé à Franqueville St Pierre *(banlieue rouennaise)*, merci de transmettre votre candidature sous réf. MET 0797 à : Martine Montier - CARRIER TRANSICOLD INDUSTRIES 810 route de Paris - BP 16 76520 Franqueville St Pierre.

Carrier
TRANSICOLD

Publipanel

Banque internationale de tout premier plan, nous sommes implantés et leader sur de nombreux marchés ; nos résultats financiers excellents garantissent notre croissance rapide. En Europe, notre développement s'inscrit dans un environnement en pleine mutation (Euro...), et fortement concurrentiel. Pour nous permettre de mener à bien nos projets, nous recherchons un :

Directeur Adjoint des opérations

PARIS +/- 600 KF

• Bras droit du Directeur des Opérations et Technologie (100 personnes), vous l'assisterez dans ses fonctions de management (planning, budget...). Vous aurez la responsabilité de plusieurs départements que vous animerez au quotidien. Vous assurerez la formation et l'adaptation de vos équipes à l'évolution des métiers.

• Vous serez une force de proposition et de changement, fortement associé aux projets liés à notre développement et à la mutation de l'espace économique européen.

• De formation supérieure, vous disposez d'environ 15 ans d'expérience dans le secteur bancaire ou industriel, dans un environnement international privilégiant la notion de qualité de service clientèle. Vous maîtrisez la gestion des traitements de larges volumes, et justifiez d'un savoir-faire en matière d'organisation et d'optimisation de processus opérationnels.

• Vous avez d'excellentes connaissances informatiques ; vos qualités de communicateur et votre capacité à travailler en équipe seront indispensables pour le succès des missions qui vous seront confiées. Le poste requiert la pratique de l'anglais courant, et votre mobilité géographique vous permettra d'envisager une carrière internationale au sein de la banque.

Merci d'envoyer un dossier complet de candidature sous référence 3839/TM par courrier à RHI Banque & Assurance, 39 avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 PARIS ou par fax au 01.47.23.85.84 ou par e-mail (format MIME ou BinHex) «robert@half.mgn.fr» qui le traitera en toute confidentialité. Consultez notre serveur internet http://www.roberthalf.com.



RHI BANQUE & ASSURANCE
GROUPE ROBERT HALF

LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ DEPUIS 1948

LBW

Chargé(e) de recherche confirmé(e)

Cabinet de Conseil en Ressources Humaines, nous sommes spécialisés, depuis bientôt 10 ans, dans la recherche et la sélection de cadres, spécialistes et dirigeants.

Nous souhaitons intégrer un(e) Chargé(e) de recherche de formation supérieure, justifiant d'une expérience réussie de plusieurs années dans la fonction, au sein de structures spécialisées dans l'**executive search**, capable de prendre en charge de manière autonome et dynamique le processus d'identification et d'approche sélective des candidats potentiels dans le cadre des missions qui nous sont confiées. La pratique de l'anglais serait appréciée.

Nous vous offrons une rémunération attractive et la possibilité éventuelle de travailler à temps partiel.

Merci de nous adresser, sous référence SMR, lettre manuscrite et CV.

Nous vous garantissons une **confidentialité totale.**

SM Conseil *3, RUE TREILHARD, 75008 PARIS*

OPQCM



L'Ouverture Ernst & Young

Intervenir chez des clients variés et bien souvent prestigieux, au sein de l'équipe pluridisciplinaire de l'un des «Big Six», leader mondial de l'Audit et du Conseil, c'est *l'ouverture que vous offre Ernst & Young.*

Le département Audit et Sécurité des Systèmes d'Information d'Ernst & Young recherche, pour rejoindre une équipe dynamique et soudée en expansion, un :

Consultant en Sécurité des Systèmes d'Information

■ Vous êtes jeune diplômé d'une grande école d'ingénieur, passionné par la sécurité des systèmes d'information. Vous connaissez bien les dispositifs de sécurité des environnements Unix ou Windows NT et vous maîtrisez les principes de protection des réseaux et Internet.

■ Nous vous proposons de rejoindre un cabinet international leader dans ce domaine afin de mettre en application votre expertise dans le cadre des missions de sécurité ; vous serez également amené à appréhender les différentes activités de l'audit des systèmes d'information. La pratique courante de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature : lettre de motivation, CV et photo, sous la réf. CS/M à Sophie Bontemps Ernst & Young - Tour Manhattan - 6, place de l'Iris - La Défense 2 92095 Paris La Défense Cedex.

ERNST & YOUNG

Austin Knight



Le Groupe Ecole Supérieure de Commerce,
établissement de la Chambre de Commerce et d'Industrie de PAU,
recherche son

Sécrétaire Général

Organisateur, vous coordonnez les moyens généraux et l'administration de l'établissement en adéquation avec ses besoins.

Manager, vous pilotez une équipe de 12 personnes et participez dans l'exercice global de votre mission, au maintien d'un climat favorable, et à l'éducation des jeunes

Gestionnaire, rattaché au Directeur, vous lui apportez tous les éléments de gestion et d'appréciation nécessaires à la prise de décision, vous contrôlez et justifiez l'ensemble des charges et des produits générés par l'activité du Groupe

A 35-40 ans, de formation **École Supérieure de Commerce**, vous avez impérativement une expérience de dix années dans une fonction similaire acquise en entreprise du secteur des services.

Faites nous part de vos réussites et de vos motivations en adressant votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo et dernière rémunération) sous référence ML97115M à *notre conseil*



Monique Lévy Conseil 30 place Pey Berland - 33000 BORDEAUX

GRAND SUD

A PARTIR DU LUNDI 1er SEPTEMBRE *
ET DU MARDI 2 SEPTEMBRE **
RETROUVEZ NOS RUBRIQUES D'OFFRES D'EMPLOIS DANS NOS SUPPLEMENTS :
LE MONDE ECONOMIE, LE MONDE DES INITIATIVES,
ET TOUS LES VENDREDIS ***
LE MONDE DES INITIATIVES LOCALES

* daté 2 sept. - ** daté 3 sept. - *** daté samedi

Notre cabinet de conseil en développement de ressources humaines (recrutement par approche directe et par annonces, bilans de compétences, audits de structure) recherche dans le cadre de son développement à Lyon

Un consultant confirmé

Vous possédez une expérience d'au moins cinq ans dans le conseil en recrutement, de préférence dans la région Rhône-Alpes. De formation supérieure, vous avez la responsabilité du développement de vos affaires, du suivi de vos clients avec un sens exacerbé de la qualité et du service. **(réf. 883 LM)**

Un consultant junior

Psychologue de formation, vous avez une excellente connaissance des tests et des outils d'évaluation et une première expérience acquise en entreprise ou en cabinet conseil. Vous assistez un consultant confirmé et pourrez prendre en charge certaines missions. **(réf. 884 LM)**

Nous vous remercions de transmettre votre candidature en indiquant la référence choisie à Madame G. Crouzet si votre expérience correspond à celle que nous souhaitons.
ARTEMIS CONSEILS - 81 Bd Stalingrad - BP 1234 - 69608 Villeurbanne cedex.



OPQCM Membre de SYNTEC

Carrières Internationales



RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

R O U M A N I E

Importante société internationale de biens d'équipement, nous recherchons un cadre expérimenté, parfaitement familiarisé avec l'exportation vers les pays d'Europe centrale.

Resident Manager

Gestionnaire et négociateur de haut niveau en Roumanie

Vous serez chargé de la mise en œuvre de contrats importants exigeant une bonne pratique de la gestion de projet, de la logistique et des relations avec les différentes administrations d'Etat.
Une réelle aptitude pour la négociation à tout niveau est indispensable.
Les conditions de rémunération sont en rapport avec les exigences du poste et de nature à motiver un professionnel de haut niveau.

La nature du poste implique de résider en Roumanie, de parler couramment le roumain, l'anglais et le français.

Merci d'adresser votre candidature avec lettre manuscrite et CV sous réf. 48957, à Press Emploi, 26 rue Salomon-de-Rothschild, 92150 Suresnes.

MEDIA SYSTEM

A well established, international high-technology company, the leader in its field of activities, has the following vacancies at its principal Engineering/Manufacturing centre based in the United States:

NMR/MRI SPECIALISTS – USA BASED

A successful and proven professional with specialisation in NMR spectroscopy or MRI technology interested in work on industrial NMR applications in a dynamic, new growth area outside the medical field. The ideal candidate will have a successful record of innovations and achievements in the field of NMR, coupled with the following credentials:

- PhD in Physics, Physical Chemistry, or Electrical Engineering
- 3-10 years experience in NMR/MRI research or applications
- Self-starter with the ability to work interactively within a multi-disciplinary R&D project team

ELECTRICAL ENGINEERS – USA BASED

Successful and proven engineers are required in both the Analog and RF disciplines.

ANALOG: Proven strengths in hardware design of analog circuits/systems, ideally complemented by some exposure to mixed signal (analog/digital) system design and/or the design of microprocessor/DSP systems.

RF: Proven strengths in RF circuits/systems design, simulation and testing, preferably with a background in wireless communication, radar or microwave technology.

Successful candidates will possess:

- MS in Electrical/Electronic Engineering
- Related experience and abilities to work in a "hands-on" design environment
- Self-starter with the ability to work interactively within a multi-disciplinary R&D project team

Compensation and benefits are highly competitive and opportunities for long-term professional growth are excellent.

Initial interviews will take place in Europe during September-October with final interviews conducted at the US centre.

Please forward a brief letter of application stating the position of interest and enclosing a curriculum vitae and a list of any related publications and professional references to:

Mr Joe Rodgers, Ref LM08, WJP Recruitment Advertising, Dean House Farm, Church Road, Newdigate, Dorking, Surrey RH5 5DL, UK.



RECRUITMENT ADVERTISING

MEDIA SYSTEM

B R E S I L

Groupe Agro-Alimentaire, leader dans sa profession (C.A. supérieur à 8 Milliards de F), recrute dans le cadre du développement de ses activités au Brésil :

Jeune HEC, ESSEC, SUP de CO ou équivalent

Parlant parfaitement le Portugais ou le Brésilien, capable de l'écrire, vous êtes débutant ou vous avez déjà eu une expérience professionnelle, quelle qu'en soit la nature, pourvu qu'elle fut l'occasion de prouver vos capacités à agir. Vous êtes las de fonctions symboliques ou conçues pour satisfaire à des modes médiatiques. Nous vous proposons de participer pleinement à la réalisation de projets d'implantations industrielles et commerciales. Le Brésil est l'un de ces pays où cette aventure peut être encore vécue.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous réf. PB676553 à CANDISSIMO BP 80 - 92105 BOULOGNE Cedex qui transmettra.

FUTUR D.G. D'UNE BELLE P.M.E. EN CÔTE D'IVOIRE

Son métier : la vente et la distribution de matériel électrique et de téléphone aux professionnels. C'est une filiale d'un grand groupe international. Elle réalise 100 MF de CA avec 55 personnes. Elle est basée à Abidjan. N°2 d'abord, vous aurez 2 ou 3 ans pour vous préparer à prendre la Direction Générale. C'est une affaire bien gérée qui évolue sur un marché porteur dans un pays en forte croissance.

10 à 15 ans d'expérience, ingénieur généraliste (Arts et Métiers ou équivalent), vous avez des réussites prouvées dans le management d'équipe et de centres de profits autonomes. Vous connaissez bien la distribution de matériel électrique ou les services de génie électrique.

Vous êtes prêt à vous investir dans une région dynamique et au sein d'un grand groupe performant. Les conditions d'expatriation sont attractives.

Alors pour en savoir plus, envoyez votre dossier complet à SIRCA, 20 av. de l'Opéra, 75001 Paris, en précisant la référence 99-3 LM.

SIRCA
ANTICIPER LA RÉUSSITE

MEMBRE DE SYNTEC

Évidence

هكذا من الأصل



COMMUNICATION Après le premier ministre, Lionel Jospin, c'est au ministre de la culture et de la communication, Catherine Trautmann, de s'exprimer devant les participants de la dix-huitième Université d'été de la communication, mardi 26 août, à Hourtin (Gironde). La ministre devait évoquer le budget de l'audiovisuel public et une hausse de la redevance audiovisuelle. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, Jack Lang, ancien ministre de la culture, aujourd'hui président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, juge vitale cette hausse. Il estime aussi que le moment est venu de procéder à une réforme en profondeur du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). ● LES DÉCLARATIONS de Lionel Jospin sur le frein que constitue le Minitel dans le développement d'Internet en France témoigne d'une volonté politique de basculer d'un système télématique à l'autre.

Jack Lang souhaite une profonde réforme du CSA

Dans un entretien au « Monde », le président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale prône une substantielle augmentation de la redevance audiovisuelle pour financer le secteur public

« Quelles réflexions inspire le paysage audiovisuel français à l'ancien ministre de la culture ?

– Il faut se garder d'improviser au risque de déstabiliser un fragile équilibre à la française. En même temps, il faut agir vite et fort pour arracher le service public à l'asphyxie et à sa crise d'identité ou pour rattraper notre retard abyssal dans la révolution numérique. Bref, l'audace et l'imagination doivent être au rendez-vous.

– Quel est votre diagnostic de la situation ?

– Depuis 1995, les subsides de France Télévision, d'Arte ou de La Cinquième ont fondu : trop de dirigeants politiques considèrent ces chaînes comme un boulet alors qu'elles sont une véritable chance. Il faut toutefois deux conditions pour rénover le service public : une volonté politique claire, qui assigne aux chaînes de radio et de télévision publiques un rôle de colonne vertébrale du système audiovisuel et non pas celui d'une institution que l'on cherche à marginaliser. C'est la volonté des socialistes et elle sera affirmée, j'en suis sûr, par Catherine Trautmann.

» Conséquence de ce choix : la nécessaire et courageuse revalorisation de la redevance, si possible en la modulant en fonction des revenus. Une première étape raisonnable pourrait être une augmentation de 5 % à 6 %. Et naturellement sans aucune diminution par ailleurs des aides budgétaires, fâcheuse et hypocrite méthode utilisée par nos prédécesseurs, qui, par ailleurs, finançaient l'action audiovisuelle extérieure par la redevance.

» L'autre condition de la rénovation du service public passe par un réel exercice par l'Etat de son rôle d'actionnaire : rattachement du service juridique et technique de l'information (SJTI) à une grande direction de l'audiovisuel et du cinéma qui serait créée au sein du ministère de la communication ; affectation d'une fraction de la redevance à un fonds d'initiative culturelle géré par le ministère pour encourager une réelle présence des arts, de la science, de l'environnement ou de la santé à la télévision

» Par ailleurs, le bouillonnement intellectuel, scientifique et artistique des provinces – révolution culturelle des dernières années – pourrait heureusement nourrir de vraies chaînes régionales qui constitueraient l'armature de France 3.

– Pensez-vous qu'il faille accorder davantage de pouvoirs au CSA, comme vient de le demander son président Hervé Bourges dans nos colonnes ?

– La création d'une instance autonome fut une révolution en 1981. Mais certaines déficiences se sont fait jour. Trop souvent, le fait a entraîné la droite et le CSA, tel qu'il est structuré, à parfois manquer de fermeté dans l'application des lois. Le temps est venu d'une profonde réforme d'un CSA aujourd'hui inadapté . D'abord, sa composition qui dilue l'esprit de responsabilité. La Federal Communication Commission (FCC) a trois juges. Voilà un bon chiffre à retenir pour un futur CSA, en n'oubliant pas au passage de le doter de vrais moyens de travail. Autre nécessité : créer une autorité unique de régulation qui chapeauterait l'audiovisuel et les télécommunications en lui accordant un pouvoir réglementaire. Ce nouvel organisme pourrait d'autant mieux exercer sa mission que le pouvoir de sanction serait attribué à un juge de droit commun. Par exemple le Conseil d'Etat.

– Que pensez-vous des projets anticoncentration du député socialiste Didier Mathus pour empêcher un opérateur de détenir plus de 25 % d'une chaîne et une société passant des marchés avec l'Etat, plus de 10 % ?

– Je ne suis pas ennemi des lois anticoncentration : dans les régimes dits libéraux, les lois antitrust sont la condition de la libre concurrence, de la fluidité du système. Mais il ne faudrait pas mettre la charrue devant les boeufs. Et avant d'imaginer des remèdes, il faudrait poser les vraies questions : la qualité des programmes et le pluralisme de l'information.

» La qualité des programmes des télévisions privées a été encouragée dans les années 80 par les quotas de diffusion et de production ou le compte de soutien aux industries de programmes. Ce sont d'autres règles de ce type qui seront source d'enrichissement des programmes, plutôt que le remplacement d'un propriétaire de chaîne par un autre.

» Quant à l'amélioration du pluralisme de l'information, la vraie réponse ne consiste-t-elle pas à imaginer un droit nouveau de la presse qui briserait le lien de subordination entre les actionnaires et les responsables des rédactions, méthode utilisée dans d'autres pays libéraux comme la Grande-Bretagne ou l'Allemagne ? Au pays de Montesquieu et de *L'Esprit des lois*, la séparation des pouvoirs a encore de grands progrès à accomplir. On pourrait imaginer aussi la création, au sein de chaque chaîne, d'un conseil du pluralisme. Bref, je propose qu'avant de décider toutes les pistes soient explorées. Gardons-nous de jouer trop vite au Monopoly.

JACK LANG

– Quelle leçon tirez-vous de l'échec de la privatisation de la Société française de production (SFP) ?

– C'est un crève-coeur. Le dossier légué par le précédent gouvernement est en loques. Si la SFP doit être maintenue dans le giron public, il faudra évidemment en payer le prix.

– Quelles réflexions vous inspire la déclaration de Lionel Jospin destinée à combler le retard français dans le domaine du multimédia ?

– C'est une bonne nouvelle. Par la voix du premier ministre, la gauche sort d'un archaïsme qui l'a rendue trop souvent méfiante à l'égard des nouvelles technologies. Il faut à présent mettre les bouchées triples. Le plan Jospin, qui s'attaque avec vigueur aux causes de notre retard national, pourrait être heureusement enrichi par des initiatives européennes. En premier lieu, l'ouverture au capital privé de France Télécom – que j'appelle de mes voeux – permettrait de nouer des relations fécondes avec des sociétés de télécommunications d'autres pays.

» Un fonds de soutien européen à la production multimédia pourrait s'inspirer de l'agence Octet que nous avions créée en 1985 et qui a permis la renaissance du film d'animation et l'essor du jeu vidéo. On pourrait surtout encourager la création de « silicon valleys » à l'européenne, basés sur une culture du capital-risque et l'éventuelle création de zones franches. C'est ainsi que l'Irlande offre aujourd'hui l'exemple d'un pays entré de plain-pied dans la modernité. Les biens immatériels sont la richesse de demain. L'application rapide et intense du plan Jospin peut permettre à la France de retrouver son rôle de pionnier de l'innovation. »

Propos recueillis par Yves-Marie Labé et Nicole Vulser

Les Français et la société de l'information

Une majorité de Français considèrent que le développement de la société de l'information constitue plutôt une chance pour la vie démocratique qu'une menace. Cette information est contenue dans un sondage de l'institut CSA et du journal *La Vie*, réalisé le 16 juillet auprès d'un échantillon représentatif de 1 004 personnes, à l'occasion de l'Université de la communication d'Hourtin, à paraître jeudi 28 août dans l'hebdomadaire. La télévision reste la principale source d'information et de réflexion politique selon les personnes interrogées (75 %), suivie par la presse écrite (63 %) et la radio (52 %).

Le développement des médias interactifs (télévisions locales, Internet, échanges en réseaux) va obliger les hommes politiques à être plus proches des citoyens selon les personnes interrogées, et va aussi démocratiser l'accès des citoyens à l'information. Ceux-ci exerceront leur influence *via* de nouvelles formes d'association et de défense des salariés, *ainsi* que par leurs manières de consommer.

La fin de l'âge d'or du Minitel

LA POULE aux oeufs d'or du Minitel a vécu. Même habilement protégée par France Télécom, elle ne pouvait continuer éternellement à engranger impunément chaque année quelque 6 milliards de francs sur le dos des usagers français. Le 25 août, Lionel Jospin a choisi l'université d'été de la communication, à Hourtin (Gironde), pour signer ce qui constitue un arrêt de mort programmée (*Le Monde* du 26 août). *« Le Minitel, réseau uniquement national, est limité technologiquement, et risque de constituer progressivement un frein au développement des applications nouvelles et prometteuses des technologies de l'information »*, a déclaré le premier ministre, avant de souhaiter que France Télécom favorise *« la migration progressive du vaste patrimoine de services du Minitel vers Internet »*.

C'est la première fois qu'un responsable politique français tient un discours aussi clair sur le sujet. Jusqu'à présent, pas une déclaration n'évitait le couplet d'autosatisfaction sur les quinze années de culture télématique française. Le 2 juillet, le secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret, réaffirmait encore, dans un communiqué faisant suite aux déclarations de Bill Clinton sur le développement du commerce électronique, la position de *« pionnière »* de la France dans ce domaine. Aujourd'hui, le gouvernement semble choisir d'ouvrir les yeux sur une réalité moins glorieuse.

En ne faisant pas évoluer la technologie du Minitel depuis son lancement, au début des années 80, France Télécom s'est enfermée dans une logique purement commerciale. Le principe du kiosque, qui a institué la tarification des services télématiques à la durée, a largement participé à l'expansion du Minitel. Il présente en effet le double avantage de la simplicité et de l'efficacité. Grâce à lui, les 25 000 services sont fortement rémunérateurs pour leurs auteurs et pour France Télécom. D'où l'émergence, en France, d'une industrie télématique. *A contrario*, le paiement des services sur Internet se révèle beaucoup plus délicat à mettre en oeuvre, ce qui entrave pour l'instant le développement du commerce électronique à l'échelle mondiale.

Paradoxalement, le kiosque, véritable moteur du Minitel, est devenu son principal frein. La facilité avec laquelle il permet de gagner de l'argent et l'absence totale de concurrence par d'autres systèmes a figé à la fois la technologie et des tarifs prohibitifs. Internet est issu d'une culture diamétralement opposée, celle de la gratuité de l'information, de l'absence de centralisation, de la concurrence acharnée entre les acteurs et d'une fuite en avant technologique permanente. Si les industriels gagnent encore peu d'argent sur Internet, ils sont en train d'inventer un nouveau média à l'échelle mondiale. Parallèlement, le Minitel se momifie à vue d'oeil.

RETARD SUR INTERNET

L'urgence d'une réaction française est proportionnelle à la vitesse du développement d'Internet. Mais France Télécom est-elle capable d'une telle révolution culturelle ? Au cours des deux dernières années, l'entreprise publique a ouvert un service d'accès à Internet, Wanadoo, et permis la connexion au réseau mondial sur tout le territoire pour le prix d'une communication locale. Mais les services présents sur le Minitel tardent à basculer sur Internet. Les banques, par exemple, ne sont pas pressées de voir disparaître la manne de la consultation des comptes personnels.

En France, la télématique n'est pas considérée comme un outil d'information, de communication, de prospection ou de marketing, mais comme un centre de profit pur et simple. En décidant de donner l'exemple avec les services de l'administration, Lionel Jospin adopte une démarche positive. En la matière, seule une impulsion de l'Etat peut faire évoluer le paysage télématique français. En ces temps de rigueur, la décision n'était pas si facile à prendre. Les bénéfices engrangés par France Télécom, pour partie grâce au Minitel, contribuent largement à la limitation du déficit du budget de l'Etat.

Michel Alberganti

Le pionnier japonais de la télévision numérique PerfecTv s'allie à une filiale de Rupert Murdoch

AVANT MÊME que la concurrence ne voie le jour dans la télévision numérique au Japon, les principaux acteurs préfèrent se résoudre à des politiques d'alliance plutôt que de risquer une coûteuse stratégie d'affrontement. Selon le quotidien nippon *Asahi Shimbun*, le pionnier japonais de la télévision numérique par satellite détenu par quatre importantes maisons de négoce et une vingtaine de groupes industriels, PerfecTv Corp., le seul qui ait démarré à l'automne 1996 la commercialisation de son bouquet de quatre-vingt-deux chaînes, va s'allier à Japan Sky Broadcasting Co. (JSkyB), contrôlé par le groupe de Rupert Murdoch, Softbank, Sony et à la chaîne hertzienne Fuji Network Broadcasting Ltd.

Ce partenariat devrait à terme déboucher sur la fusion pure et simple des deux plates-formes numériques.

> La chaîne ne comptait que 230 000 abonnés, six mois après son lancement

D'ores et déjà, PerfecTv et JSKyB s'étaient entendus pour rendre compatibles leurs décodeurs, permettant ainsi aux téléspectateurs de capter indifféremment l'un ou l'autre bouquet avec un seul boîtier. Aux programmes de PerfecTv (qui passeront de 82 à 105 cet automne) s'ajouteront en avril 1998 les 150 chaînes de JSKyB, qui bénéficieront des catalogues de films de la Twentieth Century Fox (Murdoch), de Columbia (Sony) et des fictions de Fuji TV.

C'est précisément le manque de films récents et de programmes en langue japonaise qui a handicapé le démarrage de PerfecTv. *« Le seuil de rentabilité de PerfecTv est fixé à un million d'abonnés en trois ans »*, affirmait en mars son président, Hirohito Kasahara (*Le Monde* du 5 mars).

La direction de PerfecTv, remaniée avant l'été, souhaite désormais renforcer son partenariat avec JSKyB, sur le plan technologique et capitalistique. PerfecTv et JSkyB ont fait connaître leur association au ministère des postes et télécommunications et signeront un accord formel à la fin du mois.

Cette alliance va dans le sens de la construction d'un front commun face au troisième acteur du ciel japonais, le bouquet numérique DirecTv, la filiale du groupe américain Hughes Electronics, qui lancera une centaine de programmes en novembre.

Concurrent de taille, DirecTv est déjà solidement installé dans la télévision numérique aux Etats-Unis comme en Amérique du Sud. Ces derniers mois, DirecTv a multiplié ses contrats avec des fournisseurs de programmes japonais, qu'il s'agisse du groupe d'édition Tokuma Shoten, à la tête d'un catalogue de films et de dessins animés, ou de Culture Convenience Club.

Les chaînes hertziennes traditionnelles japonaises, à l'exception de Fuji TV, devraient attendre le lancement d'un nouveau satellite BS-4 en l'an 2000, pour lancer leurs propres bouquets numériques. *L'émergence de la télévision numérique au Japon est un phénomène d'autant plus prometteur que ce pays est très sous-équipé en télévision payante : le câble et le satellite y sont encore marginaux, et la seule chaîne à péage Wowow, lancée en avril 1991, ne revendique que 2,3 millions d'abonnés, près de deux fois moins que Canal Plus en France, alors que l'archipel compte quelque 124 millions d'habitants.

Rupert Murdoch a été le premier des investisseurs étrangers à tenter, en juin 1996, de s'implanter dans l'une des télévisions privées japonaises naissantes, TV Asahi. Malgré son partenariat avec Softbank pour acquérir 21 ,4 % de cette chaîne, il a dû déclarer forfait avant de revendre ses parts à l'éditeur nippon Obunsha. Cet échec dans la télévision analogique, qui s'explique par de fortes résistances des milieux politiques et une opposition importante du quotidien *Asahi*, aura toutefois donné au magnat australo-américain, la clé de la télévision numérique au Japon.

N. V.

La grille de rentrée de TF 1 témoigne d'une « mutation »

LA « MUTATION » continue à TF 1. Claude Cohen, jusqu'alors directrice générale chargée des activités commerciales de la régie publicitaire, a été nommée directrice générale de TF 1 Publicité. Elle succède à Corinne Bouygues, fille aînée de Francis Bouygues, partie récemment de TF 1, en raison d'un désaccord stratégique avec son PDG, Patrick Le Lay (*Le Monde* du 25 juillet). Aux côtés de Claude Cohen, Jean-Pierre Morel devient directeur général adjoint fonctionnel, chargé des finances, de la gestion, du juridique et de l'informatique de TF 1 Publicité, qui reste présidée par Patrick Le Lay. Etienne Mougeotte, vice-président et directeur d'antenne de TF 1, a indiqué à l'AFP, lundi 25 août, que la grille de rentrée de TF 1 était *« une accentuation de la mutation entreprise depuis deux saisons »* par la chaîne et *« non une rupture »*. *« TF 1 reste et demeure une chaîne généraliste tous publics, avec plus de sens mais aussi plus de divertissement »*. L'arrivée de Michel Field, le 7 septembre, à la place de « 7 sur 7 » est *« le produit d'une volonté de rajeunir et de moderniser l'antenne, mais aussi le résultat de quelque chose d'imprévisible puisque l'arrêt de « 7 sur 7 »* prévu en juin 1998 a été avancé d'une saison, précise M. Mougeotte. Cette mutation se traduit aussi par la création de nouveaux programmes de dessins animés pour enfants le 1er septembre, ainsi que par la fin des émissions de Jacques Pradel, Lagaf ou Jean-Marc Morandini.

■ **PRESSE : l'éditeur allemand Axel Springer Verlag – détenu à 35 % par Leo Kirch – a réalisé un bénéfice net de 118,5 millions de deutschemarks (environ 398,1 millions de francs) au premier semestre (+ 47,2 % par rapport à 1996). L'amélioration de la rentabilité est imputable à la progression du chiffre d'affaires, conjuguée à la baisse du prix du papier (-14,5 %) et à *« une gestion rigoureuse »*, selon le groupe de presse. Le bénéfice net pourrait dépasser les 200 millions de deutschemarks cette année.**

De la déception

La soirée et le dîner vous ont plu, monsieur ? Pas du tout !



DESSINS DESCLOSEAUX

A TABLE, la déception est un plat qui se mange chaud ; le souvenir en est d'autant plus indigeste. Qu'un roman tombe des mains, qu'un film hérisse ou que le dispositif scénique d'un *Dom Juan* paraisse scabreux, il suffira de taper sur l'œuvre avec des mots bien sentis pour régler le courroux. Mais oublier un repas qui vous a déplu : jamais.

Il y a comme une colère sacrée, une insulte à vous tout personnellement administrée. Un outrage. Dans le genre blessure à vif, on ne peut que penser à celle des dieux de l'Olympe, qui, invités par Tantale – fils à papa de Zeus –, se voient offrir Pelops en plat de résistance, Pelops, le propre rejeton de l'invitant. Dans l'enfer des dévoyés, Tantale quémande toujours un peu de cette eau et de ces fruits promis, qu'il n'obtiendra jamais. Nous y veillons...

Tout de même, la récompense d'un plat réussi est-elle à ce point exorbitante, qu'il faille en faire une tragi-comédie funeste quand il est raté, ou qu'on le perçoit comme tel ? Sans doute, si l'on a pris son élan et que s'est installé le fantasme du repas mirifique. Mais il n'y a pas de repas mirifiques, des repas chanceux seulement, quand le faisceau de présomptions, comme on dit aux assises, tourne à l'avantage du cuisinier. Alors, c'est unique, sans rémission, universel.

UN MASSACRE

Déception. C'est tout un art d'être déçu. Cela implique des devoirs et beaucoup de prudence. La susceptibilité gastronomique est la plus vive parce que la plus proche des papilles, la plus sensuelle et la moins commode à décrypter ; celle aussi qui vous pose en expert ou vous démasque comme farceur.

Toutes les grandes toques ont dans leurs livres de mécomptes de fulminants rapports de déjeuners ou de dîners qui ont tourné au désastre. Emotifs, ces chefs épinglés vivent le moment comme un massacre. Les arbitres, qui leur ont mis la tête dans les étoiles en leur apportant la gloire et la fortune, ont parié sur leur infaillibilité. C'est le contrat. L'écorner, ou seulement laisser paraître qu'on peut l'avoir maquillé de la moindre désinvolture est incontestablement grave : il y a dans les annales des sanctions féroces punissant des broutilles.

Pris sous le feu croisé des censeurs et de son client, le maître des « pianos » n'a d'autre attitude à avoir que celle d'adopter un style et de s'y tenir. Il sera classique, post-classique, cubiste, dadaïste, fauve ou pointilliste, mais devra toujours prévenir son monde de ce à quoi il doit s'attendre. Qu'il n'y ait pas de malentendu.

Le cahier des doléances porte souvent la marque de profondes incompréhensions. Reste le goût, et là, le mystère est entier.

Le goût, c'est comme avoir de l'oreille, ou chanter juste : on ne sait pas d'où ça vient. Disons qu'il s'agit d'une certaine disposition à apprécier le coloriage de saveurs, à reconnaître l'inventif du farfelu, l'honnête de l'excessif, le sobre du pédant. Il est sûrement préférable d'en posséder de manière modérée pour ne pas aller au-devant de trop de mauvaises surprises, mais il est toujours avantageux de croire qu'on en a énormément ; cela vaut aussi bien pour le mangeur que pour le maestro. Ce dernier, pourtant, dont c'est la vocation – peut-on avoir du goût par vocation ? –, navigue généralement au milieu de moins forts que lui et prêche les sermons qu'il veut à ses ouailles.

Mais quelle serait la procédure à suivre en cas de déconvenue fatale ? Avec un luxe de détails, qui authentifie son désarroi, un lecteur nous fait parvenir le « dossier » qu'il a réuni après un déjeuner chez un haut étoilé parisien, dont nous avons dit récemment le bien qu'on pouvait en penser – ce qui nous vaut une assez vive interpellation de la part de ce même lecteur. Cuisson trop rude, sauce pygmalienne, sel à outrance, sommelier sans mémoire, café indigne de l'endroit : repas pénible. Toque basse, le cuisinier a répondu avec des mots humbles à la lettre de l'homme mécontent, qui apparemment ne s'en est pas satisfait. Le fer resterait rouge pour longtemps.

TESTER LA CURIOSITÉ

Nous sommes tous des déçus en puissance dès que nous provoquons les diables gourmands qui rôdent en nous. Elever la barre, chercher les Everest, sauter les frontières du banal, est parfois hasardeux ; pour le moins autant que certaines recherches curieuses qu'entreprennent dans leurs cabinets secrets les Escoffier de l'âge cybernétique. Ils poussent loin le bouchon ceux auxquels on donne aujourd'hui l'autorisation de s'élancer vers le futur.

Le public qui fréquente ces élus, ces prophètes, est un public blindé. Nous ne parlons pas seulement des étrangers, tout spécialement accourus dans la grotte pour y voir se multiplier les miracles, mais plus précisément du noyau dur de supporters solides et fidèles, toujours prêts à donner leur aval aux saillies du champion. Chez eux, nulle déception d'aucune sorte, seulement des remarques amusées sur certaines trouvailles à revoir, ou des coups de génie à arrondir. Inconditionnels, ils ont confiance.

Pour le pèlerin qui passe, avec son seul anniversaire de mariage en guise de bristol ou une lourde promotion à se coltiner, le jeu n'est jamais vraiment joué. Ça marche ou ça ne marche pas. L'addition n'y est pour rien : on ne facture pas la grâce, encore moins les états d'âme du chef couronné ou ceux des hommes de sa brigade. On peut tout aussi bien repartir accompagné par des trompettes séraphiques qu'agité par des idées de meurtre.

Jean-Pierre Quélin

Les lardons

Suivant l'adage anglais selon lequel « Tout est bon dans le cochon, sauf son cri » (le Concorde ronronne à 112 décibels alors que les vocalises du porc peuvent atteindre les 115), l'industrie charcutière n'a eu de cesse d'inventer de nouvelles présentations pour exploiter chaque morceau de l'animal. La dernière en date est apparue au début des années 80 et se nomme le lardon.

Le Petit Robert fait remonter le mot lardon au XIIème siècle, mais il serait, selon certains, de création récente. Jusqu'ici, en tout cas, on ne trouvait dans le commerce que de la poitrine de porc, que chacun taillait à sa guise. Le lardon n'existait pas autrement que tranché dans le secret des cuisines, à la minute même où l'on allait s'en servir. Il y a une quinzaine d'années apparurent en France les premiers modèles prêts à l'emploi, emballés sous vide pour qu'ils ne s'oxydent pas. Les lardons, qui sont extrêmement fragiles, sont aujourd'hui le plus souvent vendus dans des barquettes contenant un gaz inerte.

Les artisans charcutiers, qui n'hésitent pourtant pas à fabriquer des produits très périssables comme des carottes râpées (véritable piège à nitrates si elles ne sont pas dégustées rapidement), n'ont pas osé le lardon. Ils restent fidèles à la poitrine de porc entière. Une fois désossée et parée, ils la salent la plupart du temps en l'immergeant entre 5 et 6 jours dans une saumure.

Au sortir de ce bain prolongé, la couenne est grattée au « peleu », un grand couteau d'abattoir dont la lame est large comme la paume d'une main. La poitrine, après avoir été rincée, est alors mise en vente. L'autre technique, le salage « à sec », donne des lardons très croquants, mais de moins en moins d'artisans l'utilisent. Quant aux industriels, ils salent la plupart du temps leurs poitrines de porc en y injectant carrément la saumure.

Sur les 35 000 tonnes de lardons vendues en France l'an dernier, les deux tiers étaient fumés. *« A l'est du pays, c'est ainsi qu'on les préfère,* raconte Patrick Lartiguet de Fleury-Michon, *mais en Bretagne, par exemple, c'est le lardon nature, simplement salé, qui a les faveurs du public. »* Dans l'usine vendéenne du groupe, le fumage s'effectue en quelques heures dans des armoires spéciales où se consume de la sciure de hêtre. Une poignée de minutes qui semble encore bien longue à certains industriels.

Ceux-là obtiennent le même résultat en revaporisant simplement de la fumée liquide sur la viande.

A ceux qui veulent varier les plaisirs de la frisée aux lardons, les fabricants proposent aujourd'hui ce petit rectangle de chair rose et blanc sous d'autres aspects. Il existe depuis peu des « chips de lardons ». Les fines lamelles de poitrine sont alors rissolées, et le fabricant préconise de les grignoter aussi bien en salade que nature... à l'apéritif !

Ceux qui hésitent à se lancer seront contents d'apprendre que, selon les données de Suvimax, la plus importante étude nutritionnelle réalisée en Europe, manger des charcuteries ne fait pas grimper notre cholestérol. Il est vrai qu'en France les hommes n'en consomment que 49 grammes par jour et les femmes à peine 33.

Guillaume Crouzet

BOUTEILLE

Listel

Vin de pays des sables du golfe du Lion. Rosé première goutte sur lie – Cuvée du centenaire

Les vacances s'achèvent, la cave et le porte-monnaie sont vides... la chaleur continue. La solution, ce peut être Listel, un *« vin des sables »*, et c'est toute la différence. Le phylloxera n'aimait pas ce sol, ce qui entraîna la création, à la fin du siècle dernier, d'un immense vignoble de 10 000 hectares de sables éoliens et marins entre Agde et Sète et jusqu'en Camargue ; 1 400 hectares sont encore plantés de cépages nobles : grenache, cinsault, carignan, et cabernet-sauvignon. Après les vendanges, on sème l'orge et le seigle entre les rangs de vignes, pour fixer le sable. Au printemps, 5 000 moutons, auxiliaires bénévoles de l'écosystème, remplacent le désherbant chimique en broutant les céréales naissantes. Leur crottin fera un excellent engrais. Ensuite, la haute technologie prend le relais : utilisation du froid dès la cueillette mécanique, procédés physiques de vinification (égouttage, centrifugation, microfiltration), jusqu'à l'embouteillage des 40 millions de bouteilles. Un travail de laboratoire. Le *« grain de gris »*, à boire très frais, est plaisant, mais avec *« le rosé première goutte sur lie »* de la Cuvée du centenaire, bouqueté, à la robe soutenue, on pourra trouver des arômes marins subtils, presque sauvages. A boire frais (8 à 10 degrés) en accompagnement du repas. Un vin de soif, assurément.

★ *Listel, rosé première goutte sur lie.* Cuvée du centenaire : 17 F la bouteille environ en grandes surfaces. Visite-dégustation au Domaine de Jarras (entre Aigues-Mortes et Le Grau-du-Roi).
Domaines Listel, Château de Villeroy, RN 112, BP 126, 34202 Sète Cedex, tél. : 04-67-46-84-00, télécopie : 04-67-46-84-56

TOQUES EN POINTE

Bistrots

AU RENDEZ-VOUS DE LA MARINE

■ Dans l'axe, c'est le métro de Stalingrad et la Rotonde de La Villette, au bord même du bassin rendu à la navigation. Le Paris populaire a la peau dure. Sur le quai de la Loire, un établissement retapé, datant de 1902, où fut tourné *Jenny*, de Marcel Carné, avec terrasse : on y sert une cuisine de bistrot d'hier, les œufs mayonnaise, le hareng à l'huile, une fameuse salade de haddock et une plantureuse entrecôte avec pommes sautées. Le tout arrosé d'un bordeaux maison honorable. Coquilles Saint-Jacques en saison, confit de canard et très belles tartes. Le plus étonnant est que ce fragment d'un Paris d'autrefois fonctionne : affabilité du patron, service rapide, clients jeunes et de bonne humeur. *« Atmosphère ? »* Si l'on veut. Du moins un coin de Paris insolite, magnifique en cette saison. A la carte, compter 100 F.

★ Paris, 14, quai de la Loire (75019), tél. : 01-42-49-33-40. Fermé dimanche et lundi.

CHEZ MAÎTRE PAUL

■ Ignorant superbement la surenchère des terroirs, Chez Maître Paul est un restaurant au moins cinquantenaire, hors d'âge, personnel et décor compris, et voué à la cuisine franc-comtoise. Recettes classiques et produits locaux, *s'il s'en trouve encore ! Les vins font la différence* et se mêlent délibérément aux plats : c'est le vin de paille et le foie de canard maison, le savagnin et le pavé de sandre, le château-chalon et le ris de veau. Jean-François Debert présente un épatant menu de quelques-unes des spécialités de la maison, la saucisse de Montbéliard chaude aux pommes à l'huile, le poulet sauté au vin blanc d'Arbois, la cancoillotte jurassienne ou les desserts maison. Un personnel chevronné et gentil, une ambiance joyeuse font aimer ce bistrot du Quartier latin, où les prix sont doux et la bouteille généreuse. Menu 155 F. A la carte; compter 250 F.

★ Paris, 12, rue Monsieur-le-Prince (75006), tél. : 01-43-54-74-59. Fermé samedi midi et dimanche.

PIERRE À LA FONTAINE GAILLON

■ A la belle saison, c'est moins l'intérieur d'une maison construite par Mansart au cœur du vieux Paris que la terrasse qu'on lorgne avec envie. Une circulation rare, de belles tables nappées, le grand professionnalisme de M. Boyer et de son équipe et surtout un menu à prix serré ajoutent au spectacle de la fameuse fontaine. Gaspacho frais, crème vichyssoise, melon cantaloup ou bien petits légumes à la grecque pour les entrées. Voici la marmite bretonne en montgolfière, délicieuse, l'aiguillette de bœuf mode en gelée, le saumon froid de saison. Qui peut le plus peut le moins, les plats du menu n'ont rien à envier à ceux de la carte. Plusieurs vins sont à moins de 100 F. Menu à 165 F. A la carte, compter 250 F.

★ Paris, 1, place Gaillon (75001), tél. : 01-42-65-17-04. Fermé samedi midi et dimanche.

LE CAMÉLIA

■ L'ancien relais de poste était depuis longtemps une auberge lorsque les impressionnistes immortalisèrent la Seine à Bougival. L'endroit garde encore tout son charme, comme au temps de Jean Delaveyne, le magicien des saveurs récemment disparu qui rendit célèbre Le Camélia dans les années 60. Le Normand Hervé Gourbin entend aujourd'hui redonner son éclat à cette table en portant justement son effort sur l'équilibre des saveurs d'une aumônière de coquillages au jus de bouillabaisse, de rougets à la moelle, purée à l'andouille et jus de viande, ou encore d'une tête de veau et langue braisée aux câpres et purée de pois cassés. Les couleurs du décor, l'harmonie des volumes et le choix du nappage, et la cave, encore modeste, participent du même effort. Les prix de la carte jouent la transparence. Les entrées sont toutes au même prix (50 F), les plats aussi (95 F) et les desserts (40 F), sans aucun supplément. L'addition, sans les vins, ne peut donc dépasser 195 F.

★ Bougival, 7, quai Georges-Clemenceau (78380), tél. : 01-39-18-36-06. Fermé dimanche soir et lundi.

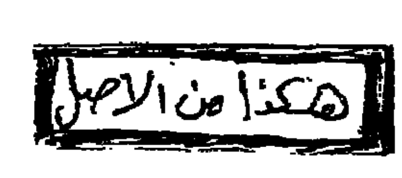
Gastronomie

LA CROIX BLANCHE

■ Nous avions gardé de la cuisine de Michel Mahé, avec un saint-pierre aux sucs rôtis, ceux de l'arête à peine « tombée » en demi-glace, et quelques grenailles aux herbes et coques, et deux desserts inspirés – mousseline de fleur d'oranger et infusion de pruneaux au muscat, – un souvenir enchanteur plus précis que celui du cadre anodin de son établissement dans les faubourgs de Saint-Brieuc. Retrouvailles marquées cet été par quelques maquereaux de la baie et encornets à l'armoricaine et une marinière de bar et bourgeons de courgettes et palourdes au thym citron d'une rare délicatesse. Cuisson précise, produit extrêmement frais, l'art du chef peut alors s'exprimer. Plaisir égal avec l'assiette de cochon fermier du menu (à 110 F, une aubaine !), joue, filet et poitrine fumée à la sauge. Le bon cochon est aussi rare que le poisson d'exception. Autrefois noirs et élevés en liberté, ils buvaient aux sources et se roulaient dans le fumier pour justifier leur réputation. Aujourd'hui, il faudra, dans le meilleur des cas, se contenter du « label rouge ». La Croix Blanche reste l'une des meilleures tables de Saint-Brieuc. Menus à 98, 110 et 198 F. A la carte, compter 300 F.

★ Saint-Brieuc, 61, rue de Genève (22000), tél. : 02-96-33-16-97. Fermé dimanche soir et lundi.

Jean-Claude Ribaut



Nombreux passages pluvieux

LES PRESSIONS diminuent depuis l'ouest et une perturbation traverse mercredi la France. Aucune région ne sera à l'abri des pluies. Celles-ci seront parfois fortes et pourront tourner à l'orage.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. – De nombreuses pluies, parfois fortes ou orageuses, tomberont au cours de la journée. Les éclaircies sont de retour en Bretagne en fin de matinée. Le vent de sud atteint 80 km/h en rafales le matin en Bretagne. Il fera de 20 à 24 degrés.

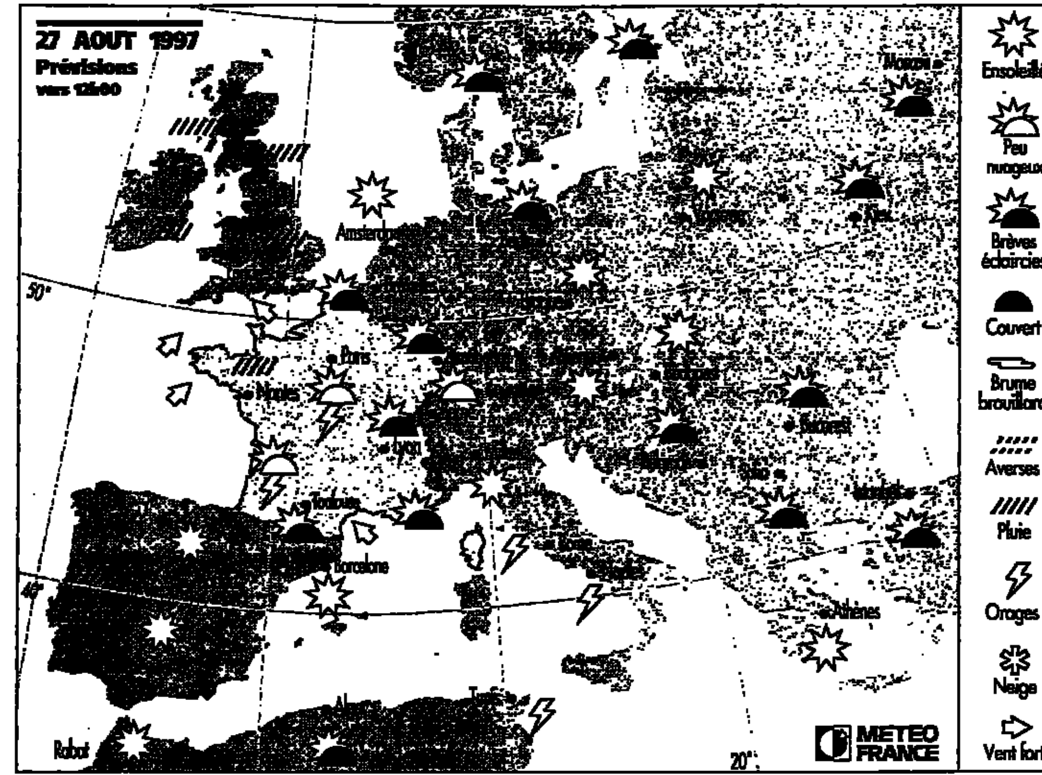
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Après une belle matinée, le ciel se couvre par l'ouest. Les nuages amènent des ondées et quelques orages. On atteindra 22 à 26 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – La journée sera partagée entre soleil et nuages. Ces derniers donneront des ondées çà et là, parfois même un orage. Il fera de 25 à 29 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Des ondées, parfois orageuses, pourront tomber dès le matin près des côtes. Elles se propagent sur l'ensemble des régions au cours de la journée. Le vent de sud-ouest atteindra 80 km/h en rafales le matin sur le Golfe de Gascogne. Il fera 23 à 27 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – En Limousin, les nuages amènent des ondées parfois orageuses dès la mi-journée. Ailleurs, quelques nuages bourgeonnent çà et là, pouvant générer des orages isolés principalement sur le relief. Il fera 25 à 28 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Après la dissipation des grisailles matinales, le ciel sera partagé entre soleil et nuages. L'activité orageuse reprend dans l'après-midi, surtout sur le relief. Le vent de sud atteindra 60 km/h en rafales dans la vallée du Rhône, 40 km/h sur le Golfe du Lion. On atteindra 27 à 30 degrés.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ISRAËL.** Le nombre de touristes visitant le pays a baissé de 10 % au cours des sept premiers mois de l'année en raison de la tension liée au blocage du processus de paix. Le bureau gouvernemental des statistiques a précisé avoir calculé cette baisse à partir du taux d'occupation des hôtels. En 1996, le pays avait accueilli au total 2,1 millions de touristes.

■ **IRLANDE.** Du 2 au 26 septembre, la compagnie maritime Irish Ferries applique 33,33 % de réduction aux passagers motorisés (voiture, minibus, mobile home) sur ses lignes directes France-Irlande. Départs : Le Havre, Cherbourg et Roscoff, retours de Rosslare et Cork. Exemple, par passager, sur la base de 4 adultes et un véhicule, séjournant 10 jours : 538 F au lieu de 807 F. Couchette en sus dans une cabine 4 couchettes : à partir de 88 F par personne. Réservation au 01-42-66-90-90.

PRÉVISIONS POUR LE 27 AOUT 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	22/27 S	KIEV	14/23 S	VENISE	21/27 P	LE CAIRE	22/31 S
				POINTE-A-PIT.	25/31 S	LISBONNE	17/23 P	VIENNE	17/29 S	MARRAKECH	19/32 N
				ST-DENIS-RÉ.	17/22 S	LIVERPOOL	14/18 P	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	14/20 C
				EUROPE		LONDRES	16/20 P	BRASILIA	18/29 S	PRETORIA	10/25 S
				AMSTERDAM	16/24 S	LUXEMBOURG	16/24 S	BUENOS AIR.	15/24 C	RABAT	16/24 S
FRANCE métropole		NANCY	14/24 S	ATHENES	22/31 S	MADRID	15/25 S	CARACAS	25/29 P	TUNIS	24/33 P
AJACCIO	17/29 S	NANTES	15/23 P	BARCELONE	23/29 S	MILAN	22/28 S	CHICAGO	18/25 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	17/23 P	NICE	20/27 S	BELFAST	11/17 P	MOSCOU	15/27 N	LIMA	21/24 C	BANGKOK	27/35 N
BORDEAUX	16/25 P	PARIS	15/25 P	BELGRADE	18/29 N	MUNICH	17/25 S	LOS ANGELES	19/27 S	BOMBAY	26/29 N
BOURGES	15/24 P	PAU	15/22 P	BERLIN	19/30 N	NAPLES	23/27 P	MEXICO	13/21 C	DJAKARTA	26/31 S
BREST	15/19 P	PERPIGNAN	19/26 S	BERNE	14/27 S	OSLO	15/21 N	MONTREAL	15/23 P	DUBAI	32/39 S
CAEN	16/20 P	RENNES	15/23 P	BRUXELLES	16/25 S	PALMA DE M.	21/30 S	NEW YORK	20/24 S	HANOI	26/31 P
CHERBOURG	12/21 P	ST-ETIENNE	15/25 S	BUCAREST	15/25 S	PRAGUE	16/27 S	SAN FRANCIS.	16/21 N	HONGKONG	26/29 P
CLERMONT-F.	15/25 S	STRASBOURG	15/24 S	BUDAPEST	20/30 S	ROME	20/25 P	SANTIAGO/CHI	8/22 N	JERUSALEM	22/30 S
DIJON	15/25 S	TOULOUSE	17/25 S	COPENHAGUE	20/25 S	SEVILLE	18/27 S	TORONTO	16/21 P	NEW DEHLI	27/30 P
GRENOBLE	15/26 S	TOURS	14/23 P	DUBLIN	10/16 P	SOFIA	13/24 N	WASHINGTON	19/30 C	PEKIN	23/31 S
LILLE	15/24 S	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	18/26 N	ST-PETERSB.	20/28 N	**AFRIQUE**		SEOUL	24/32 S
LIMOGES	15/23 P	CAYENNE	22/31 S	GENEVE	16/26 S	STOCKHOLM	17/26 N	ALGER	21/30 N	SINGAPOUR	28/31 P
LYON	18/27 S	FORT-DE-FR.	25/30 C	HELSINKI	17/26 N	TENERIFE	17/23 S	DAKAR	27/30 P	SYDNEY	8/18 S
MARSEILLE	19/28 S	NOUMEA	18/23 S	ISTANBUL	19/27 N	VARSOVIE	15/26 S	KINSHASA	20/29 N	TOKYO	23/27 P

Situation le 26 août à 0 heure TU

Prévisions pour le 28 août à 0 heure TU

SPORTS

A Flushing Meadows, le tennis américain se cherche un avenir

NEW YORK
de notre envoyée spéciale

La poignée d'années est au sport ce que les siècles sont au conte de fées. Jadis, Jim Courier fut craint de ses adversaires. Avec son tennis âpre, il gagna à Melbourne, à Roland-Garros et à Wimbledon, il fut numéro un mondial en 1992. Lundi 25 août, il a été éliminé dès le premier tour des Internationaux des Etats-Unis, battu par son compatriote Todd Martin. La défaite a été d'autant plus cruelle que celui-ci revenait d'une convalescence de six mois passée à soigner un genou et à opérer un coude.

Jim Courier vit sa pire saison depuis le début de sa carrière. Il avait déjà disparu au premier tour de Roland-Garros et de Wimbledon. Il se voulait prêt pour Flushing Meadows, il avait changé d'entraîneur et de raquette. Mais à vingt-sept ans, après dix ans de services rendus au tennis, son organisme s'est rebiffé. « *Pendant deux semaines, avant l'US Open, mon bras droit a été comme mort* », explique-t-il. En 1996, il avait été forfait sur blessure. Lundi, sa défaite n'a fait que précipiter son déclin. Todd Martin a gagné au terme d'une partie de joueurs vieillis, d'un jeu un rien poussif. Les jambes, celles de Jim Courier, surtout, étaient lourdes, l'influx à contre-courant.

AGASSI, 62e MONDIAL

Ce match un peu triste entre un désabusé et un revenant a laissé entrevoir ce qui attend l'Amérique. Car, c'est un paradoxe, le tennis national ne va pas très bien. Pete Sampras est bien un impérial numéro un mondial et Michael Chang son dauphin, la relève ne vient pas pour alléger les vieux jours de Jim Courier ou d'Andre Agassi, aujourd'hui soixante-deuxième joueur mondial.

L'alarme est venue avec la grandeur. Flushing Meadows, qui a inauguré son nouveau central Arthur-Ashe de 1,5 milliard de francs, lundi, avec trompettes, feux d'artifice, Whitney Houston et anciens champions – beaucoup d'Américains –, redoute que les futures finales de l'US Open ne soient plus estampillées de la bannière étoilée. Aujourd'hui, seuls quatre joueurs du cru évoluent parmi les cinquante meilleurs joueurs mondiaux : Sampras, Chang, Courier et Chris Woodruff. Bien que récent vainqueur du tournoi de Montréal, cet universitaire de vingt-quatre ans passé professionnel il y a peu, ne peut pas faire office de jeune premier et de relève à lui tout seul. Pas un joueur américain n'apparaît à l'horizon du classement mondial des juniors.

Chez les dames, la situation n'est guère plus brillante. Bien que deuxième joueuse mondiale, Monica Seles – naturalisée américaine en 1995 –, est loin de l'intouchable Martina Hingis. Chanda Rubin, promise à de grandes espérances, a été éliminée sans gloire, lundi matin, au premier tour, dans un central indifférent. Lindsay Davenport, souhaitée future numéro un mondiale, ne trouve pas la régularité exigée pour le poste. Venus Williams est très attendue, à condition qu'elle parvienne à trouver un service et des coups réguliers. « *De toute façon, elle n'est pas représentative du système fédéral, puisqu'elle a été entraînée par son père* », explique Harry Marmion, président de la fédération américaine de tennis (USTA) depuis le début de l'année.

Celui-ci a gagné grâce à une campagne électorale virulente au cours de laquelle il n'a pas manqué de stigmatiser l'absence de responsabilité de la fédération dans les résultats américains des dernières années. Or, l'USTA ne peut pas être en reste. Il lui faut des champions maison pour attirer public et argent pour assumer le statut du tournoi du Grand Chelem.

PRÉPARER LES JUNIORS

A l'heure où la fédération honore Arthur Ashe, champion et apôtre du tennis pour tous, elle est sommée de démocratiser son sport sous peine de dépérir. Des programmes d'initiation vont être multipliés. Ceux-ci s'ajouteront aux initiatives privées ancrées dans le pays depuis longtemps. En janvier, l'USTA a hâtivement ficelé un programe de trois ans pour les juniors, dans lequel 20 millions de francs ont été injectés. D'abord, décentraliser. La Floride ne sera plus le nombril du tennis américain, et des camps d'entraînement vont voir le jour dans les autres Etats. Des centaines d'entraîneurs devraient être engagés. « *Nous n'avons pas fait grand-chose pour les joueurs au cours des dernières années*, a estimé Harry Marmion. *Nous allons nous racheter.* » Mais, loin de toutes ces considérations trop pessimistes pour le public de New York, la journée de lundi s'est achevée sur une touche magnifique pour le tennis américain. Quelques minutes après l'inauguration du central, Pete Sampras, double tenant du titre, a donné une leçon à un joueur qualifié, l'Australien Todd Larkham. Comme l'a remarqué John McEnroe, ancien numéro un mondial et quatruple champion de l'US Open : « *Nous sommes encore là.* » Puis il a ajouté, en imitant une formule célèbre de l'un de ses compatriotes : « *Après, nous reviendrons.* »

Bénédicte Mathieu

■ **La Française Alexia Dechaume-Balleret** s'est qualifiée face à sa compatriote Anne-Gaëlle Sidot (6-3, 3-6, 6-3), et Sarah Pitkowski, s'est imposée devant la Canadienne Rene Simpson (6-1, 4-6, 7-6 (7-5). Jérôme Golmard a battu le Marocain Hicham Arazi (6-4, 1-6, 7-6 (7-4), 4-6, 7-5) et Fabrice Santoro s'est incliné face au Sud-Africain Marcos Ondruska (5-7, 6-4, 4-6, 6-2, 6-3).

DÉPÊCHES

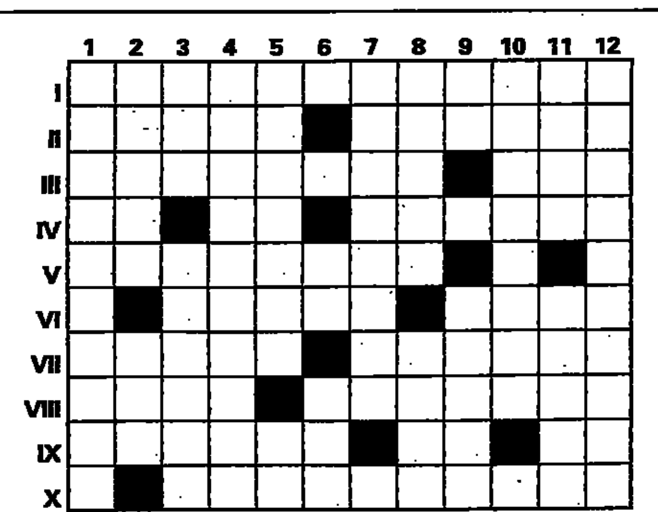
■ **FOOTBALL : le jury d'appel de l'Union européenne de football** (UEFA), réuni lundi 25 août à Genève, a rejeté l'appel du Paris Saint-Germain et a confirmé la sanction infligée au club parisien en Ligue des champions. Pour avoir aligné lors du match contre le Steaua Bucarest, Laurent Fournier, suspendu, les Parisiens ont perdu par forfait (3-0) le match aller du deuxième tour de qualification de la Ligue des champions (*Le Monde* du 20 août).

■ **Le tribunal de police de Haarlem (Pays-Bas) a condamné, lundi 25 août,** six supporteurs du club de football Ajax d'Amsterdam à des peines de six mois de prison, dont quatre ferme, et à une interdiction de stade de deux ans. Les six prévenus étaient poursuivis pour leur participation à une bagarre survenue le 23 mars, lors d'un match opposant l'Ajax d'Amsterdam à Feyenoord Rotterdam. Un supporteur d'Amsterdam avait été tué lors de cette bataille rangée convenue à l'avance entre les belligérants. Le procès de quatorze supporteurs de Feyenoord plus lourdement impliqués dans ces violences (certains sont poursuivis pour complicité d'homicide) a débuté la semaine dernière devant le tribunal d'instance de Haarlem. Le jugement devrait intervenir le 1er septembre. – *(AFP.)*

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97184

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Etude des réactions sur le terrain. – II. Pour un meilleur examen. Qui ont une belle allure. – III. Egarées par l'émotion. Viennent d'avoir. – IV. La quatorzième chez les Grecs. Donne le choix. Mis de côté. – V. Va faire un tour en Altantique nord pour faire ses bébés. – VI. Son poisson ne finit pas chez le poissonnier. Plus fort que le caïd. – VII. Juste à la bonne mesure. Quand on le voit, c'est qu'il fait mal son travail. – VIII. Enlèvement. Avec lui, ce ne peut être que bon ou mauvais. – IX. Pastel ou renard bleu. Vachement amoureuse. Règle. – X. Sont passées entre les mains du chirurgien esthétique.

VERTICALEMENT

1. La bonne longueur pour déclamer. – 2. Ne fera pas un grand potager. Mouvement qui se prit pour une armée. – 3. Déjà vue. Membre d'un trio célèbre depuis bientôt 2000 ans. – 4. Son premier bébé fut un événement. – 5. Rendre la sauce plus épaisse. Note retournée. – 6. Environ 576 mètres. Regarde les étoiles dans un sens, se lance dans l'autre. – 7. Penaud quand elles sont basses. – 8. Au plus bas. Doit mordre pour être efficace. – 9. Parlé au sud de la Loire. Vient du persil mais intéresse plus le pharmacien que le cuisinier. – 10. Science du globe. – 11. A ouvert la porte de Berlin à Napoléon. Sentiment pénible. – 12. Aujourd'hui pour elles la saison prend déjà fin.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97183

HORIZONTALEMENT

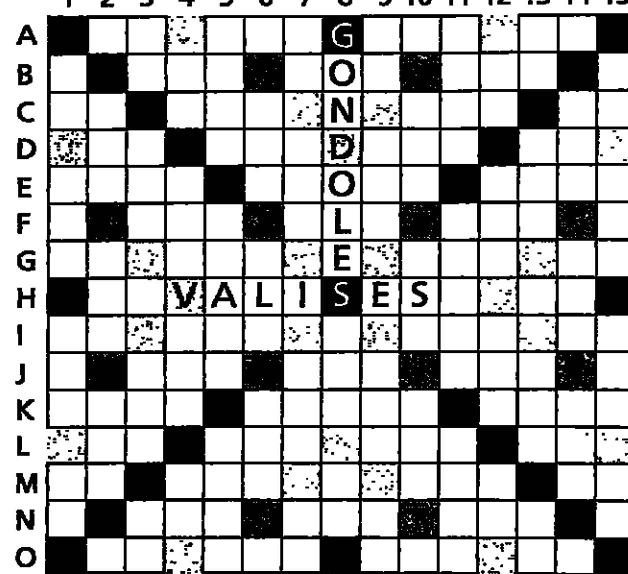
I. Roucoulement. – II. Eprouver. Per. – III. Tien. Agonira. – IV Râ. Valise. Vn. – V. Otées. Sirius. – VI. Andalou. Ri. – VII. Soya. Mandées. – VIII. Snobait. Anet. – IX. ULM. Il. – X. Sciée. Faveur.

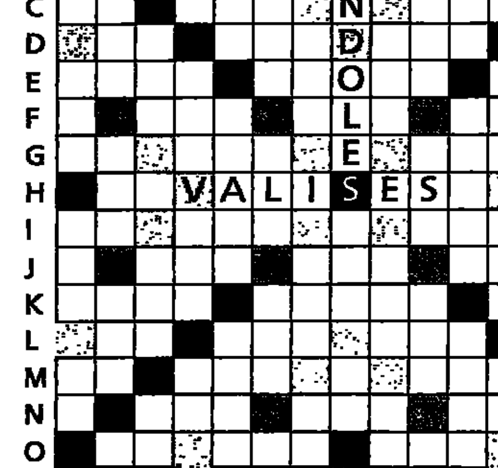
VERTICALEMENT

1. Retroussis. – 2. Opiat. On. – 3. Ure. Eayoui (aéiouy). – 4. Convenable. – 5. Ou. Asd. Ame. – 6. Uval. Ami. – 7. Législatif. – 8. Erosion. La. – 9. Neruda. – 10. Epi. Enée. – 11. Nervurée. – 12. Transistor.

SCRABBLE® PROBLÈME N° 32

A la recherche du troisième mot





1. **Vous avez tiré B E N O S T U**

a) Trouvez et placez un mot de sept lettres.

b) Avec ce même tirage, trouvez six mots de huit lettres en le complétant avec six lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des deux mots placés sur la grille.

N. B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. **Préparation de la grille de la semaine prochaine**

c) Premier tirage : A B N O R S U. Trouvez un sept-lettres.

d) Deuxième tirage : E E O P T U Z. Trouvez un sept-lettres.

Solution dans *Le Monde* du 3 septembre.

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 20 août.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) SCOUTES, 3 G, 85, faisant CHALEURS, ou l'anagrame SUCOTES

b) CUSTODES, A 5, 86 – COSTUMES, C 5, 63 – COUSITES, E 6, 70 – CONTUSES, F 8, 62 - SOUCHETS, *canard*, 4 D, 76 - COUTASSE, 5 D, 90 – LOCUSTES, *criquet*, 6 H, 68 – SUCOTEES, 7 C, 63.

c) VALISES, LESSIVA, SALIVES ou SLAVISE

d) GONDOLE

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

LITTÉRATURE L'écrivain Robert Pinget est mort lundi 25 août à l'hôpital de Tours (Indre-et-Loire) des suites d'une attaque cérébrale. Il était âgé de soixante-dix-huit ans. Genevois d'origine, il avait fait des études de droit avant de s'installer à Paris, en 1946. En 1951, il publie son premier livre, un recueil de nouvelles, mais ce n'est que cinq ans plus tard, en 1956, qu'il rejoindra les éditions de Minuit, sur la recommandation de Beckett. ● IL PARTICIPERA alors à l'aventure du Nouveau roman, avec, notamment, Alain Robbe-Grillet, Nathalie Sarraute, Samuel Beckett, Claude Simon, Claude Ollier. Robert Pinget est l'auteur d'une trentaine de livres. ● EN 1965, il a obtenu le prix Femina pour *Quelqu'un*. Il a aussi écrit pour le théâtre et nombre de ses textes ont été montés au Festival d'Avignon. Son dernier livre, *Taches d'encre*, a été publié ce printemps aux éditions de Minuit.

Robert Pinget s'en est allé avec ses fantômes

L'écrivain, qui fut l'une des figures du Nouveau roman, est mort des suites d'une attaque cérébrale, lundi 25 août, à l'âge de soixante-dix-huit ans

IL SEMBLAIT si fragile. Son sourire même avait une apparence diaphane. Si n'était son regard, très bleu et vif, qui vous regardait de très loin, avec une sorte d'étonnement, on aurait pu se croire face à l'un de ces petits messieurs étriqués, sanglés dans la crainte de tout, saturés de scrupules et de toutes les plus folles raisons du monde, qui habitent les romans et les pièces de Robert Pinget.

Les questions qu'on pouvait lui poser – c'était au printemps, à l'occasion de la sortie de son dernier livre, *Taches d'encre*, après une longue période de maladie et de silence – ne le surprenaient guère. Il avait déjà répondu, et maintes fois, sur l'aventure du Nouveau roman dont il était pour ainsi dire le représentant le plus « officiel », sur le théâtre de l'absurde, sur les Editions de Minuit, sur son ami vénéré, Samuel Beckett. Du vieux Sam, il aurait pu être jaloux. Ce type de relation, où l'on a vite bombardé l'un comme maître, l'autre comme simple épigone, a déjà pu être observé dans la république des lettres. D'où, fréquemment, ressentiment et amertume de la part du « disciple».

Mais de Beckett, Pinget parlait au contraire avec tendresse et émotion, comme d'un complice lointain, d'un aristocrate du désespoir métaphysique. Avec l'auteur de *Godot*, il parlait d'ailleurs davantage de technique que de Dieu ou du sens de toute chose. Pinget, lui, se voyait plutôt comme un amuseur, un modeste combineur de mots, étonné devant leur pouvoir. Pinget était le contraire d'un homme d'amertume. Trop fort en lui était le sentiment du rire nécessaire à opposer à un monde trop dur, trop durci. Ce rire qu'on ne peut retenir à la lecture de ses romans peut bien parfois tourner aux larmes, se confondre avec le sanglot qu'il fait jaillir.

Sur ce monde, l'auteur de *L'Inquisitoire* n'avait d'ailleurs pas d'idée particulière, pas de pensée ou de théorie. Suisse et catholique, il acceptait un certain ordre des choses. Ne songeait pas à se révolter. En 1982, lors d'un colloque à New York sur le Nouveau roman, il déplora les excès de la théorie et revendiqua pour l'écrivain *« tout l'irrationnel possible »*. Il avait commencé par la musique, aimait le baroque : *« Mon oreille capte quelque chose que ma plume s'efforce de transcrire.»*

Ailleurs, il écrira vouloir *« habiter chaque énoncé pour lui donner son sens »* car *« les voix subsistent bien après les cadavres »*. Tout l'art de Pinget est dans ces paroles. Dès son premier livre de nouvelles, *Entre Fantoine et Agapa*, en 1951, et plus encore avec ses premiers romans, *Mahu ou le matériau* (1952), *Le Renard et la boussole* (1953), *Graal flibuste* (1956), *Baga* (1958)... s'affirme ce génie de la combinaison, de cet *« irrationnel »* qui surgit au détour d'un mot, d'une phrase, que l'on n'attendait pas, qui surprend, effraie ou angoisse, et toujours fait rire !

Avec *L'Inquisitoire* en 1962, se confirme une autre tendance, une autre tentation littéraire de Pinget : celle de créer, tel un démiurge de fantaisie, une multitude de figures, de personnages, qui n'ont pas plus (mais pas moins non plus...)d'épaisseur que la feuille de papier sur laquelle ils sont nommés. C'est surtout par cela, plus encore que par le traitement particulier du langage, que Pinget deviendra, au début des années 60, le représentant le plus radical d'une école qui n'avait pas encore trouvé sa charte : le Nouveau roman.

Ainsi va surgir une famille, une communauté loufoque et vertigineuse. Quelques figures de proue, plus entêtées que d'autres à exister : Mortin, Monsieur Songe. Ce dernier personnage – qui sera aussi, avec le dernier tome de ses carnets publiés cette année, le dernier à parler – est le double, la doublure de l'écrivain. Mais, plaçant sous la plume de Monsieur Songe, toute une cargaison de désespoir, de pusillanimité, de questions absurdes et de conclusions en forme de sornettes, Pinget s'en dégage, peut montrer un visage presque serein, amusé.

« Il faut coller à son nom, tu dois t'habituer aux syllabes, tu dois les pénétrer jusqu'à ce qu'il réponde au moindre geste, tu dois l'habiter comme une maison. » Pinget – et son théâtre de l'action minimale, de l'immobilité sidérée le prouve – a convoqué la foule de ses fantômes. Il a eu la délicatesse de leur donner des noms de fantaisie, car il répugnait à la confidence et au dévoilement de l'intimité.

Patrick Kéchichian

« J'ai de bonnes raisons »

« Il me paraît toujours très étrange que l'on demande à un écrivain de dire comment il vit, de raconter sa vie. En ce qui me concerne, en tout cas, je n'ai absolument rien à dire de ma vie, sinon qu'elle a passé tout entière, transformée, dans mes livres. Souvenez-vous que Michaux écrivait dans un de ses premiers ouvrages : *« Je crache sur ma vie, je m'en désolidarise. »* Parole remarquable. Je ne crache pas sur la mienne, mais elle a si peu d'intérêt que je n'y attache aucune importance. (...) Non que je me désintéresse de mon destin, bien au contraire, mais on touche là à la vie intérieure, qui est mon bien propre et inaliénable. (...) Je n'en parlerai donc pas. Mais, encore une fois, [cela] a passé tel quel dans mes livres. (...) Si j'ai choisi de vivre dans mes livres, c'est que j'ai de bonnes raisons, celles de tout artiste, qui ne respire que dans ce qu'il fait. »

(Extrait d'un texte paru dans « Le Monde des livres » le 5 décembre 1980.)



Robert Pinget, photographié à Paris en 1981 par Keiichi Tahara.

« Je n'ai pas d'autre vie que celle d'écrire »

« IL ME SEMBLE, écrivait Robert Pinget, *que lorsqu'on est attiré par un écrivain, ce n'est pas sa biographie qui intéresse. Je m'étonne toujours que l'on aborde un écrivain avec des questions qui n'ont rien à voir, ou peu à voir, avec son œuvre. Je n'ai pas de vie autre que celle d'écrire. Mon existence est dans mes livres... »* Il a toujours rechigné à nourrir la curiosité des biographes. Né à Genève le 19 juillet 1919, il s'installe à Paris en 1946 après des études de droit. Il publie son premier livre en 1951, *Entre Fantoine et Agapa*, un recueil de nouvelles déjà hanté par la géographie imaginaire des sites où se dérouleront la plupart de ses fictions. En 1952, Georges Belmont convainc Robert Laffont de publier son premier roman, *Mahu ou le Matériau*. Grâce au soutien d'Albert Camus, *Le Renard et la Boussole* paraît en 1953 chez Gallimard. Raymond Queneau ayant refusé le manuscrit de *Graal flibuste*, ce livre est publié en 1956 aux éditions de Minuit : entre-temps Robert Pinget avait été signalé au patron de Minuit, Jérôme Lindon, par Samuel Beckett et aussi par Alain Robbe-Grillet, déjà engagé sur la voie du nouveau roman et qui voyait en *Mahu ou le Matériau* un texte précurseur.

Robert Pinget se retrouve donc entraîné dans l'aventure du nouveau roman, et dans le cercle des éditions de Minuit, qui rééditent ses premiers textes. En 1959, il figure sur la fameuse photo du groupe d'écrivains posant devant le 7 de la rue Bernard-Palissy, avec Alain Robbe-Grillet, Claude Simon, Claude Mauriac, Nathalie Sarraute, Claude Ollier et Jérôme Lindon.

En 1960, Pinget acquiert la nationalité française. La même année, Samuel Beckett traduit en anglais *La Manivelle*. En 1961, *L'Inquisitoire* obtient le Prix des critiques. En 1964, il s'installe en Touraine, dans sa *« chaumière »*, où il écrira la plupart de ses livres. En 1965, il obtient le prix Femina pour *Quelqu'un*. En 1971, *Architruc* est monté à la Comédie Française. *Monsieur Songe* paraît en 1982. En 1987, il reçoit le Grand Prix national des lettres, et cinq de ses pièces sont montées à Avignon, signe de sa consécration comme auteur de théâtre.

Jazz à Mulhouse, un festival sans modération

MULHOUSE
de notre envoyé spécial

Au centre-ville comme dans les faubourgs, Peter Brötzman est partout, en format géant sur les affiches du festival Jazz à Mulhouse. On le croise aussi, les mains dans le dos, comme en vacances. On le reconnaît aux terrasses des cafés. Le saxophoniste et clarinettiste allemand, né en 1941 à l'Est, est venu jouer à Mulhouse pour la première fois en 1974. En 1995, il avait embarqué les festivaliers pour une folle nuit de free jazz, violent, dur, magnifique. Le 21 août, il jouait en trio avec un batteur et un percussionniste. Tout le monde en parle longtemps après le concert.

La présence de Peter Brötzman dans un festival de jazz en France est assez rare. Jazz à Mulhouse aime ce qui est inattendu, ce qui résiste, ce qui est insolent. Il a fallu du temps pour cela. Paul Kanitzer, le directeur du festival, a fait venir toute l'Europe des musiques chercheuses dans la ville avant de prendre, en 1989, la responsabilité de la programmation du festival. Il ne cède sur rien, montre que l'été peut aussi éviter la caravane des vedettes. Il propose autre chose qu'une attraction d'abord fondée sur le tourisme facile. Ça casse parfois, ça passe de plus en plus, le public en redemande.

En dédicace de Jazz à Mulhouse – du 14 au 23 août –, une phrase d'Oscar Wilde : *« La modération est une chose fatale, rien ne réussit comme l'excès. »* Vendredi 22 et samedi 23 août, notamment, on y était. Le public se presse, fait monter de plusieurs degrés la température déjà caniculaire des salles du festival. Pas de répit. Dans la journée, c'est d'abord à la chapelle Saint-Jean (XIII[e] siècle) avec le saxophoniste Michel Doneda en solo, après le guitariste Philippe Deschepper, ou un quartette de saxophonistes italo-bulgaro-lituanien qui déroule ses cycles mélodiques entre les répétitifs modernes et des traditions folkloriques.

Puis à l'Entrepôt, bâtiment du XIX[e] siècle, un café, lieu de musique, de théâtre et d'expositions. Les proportions en sont idéales ; au bar on est parfois bavard, mais toujours ramené vers la musique. Attila, trio d'improvisateurs entendu, une nuit, à fond de cale d'une péniche, lors de l'Europa Jazz du Mans – autre festival rare, au printemps celui-là – a équilibré ses jeux de passes (Jean-Marc Montera, guitares, Gianni Gebbia, saxophones, Jim Meneses, batterie).

TOUT EST POSSIBLE

Autre trio, celui formé par le guitariste René Lussier, le saxophoniste Jean Derome et le batteur Pierre Tanguay. On aime ici les projets et l'esprit de Lussier, ce Québécois au centre de multiples expériences. Il va revenir régulièrement. Le trio saute de la mélodie à la rupture, de la tendresse à l'ironie. C'est drôle, sans complaisance, très malin, virtuose sans en faire un plat. On retrouve un peu de l'esprit des Granules, duo mordant de Lussier et Derome, programmé à la Filature, scène nationale où débutent les nuits de Jazz à Mulhouse.

La Filature permet des formes orchestrales plus importantes en nombre. Sudori, le sextette du trompettiste Pino Minafra, s'y montrera très en forme, mêlant le spectacle à la musique. C'est vivant, gonflé, connaisseur des histoires du jazz, attentif à une expression, sans exotisme, de la diversité de la culture italienne. Edward Vesala, avec Sound and Fury, aux allures vestimentaires de la période du rock psychédélique, n'aura pas les mêmes bonheurs. La fureur annoncée, toujours subtile dans les disques, manque d'impulsion. C'est rigide, coincé. Le batteur finlandais ne vient en France que tous les dix ans. Il sera à Nevers – festival d'automne celui-là – en novembre.

Retour à l'Entrepôt. Là, dans la nuit, tout est possible et tout arrive. Slawterhaus assomme son monde. Roof aussi. Ce sont deux quartettes qui évoluent vers le rock et l'improvisation extrême. La base rythmique y est souvent hachée, entêtante. Des mélodies s'en détachent. Johannes Bauer (trombone) avec Slawterhaus et Tom Cora (violoncelle) avec Roof y apportent alors l'intensité de leur expression. Dans la salle, Peter Brötzman écoute.

Sylvain Siclier

Le rêve panafricain dans la rumba de Sam Mangwana

POUR l'ultime rendez-vous dominical au Kiosque à musique, les programmes annonçaient du merengue. Le Coco Band de Saint-Domingue ayant déclaré forfait, c'est finalement l'Africain Sam Mangwana et l'orchestre Odemba, dirigé par un guitariste épatant, Dizzy Mandjeku, qui ont accroché un public venu très nombreux au Parc de La Villette, comme chaque dimanche.

Le bouche-à-oreille ayant vite fonctionné, la communauté africaine s'était déplacée en nombre pour applaudir celui qui fut l'un de ses « ambianceurs » favoris. Entouré de choristes au kitsch audacieux (perruque blonde, frous-frous roses et robe en lamé), Sam Mangwana a remonté trois heures durant l'histoire de la musique congo-zaïroise. Il reprend plusieurs de ses tubes, dont *Georgette Eckin's* – la fraîche beauté d'une fillette du quartier Marcory d'Abidjan, composé en 1978 –, sa carte de visite, et des titres de Franco, son prestigieux ancien patron, qui peu de temps avant sa disparition en 1989, enregistra avec lui un dernier album, *For Ever* (Mélodie).

« ÉTATS-UNIS D'AFRIQUE »

Né à Léopoldville en 1945 de parents angolais et réfugié politique à Paris depuis 1988, Sam Mangwana est l'une des dernières figures de l'époque mythique de la rumba africaine.

Mère du *soukouss*, musique de danse qui a contaminé l'Afrique entière, la rumba est une affaire congolaise qui se passe des frontières et des changements de régime politique. Même en pleine tourmente, les acrobates de la corde électrique font tricoter les guitares et balancer les arrière-trains avec l'irrésistible force des créateurs démunis.

Née de la rencontre de la musique cubaine et de rythmes locaux pimentés au jazz new orleans, la rumba africaine s'ancre dans la Léopoldville des années 50. Joseph « le Grand Kallé » Kabasellé y crée alors l'African Jazz, tandis qu'apparaît un guitariste prodige de quinze ans, François Luambo Makiadi, dit Franco.

En 1956, Franco forme l'OK Jazz et entame de longues années d'altercations publiques avec son rival, Rochereau, chanteur dissident de l'African Jazz, et fondateur de l'African Fiesta, où règne le fabuleux guitariste D[r] Nico.

Sam Mangwana y fait ses débuts de chanteur en 1963, avant de rejoindre, contre vents et rumeurs, l'OK Jazz de Franco. *« Mes grands frères Rochereau et Franco se disputaient ma présence à cause de mon sens de l'organisation. J'ai été l'un des premiers à faire signer des contrats entre les musiciens et leurs orchestres,* dit Sam Mangwana. *J'étais jeune et j'étais parti en guerre contre les caïds qui contrôlaient la chose musicale à Kin. »*

C'était le temps où Kinshasa brûlait la vie par tous les bouts. En 1989, Franco est mort du sida. Franco et Rochereau exposaient le quotidien kinois avec l'humour de la rue. Les compositeurs se pressaient devant la porte de stars roulant en voiture américaine et arborant des costumes de macs argentés. Sam Mangwana était de la bande. Il composa des tubes pour Franco, dont *Où est le sérieux, Mabele*, et en 1982 l'ineffable et irrésistible *Coopération*. En 1980, en solitaire, il est sur toutes les ondes avec *Maria Tobo*. Depuis, il n'a cessé de brasser les styles à sa manière : calypso, biguine, soukouss, high-life.

Mangwana est idéologiquement et musicalement panafricain. *« Dans les années 60,* explique-t-il, *nous avions la vision des Etats-Unis d'Afrique, qui aurait pour capitale politique Accra, avec Kwame Nkrumah. Or, depuis, le peuple n'a pas encore parlé en Afrique. Comment voulez-vous qu'il y ait démocratie quand les armes sont dans les rues ? »*

Dans son dernier album à l'éclectisme foisonnant, *No me digas no* (chez Blue Silver), Sam Mangwana s'en prend aussi aux anachronismes africains, tel le mariage forcé (*Afogné*, titre composé par le guitariste guinéen Kanté Manfila). A La Villette, Mangwana commentait l'une des chansons de son prochain disque, *Résolution*. Blessé par la guerre qui déchire l'Angola et l'Afrique centrale, il y fustige le *« Conseil de sécurité qui ne croit qu'à la hausse ou à la baisse du dollar »*.

Patrick Labesse et Véronique Mortaigne



MARDI 26 AOÛT

TF 1

20.45

JOYEUSES PÂQUES ■
Film de Georges Lautner, avec Jean-Paul Belmondo (1984, 105 min). 750338
Un homme d'affaires voit sa vie bouleversée par l'irruption d'une jeune femme qu'il fait passer pour sa fille.

22.30 Ciné mardi. Magazine.

22.35

CHIEN DE FLIC
Film de Rod Daniel, avec James Belushi, Mel Harris (1989, 105 min). 8892539

0.20 Comme une intuition. Magazine.
0.25 Patinage artistique. Grand Prix de Saint-Gervais.

1.20 et 2.00, 2.35, 4.20 TF1 nuit. 1.30 Reportages. Magazine. Liens du cœur, liens du sang (rediff.). 2.10 Cas de divorce. Série. Galard contre Galard. 2.45 Permeke. Documentaire. 4.30 Histoires naturelles. Documentaire. La louveterie (30 min).

France 2

20.55

HIGHLANDER 3
Film d'Andy Morahan, avec Christophe Lambert (1994, 100 min). 3981065
La vie du dernier des immortels est menacée après la découverte, au Japon, d'une grotte où l'ennemi des MacLeod et ses sbires sont enfermés.

22.45

HIGHLANDER
Film O de Russell Mulcahy, avec Sean Connery (1986, 110 min). 9217220
Une suite de bagarres bruyantes et d'effets spéciaux tape-à-l'œil.

0.35 Journal, Météo.
0.50 Rallye. Paris-Moscou (rediff.).
1.05 Tatort. Série. Scène de racisme ordinaire (80 min). 5909089

2.30 Les Nouveaux Voyages de Gulliver. Ile de Laputa. Capitaine Tunnel. 3.20 24 heures d'infos. 3.30 Météo. 3.35 Jeux sans frontières (rediff., 115 min).

France 3

20.50

FOOTBALL
Auxerre - Duisbourg. En direct. Coupe Intertoto : Troisième tour match retour. Au stade Abbé-Deschamps à Auxerre (105 min). 812201

22.55 Journal, Météo.

23.20

LES NOUVEAUX AVENTURIERS
Les missionnaires de la pub (50 min). 1206355
C'est dans la vallée de Yaluba, en Nouvelle-Guinée, qu'une troupe de théâtre vient présenter les nouvelles croyances à un peuple papou vivant totalement en autarcie.

0.10 Passion d'une vie. Dire l'indicible : La quête d'Elie Wiesel (65 min). 2238992

1.15 Capitaine Furillo. Série. Au travail les filles (50 min).

Arte

20.45

LA VIE EN FACE : AFRIKA BLUES
Documentaire d'Andreas Eicher et Gilles Wolff (55 min). 4751249
Une vision douce-amère de la France, à travers le regard empli d'humour et de sensibilité de cinq artistes africains venus à Paris pour concrétiser rêves et illusions, mais toujours déchirés par l'envie de retrouver « leur » Afrique.

21.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : ON SE LA COULE DOUCE
ADIEU MÉTRO BOULOT DODO.

21.45 Une maison au bord de la mer. Documentaire (35 min). 5340152
22.20 Tasmaniac. Documentaire (45 min). 9816510
23.05 La Vie en fleurs. Documentaire (75 min). 4593688
Une femme, deux amants, trois enfants, quatre continents...
0.20 Je n'en ferai pas un drame ■ Film de D. Herry (1996, N., 50 min). 2183756
1.10 L'Ennemi du peuple ■ Film de S. Ray (1989, v.o., 100 min). 3880486

M 6

20.45

LES NOUVELLES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS
Série (110 min). 150684
Avec l'aide de Marianne. *La cousine de Marianne est amoureuse.*
L'enlèvement. *La fille d'un ami aubergiste de Frère Tuck est enlevée...*

22.35

LES RAVISSEURS
Téléfilm O de Tim Fywell, avec Michael Sheen (125 min). 3583317
Un fils de bonne famille et son complice enlèvent une princesse italienne, encore traumatisée par le rapt dont elle fut victime dix ans plus tôt.

0.40 Zone interdite. (rediff.).

2.35 Culture pub. Le 20 h en question (rediff.). 2.50 Jazz 6 (rediff.). 3.45 Turbo (rediff.). 4.10 Les Piégeurs (rediff.). 4.35 Prenez-les vivants. Documentaire. 5.00 Mister Bizz, best of (rediff). 5.25 Fréquenstar. Vanessa Demouy (rediff).

Canal +

20.35

DELPHINE 1, YVAN 0
Film de Dominique Farrugia, avec Serge Hazanavicius (1996, 85 min). 342171
Deux amoureux sont filmés caméra au poing...

22.00 Flash d'information.
22.05 La vie comme elle est.... Court métrage.

22.15

ATHLÉTISME
En direct. Meeting de Berlin. Golden Four (75 min). 109688
Une bonne occasion de revoir bon nombre des vedettes des récents championnats du monde qui viennent de se dérouler en Grèce.

23.30 Tennis. En direct de Flushing Meadow : 2e jour de l'US Open (364 min). 57353713

Radio

France-Culture

20.50 Du Jazz pour tout bagage.
21.10 Communauté des Radios publiques de langue française.
22.10 Les Chemins de la connaissance (rediff.).
22.40 Nocturne. Thomas Mann [2/5].

0.05 Du jour au lendemain (rediff.). 0.50 Coda. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff).

France-Musique

19.36 Festival de Radio-France et Montpellier Languedoc-Roussillon. Concert enregistré le 18 juillet par le Chœur de l'Opéra de Montpellier et l'Orchestre philharmonique de Montpellier Languedoc-Roussillon, dir. Enrique Diemecke.

0.00 Comment l'entendez-vous ? 2.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. Georges Enesco.

22.30 Les Soirées... (suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Tous les hommes de Sara. Téléfilm de Gian Paolo Tescari, avec Nancy Brilly (100 min). 91239794
21.40 Spécial Shangaï. [2/2].
22.00 Journal (France 2).
22.30 Strip Tease. Magazine.

Planète

20.35 Histoires oubliées de l'aviation. [4/6].
21.25 Scapa Flow, le tombeau des flottes.
22.20 Signé Franquin.
22.50 Joe et Maxi.

Téva

20.30 et 22.30 Téva interview. Invité : François Reynaert.
20.55 Pas ma fille. Téléfilm de Michael Tuchner (95 min). 505085978

Histoire

20.00 Histoires russes : Salle d'attente. Téléfilm de Rosa Orinbassarova [4/4] (60 min). 506818510
21.00 ► Mille et une vies : Io sono Anna Magnani. Documentaire.
23.00 De l'actualité à l'histoire. Animé par Marc Ferro, avec le soutien éditorial du *Monde* (rediff.).

Paris Première

21.00 Marilyn Monroe. De Donatella Baglivo.
22.00 Les Documents du JTS. Les lumières du Music-Hall : Charles Trenet.
22.30 Les Aiguilleurs. Pièce de théâtre de Brian Phelan. Mise en scène de Georges Wilson, (125 min). 78744152

France Supervision

20.45 Les Francofolies 1997 : Sing Sing, Nin, Mayereau, Vigneault. Concert enregistré lors des Francofolies 1997 (90 min). 84133539
22.15 Le Chanteur de jazz ■ Film d'Alan Crosland (1927, N., 115 min). 50129152

Ciné Cinéfil

20.30 L'Ecole des cocottes ■ Film de Pierre Colombier (1935, N., 100 min). 9736607
22.10 Au diable la célébrité ■ Film de Stefano Vanzina Steno et Mario Monicelli (1949, N., v.o., 95 min). 44016572

Voyage

20.35 Suivez le guide.
22.30 Planète aventure.
23.00 Chez Marcel.

Ciné Cinémas

20.30 J'embrasse pas ■ ■ Film d'André Téchiné (1991, 115 min). 6637539
22.25 Havana Film de Sydney Pollack (1990, v.o., 150 min). 37791959

Festival

20.30 Les Braconniers de Belledombre. Téléfilm de Philippe Triboit, avec Marie-Christine Barrault (95 min). 10224959
22.05 Jeux d'enfants. Téléfilm de Michel Léviant, avec Olivia Capeta (80 min). 60803084

Série Club

20.45 L'Age de cristal.
21.35 Madame et ses flics.
22.30 Alfred Hitchcock présente.
23.00 Edouard et ses filles.

Canal Jimmy

20.00 Spin City. Un maire à Miami.
20.25 Genesis, The Story So Far. Documentaire.
22.00 Sinatra. Episode nº 4.
22.55 Portrait. Magazine.
23.00 Des agents très spéciaux. Le minerai mystérieux.
23.55 Star Trek : la nouvelle génération. Boucle temporelle (v.o.).

Disney Channel

20.10 Darby O'Gill et les farfadets ■ Film de Robert Stevenson (1959, 90 min). 4720152
21.40 Honey West.
22.05 Richard Diamond.
22.30 Juste pour rire.
23.10 Profession critique.
23.35 Sylvie et compagnie.

Eurosport

19.30 Football. En direct. Coupe de l'UEFA : Malmoe-Hadjuk Split (120 min). 484048
22.00 Boxe. En direct. Poids lourds-légers : Roberto Dominguez (Esp.) - Marco Duarte (Bré.) (120 min). 432125

Muzzik

21.00 Symphonie nº 2 «Résurrection» de Mahler. Concert enregistré à Amsterdam en 1995 (95 min). 509198065
22.35 Mozart en tournée : Vienne. 506816065
23.40 Michel Legrand et Quincy Jones. Concert enregistré au Festival de jazz de Montreux en 1993 (65 min). 508992539
0.45 Once I Had a Sweetheart. Concert enregistré à l'Abbaye de Ford (60 min). 505244973

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.15, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Ecologia. 0.45 Artissimo. 1.45 Visa.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
☐ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

MERCREDI 27 AOÛT

TF 1

14.40 Les Grandes Marées. [8/8] (110 min). 7594176
16.30 La Joyeuse Tribu. Série. Le petit lapin.
17.25 Extrême limite. Série. La dernière manche...
17.55 Les Années fac. Série. Le photographe.
18.25 Ali Baba. Jeu.
19.00 Mokshû Patamû. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal.

20.50

FOOTBALL
Paris SG - Steaua Bucarest. En direct. Tour préliminaire de la Ligue des champions (125 min). 27802195
Battu au match aller 3-2 puis 3-0 après la sanction de l'UEFA, le PSG est dans l'obligation de l'emporter par quatre buts d'écart pour se qualifier.

22.55

LES YEUX D'HÉLÈNE
Feuilleton [9/9] de Jean Sagols, avec Mireille Darc, Jean-Pierre Bouvier (100 min). 366805
Tous les protagonistes se retrouvent lors de l'enterrement de Dominique Volvani... Suite et fin des aventures d'Hélène et de la Réserve. *Une rediffusion.*

0.35 et 1.15, 2.20, 3.25 TF 1 nuit.
0.50 Cas de divorce. Série. Leroux contre Leroux.

1.25 et 2.30, 3.35, 4.00 Histoires naturelles. Documentaire. 5.00 Musique (10 min).

France 2

17.05 Julie, bientôt douze ans et demi. Téléfilm d'Olivier Langlois (85 min). 3789979
18.40 et 4.25 Les Z'amours. Jeu.
19.20 Qui est qui ? Jeu.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval !, Météo.

20.55

UN COUP DE BAGUETTE MAGIQUE
Téléfilm de Roger Vadim, avec Marie-Christine Barrault (115 min). 3048701
L'équilibre d'un couple est menacé lorsque les deux conjoints se retrouvent simultanément au chômage.

22.50

JACK REED, L'INCORRUPTIBLE
Téléfilm de Kevin Connor (90 min). 807027
La mère d'un élève de la femme, institutrice, de Reed, partie faire des radios à l'hôpital, n'est jamais réapparue.

0.20 Journal, Météo.
0.35 Rallye. Paris-Moscou.
0.50 Tatort. Série. Panique dans le métro (85 min). 2040799

2.20 Patagonie force 10. Documentaire. 3.10 Connaître l'islam. Magazine (rediff.). 3.40 Présence protestante. Magazine (rediff.). 4.10 24 heures d'infos. 4.20 Météo (5 min).

France 3

16.50 40º. Invités : Catherine Lachens, Mickael Jones.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.08 Journal régional.
20.02 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.30 Tout le sport.

20.50

AMOUR, SEXE ET SANG FROID
Téléfilm O de Harry S. Longstreet, avec Jobeth Williams (90 min). 884178
En sortant de prison, un homme démuni tente de récupérer le butin qu'il avait caché avant son incarcération.

22.20

AU-DELÀ DE L'ÉCRAN
La télé des croyances. Invité : Dieudonné (40 min). 2091283

23.10 Journal, Météo.
23.35 Un siècle d'écrivains. Francis Scott Fitzgerald : un rêve américain (50 min). 179485
Le grand romancier américain auteur de l'inoubliable Tendre est la nuit.

0.25 Costa Rica ou le désir de paix. Documentaire (55 min) 3563461. 1.20 Capitaine Furillo. Série. La vierge et la dinde de Noël (50 min).

La Cinquième

18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 D'un pôle à l'autre. [13/18] Mpulungu (Zambie) - Shiwa - Victoria (30 min). 8114
19.30 7 1/2. Magazine. Filles mal-aimées : la malédiction de la femme indienne.
19.55 Le Guépard. Scènes de chasse en Tanzanie (30 min). 976621
20.25 Documenta Reportage.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

► LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : LES PAPES ET LE POUVOIR
Documentaire de Guido Knopp et Maurice Philip Remy. [1/5] Jean-Paul II et la liberté (55 min). 4711621
Une semaine après la venue du pape à Paris, une série documentaire pour s'interroger sur les pouvoirs réels du chef de l'Eglise.

21.40

MUSICA : CAPRICCIO
Opéra de Richard Strauss, mise en scène de Stephen Lawless, avec Kiri Te Kanawa, Tatiana Troyanos. Enregistré à l'Opéra de San Francisco en 1993 (145 min). 2566911
Olivier le poète et Flamand le musicien s'opposent sur l'importance du verbe et de la musique.

0.05 ► La Lucarne : L'Insulte suprême. Téléfilm de Charles Burnett, avec Ayuko Babu (60 min). 9871409
Un noir américain, devenu SDF presque par accident, s'érige en pourfendeur de la misère... un combat bien difficile.
1.05 Compagnons secrets. Téléfilm de Pierre Beuchot (rediff., 95 min). 8433461

M 6

18.00 Highlander. Série O. Les rabatteurs.
19.00 Raven. Série. Y a-t-il un fou dans l'asile ?
19.54 6 minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. Trois filles et un bébé.
20.30 La Météo des plages.
20.35 Quelle planète ! Magazine.

20.45

SOFTWAR
Téléfilm de Michel Lang, avec Véronique Jannot, Bernard Le Coq (110 min). 508008
Le système de commande d'une centrale nucléaire russe est paralysé par un virus informatique.

22.35

MEURTRES AU CRÉPUSCULE
Téléfilm de Michael Tuchner, avec Kirk Douglas (100 min). 7323195
Un ancien entraîneur de baseball s'oppose aux agissements criminels de l'infirmière en chef d'une maison de retraite.

0.15 Secrets de femme. Série ☐.
0.45 Sexy Zap. Magazine ☐.
2.15 Fréquenstar. Philippe Lavil (rediff.). 3.05 Mister Biz, best of (rediff.). 3.30 Fan de, best of. Spécial planète boys band (rediff.). 3.55 Les Tribus du Lobi. Magazine. 4.40 Coulisses. Patricia Kaas. 5.10 Les Piégeurs (rediff.). 5.35 Turbo (rediff., 25 min).

Canal +

16.40 Tennis.
17.40 Le Dessin animé.
► En clair jusqu'à 21.00
18.30 Les Muppets.
19.05 Les Conquérants du feu Série.
19.45 Flash d'information.
19.57 Le Zapping.
20.00 10 années formidables.
20.30 Le Journal des sorties.

21.00

L'ANGE DE LA NUIT
Téléfilm de Rainer Kaufmann, avec Christian Nätheü, Herbert Knaup (90 min). 73621

22.30 Flash d'information.
22.35 La vie comme elle est.... Court métrage. Fome de Beijos.

22.45

LE MONTREUR DE BOXE
Film de Dominique Ladoge, avec Richard Bohringer (1995, 99 min). 9293640
A la fin du XIXe siècle, un montreur de boxe forain recrute dans les Alpes un jeune et robuste bûcheron dont il fait un champion de ring. Cela suscite l'envie d'un Anglais organisateur de combats truqués.

0.25 Tennis. En direct de Flushing Meadow : 3e jour l'US à Open (340 min). 81816751

Radio

France-Culture

20.00 La Malle des Indes. Le Titanic.
20.50 Du Jazz pour tout bagage. L'oude [3/5].
21.10 Communauté des Radios publiques de langue française. Les inventeurs du futur [3/5].
22.10 Les Chemins de la connaissance. (rediff.).
22.40 Nocturne. Thomas Mann [3/5].

0.05 Du jour au lendemain. (rediff.).

France-Musique

19.36 Concert. Concerts de midi de la BBC. Donné le 21 avril, au Saint John's Smith Square, à Londres, par Paul Meyer, clarinette, Eric le Sage, piano.
21.15 Festival de la Chaise-Dieu. Concert donné en direct de l'abbatiale, par l'Orchestre de la Radio polonaise, dir. Wojciech Rajski : œuvres de Beethoven.

0.00 Comment l'entendez-vous ? (rediff.). L'absence, par Charles Rosen. 2.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. The Rake's Progress, opéra en trois actes de Stravinsky, par the Tokyo Opera Singers et l'Orchestre Saito Kinen, dir. Ozawa, Anthony Rolfe-Johnson (Tom Rakewell).

23.00 Les Soirées... (suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

(TSR).
20.00 Le Cœur au show. Invité : Gilbert Montagné.
21.45 Les Suisses du bout du monde. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Cérémonie d'ouverture des IIIes Jeux de la francophonie.

Planète

19.40 Sur la terre des pharaons. [3/3].
20.35 Femmes du No Future.
21.30 Des hommes dans la tourmente. [16/32]. MacCarthy versus Welch.
21.55 Histoires oubliées de l'aviation. [4/6].
22.45 Scapa Flow, le tombeau des flottes.
23.40 Signé Franquin.
0.10 Joe et Maxi (80 min).

Paris Première

20.10 et 23.15 Courts particuliers. Invité : Arthus de Penguern.
21.00 Paris modes. Magazine.
21.50 Les Documents du JTS. Arman.
22.25 Vedettes en coulisses : Sacha Distel. De Claude Vernick.
0.05 Jazz Classics : Duke Ellington, Cab Calloway (60 min).

Histoire

20.00 Il était une fois... le monde : Pour tout l'or du Transvaal. Téléfilm de Claude Boissol [1/6] (60 min). 506885282
21.00 Envoyé spécial : Les années 90. Soldat Halimi ; Naplouse ; Jean Lacouture ; Nusrat Fateh Ali Khan.
22.00 Le Pain noir : Le Père Fraternité. [1/2]. Téléfilm de Serge Moati [7/16] (60 min). 506888176
23.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Jean-Christophe Ruffin, Michel Abitbol, Roger-Henri Guerrand.

France Supervision

20.55 Off, le magazine des festivals.
22.00 Suites nos 1, 2 et 3 de Haendel. Concert enregistré à Lodz, en Pologne.
23.00 Wynton Marsalis. De Susan Shaw.
23.55 Les Francofolies 1997 : Sing Sing, Nin, Mayereau, Vigneault. Concert enregistré lors des Francofolies 1997 (90 min). 18099282
1.25 World Music : Cheb Mami. D'Eric Sandrin (55 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Le Sillage de la violence ■ Film de Robert Mulligan (1964, N., v.o., 100 min). 9702379
22.10 Affaire ultra-secrète ■ Film de H.C. Potter (1957, N., v.o., 100 min). 58890689

Ciné Cinémas

20.30 Police Academy 7 : Mission à Moscou Film d'Alan Metter (1993, 85 min). 16889331
21.55 Corentin ou les infortunes conjugales ■ Film de Jean Marbœuf (1987, 95 min). 67306092

Festival

20.30 Maigret à New York. Téléfilm de Stéphane Bertin, avec Jean Richard (95 min). 10284331
22.05 Tatort : Opéra tragique. Téléfilm de Wolfgang Glück (75 min). 60879027

Voyage

20.30 Suivez le guide.
22.30 Planète aventure.
23.00 Chez Marcel. Magazine.
0.00 Vidéo guide : Floride (50 min).

Série Club

20.45 Caraïbes offshore. Leçons mortelles.
21.30 et 1.30 Madame et ses flics. Fréquence malédiction.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Reunion.
23.00 L'Age de cristal. La ville des sables.
23.45 Le Saint. Plan de vol (55 min).

Canal Jimmy

20.25 Star Trek : la nouvelle génération. Boucle temporelle.
21.15 Quatre en un. Magazine.
21.40 Seinfeld. Le dîner.
22.10 Une fille à scandales. Un acteur plein

Disney Channel

19.45 L'Incorrigible Cory. Tel est pris qui croyait prendre.
20.05 Tous sur orbite.
20.10 La Fille de l'équipe.
20.35 Sports. Magazine.
21.35 Sport Académie.
22.05 Animaux de toutes les Russies.
22.30 Histoires de compositeurs.
23.25 Sylvie et compagnie. La retraite sans flambeau.
23.50 Thierry la Fronde. Feuilleton. Le trésor du prince (25 min).

Téva

20.30 et 22.30 Téva interview. Avec Dominique St Dizier.
20.55 Femmes dans le monde. Femmes aux yeux ouverts.
22.00 Teva psycho. Magazine.
23.00 Clair de lune. Tu t'en sortiras David.

Eurosport

18.00 et 22.45 Athlétisme. Golden Four. Meeting de Berlin (120 min). 648640
20.00 Football. Résumé. Coupe de l'UEFA : Malmoe-Hadjik Split.
20.45 Football. En direct. Ligue des Champions (deuxième tour, match retour) : Paris SG-Steava Bucarest (120 min). 182689

Muzzik

21.00 La Portée des notes. Les violons d'Ellon : Keshet Ellon.
22.05 Les Sonatines d'Arvo Pärt. Concert interprété par Tatiana Smelova (10 min). 507943718
22.15 Six symphonies de Jiri Antonin Benda. Concert enregistré à Nantes en 1997 (65 min). 500882534
23.20 Le Trio de Smetana. Concert enregistré au Théâtre impérial de Compiègne en février 1997 (30 min). 502543832

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 90º Est. 0.45 Visa. 1.45 Odeon.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.45 L'Express du colonel von Ryan. Film de Mark Robson (1965, 115 min). Avec Frank Sinatra, Trevor Howard, Raffaella Carra. *Guerre.*

RTL 9

22.25 Desperate Hours - La Maison des otages. Film de Michael Cimino (1990, 105 min). Avec Mickey Rourke. *Policier.*
0.40 Histoire de rire. Film de Marcel L'Herbier (1941, N., 100 min). Avec Fernand Gravey. *Comédie.*

TMC

22.55 Jours d'amour. Film de Giuseppe De Santis (1954, 105 min). Avec Marina Vlady. *Drame.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.

Signification des symboles :
► Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
MERCREDI 27 AOÛT 1997

La CGT demande au gouvernement de rompre plus nettement avec la politique de la droite

Louis Viannet s'inquiète d'une « stratégie à risque »

LA RENTRÉE sociale arrive à point nommé pour la CGT. A son habitude, Louis Viannet, secrétaire général de la CGT, est revenu de vacances au début du mois d'août, et il prépare, depuis, activement son retour sur le devant de la scène sociale, qui sera riche en événements, de septembre à décembre.

Comme pour les autres centrales syndicales, le scrutin des élections prud'hommales, prévu le 10 décembre, constitue, en ligne de fond, l'ultime enjeu de ce trimestre. La CGT souhaite enrayer son déclin, voire regagner le terrain perdu par rapport au scrutin d'il y a cinq ans, où, tout en conservant la première place avec 33 % des voix, elle avait cédé trois points. Cette élection permettra de tester auprès des salariés la validité des thèmes défendus par la centrale, depuis les événements sociaux de décembre 1995, notamment les appels à l'unité d'action et la volonté de créer les conditions d'un syndicalisme rassemblé. Lors de sa conférence de presse de rentrée, mardi 26 août, M. Viannet a invité les salariés, les retraités et les chômeurs *« à placer résolument cette rentrée sous le signe de la mobilisation revendicative, de l'action et de la recherche inlassable de l'unité d'action »*. Mettant le gouvernement sous surveillance, le secrétaire général de la CGT, qui avait appelé de ses voeux le changement de majorité, n'entend pas pour autant être un partenaire complaisant de ce premier gouvernement de la « gauche plurielle ».

RAPPORT DE FORCES

Face à *« un environnement marqué non seulement par une hostilité patronale affirmée à l'égard de toute disposition allant dans le sens du progrès social, mais par une démarche gouvernementale qui pour le moment, tout en affirmant une volonté différente, a du mal à se dégager des orientations précédentes et tend à devenir une stratégie à risque »*, la CGT souhaite que tous les acteurs sociaux se mobilisent afin de créer un rapport de forces suffisant.

Pour la CGT, la conférence nationale sur les salaires, l'emploi et la réduction du temps de travail ne constitue pas une fin en soi, mais une étape pour régler les questions sociales pendantes. *« Relancer la consommation par l'augmentation des salaires, retraites et indemnités de chômage est une nécessité économique et un besoin social de première importance »*, estime Louis Viannet, qui revendique toujours un salaire minimum porté à *« 8 500 francs brut »*.

Au sujet de l'emploi, la CGT sera très attentive à la transformation des emplois précaires en véritables emplois et à la pérennisation des emplois créés pour les jeunes. Elle demande l'arrêt des plans sociaux en cours, ainsi que des délocalisations. Elle est favorable à une réforme de la législation sur les licenciements, qui ne passe pas par le retour de l'autorisation administrative, mais par plus de de prérogatives attribuées aux syndicats et aux comités d'entreprise.

Qualifiée également de *« nécessité sociale »* et *« d'urgence économique »*, la réduction du temps de travail est du ressort du gouvernement. *« Le cadre des 35 heures, sans perte de salaire, avec possibilité d'aller à 32 heures, là où c'est possible, doit être fixé par la loi »*, estime M. Viannet. Si le gouvernement envisage certaines aides à la réduction du temps de travail, celles-ci doivent l'être *« sous condition de création d'emplois et sous contrôle des comités d'entreprise »*.

La protection sociale n'est pas oubliée. La CGT continue de demander l'arrêt immédiat de l'application du plan Juppé sur l'assurance-maladie. *« C'est la condition pour une remise à plat des problèmes »*, estime M. Viannet, pour qui la réforme hospitalière a montré ses lacunes, cet été, avec les incidents de Pithiviers et d'Avallon. Hostile au rapport Weil, la CGT réclame une nouvelle loi sur l'immigration qui permette de *« réaffirmer le droit du sol, de favoriser le regroupement familial, de régulariser les sans-papiers »*.

Alain Beuve-Méry

L'équipage de Mir tente de rétablir le fonctionnement normal de la station

LES AMÉRICAINS semblent avoir encore quelques difficultés à s'adapter à la méthode russe de la gestion des crises : des nuances étaient nettement perceptibles, mardi 26 août, dans l'appréciation de la situation à bord du complexe orbital Mir, vue de Moscou ou de Washington. Après un week-end de repos pour effacer la tension engendrée par le « bricolage spatial » de vendredi 22 août (*Le Monde* daté 24-25 août), l'équipage a repris le travail. Il a commencé par rebrancher les multiples appareils de la station sur les prises de courant désormais disponibles – et, en principe, alimentées – sur la nouvelle porte qui ferme le module Spektr accidenté. Vladimir Soloviev, le chef du centre de contrôle (Tsoup), l'avait précisé dès vendredi : cette tâche et les tests méthodiques qui suivront ne seront pas terminés avant le milieu de la semaine.

Alors que Moscou restait très discret sur les opérations, la NASA a annoncé, lundi soir, qu'une nouvelle panne causée par *« une surchauffe »* était intervenue sur le seul générateur d'oxygène Elektron en service sur Mir. L'équipage a, alors, tenté d'allumer une cartouche chimique d'oxygène, comme il l'avait déjà fait à plusieurs reprises lors des pannes précédentes, mais le conteneur nécessaire à son allumage n'a pas fonctionné.

Les trois hommes peuvent néanmoins respirer pendant vingt-quatre heures sans ajout d'oxygène et disposent d'une réserve de ce précieux gaz qu'ils n'ont pas encore utilisée, a précisé un porte-parole du centre Johnson de l'agence américaine à Houston (Texas). Victor Blagov, directeur adjoint du Tsoup, s'est empressé, mardi matin, de minimiser l'incident. Il y a bien eu une *« inquiétude »* concernant *« une panne temporaire »* de l'Elektron du module Kvant-1, mais celui-ci *« a été relancé lundi soir, lors d'une deuxième tentative »*. L'électricité a été rétablie lundi dans le module Kvant-2 *« et nous allons maintenant travailler »* sur le second appareil Elektron qui s'y trouve, a-t-il déclaré. Enfin, a-t-il assuré, le système de génération d'oxygène par cartouches chimiques (à l'origine d'un incendie en février) fonctionne.

Sans faire mention de ces *« inquiétudes »*, les responsables du Tsoup avaient indiqué lundi que le commandant de bord, Anatoli Soloviev, effectuerait, mercredi 3 septembre, une sortie dans l'espace en compagnie de l'Américain Michael Foale, afin de tenter de repérer le (ou les trous) provoqués par l'accident du 25 juin au cours duquel, a-t-on appris lundi, le module Spektr fut heurté à sept reprises par un cargo Progress. La participation de Foale à cette sortie *« n'est pas encore formellement approuvée »*, a aussitôt indiqué un porte-parole de la NASA. La décision finale doit être prise lors d'une réunion entre Américains et Russes *« en début de semaine prochaine »*. Quand tous les tests destinés à vérifier le bon fonctionnement de la station auront été effectués...

Jean-Paul Dufour

Le bombardier « furtif » est démasqué par temps de pluie

LE BOMBARDIER « furtif » américain B-2 n'est (presque) invisible aux radars adverses que par beau temps. Il perd ses qualités et ses performances sous l'effet de certaines conditions climatiques qui ont pour résultat de dégrader les matériaux composites dont il est équipé. C'est le General Accounting Office (GAO) – l'équivalent aux Etats-Unis d'une Cour des comptes qui dépendrait du Parlement – qui le relate dans un rapport publié le week-end dernier à Washington et non démenti par le Pentagone.

Construit à vingt et un exemplaires de façon que le dernier puisse être en service en 1999, le B-2 entendait répondre aux besoins de l'armée de l'air américaine face à une Union soviétique qui, au moment des premiers coups de crayon dans les bureaux d'études, n'avait pas encore implosé et dont la puissance militaire, vraie ou supposée, inquiétait les stratèges.

Il fallait pouvoir déployer un bombardier, doté d'armes nucléaires ou classiques, qui échappe à la détection adverse grâce à des formes et à des matériaux composites absorbant – au lieu de le réfléchir – le rayonnement émis par un radar. Si bien que le B-2 se présente, aujourd'hui, comme un bombardier à très long rayon d'action, capable de neutraliser n'importe quelle cible sur la planète, depuis sa base principale de stationnement du Missouri. Le programme est évalué à 44,7 milliards de dollars (entre 250 et 270 milliards de francs), sur lequels le Pentagone a déjà dépensé une somme de 43 milliards de dollars. Ce qui fait, sans conteste, du B-2 le bombardier le plus cher au monde : pas moins de 13 milliards de francs pièce. L'armée de l'air américaine voudrait pouvoir disposer de huit ou neuf avions supplémentaires. Mais l'administration Clinton lui résiste.

UN HANGAR PROTECTEUR SPÉCIAL

Les opposants au B-2 – il y en eut dès le lancement du projet – vont trouver dans le rapport du GAO de quoi renouveler leur argumentation. Le bombardier cesse d'être « furtif » s'il est trop exposé à la pluie et à l'humidité. Il se pourrait que la meilleure situation pour lui soit d'être déployé dans une zone désertique. Mais rien n'est moins sûr, dès lors que le froid nocturne extrême d'un désert givrerait l'avion. Pour maintenir en état de vol un B-2, ses équipages et ses mécaniciens au sol passent 39 % de leur temps à le « bichonner » et, par exemple, une journée entière à le dégeler ou à lui épargner les effets de la pluie.

De sorte que le B-2 ne peut guère s'imaginer désormais sans un hangar protecteur spécial et sans un environnement technique adéquat, notamment à base d'air conditionné, qui préservent le bombardier après chacun de ses vols. Sur ce point précis, le GAO et l'armée de l'air américaine sont tombés d'accord. Mais le coût global du programme, que nombre de ses détracteurs trouvent déjà excessif, s'en ressentira. C'est ce qui a fait conclure au Pentagone que le B-2 a peu de chances d'être déployé hors des Etats-Unis, à la différence de l'avion de combat F-117, « furtif » lui aussi, qui fut basé en Arabie saoudite, lors de la guerre du Golfe en 1990-1991, et qui n'a apparemment pas connu les mêmes aléas techniques.

Jacques Isnard

Deux chiens pitbulls ont été abattus en Seine-Saint-Denis

POUR la première fois en France, deux chiens pitbulls ont été abattus sur décision préfectorale, lundi 26 août, en Seine-Saint-Denis. Les deux chiens, âgés de neuf et quinze mois, avaient grièvement blessé un octogénaire, le 9 août, à Villepinte. Le préfet de Seine-Saint-Denis, Bernard Boucault, a considéré que leurs maîtres s'étaient montrés *« incapables de prendre les mesures susceptibles d'assurer la sécurité du voisinage »*. Les deux pitbulls ont été piqués dans un refuge de la Société protectrice des animaux (SPA).

Le 9 août, alors qu'ils avaient été laissés sans surveillance dans le jardin familial, les molosses avaient franchi le grillage pour s'attaquer au voisin, un retraité âgé de quatre-vingt-quatre ans. Grièvement blessé, le vieil homme est toujours hospitalisé. Le propriétaire des chiens a été mis en examen pour blessure par imprudence entraînant plus de trois mois d'incapacité de travail. Il avait déjà été mis en examen dans le cadre d'une agression similaire au mois de mai.

Cette affaire relance le débat sur les chiens considérés comme dangereux, à l'origine de plusieurs faits divers ces derniers mois. *« Il n'y avait pas d'autre solution possible pour ces animaux*, a déclaré la directrice de la SPA, Evelyne Stawicki. *L'euthanasie ne doit cependant pas faire jurisprudence. »* Selon elle, une législation doit être mise en place, avec interdiction d'importation, stérilisation des animaux, délivrance de certificats de capacité aux maîtres. Plusieurs propositions de lois ont été déposées, depuis 1995, par Didier Bariani (UDF), Georges Sarre (MDC) ou encore Florent Montillot (UDF). André Santini, maire (UDF) d'Issy-les-Moulineaux et député des Hauts-de-Seine, compte déposer à son tour un projet de loi interdisant les pitbulls en France.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : l'homme d'affaires franco-libanais Anthony Tannouri a été condamné, lundi 25 août, à trois ans de prison, dont deux avec sursis, par le tribunal correctionnel de Nice, pour abus de confiance. L'ancien milliardaire a été reconnu coupable du détournement, en 1994, d'environ 18 millions de francs au préjudice de la Banque d'Etat malgache. Cette somme, qu'il devra rembourser, devait servir de caution à une opération humanitaire à Madagascar (*Le Monde* du 6 juin).

■ **L'ancien vice-président (UDF-PR) du conseil général de Meurthe-et-Moselle, André Droitcourt**, a été mis en examen, jeudi 21 août, pour *« ingérence, prise illégale d'intérêt, trafic d'influence et abus de confiance »*. Proche de Gérard Longuet, il est soupçonné d'avoir négocié des conditions avantageuses pour la construction de sa villa dans le Var avec les entreprises chargées des travaux à l'hôtel du département.

■ **POLLUTION** : la préfecture de police a levé, mardi 26 août, les mesures de limitation de vitesse sur certaines voies de Paris, la pollution à l'ozone étant passée en dessous du niveau 1.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 26 août, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18814,98	+0,85	–2,82
Honk Kong index	15547,22	–0,33	+15,58

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 26/08	Var. en % 25/08	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2899,23	+0,02	+25,20
Londres FT 100	4916,50	+0,31	+19,38
Zurich	—	—	—
Milan MIB 30	21471	–0,13	+36,78
Francfort Dax 30	—	—	—
Bruxelles	14268	–0,10	+34,97
Suisse SBS	—	—	—
Madrid Ibex 35	—	—	—
Amsterdam CBS	—	—	—

Tirage du *Monde* daté mardi 26 août : 480 938 exemplaires